
NYPL RESEARCH LIBRARI
3 3433 0569695



ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { Dufart, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue et maison des Mathurins S. Jacques.
Bertrand, Libraire, quai des Augustins, N° 35. }

A ROUEN,

Chez Vallée, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez Levrault, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez Bargeas, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez Vidal, Libraire.

A MONS,

Chez Hoyois, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIERE,

DES PLANTES;

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. SONNINI, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

DESCRIPTION DES VÉGÉTAUX rangés par Familles, avec des détails sur leur culture, leurs usages dans la médecine, les arts, le jardinage, etc. et sur les phénomènes physiologiques qu'ils présentent.

PAR C. F. BRISSEAU-MIRBEL,

AIDE-NATURALISTE au Museum d'Histoire naturelle, Professeur de Botanique à l'Athénée de Paris, et Membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts.

ET CONTINUÉ PAR N. JOLYCLERC,

ANCIEN Professeur et Membre de plusieurs Sociétés savantes.

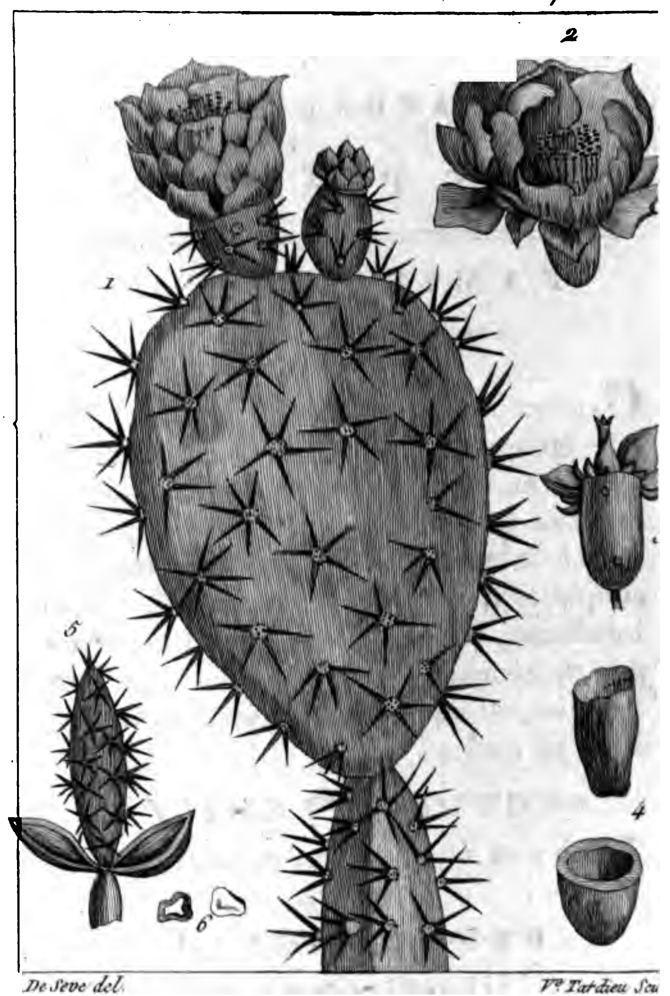
TOME DIX-SEPTIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

1806.



De Seve del. Vve Tardieu Scu.

1. 2 3 4. 5. 6. CACTE (*Cactus*, Linn.) *Page* 5.

HISTOIRE

NATURELLE

DES PLANTES.

FAMILLE LXXIIe.

LES CACTES; *cacti.*

CALICE supérieur, divisé au sommet. Pétales en nombre déterminé, ou indéterminé, insérés au sommet du calice. Etamines en nombre déterminé, ou indéterminé, insérées à la même place. Ovaire inférieur, simple. Style unique; stigmate partagé. Baie inférieure, uniloculaire, polysperme, chargée de semences sur ses parois. Tige sous-ligneuse, ou arborescente. Feuilles alternes, souvent nulles.

SECTION PREMIERE.

Pétales et étamines en nombres déterminés.

GENRE PREMIER.

GROSEILLIER; *ribes.*

Calice ventru, en cinq parties, coloré. Cinq pétales alternes au calice; cinq étamines

opposées au même calice; anthères comprimées, assises; style bifide; deux stigmates. Baie globuleuse, ombiliquée; deux réceptacles opposés et chargés de semences.

Arbrisseaux, les uns sans épines, les autres épineux; les épines simples, ou partagées; des bourgeons écailleux axillaires, à elles. Feuilles alternes, axillaires aux épines. Dans les espèces épineuses, pétiole dilaté à la base, demi-amplexicaule; cilié dans les espèces sans épis, ou muni de poils roides, et comme épineux; les pédoncules axillaires ou sortis des bourgeons, uniflores ou triflores dans les espèces épineuses, en grappe multiflore dans les espèces sans épines : ce genre présente plusieurs espèces.

ESPÈCES.

Groseillers sans épines.

Le groseiller rouge; *ribes rubrum*. Grappes glabres, pendantes. Fleurs assez planes. — Arbrisseau à quatre écorces et à quatre espèces d'yeux comme les cerisiers; l'écorce extérieure brune et cendrée. Les feuilles simples, échancrées, découpées en lobes comme celles de la vigne, soutenues par de longs pétioles. Les tiges nombreuses et droites. Les fleurs foiblement colorées, en verd jaune, très-ouvertes, le plus souvent disposées en grappes sorties des aisselles des feuilles. Le fruit rouge, rond, marqué d'un point

ombilical en dessus, succulent, renfermant plusieurs semences. — En Europe.

Le groseiller des Alpes; *r. alpinum.* Grappes relevées; bractées plus longues que la fleur. — Il diffère du précédent par ses feuilles beaucoup plus petites, par ses grappes droites, par ses feuilles florales, plus longues que ses fleurs. — En Europe.

Le groseiller noir; *r. nigrum.* Grappes poilues; fleurs oblongues. — Vivace. Il diffère des deux précédens, par ses fleurs oblongues, ses fruits d'un brun noirâtre et plus gros, ses grappes velues, ses feuilles plus grandes et ses rameaux velus. Il a une variété, le groseiller à fruits noirs de Pensylvanie, qui ne diffère que par ses rameaux lisses et ses fleurs un peu en forme de cloche. — Europe.

Le groseiller des rochers; *r. petræum.* Rameaux fleurissans redressés; ceux des fruits pendans.

Groseillers épineux.

Le groseiller penché; *r. reclinatum.* Rameaux penchés, peu épineux; pédoncules à bractées de trois pièces. — En Allemagne, en Suisse.

Le groseiller blanc; *r. grossularia.* Rameaux à aiguillons; cils des pétioles poilus; baies hérissées. — Cette espèce s'élève à la hauteur de cinq ou six pieds. Les feuilles sont larges, velues de même que le fruit. — Dans toute l'Europe, dans les haies et ailleurs.

Le groseiller *oxiacanthoïdes.* Rameaux hérissés de toutes parts. — Au Canada.

Le groseiller *uva crispa.* Rameaux épineux; baies glabres; pédicules à bractées d'une seule pièce. —

Il forme sur les montagnes des petits buissons touffus et tout couverts d'épines. Sa fleur est précoce, et est le premier apanage des abeilles. — Europe.

Le groseiller *cinobasti*. Epines comme axillaires; baies aiguillonnées, en grappes. — Il a la forme des précédens; mais les feuilles, un peu fendues, ont un aiguillon assez épineux sous leurs ailes. Les pédoncules sont souvent triflores; l'ovaire dans la fleur est hérissé, non aiguillonné; la baie est de la grosseur d'une noisette, entourée de toutes parts de fortes épines. — Au Canada.

Le groseiller *diacantha*. Feuilles incisées; épines géminées vers les bourgeons. — Au Canada.

On peut cultiver tous les groseillers dans les jardins. Toute terre et toute exposition leur conviennent; cependant le fruit est plus gros et plus doux dans un bon terrain. On les taille en février; on les multiplie de boutures en éclatant les vieux pieds. On ne donne aucune place parmi les fruits, au groseiller des Alpes, parce qu'ils sont fades et insipides; mais ses fleurs d'un jaune de paille, assez apparentes, le font placer dans les bosquets.

Les fruits du groseiller à grappes et à fruits rouges ont une saveur acide, vineuse, agréable; ils sont rafraîchissans; cependant leur usage immodéré peut donner la diarrhée et la fièvre. Le groseiller épineux ou gro-

seiller blanc, *ribes uva crispa*, a le fruit d'un goût acide et austère avant sa maturité; mais sa saveur est douce, vineuse, un peu fade quand il est mûr. Les fruits verds sont astringens, en mûrissant ils perdent cette qualité. Il sont toujours indigestes. On prépare avec les fruits, en y ajoutant une suffisante quantité d'eau, un vin assez agréable lorsqu'il est un peu vieux. Ce vin fournit une eau de vie très-énergique.

Les feuilles, les fleurs et les fruits du cassis ont une odeur assez forte, aromatique, peu agréable; les feuilles et les fruits sont stomachiques et diurétiques. On a vanté avec acharnement leurs propriétés et leurs vertus; mais cet enthousiasme s'est dissipé, et le cassis n'est aujourd'hui presque plus bon qu'à entrer dans les ratafiats. Cependant il est encore recommandé dans les inflammations causées par l'acrimonie des urines. Quelques observations assurent au rob de ses baies une propriété spéciale contre l'anguine, tant en boisson qu'en gargarisme.

SECTION DEUXIEME.

Pétales et étamines en nombres indéterminés.

GENRE DEUXIEME.

CACTE OU CIERGE; *cactus*.

Calice urcéolé, ou long ou tubulé, couvert d'écailles nombreuses, en forme d'appendices, souvent imbriqué et souvent caduc sur l'ovaire. Pétales nombreux, sur plusieurs rangs, comme coalisés à la base; les inférieurs plus grands. Etamines nombreuses, pareillement réunies à la base, à anthères oblongues. Style long; stigmate multifide; baie ombiliquée, exaspérée par les vestiges des écailles, polysperme; les semences nichées dans une pulpe.

Ce genre est nombreux et composé de plantes grasses, presque toutes originaires de l'Amérique méridionale et des Indes, et de formes très-variées. Elles sont souvent d'un seul jet et articulées, souvent couvertes d'épines en faisceaux et de poils. Ces faisceaux sont tantôt posés sur le sommet d'un tubercule, comme dans l'*echino melocactus*, plante tuberculée en tous sens, et qui fleurit entre ses tubercules; tantôt ces faisceaux sont disposés sur les côtés, comme

sur le *melocactus* cierge ovale, à peine d'un demi-pied, à quatorze ou quinze côtes, qui se terminent en dessus par une tête ample, hémisphérique, formée d'épines, de poils, de fleurs entre-mêlées et serrées : tantôt les épines sont placées sur des rameaux aplatis et articulés, tel est l'*opuntia*, plante qui donne ses fleurs sur les marges de ses feuilles : tantôt elles n'existent presque pas, comme dans l'*epiphyllus*, pareillement aplati et articulé, mais beaucoup plus petit, et marqué de dents uniflores : tantôt enfin, elles sont axillaires sur des feuilles alternes, planes, un peu épaisses, comme dans le *pereskia*, dont la tige est arrondie, rameuse et fleurissant aux aisselles. Les fleurs sur les pereskias et les opuntias sont urcéolées ; sur les autres cactes elles sont plus longues et comme cylindriques ; dans l'*epiphyllus* elles sont très-longues. Dans quelques espèces, la baie est petite et de la forme des groseilles, dans d'autres elle est plus grosse et de la forme d'une figue : de là est venue la dénomination de figuier d'Inde.

Une des espèces les plus intéressantes du genre est le cierge à grandes fleurs, *cactus grandiflorus.*, espèce d'arbre dont les tiges vont toujours en croissant et en serpentant.

De ces tiges sortent de gros boutons couverts de longs poils qui semblent destinés à garantir la fleur jusqu'à son épanouissement. Le milieu de cette fleur présente une espèce de vase long, formé par des pétales blancs et très-nombreux; elle répand au loin l'odeur la plus suave. Son contour est décoré par quantité d'autres pétales jaunes. Le total de cette corolle a neuf à dix pouces de diamètre; le tube est de la même longueur. Un grand nombre d'étamines jaunes occupent le centre de cette belle fleur, d'où il sort un style de la longueur des pétales partagé en plusieurs filets recourbés. Les étamines, inclinées sur lui, semblent le caresser. Il produit un fruit de la forme et de la grosseur d'un ananas, jaune, d'un goût excellent. Cette plante intéressante a pour patrie la Jamaïque.

On peut encore citer dans ce genre, les cierges à quatre, à six, à sept, à huit, et neuf angles, tous originaires de l'Amérique. Le cierge du Pérou, *peruvianus*, qui s'élève en vieillissant, à une hauteur extraordinaire, quelquefois à cinquante pieds et plus; son fruit est rouge et gros comme une noix. Le figuier d'Inde, *cactus ficus indica*, prolifère a ses articulations qui sont ovales, oblongues

à épines sétacées. On le nomme figuier d'Inde, parce que son fruit a la forme d'une petite figue. Ce fruit est mangeable, quoique fade. Il teint en rouge l'urine de celui qui le mange. Le serpenteau rampant, *cactus flagelliformis*. C'est un diminutif du *grandiflorus*. Ses fleurs sont d'un rouge éclatant.

On donne vulgairement à ces plantes les noms de *figuier d'Inde*, de *cardace*, de *raquette*, de *nopal*, d'*opuntia*, de *cactes*, de *cierges*, etc. On en cultive un grand nombre dans les serres. Leurs formes singulières les ont fait rechercher par beaucoup d'amateurs ; cependant la plupart n'offrent rien d'intéressant que leur structure bizarre. Les fruits n'acquièrent jamais dans nos contrées leur véritable maturité. En général, il faut à ces plantes beaucoup de soleil, une terre desséchée et sans consistance, presque point d'arrosement. Toutes craignent la gelée, toutes exigent la serre d'orangerie au moins.

C'est sur plusieurs espèces d'*opuntia* qu'on fait dans le Mexique la récolte de la cochenille, espèce de galle-insecte, de la grosseur d'un grain de lentille, qui fournit la belle couleur écarlate. Les indiens cultivent avec soin ces plantes autour de leurs habitations.

Ils ramassent ces insectes sur des plantes diverses, les transportent sur leurs *opuntias*, pour les faire multiplier. Ils en font trois récoltes tous les ans, et c'est l'objet d'un commerce très-important. La cochenille s'emploie dans les teintures d'écarlate ou en cramoisi. On en fait aussi un carmin, d'où il résulte un fard qui, à la toilette des femmes, devient l'émule de la brillante nature, en ranimant les couleurs affoiblies de la pommette des joues.

La cochenille est sudorifique. On dit que les femmes italiennes en font usage pour empêcher l'avortement. Les cactes sont peu employés en médecine; cependant on les dit calmans et rafraîchissans.

FAMILLE LXXIVᵉ.

LES MÉLASTOMES ; *melastomæ.*

CALICE d'une seule pièce, tubulé, supérieur ou inférieur, unique ou entouré d'écailles. Pétales nombreux, mais en nombre déterminé, insérés au sommet du calice, disposés alternativement à ses segmens, et en nombre égal. Etamines insérées au même endroit, en nombre déterminé, mais double de celui des pétales; le sommet des filets souvent à deux soies, sous l'anthère, ou à deux oreillettes. Anthères longues, en bec à leur extrémité supérieure, insérées par la base au sommet des filets, penchées d'abord, les filets étant courbés en dedans, ensuite redressés avec eux. Ovaire tantôt supérieur, recouvert par le calice, tantôt inférieur. Style unique; stigmate simple. Fruit en baie, ou capsulaire, tantôt supérieur, recouvert par le calice resserré à sa sommité, tantôt inférieur et accru par le calice qui lui adhère; il est multiloculaire, ses loges polyspermes. Embryon de la semence dénué de pérysperme. Tige souligneuse ou ligneuse, rarement herbacée.

Feuilles opposées, simples, à trois ou plusieurs nervures longitudinales. Fleurs opposées, axillaires ou terminales, portées par des pédoncules uniflores ou multiflores.

SECTION PREMIÈRE.

Ovaires inférieurs.

GENRE PREMIER.

Blachæa.

Calice à limbe entier, à six angles, entouré à sa base par six écailles, opposées sur un triple rang. Six pétales égaux. Douze étamines à filets redressés, à anthères grandes, concatenées en un anneau. Ovaire inférieur couronné par les bords du calice. Capsule à six loges.

Ce sont des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux de Surinam, à fleurs axillaires comme solitaires. On en connoît deux espèces.

ESPÈCES.

La blachæa *trinervia*. Deux calicules. Feuilles sans nervures, striées transversalement et très-finement.

La blachæa *triplinervia*. Sans calicules. Feuilles à triple nervure.

GENRE DEUXIEME.

MÉLASTOME.

Calice en cinq parties, ou à cinq dents,

ou

ou comme entier. Cinq pétales. Dix étamines. Un ovaire; un style; un stigmate. Baie à cinq loges.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, à fleurs opposées en corymbe, ou en panicule, ou en épis, axillaires ou terminales, quelquefois à quatre pétales et huit étamines; le fruit a quatre loges. Le calice dans la plupart est resserré au dessus du fruit, et s'éleve au-delà : dans quelques-uns, il est égal au fruit qui est tronqué, et il est non resserré au dessus. Ce genre de plantes est très-nombreux, il n'est pas encore bien connu. Parmi toutes les espèces qui le composent, aucune ne paroît pouvoir s'acclimater dans nos contrées; on ne peut les avoir que par leurs graines, et les graines se dessèchent et s'altèrent aussitôt qu'elles sont mûres. Les mélastomes ne présentent d'ailleurs aucune utilité réelle, ni rien qui intéresse l'amateur.

GENRE TROISIEME.

Tristemma.

Calice en cinq parties dans son limbe, et augmenté en dessus d'une double couronne ciliée, membraneuse. Cinq pétales onguiculés. Dix étamines. Ovaire demi-

inférieur ; baie ovale, comprimée, comme anguleuse, libre seulement à son sommet, mais couverte et couronnée, à cinq loges, pulpeuse intérieurement.

Herbe de Mauritanie, à tiges tétragones; à fleurs en têtes, axillaires aux feuilles supérieures ; ces têtes munies de bractées toutes tuilées et uniflores, les extérieures plus grandes ; les baies comprimées par le contact de leurs voisines, bonnes à manger, et réputées anti-siphyllitiques.

SECTION DEUXIEME.

Ovaires supérieurs.

GENRE QUATRIEME.

Topobea.

Calice ventru à sa base, entouré de quatre écailles imbriquées en croix, resserré dans le milieu, campanulé dans son limbe, entier et à peine à cinq dents. Six pétales inégaux. Douze étamines à filets et anthères relevés, et comme coalisés en un cylindre. Ovaire entouré par la partie inférieure du calice ; style plus long que le cylindre des étamines, et se recourbant au-delà ; stigmate hexagone. Baie à six loges, enveloppée par la partie inférieure du calice devenue charnue.

Arbrisseau de la Guiane, parasite des arbres; il est sarmenteux, et ses sarmens sont tétragones. Beaucoup de fleurs sont pédonculées, axillaires.

GENRE CINQUIEME.

Tibouchina.

Calice écailleux à sa surface, à cinq parties dans son limbe, entouré à sa base de quatre ou six écailles tuilées et opposées en croix. Cinq pétales; dix étamines; les anthères à deux cornes à leur base. Ovaire supérieur. Capsule à cinq loges, à cinq valves, enveloppée par le calice.

Arbrisseau à tiges tétragones; les fleurs solitaires ou axillaires sur des pédoncules uniflores ou triflores. Il habite la Guiane.

GENRE SIXIEME.

Mayeta.

Calice hérissé, à cinq parties dans son limbe, extérieurement à cinq écailles. Cinq pétales comme ronds. Dix étamines à anthères bicornes à la base, membraneuses au sommet. Style court. Baie enveloppée du calice devenu charnu, couronnée, à cinq loges.

Arbrisseau de la Guiane, à tiges carrées,

noueuses, à feuilles opposées sur les nœuds, inégales, l'une étant plus grande. Les fleurs sont axillaires, solitaires, comme sessiles.

GENRE SEPTIEME.

Tococa.

Calice d'une seule pièce, tubulé; le limbe en cinq parties et poilu sur les bords. Cinq pétales comme ronds. Dix étamines. Style court; stigmate large, en bouclier. Baie enveloppée du calice charnu, resserré en dessus, presqu'inférieur, à trois loges.

Arbrisseau à tiges tétragones; les feuilles sur un pétiole vésiculeux de chaque côté, les fleurs verticillées en épis terminaux; les pédoncules opposés, courts, comme triflores; quelques fleurs à six pétales et douze étamines. Il habite la Guiane.

GENRE HUITIEME.

Osbeckia.

Limbe du calice en quatre parties profondes, entremêlées d'écailles ciliées. Quatre pétales. Huit étamines; les anthères à bec filiforme et long. Ovaire inférieur au calice, terminé en dessus par les écailles ciliées. Capsule couverte par le tube tronqué du calice, à quatre loges.

Herbes à tiges carrées; quelques fleurs

terminales, sessiles, entourées d'autres feuilles plus longues. Linnæus donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

L'osbeckia de la Chine, *sinensis*. Feuilles sessiles; pédoncules axillaires, triflores.

L'osbeckia du Zeylan, *zeylanica*. Feuilles pétiolées; pédoncules axillaires, uniflores, nus.

GENRE NEUVIEME.

Rhexia.

Calice à quatre divisions. Quatre pétales. Huit étamines à anthères inclinées. Ovaire supérieur. Un style; un stigmate. Capsule couverte par le calice, ventrue inférieurement, à quatre loges, à quatre valves.

Herbes à tiges carrées, quelques-unes souligneuses; les fleurs axillaires et terminales, pédonculées. Les espèces données à ce genre sont :

ESPÈCES.

La rhexia de Virginie, *virginica*. Feuilles sessiles, dentées en scie; calice glabre. — Vivace. Tiges carrées, à angles membraneux. Feuilles opposées, comme lancéolées, alongées dans les internœuds, à trois nervures, hérissées de poils vagues, à dentelures sétacées. Le pédicule terminal dichotome; les fleurs solitaires sessiles sur chaque dichotomie, à pétales rouges, à anthères en faux et jaunes. — En Virginie.

La rhexia du Maryland, *marylandica.* Feuilles ciliées — Vivace. Le calice est semé de poils étoilés à leur sommet. — Dans le Brésil et le Maryland.

La rhexia *acisanthera.* Feuilles alternes, axillaires, pédonculées, à cinq divisions. — Vivace. Tige droite, rameuse, à rameaux carrés. Les feuilles à trois nervures, ovales, crénelées, opposées. — En Jamaïque.

La rhexia *jussieuoides.* Feuilles alternes, à côtes rudes sur les marges. — A Surinam.

La rhexia glutineuse, *glutinosa.* Feuilles opposées, à trois nervures, lisses. Fleurs en thyrses. — Dans la nouvelle Grenade.

On voit ces plantes chez quelques curieux; elles ne font pas un grand effet, elles ne subsistent qu'avec le secours d'une bonne orangerie. On les multiplie de semences tirées du lieu de leur origine; elles ne fleurissent que la seconde année, et ne subsistent que très-rarement au-delà de quatre ans.



De Sève del. Le Tellier Sculp.

1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11. SALICAIRE (*Lythrum*, Lin) *Pag.* 28.

FAMILLE LXXV.

LES SALICAIRES; *salicariæ*.

CALICE tubulé ou urcéolé. Pétales en nombre déterminé, insérés au sommet du calice, alternes à ses segmens, quelquefois nuls. Etamines en nombre déterminé, très-rarement indéterminé, ordinairement en nombre égal aux pétales, ou double, insérées au milieu du calice; anthères petites. Ovaire simple, supérieur. Style unique; stigmate souvent en tête. Capsule entourée par le calice, uniloculaire ou multiloculaire, polysperme; les semences attachées à un réceptacle central. Embryon sans périsperme. Tige sousligneuse ou herbacée. Feuilles opposées ou alternes. Fleurs axillaires ou terminales.

SECTION PREMIÈRE.

Fleurs polypétales.

GENRE PREMIER.

Lagerstræmia.

Calice campanulé en six parties. Six pétales ondulés, à onglets filiformes. Beaucoup

d'étamines, dont six extérieures plus longues. Anthères orbiculées. Fruit ignoré.

C'est un arbrisseau de la Chine, à rameaux carrés, à feuilles du grenadier; les inférieures opposées, les supérieures alternes, auxquelles sont axillaires des pédoncules multiflores, disposées en un panicule terminal.

GENRE DEUXIEME.

Munchaussia.

Calice turbiné en six parties, persistant, extérieurement tordu. Six pétales ondulés, à onglets filiformes. Beaucoup d'étamines réunies ou connées en six faisceaux de quatre ou cinq; les anthères réniformes. Capsule ovale, aiguisée par le style, entourée inférieurement par le calice, à six loges, à six valves, polysperme; les valves séparées par une cloison mitoyenne; les semences planes, ailées, attachées à un réceptacle central.

Petit arbrisseau à feuilles alternes, grandes; à fleurs en grappes paniculées, terminales. Il habite dans les Indes.

GENRE TROISIEME.

Pemphis.

Calice turbiné, sillonné; le limbe à douze

dents, dont les alternes sont plus petites. Six pétales. Douze étamines, dont les alternes sont plus courtes; anthères assises. Capsule comme sphérique, aiguisée par le style, uniloculaire, coupée horizontalement à sa base, polysperme ; les semences anguleuses, insérées à un réceptacle central, denté et s'élevant un peu.

Arbrisseau blanc ; les feuilles opposées ; les fleurs solitaires, axillaires, portées par des pédicules munis à la base de deux bractées. Cette plante pourroit être comprise dans les salicaires de Linnæus.

GENRE QUATRIEME.

Ginoria.

Calice urcéolé, en six parties coloré. Six pétales plus longs, à onglets. Douze étamines à anthères réniformes. Capsule sphéroïde, aiguisée par le style, à quatre sillons, uniloculaire, à quatre valves, polysperme; le réceptacle des semences grand comme rond.

C'est un arbrisseau élégant, à feuilles opposées, à pédoncules uniflores, axillaires et terminaux. Linnæus n'en assigne qu'une seule espèce ; on la place en Amérique.

GENRE CINQUIEME.

Grislea.

Calice tubulé, campanulé, à quatre dents; coloré, persistant. Quatre pétales très-petits. Huit étamines très-longues, montantes. Anthères comme rondes. Capsule globuleuse, comme pédiculée, plus courte que le calice, uniloculaire, polysperme; le réceptacle grand.

Arbrisseau à rameaux parallèles, sarmenteux; à feuilles distiques; à fleurs sur des corymbes axillaires, serrés, opposés, unilatéraux, fléchis en dessus. Linnæus n'assigne qu'une espèce à ce genre, qu'il place dans les chaudes contrées d'Amérique.

GENRE SIXIEME.

Lausonia.

Calice en quatre parties. Quatre pétales; huit étamines, opposées deux à deux aux pétales. Capsule assise sur le calice étalé et persistant, globuleux, aiguisé par le style, à quatre loges, polysperme : les semences anguleuses, attachées à un réceptacle central.

Arbrisseau du port d'un troêne; le sommet des petits rameaux épineux ou sans épines. Les feuilles sont opposées. Les fleurs sur-

axillaires ou terminales. Ce genre présente trois espèces, toutes trois des Indes.

ESPÈCES.

Le lausonia sans épines, *inermis*. Feuilles comme sessiles, ovales, aiguës des deux côtés.

Le lausonia *acronychia*. Sans épines; feuilles longues, pétiolées, cunéiformes.

Le lausonia épineux, *spinosa*. Rameaux épineux.

On exprime des fruits de ces arbrisseaux une huile d'une odeur très-agréable, dont on fait usage en médecine, et qu'on nomme quelquefois huile d'*alcana*. Les feuilles infusées dans l'eau donnent une couleur jaune; dans un acide comme le vinaigre, elles donnent une couleur rouge. Les sauvages se servent de ces plantes pour teindre la barbe, et leurs femmes les ongles, ce qu'elles regardent comme une beauté. On dit que les feuilles réduites en poudre fine, et mises en pâte avec du suc de limon, sont employées comme cosmétiques.

GENRE SEPTIEME.

Crenea.

Calice urcéolé, en quatre parties. Quatre pétales; quatorze étamines. Capsule petite, enveloppée inférieurement du calice, aiguë, à cinq loges, polysperme; les semences petites.

C'est une herbe de la Guiane, à plusieurs tiges carrées et ailées; à feuilles opposées; un ou deux pédoncules axillaires, biflores ou triflores; les fleurs très-petites; les pédicules munis d'une bractée à leur base, et de deux écailles dans leur milieu.

GENRE HUITIEME.

SALICAIRE; *lithrum.*

Calice cylindrique, strié, à douze denticules dont les alternes sont plus petites ou nulles. Six pétales; douze étamines filiformes, sur double rang; les supérieures plus courtes. Anthères montantes. Capsule oblongue, couverte, à deux loges, polysperme.

Herbes à feuilles alternes ou opposées, ou comme verticillées; les fleurs souvent en épis verticillés et terminaux, ou verticillées, axillaires, quelquefois comme solitaires, axillaires, et à six étamines.

Ce genre est très-nombreux : nous ne donnons ici que les espèces européennes.

ESPÈCES.

La salicaire vulgaire; *lithrum vulgare.* Feuilles opposées, cordiformes, lancéolées. Fleurs en épi et dodécandriques. — Vivace. Tiges quelquefois de la hauteur d'un homme, roides, anguleuses, rameuses. Les fleurs en épis presque verticillés, d'une belle

couleur pourprée. Les feuilles un peu veinées en dessous, sessiles, très-entières, oblongues, en forme de cœur, lancéolées, les inférieures opposées, les supérieures éparses. — En Europe, sur les rives des ruisseaux.

La salicaire à feuilles d'hyssope, *l. hyssopifolium*. Feuilles entières, linéaires. Fleurs à six étamines. — Ses tiges rampantes sont quelquefois longues de deux pieds; elles s'élèvent rarement, mais elles se ramifient. Les fleurs, assises aux aisselles des feuilles, ont six pétales pourprés à onglets blancs. — En Europe, dans les lieux inondés.

La salicaire à feuilles du thym, *l. thymifolium*. Feuilles alternes, linéaires. Fleurs à quatre pétales. — Annuelle. Les tiges rampantes n'ont que cinq ou six pouces de long; de leur centre il s'en élève d'autres qui sont plus petites encore, mais droites, à rameaux alternes. Les feuilles sont linéaires, pointues, sessiles, d'un verd noirâtre. Le nombre des étamines répond à celui des pétales. Les fleurs sont très-petites et rougeâtres. — En Italie, en Languedoc, dans les eaux.

La salicaire de Sibérie, *l. virgatum*. Feuilles opposées, lancéolées; panicule délié, fleurs dodécandriques, ternées. — Vivace. La tige paniculée, à rameaux alternes et longs. Deux, souvent trois fleurs pédiculées, forment des grappes alternes à chaque aisselle. — En Sibérie, en Tartarie.

On cultive, pour l'ornement des jardins, cette dernière espèce. Les fleurs, qui forment des épis couleur de rose, paraissent en été.

Cette plante vivace ne craint aucune intempérie dans les saisons; elle s'accommode de tous les terrains. On la multiplie de graines et de pieds éclatés; elle se multiplie d'ailleurs assez d'elle-même par ses graines, quand elle est une fois introduite dans un jardin.

Les feuilles et la tige de la salicaire vulgaire ont un goût sec et astringent. La plante est détersive, astringente, vulnéraire: on se sert de l'herbe en décoction contre les diarrhées et les dyssenteries. Tous les bestiaux mangent cette plante avec avidité; et elle leur est bienfaisante. On s'en sert aussi pour tanner les cuirs.

GENRE NEUVIEME.

Acisanthera.

Calice ventru, en cinq parties; cinq pétales; dix étamines à anthères sagittées et versatiles. Capsule couverte et couronnée par le calice, comme ronde, à deux loges, à deux placentas, polysperme.

C'est une herbe à feuilles opposées, à fleurs alternativement axillaires, solitaires. Elle est comprise par Linnæus dans le genre *rhexia*, mais elle en diffère par le nombre de ses parties et des loges; par ses

anthères non conformes; par ses feuilles différemment nerveuses, et la situation de ses fleurs.

GENRE DIXIEME.

Parsontia.

Calice comme ventru, strié, à six denticules. Six pétales; six étamines courtes, non saillantes. Capsule petite, membraneuse, couverte par le calice, uniloculaire, à deux ou six spermes, sur un réceptacle central.

Herbes à feuilles opposées, à fleurs axillaires. Elle paroît être le *litrum parsontia* de Linnæus.

GENRE ONZIÈME.

Cuphea.

Calice tubulé, à douze striures, à six dents dont la supérieure est plus large. Six pétales inégaux, les deux supérieurs plus grands. Douze étamines inégales par leur insertion, car d'un côté huit sont disposées de même et conformes; de l'autre quatre plus petites sont disposées sur double rang, dont les deux supérieures sont velues; les anthères comme rondes. Capsule oblongue, uniloculaire, couverte par le calice, fendue avec lui d'un côté, et alors en forme de nacelle; un réceptacle central fléchi, s'échappant au travers de la fente, chargé de

quinze semences environ, en forme de lentille, et disposées comme sur un épi unilatéral.

C'est une herbe de l'Amérique que Linnæus a mise dans les salicaires; elle est partout visqueuse; les feuilles sont opposées, leurs aisselles inférieures souvent chargées alternativement de rameaux, les supérieures comme uniflores.

SECTION DEUXIEME.

Fleurs souvent apétales.

GENRE DOUZIEME.

Isnardia.

Calice campanulé, en quatre parties. Pétales nuls. Quatre étamines. Capsule entourée par le fond du calice, tétragone, à quatre loges, polysperme.

Herbe rampante des marais; à fleurs très-petites, axillaires, opposées, sessiles, vertes. Elle est très-semblable au *peplis patula*, et nage ordinairement sur l'eau. Ses feuilles et ses tiges souvent sont rouges et fructifient mieux hors de l'eau.

GENRE TREIZIEME.

Ammannia.

Calice campanulé, strié, à huit dents.

Quatre

Quatre pétales, quelquefois aucun. Quatre étamines à anthères didymes. Capsule recouverte par le calice, à quatre loges, polysperme.

Ces herbes sont aquatiques. Les fleurs sont nombreuses, axillaires, sessiles, très-petites, opposées et comme verticillées. Ce genre présente plusieurs espèces dans les Indes, aux Caraïbes, en Jamaïque, à Java.

GENRE QUATORZIEME.

GLAUX OU GLOUX; *glaux*.

Calice campanulé, coloré, à cinq lobes roulés. Pétales nuls. Cinq étamines à anthères comme rondes. Capsule entourée par le calice, globuleuse, uniloculaire, à cinq valves, à cinq spermes; réceptacle globuleux, creusé par les semences.

C'est une herbe maritime, rampante, à feuilles opposées, à fleurs très-petites, axillaires, comme solitaires, sessiles.

Cette plante, dans plusieurs lieux, est en usage pour augmenter le lait des nourrices; on l'emploie en décoction.

GENRE QUINZIEME.

POURPIER DES MARAIS; *peplis*.

Calice campanulé, à douze divisions alternes, réfléchies. Six pétales quelquefois

avortans. Six étamines courtes, à anthères comme rondes. Capsule couverte par le calice, à deux loges, polysperme; une cloison chargée de chaque côté des semences.

Herbe des marais, rampante, à feuilles opposées, à fleurs très-petites, axillaires, ou opposées, solitaires.

ESPÈCES.

Le peplis pourpier; *peplis portulaca*. Pétales avortés. — Vivace. — En Europe, dans les eaux.

Le peplis tétrandrique; *p. tetrandra*. Fleurs pétalées, à quatre étamines. — Annuelle. — En Amérique.

Dans la première espèce, les feuilles sont rondes, très-entières; les fleurs presqu'invisibles, sessiles. En disséquant le calice avant qu'il ne s'ouvre, on trouve constamment des pétales, mais ces pétales tombent dès que le calice est ouvert. Dans la seconde espèce, les fleurs sont monopétales, à quatre étamines; l'ovaire inférieur; le stigmate double; la capsule à deux loges, polysperme, à deux valves; une stipule intermédiaire entre les feuilles.



1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, ÉPILOBE, (*Epilobium* Linn.) *Page* 35.
9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, CIRCÉE, (*Circea*, Linn.) *Page* 38.

FAMILLE [illegible]

LES [illegible]

IL a plu, nous ne [illegible]
nouveaux venus. [illegible]
tion de cette famille. [illegible]
l'ouvrage du savant [illegible]
vations ne font pas [illegible]
Calice d'une seule [illegible]
rieur, à limbe [illegible]
Pétales en nombre [illegible]
sommet du calice, [illegible]
d'un nombre égal [illegible]
rarement plus. [illegible]
style plus souvent unique [illegible]
ou simple ; le nombre [illegible]
les diverses espèces [illegible]
sulaire, ou en baie, [illegible]
inférieur, ordinairement [illegible]
tantôt couronné par le [illegible]
tantôt nu en dessus, [illegible]
Tige herbacée ou ligneuse [illegible]
ou opposées. Embryon [illegible]

à deux loges, s'ouvrant en longueur, polysperme; les semences déprimées, ailées sur la marge, imbriquées.

Arbrisseau à rameaux alternes, à feuilles alternes, à fleurs alternes, quelquefois à cinq pétales, et à cinq étamines. Il habite au cap de Bonne-Espérance.

GENRE CINQUIEME.

Serpicula.

Monoïque. Calice de quatre pièces, persistant. Dans les mâles, quatre pétales, quatre étamines courtes. Dans les femelles, calice en quatre parties. Ovaire inférieur sillonné. Un style. Un stigmate. Noix cylindrique, à huit contournures, cartilagineuse, monosperme, caduque.

Herbes à fleurs axillaires; les mâles pédonculés; les femelles sessiles. On donne deux espèces à ce genre; toutes deux sont des Indes.

ESPÈCES.

La serpicula verticillée, *verticillata.* Feuilles verticillées, dentées en aiguillons.

La serpicula rampante, *repens.* Feuilles alternes, linéaires.

GENRE SIXIEME.

CIRCÉE; *circea.*

Calice court, le limbe en deux parties

profondes ; deux pétales. Deux étamines. Un stigmate émarginé. Capsule ovale, hérissée, à deux loges, à deux valves, à deux spermes.

Herbes à feuilles opposées ; à fleurs en épis terminaux et alternes sur les épis.

ESPÈCES.

La circée parisienne : *circaea lutetiana*. Sa tige s'élève d'un pied. Ses grappes sont terminales et latérales. Le périanthe, formé par le calice persistant, est beaucoup plus épais et plus court que la corolle, et n'est pas de sa couleur ; les feuilles sont entières et veinées ; les corolles quelquefois blanches. — On trouve cette plante vivace dans tous les bois et dans les haies.

La circée des Alpes : *c. alpina*. La plante est à peine de la longueur du doigt, couchée par terre. La couleur du calice égale celle de la corolle. Feuilles minces, papiracées, en cœur. Tiges — Se trouve sur les montagnes les plus froides.

La circée a été vantée en cataplasmes contre les hémorroïdes. Quelques auteurs la croient résolutive, mais ces vertus ne sont pas assez avérées. La plante même est réputée suspecte. On lui donne le nom d'*herbe Saint-Étienne* ou d'*herbe aux magiciennes*.

GENRE SEPTIEME.

Ludwigia.

Calice urcéolé ; le limbe en quatre parties profondes, long et persistant. Quatre pétales. Quatre étamines à anthères oblongues et droites. Stigmate tétragone. Capsule tétragone, couronnée par le calice non resserré, s'élevant entre ses segmens, et ouverte au sommet d'un trou, à quatre loges, polysperme.

Sous-arbrisseaux ou herbes à feuilles alternes ou opposées, simples ; les fleurs solitaires, axillaires, ou terminales. Ce genre présente quelques espèces toutes exotiques.

SECTION TROISIEME.

Un seul style. Fruits capsulaires. Etamines en nombre double des pétales.

GENRE HUITIEME.

JUSSIEU ; *jussieua.*

Calice long, cylindrique, le limbe en quatre ou cinq parties profondes, persistant. Quatre ou cinq pétales. Huit ou dix étamines ; anthères oblongues, ovales, versatiles. Stigmates formant la tête, à quatre ou cinq striures. Capsule oblongue, cylindrique ou anguleuse, couronnée par le calice,

à quatre ou cinq loges, à quatre ou cinq valves, polysperme; les valves partagées par une cloison; le réceptacle central chargé des semences.

Arbrisseaux ou herbes à feuilles alternes, à fleurs solitaires ou axillaires. Ce genre intéresse par le seul nom qu'on lui a donné; il offre plusieurs espèces, toutes étrangères, la plupart des Indes. Aucune n'est admise dans les jardins, si ce n'est dans les serres chaudes.

GENRE NEUVIÈME.

HERBES AUX ANES OU ONAGRE, *oenothera*.

Calice long, cylindrique, caduc au sommet, avec un limbe en quatre parties profondes. Quatre pétales; huit étamines. Anthères oblongues, assises; stigmate en quatre parties; capsule longue, cylindrique ou presque tétragone, à quatre loges, à quatre valves, polysperme; les valves partagées par une cloison; les semences nues, nombreuses, anguleuses, attachées à un réceptacle central.

Herbes, quelques-unes ligneuses; à feuilles alternes, à fleurs solitaires, axillaires. Ce genre présente beaucoup d'espèces. Voici les principales.

à deux loges, s'ouvrant en longueur, polysperme; les semences déprimées, ailées sur la marge, imbriquées.

Arbrisseau à rameaux alternes, à feuilles alternes, à fleurs alternes, quelquefois à cinq pétales, et à cinq étamines. Il habite au cap de Bonne-Espérance.

GENRE CINQUIEME.

Serpicula.

Monoïque. Calice de quatre pièces, persistant. Dans les mâles, quatre pétales, quatre étamines courtes. Dans les femelles, calice en quatre parties. Ovaire inférieur sillonné. Un style. Un stigmate. Noix cylindrique, à huit contournures, cartilagineuse, monosperme, caduque.

Herbes à fleurs axillaires; les mâles pédonculés; les femelles sessiles. On donne deux espèces à ce genre; toutes deux sont des Indes.

ESPÈCES.

La serpicula verticillée, *verticillata.* Feuilles verticillées, dentées en aiguillons.

La serpicula rampante, *repens.* Feuilles alternes, linéaires.

GENRE SIXIEME.

CIRCÉE; *circea.*

Calice court, le limbe en deux parties

profondes; deux pétales. Deux étamines. Un stigmate émarginé. Capsule ovale, hérissée, à deux loges, à deux valves, à deux spermes.

Herbes à feuilles opposées; à fleurs en épis terminaux et alternes sur les épis.

ESPÈCES.

La circée parisienne; *circæa lutetiana*. Sa tige s'élève d'un pied. Ses grappes sont terminales et latérales. Le périanthe, formé par le calice persistant, est beaucoup plus épais et plus rude que la corolle, et n'est pas de sa couleur; les feuilles sont entières et velues; les corolles quelquefois blanches. — On trouve cette plante vivace dans tous les bois et dans les haies.

La circée des Alpes; *c. alpina*. La plante est à peine de la longueur du doigt, couchée par terre. La couleur du calice copie celle de la corolle. Feuilles minces, papiracées, en cœur. Vivace. — Se trouve sur les montagnes les plus froides.

La circée a été vantée en cataplasmes contre les hémorroïdes. Quelques auteurs la croient résolutive, mais ces vertus ne sont pas assez avérées. La plante même est réputée suspecte. On lui donne le nom *d'herbe Saint-Etienne* ou *d'herbe aux magiciennes*.

ESPÈCES.

L'onagre bisannuelle; *œnothera biennis.* Feuilles ovales, lancéolées, planes; tige muriquée, velue.—La tige s'élève à deux ou trois pieds; les fleurs axillaires, sans pédoncules; les pétales jaunes et grands; les nervures des feuilles se prolongeant, et courant sur la tige; les feuilles radicales, dentées à leurs pétioles. — En Virginie; aujourd'hui spontanée dans toute l'Europe.

L'onagre à petites fleurs; *œ. parviflora.* Feuilles ovales, lancéolées, planes; tige mince, comme velue. — Le sommet du fruit est couronné par une marge à huit divisions, et non à quatre, comme dans la précédente, à qui d'ailleurs elle ressemble beaucoup. La tige est semée de poils, mais sans tubercules à leur base; la capsule est à quatre valves. — Dans l'Amérique septentrionale.

L'onagre arbrisseau; *œ. fruticosa.* Feuilles lancéolées, comme dentées; capsules pédiculées, à angles aigus. Grappes pédonculées. — Le calice est pourpré, à quatre segmens, mais souvent ne se partage qu'en deux parties opposées, ou s'ouvrent d'un seul côté. Le tube est filiforme, et très-étroit; la capsule a quatre angles aigus, comprimés; les feuilles sont rarement denticulées. — En Virginie.

L'onagre naine; *œ. pusilla.* Feuilles lancéolées, obtuses, glabres, comme pétiolées; tiges renversées; capsules à angles aigus. — Vivace. La tige, haute de six pouces, est herbacée, ronde, flexible, très-entière; les fleurs axillaires, solitaires, droites, comme sessiles. Les pétales jaunes, cordiformes, marqués de lignes. Les capsules sont comme ovales,

obtuses, à huit angles, quatre angles plus larges, comprimés, quadrivalves; la racine est vivace. — Amérique septentrionale.

L'onagre muriquée; *œ. muricata.* Feuilles lancéolées, planes; tige purpurine, muriquée. — Au Canada.

L'onagre à longues fleurs; *œ. longifolia.* Feuilles denticulées; tiges simples, poilues; pétales distans, à deux lobes. — En Amérique.

L'onagre à huit valves; *œ. octovalvis.* Feuilles lancéolées, oblongues, aiguës, planes, glabres. — En Amérique.

L'onagre très-molle; *œ. mollissima.* Feuilles lancéolées, ondulées, pubescentes, très-molles. — Annuelle. — En Amérique.

L'onagre hérissée; *œ. hirta.* Feuilles glabres en dessus. — Amérique méridionale.

L'onagre sinuée; *œ. sinuata.* Feuilles dentées; sinuées; sommet de la tige penché. — En Virginie.

Les fleurs de l'onagre répandent une odeur assez analogue à celle de la primevère. La racine au printems peut se manger en salade; elle contient, en assez grande quantité, des principes muqueux, nutritifs. Quelques auteurs regardent la plante comme un excellent vulnéraire, et comme détersive.

On cultive dans plusieurs jardins l'onagre à grandes fleurs. Elle est vivace, ses fleurs sont grandes et paroissent à la fin de l'été. On la multiplie en séparant les racines en automne.

GENRE DIXIEME

EPILOBE; *epilobium.*

Calice long, cylindrique; le limbe en quatre parties et caduc. Quatre pétales. Huit étamines; les alternes plus courtes; les anthères ovales. Stigmate en quatre parties. Capsule longue, cylindrique à quatre loges, à quatre valves, polysperme; semences aigrettées, nombreuses, attachées à un réceptacle long et central. Les valves séparées, dans leur longueur, par une cloison.

Arbrisseaux, ou plus souvent herbes, à feuilles opposées ou alternes; les fleurs solitaires, axillaires, ou en épis terminaux; les étamines sont droites dans quelques espèces, et inclinées dans d'autres.

ESPÈCES.

Etamines inclinées.

L'épilobe à feuilles étroites; *epilob. angustifolium.* Feuilles éparses, linéaires, lancéolées, veinées; fleurs inégales.—Vivace. C'est une très-belle plante; les tiges s'élèvent à trois ou quatre pieds; elles sont fermes, droites, simples, terminées par une pyramide de grandes fleurs rouges, irrégulières. Les feuilles sont simples, solitaires, oblongues, larges, pointues et entières; elles ont des veines transversales qui coupent la nervure moyenne à angle droit. Elles sont d'un verd foncé en dessus, cendré en dessous. Cette

plante, qui quelquefois est très-multipliée le long des ruisseaux et des fontaines, fait le plus bel effet par la beauté de ses fleurs. — Europe.

L'épilobe à larges feuilles; *e. latifolium*. Feuilles alternes, lancéolées, ovales; fleurs inégales. — Vivace. Il diffère du précédent par ses fleurs une fois plus grandes, par ses feuilles alternes, non éparses, amollies des deux côtés par un léger duvet. — Dans la Sibérie.

Etamines redressées, régulières; pétales bifides.

L'épilobe hérissé; *e. hirsutum*. Feuilles opposées, lancéolées, dentées en scie, décurrentes, amplexicaules. — Vivace. La tige s'élève à trois pieds; les fleurs sont grandes et pourprées, les siliques velues. — Europe.

L'épilobe des montagnes; *e. montanum*. Feuilles opposées, ovales, dentées. — Vivace. Tige rameuse s'élevant à deux pieds; fleurs rouges. — Europe.

L'épilobe tétragone; *e. tetragonum*. Feuilles lancéolées, denticulées; celles du sommet opposées; tige tétragone. — Vivace. Tige ne s'élevant qu'à un pied; les feuilles tendres, maculées, livides; la sommité des tiges est inclinée, lorsqu'elle est encore tendre. Fleurs rouges. — Europe.

L'épilobe des marais; *e. palustre*. Feuilles opposées, lancéolées, très-entières. Pétales émarginés. Tige redressée. — Vivace. Tiges peu ramifiées, ne s'élevant qu'à un demi-pied. Feuilles presque linéaires. Fleurs petites, d'un rouge pâle, échancrées au bout. — En Europe.

L'épilobe des Alpes; *e. alpinum*. Feuilles opposées, ovales, lancéolées, très-entières. Siliques sessiles.

Tige rampante. Vivace. Tige d'abord couchées par terre, un peu échancrées au bout.

On donne communément des noms divers à ces plantes; on les nomme *laurier-St.-Antoine*, *chamœnérion*, *petit-laurier-rose*, *osier fleuri*, etc. On en cultive dans les jardins une espèce dont les feuilles sont celles de l'osier, et dont les fleurs sont d'un gris de lin. La plante s'élève souvent jusqu'à quatre pieds de haut, et les fleurs viennent le long de la tige. Une terre légère et humide lui convient. Elle fait un bel effet dans les grands parterres, où elle est en fleurs la plus grande partie de l'été. On en cultive aussi une autre dont les feuilles sont différentes, et dont les fleurs rouges naissent des aisselles. Ce chamænérion n'est pas si apparent que le précédent; il est incommode, en ce qu'il trace beaucoup; en moins de quatre ans, un jardin en seroit presque rempli.

La saveur de l'épilobe à feuilles étroites est austère, gluante, un peu âcre : il n'a point d'odeur. La plante est réputée vulnéraire et détersive; on en fait des cataplasmes et des décoctions.

GENRE ONZIEME.

Gaura.

Calice long, cylindrique, caduc dans son mmet et son limbe qui est en quatre par-. Quatre pétales ; huit étamines ; anthè- oblongues, versatiles, à style unique ; mate à cinq lobes. Capsule ovale, tétra- e, striée, uniloculaire, polysperme ; une le semence restant, et les autres avortées. C'est une herbe à feuilles alternes ; à fleurs épis paniculés, terminaux et alternes sur épis. Elle est de la Pensylvanie.

GENRE DOUZIEME.

Cacoucia.

Calice campanulé, à limbe dilaté, en q parties, caduc. Cinq pétales. Dix éta- es, la plupart sortant de la corolle ; à hères ovales. Un stigmate. Capsule for- nt presque la baie, à cinq angles, fusi- ne, pulpeuse intérieurement, unilocu- e, à une seule semence.

C'est un arbrisseau sarmenteux et grim- t de la Guiane, à feuilles alternes ; à rs disposées alternativement sur un épi minal et long, soutenues d'une bractée eur base.

GENRE TREIZIEME.

Combretum.

Calice campanulé ; le limbe à cinq ou six dents, et caduc. Quatre ou cinq pétales petits. Huit ou dix étamines dont plusieurs sont saillantes ; les anthères oblongues. Un stigmate. Capsule comme en baie, à cinq angles ailés, membraneux, à une loge, à une semence.

Ce sont des arbrisseaux de l'Amérique méridionale, sarmenteux, à feuilles opposées. Linnæus en assigne deux espèces, l'une à épis lâches, l'autre à épis tournés du même côté.

GENRE QUATORZIEME.

GUIER ; *guiera.*

Calice oblong, grêle, comme cylindrique, à quatre dents. Cinq pétales petits. Dix étamines saillantes, les alternes plus longues ; les anthères globuleuses. Un stigmate. Capsule oblongue, étroite, pentagone, couverte de poils longs, couronnée par les dents du calice, uniloculaire, souvent à cinq spermes ; les semences très-petites, pendantes à un fil.

Arbrisseau du Sénégal, à feuilles opposées, ponctuées ; à fleurs terminales sur les

rameaux,

rameaux, en têtes, sessiles, nombreuses, sur un axe entouré d'un involucre commun de quatre pièces.

GENRE QUINZIÈME.

Fuchsia.

Calice infondibuliforme, coloré; le limbe en quatre parties colorées. Quatre pétales de même couleur que le calice. Huit étamines non saillantes, opposées deux à deux aux pétales; anthères comme arrondies; un seul style. Stigmate en tête. Baie à quatre loges, polysperme.

Ce genre présente trois espèces, indigènes à l'Amérique méridionale.

ESPÈCES.

Fuchsia *triphylla*. Pédoncules uniflores.

Fuchsia *multiflora*. Pédoncules multiflores.

Fuchsia *excorticata*. Pédoncules axillaires, uniflores. Fleurs ovales, alternes.

On cultive dans les jardins la fuchsia *triphylla*. Ses racines sont ligneuses, rameuses, roussâtres; il en sort une tige herbacée, droite, d'un verd rougeâtre, qui se lignifie au bout de deux ans, et devient un arbuste, lequel fleurit en automne. La fleur est éclatante; le fruit est une baie ovoïde, un peu plus grosse qu'une olive, charnue,

entières ; à fleurs en têtes, axillaires ; les têtes solitaires, pédonculées, opposées. Il habite le Zeylan.

GENRE VINGTIEME.

Jambolifera.

Calice à quatre dents, quatre pétales connivens par la base ; linéaires, lancéolés, ouverts, velus en dedans. Huit étamines à filets planes, à anthères ovales. Un stigmate. Fruit ignoré.

C'est un arbre des Indes, très-rapproché des myrtes. Les feuilles sont opposées, entières ; les pédoncules sont multiflores, axillaires, opposés, trichotomes, souvent persistans sur les rameaux, entre les feuilles, les fruits étant tombés.

GENRE VINGT-UNIEME.

Escallonia.

Calice à cinq dents, persistant ; cinq pétales en languettes. Cinq étamines. Ovaire inférieur. Un style ; stigmate formant la tête. Baie comme ronde, couronnée par le calice, à deux loges, polysperme ; les semences très-nombreuses.

Arbrisseau de l'Amérique méridionale ; très-glabre, très-feuillé et uniflore sur ses petits rameaux ; les feuilles sont alternes,

en forme de langue ; la fleur est terminale. La plante noircit toujours dans la dessication.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

Sirium.

Calice urcéolé, en quatre parties ; quatre pétales très-petits, en forme d'écailles. (c'est le nectaire de Linnæus.) Quatre étamines à anthères oblongues. Stigmate en trois parties. Baie couronnée, à trois loges.

Arbre du port d'un myrte, à feuilles opposées, simples, pétiolées ; les fleurs ramassées en thyrse, axillaires et terminales. Il habite les Indes.

GENRE VINGT-TROISIEME.

SANTAL ; *santalum.*

Calice urcéolé, à quatre dents sur les bords. Quatre pétales ; quatre glandules alternes aux pétales. Quatre étamines ; un stigmate. Baie monosperme.

Arbre aromatique, à feuilles opposées ; les fleurs peu connues. Il habite les Indes.

On apporte, en Europe, le bois de cet arbre, par la voie du commerce. On en distingue deux espèces, le blanc et le citrin. L'aubier donne le santal blanc, le bois intérieur et la moëlle donnent le santal citrin. Le santal blanc est un bois pesant, solide,

se fendant difficilement, d'une couleur pâle ; un peu odorant. Le santal citrin est très-odorant, moins compact que le blanc, ayant des fibres droits, se fendant facilement en petites planches. Sa couleur est d'un roux pâle ; il est d'une saveur aromatique, un peu amère sans être désagréable ; son odeur douce et suave approche d'un mélange de musc, de citron et de rose. Ces bois entrent dans le nombre des compositions galéniques. Hoffmann blâme les médecins qui les emploient pour rafraîchir. On leur attribue des vertus incisives, astringentes et fortifiantes en même tems. Par l'analyse, on retire de ces bois une huile qui va au fond de l'eau : le santal citrin fournit la plus subtile et la plus abondante. Les parfumeurs sur-tout font usage de ces bois.

SECTION CINQUIEME.

Genres rapprochés des précédens.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Menzelia.

Calice supérieur, cylindrique, rude ; le limbe en cinq parties, caduc. Cinq pétales plus grands, insérés au sommet du calice ; autour de trente étamines insérées au même endroit, dont dix extérieures à filets plus

larges; les autres intérieures en alène; anthères comme rondes. Ovaire inférieur. Un style; un stigmate. Capsule inférieure, cylindrique, oblongue, rude, uniloculaire, comme à six spermes, à trois valves au sommet.

Plante rude, et s'attachant aux habits par ses crochets comme le grateron. Elle est annuelle; les feuilles sont alternes; les fleurs jaunâtres, au nombre de deux ou trois à la sommité de chaque rameau. Elle est originaire de l'Amérique. Cultivée chez quelques amateurs, elle n'y végète que par les secours d'un châssis ou des couches chaudes.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Loosa.

Calice supérieur, poilu; le limbe en cinq parties, persistant. Cinq pétales plus grands, ouverts, onguiculés, cucullés au sommet qui est concave; cinq écailles intérieures, alternes aux pétales et plus petites, comme à trois lobes, dont le mitoyen est intérieur et plus long, conniventes, en cône, et pourvues intérieurement à la base de deux filets stériles. Etamines nombreuses, en cinq faisceaux, insérées au calice; les faisceaux de quinze à seize étamines, alternant les pe-

tites écailles, et opposées aux pétales. Anthères droites, comme rondes. Ovaire demi-inférieur. Un style; un stigmate. Capsule inférieure, ou demi-inférieure, oblongue et hérissée, uniloculaire, à trois valves au sommet, entourée des segmens du calice, polysperme; trois réceptacles chargés des semences, et attachés aux parois de la capsule.

Herbes, la plupart poilues et brûlantes comme l'ortie. Les feuilles sont alternes, rarement opposées, simples, quelquefois pinnatifides; les fleurs au sommet des rameaux, axillaires et terminales. Ce genre ne présente qu'une seule espèce; elle est annuelle et habite le Pérou.



1. 2. 3. 4. 5. 6. GRENADIER (*Punica*, Lin.) *P*

FAMILLE LXXVII.

Les myrtes ; *mirti.*

Calice d'une seule pièce, urcéolé, ou tubuleux, supérieur, rarement demi-inférieur, nu, ou à deux écailles dans sa base. Pétales en nombre déterminé, insérés au sommet du calice, égaux en nombre et alternes à ses segmens. Etamines en nombre indéterminé, insérées au même endroit sous les pétales ; les anthères petites, comme rondes, arquées, bordant le sommet dilaté des filets. Style unique ; stigmate simple, rarement divisé. Fruit en baie ou drupacé, rarement capsulaire, inférieur ou demi-inférieur, à une ou plusieurs loges, à une ou plusieurs semences. Embryon sans périsperme ; tige arborescente, ou souligneuse, à rameaux le plus souvent opposés. Feuilles souvent opposées et simples, rarement alternes, ponctuées sur la plupart.

SECTION PREMIERE.

Fleurs axillaires aux feuilles, ou opposées, et à pédoncules multiflores.

GENRE PREMIER.

ANGOLAN ; *alangium*.

Calice à six ou dix dents ; six ou dix pétales linéaires. Dix ou douze étamines. Baie couronnée par les dents du calice, sphérique, charnue, presque coriace, uniloculaire, à un ou trois spermes ; les semences enveloppées d'une pulpe.

Ce sont des arbres fastigiés par de petits rameaux alternes, et quelquefois pointus et épineux à leur sommet. Les feuilles alternes, non ponctuées ; les fleurs solitaires, ou au nombre de trois, axillaires. Ces arbres sont exotiques.

GENRE DEUXIEME.

Dodecas.

Calice turbiné, en quatre parties, suivi de deux bractées. Quatre pétales ; douze étamines courtes. Capsule demi-inférieure, uniloculaire, polysperme, entre les segmens du calice persistant, se prolongeant au-delà par son sommet découvert, et à quatre valves.

C'est un arbrisseau de Surinam, à feuilles opposées, à fleurs solitaires, axillaires. Il a le port du *lycium* ou du *jasminum*.

GENRE TROISIEME.

Melaleuca.

Calice turbiné; le limbe en cinq parties, caduc. Cinq pétales petits. Trente ou trente-cinq étamines à filets connés par la base, en cinq faisceaux de six ou sept; les anthères oblongues, assises. Capsule demi-inférieure, demi-couverte par le calice devenu baie et urcéolé; cette capsule à trois loges à trois valves, vers son sommet; des loges polyspermes.

Arbres à feuilles alternes très-entières, presque sans nervures; les pédoncules courts, assis sur les rameaux, entre les feuilles. Linnæus indique plusieurs espèces; toutes sont des Indes.

GENRE QUATRIEME.

Leptospermum.

Calice turbiné; le limbe en cinq ou six parties, caduc. Cinq pétales petits. Etamines nombreuses, à filets distincts; anthères ovales, assises. Capsule turbinée, demi-inférieure, ombiliquée par la marge du calice,

à trois loges, supérieurement à trois valves, polysperme; les semences très-petites.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles opposées ou alternes, tantôt sans nervures, tantôt à trois ou à plusieurs nervures; les pédoncules uniflores ou multiflores, terminaux, ou axillaires, ou entre les feuilles.

GENRE CINQUIEME.

GUAPURU; *guapurium*.

Calice en quatre parties; quatre pétales. Etamines nombreuses, à anthères comme rondes. Baie sphérique, ombiliquée par le limbe du calice, intérieurement pulpeuse, à deux ou quatre spermes.

C'est un arbuste du Pérou. Les feuilles des rameaux sont caduques; celles des petits rameaux opposées, simples, ponctuées, transparentes, formant trois ou six paires, ce qui les rend presque pinnées sans impaire. Les fleurs sortent en faisceau de l'écorce éclatée des petits rameaux nus.

GENRE SIXIEME.

GOYAVIER; *psidium*.

Calice en quatre ou cinq parties, extérieurement muni de deux écailles à la base. Quatre ou cinq pétales. Etamines nombreuses. Baie ovale, resserrée par le limbe du

calice, couronnée, polysperme; les semences enveloppée d'une pulpe.

Arbres à rameaux carrés, à fleurs solitaires, axillaires, pédonculées. On en indique trois espèces.

ESPÈCES.

Le goyavier poirier; *psydium pyriferum.* Feuilles marquées de lignes, un peu obtuses. Pédoncules uniflores. — Aux Indes.

Le goyavier pommier; *p. pomiferum.* Feuilles marquées de lignes aiguës. Pédoncules triflores. — Aux Indes.

Le goyavier décasperme; *p. decaspermum.* Feuilles ovales, aiguës, planes. Pédoncules uniflores à bractées. — Dans l'Amérique méridionale.

Le fruit de ces arbres est bon à manger; il passe pour fortifier l'estomac et aider la digestion. Les racines sont réputées astringentes et employées contre la dysenterie; les feuilles sont astringentes, vulnéraires, résolutives; on les emploie dans les bains. La semence mise en terre pousse, en trois ans, un arbre capable de porter du fruit. Cet arbre vit trente ans.

GENRE SEPTIÈME.

MYRTE; *myrtus.*

Calice en cinq parties; cinq pétales. Étamines nombreuses. [illegible]

calice à deux ou trois loges; les loges à une ou cinq spermes.

Arbustes ou arbrisseaux à fleurs tantôt solitaires, et munies à leur base de deux écailles axillaires; tantôt en corymbe ou en panicule, axillaires ou terminales; quelques-unes seulement de quatre pétales dans un calice en quatre parties; quelques-unes dans un calice sans divisions. Ce genre est très-nombreux. Voici les espèces qu'il est intéressant de connoître.

ESPÈCES.

Le myrte commun; *myrtus communis*. Fleurs solitaires; involucre diphylle. — Dans le midi de l'Europe. Linnæus lui donne pour variétés: 1° le myrte romain, à feuilles ovales, à pédoncules très-longs; 2° le myrte de Tarente, à feuilles ovales, à baies arrondies; 3° le myrte d'Italie, à feuilles ovales, lancéolées, aiguës, à rameaux droits; 4° le myrte de Boëtie, à feuilles ovales, lancéolées, serrées; 5° le myrte de Portugal, à feuilles lancéolées, ovales, aiguës; 6° le myrte de Belgique, à feuilles lancéolées, aiguës; 7° le myrte mucroné, à feuilles linéaires, lancéolées, aiguës, mucronées.

Le myrte du Brésil; *m. brasiliana*. Fleurs solitaires; pédoncules solitaires; pétales comme ciliés. Les feuilles, dans cette espèce, sont ovales, obtuses, pétiolées, glabres, opposées; les fleurs solitaires, axillaires, pédonculées; la corolle à quatre, souvent cinq pétales lacérés, ciliés, en ovale renversé, concaves, réfléchis; autour de quarante étamines.

Le myrte biflore; *m. biflora.* Pédoncules biflores; feuilles lancéolées. — En Jamaïque.

Le myrte de Surinam; *m. lucida.* Pédoncules comme triflores; feuilles comme sessiles, lancéolées, atténuées.—Les feuilles, dans cette espèce, sont d'une structure singulière; d'abord ovales, elles s'atténuent ensuite, et finissent après par une pointe lancéolée. Les fleurs ont cinq pétales.

Le myrte dioïque; *m. dioïca.* Pédoncules trichotomes, en panicule; feuilles oblongues; fleurs dioïques. — Les feuilles lancéolées, opposées, ovales, épaisses; les pédoncules axillaires et terminaux, branchus, paniculés, de la longueur des feuilles; les pétales en petit nombre.

Toutes ces espèces et les variétés du myrte commun se cultivent de même dans les jardins. Les myrtes craignent les gelées et veulent tous les soins d'une bonne orangerie. Ces arbrisseaux deviennent, par la taille qu'on leur fait subir, très-agréables à la vue. On les met le plus communément en boule, en les tondant, lorsqu'ils poussent trop. On ne les laisse pas manquer d'eau, même en hiver. On les multiplie de semences, de marcottes, de boutures, et par la greffe.

Dans le myrte commun, toute la plante a une saveur astringente. La fleur est agréable, aromatique ainsi que les feuilles, un peu âpre et âcre au goût. Les feuilles et les fleurs sont astringentes; les baies déter-

sives et astringentes. On en tire un extrait *myrtille*, et une huile qu'on n'emploie qu'extérieurement.

GENRE HUITIEME.

Eugenia.

Calice en quatre parties; quatre pétales. Etamines nombreuses. Baie en forme d'une poire, ou sphérique, couronnée par les vestiges ouverts et persistans du calice, à une loge, à un sperme, rarement trois ou quatre.

Arbres ou arbrisseaux des Indes, à pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores ou multiflores. On en indique plusieurs espèces.

ESPÈCES.

L'eugenia *malaccensis*. Feuilles très-entières; pédoncules rameux, terminaux.

L'eugenia *pseudo-psidium*. Feuilles très-entières; plusieurs pédoncules uniflores, latéraux et terminaux.

L'eugenia à feuilles du fustet, *cotinifolia*. Feuilles ovales, obtuses, très-entières; pédoncules uniflores.

L'eugenia à angles aigus, *acutangula*. Feuilles crénelées; pédoncules terminaux; pommes oblongues, à angles aigus.

L'eugenia à grappes, *racemosa*. Feuilles crénelées; grappes très-longues; pommes ovales, à quatre angles.

On dit que ces arbres ne sont jamais sans fleurs et sans fruits. Les feuilles donnent le plus bel ombrage, et les fleurs, dont le sol où

où croissent ces arbres est toujours jonché, font en tout tems un effet charmant. Les fruits sont de plusieurs sortes; les uns ont une odeur de rose; les uns avec des noyaux; d'autres sans noyaux. On les mange en tout tems; ils sont aussi bons et aussi rafraîchissans que le meilleur des melons. Ceux de la première espèce sont, dit-on, les plus recherchés. Malheureusement ces arbres si utiles ne sont pas de nature à s'acclimater, ni à être cultivés sous notre horison.

GENRE NEUVIEME.

GIROFLIER; *caryophyllus.*

Calice oblong, infundibuliforme; le limbe en quatre parties. Quatre pétales. Etamines nombreuses. Un seul pistil. Fruit pulpeux, sec, ovale, couronné par les segmens connivens du calice, monosperme.

Petit arbrisseau à feuilles en corymbe, terminales; les articulations et les pédicules munis de deux petites écailles à leur base. Linnæus n'admet qu'une espèce dans ce genre; elle croît aux Moluques près de l'équateur. C'est de cet arbuste que nous viennent les clous de girofle, qui sont les calices de ses fleurs cueillis avant la floraison. En les laissant macérer dans l'eau,

pendant quelques heures, on y reconnoît tout à la fois le calice, le bouton des fleurs et les embryons des fruits.

Ces clous encore récens donnent, par expression, une huile épaisse, roussâtre et odorante; dans la distillation ils ont beaucoup d'huile essentielle, aromatique, d'abord claire, légère et jaunâtre, ensuite roussâtre et pesante. Cette huile est employée contre la carie des os, et les maux de dents. Il suffit d'en imbiber un peu de coton, et de l'appliquer sur la partie affligée.

Plusieurs médecins disent que le girofle a la vertu d'échauffer et de sécher : ils le recommandent dans les vertiges, les maux d'estomac, les maux de cœur, etc; mais son principal usage est pour les cuisines; il n'est point de sauces ni de ragoûts où on ne l'emploie. Il entre aussi dans les liqueurs spiritueuses, dans les boissons aromatiques; on en met dans les odeurs.

GENRE DIXIEME.

Decumaria.

Calice en huit ou dix parties colorées, réfléchies. Huit ou dix pétales. Depuis seize jusqu'à vingt-cinq étamines. Stigmate à dix lobes; fruit à dix loges, à dix semences.

C'est un arbre de l'Afrique, dont les fleurs, semblables à celles du tilleul, sont en panicule terminale.

GENRE ONZIEME.

Grenadier ; *punica*.

Calice turbiné, coriace, en cinq ou six parties, coloré. Cinq ou six pétales. Etamines nombreuses. Pomme grande, sphérique, couronnée par le limbe du calice, à écorce coriace, à neuf loges ; cinq loges supérieures et quatre inférieures ; ces loges séparées par une cloison transversale, polyspermes ; semences nombreuses, anguleuses, enveloppées d'une tunique propre, pulpeuse.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, à rameaux axillaires comme carrés, piquans à leur sommet qui est épineux ; quelquefois des épines simples et axillaires ; les feuilles opposées, rarement verticillées ou alternes ; deux ou cinq fleurs serrées sur les petits rameaux, terminales et sessiles.

La botanique donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le grenadier ; *punica granatum*. Feuilles lancéolées ; tige arborée. — Grand arbrisseau qu'on peut élever en espalier ou en arbre. L'écorce est rougeâtre dans les jeunes pousses ; sur les vieux pieds, l'écorce se

gerce, mais moins que celle de la vigne. Les tiges épineuses; les fleurs sans pédoncules ; les feuilles opposées, quelquefois rassemblées ou éparses. — En Espagne.

Le grenadier nain; *p. nana.* Feuilles linéaires; tige d'un arbuste. — Il diffère essentiellement du premier par sa structure très-basse, par ses feuilles linéaires, par la multiplicité des fleurs qu'il produit pendant plusieurs mois de suite, et par son fruit de la même forme, mais pas plus gros qu'une noisette. — Aux Antilles.

Livré à lui-même, le grenadier n'offre, dans les provinces méridionales de l'Europe, qu'un buisson touffu par la multiplicité de ses tiges qui s'élèvent peu; mais si on lui donne des soins; si on supprime les branches superflues, il s'élève en arbre de quinze à dix-huit pieds de haut. Dans nos départemens, on plante le grenadier en espalier au midi ou au levant, dans un terrain chaud et léger : en le couvrant dans les fortes gelées, il résiste aux hivers ordinaires; mais le plus sûr est de le mettre en caisse et le mouiller souvent, pendant l'été qui est la saison de ses fleurs. A force de multiplier les engrais, les soins et les labours, on est parvenu, selon Linnæus, à le faire luxurier, c'est-à-dire, à faire métamorphoser les étamines et les pistils en pétales, d'où il est

résulte plusieurs espèces [illegible] parfaitement [illegible] etc. On [illegible] greffe [illegible] cines [illegible] mouiller [illegible] en faisant [illegible] branches [illegible] un bourr[illegible] nadier [illegible] tionnement [illegible] multiplie comme [illegible] bles, et non par [illegible]

Le grenadier nain des Antilles présente aussi des [illegible] à leurs [illegible], et ces fleurs sont si nombreuses [illegible] nent à l'arbuste beaucoup plus d'éclat que n'en ont les autres grenadiers. Il n'a d'ordinaire que douze à quinze pouces de hauteur. On le multiplie de graines qu'on sème sur couches au printems. On le met dans un pot rempli de bonne terre. Il aime le soleil et les arrosemens fréquens. On le met en hiver dans la serre chaude. Il se renouvelle de ses drageons comme notre grenadier.

Le fruit qu'on nomme grenade, demande à rester sur l'arbre jusqu'à parfaite maturité, à être ensuite séché au soleil, puis [illegible]

à l'ombre et au grand air, suspendu. L'écorce de ce fruit est appelée dans les boutiques, *mulicorium*. Elle est d'une saveur acerbe et austère, ainsi que les membranes qui séparent les grains. Le suc de la pulpe, qui accompagne les graines, est doux dans une variété, acide et vineux dans l'autre, très-acide dans la grenade sauvage; mais plus la pulpe est acide, plus elle est astringente et rafraîchissante. Les fleurs, qu'on nomme *balaustres*, doubles ou simples, sont toutes astringentes. Le bois du grenadier est très-dur, et peut être employé par les arts.

GENRE DOUZIEME.

PHILADELPHE OU SYRINGA; *phyladelphus*.

Calice turbiné en quatre parties. Quatre pétales. Autour de vingt étamines. Stigmates en quatre parties. Capsule ovale, demi-inférieure, à quatre loges, à quatre valves, polysperme; les semences très-petites.

Arbrisseaux ou arbustes à feuilles opposées, non ponctuées, à fleurs terminales, en corymbe ou comme en épis opposés, chacune accompagnée de bractées, quelquefois de cinq pétales, et le fruit à cinq loges. Les espèces botaniques données à ce genre, sont:

ESPÈCES.

Le syringa des jardins; *philadelphus coronarius.* Feuilles comme dentées. — Tige droite; les jeunes tiges courbées; la racine garnie de drageons; les feuilles pétiolées, simples, oblongues, pointues, veinées; les fleurs blanches, odorantes, pédonculées, disposées en espèce de corymbe à l'extrémité des tiges, doubles dans une variété.

Le syringa inodore; *p. inodorus.* Feuilles très-entières. — En Caroline.

On distingue dans les jardins plusieurs espèces ou variétés du syringa. Le syringa à feuilles panachées de jaune, le syringa à fleurs doubles, qui a quelques pétales de plus que le premier, mais qui fleurit si rarement, qu'il ne mérite pas la culture; le syringa nain. Il donne aussi très-rarement des fleurs, est par-là encore moins intéressant que le précédent. Tous ces arbrisseaux se multiplient aisément par les drageons enracinés. Ils ne craignent aucune gelée; tout terrain et toute exposition leur conviennent.

GENRE TREIZIEME.

PAPAGATE; *sonneratia.*

Calice coriace, urcéolé à six divisions, persistant. Six pétales ouverts. Etamines nombreuses, insérées au calice sous les pétales. Ovaire demi-inférieur; un seul pistil.

Baie demi-inférieure, grande, globuleuse, assise sur le calice persistant et étalé, presque supérieure, à vingt-quatre ou vingt-six loges disposées comme celles d'une orange. Ces loges remplies par de petites vessies gorgées d'un suc acide, polyspermes; les semences cartilagineuses.

Arbre à rameaux carrés; à fleurs comme solitaires sur les petits rameaux, terminales et grandes. Il habite la Guiane. Le fruit de cet arbre se mange, dit-on, comme celui du manglier.

GENRE QUATORZIEME.

Fœtidia.

Calice turbiné, en quatre parties. Quatre pétales insérées au sommet du calice, alternes à ses segmens, ou nuls. Etamines nombreuses, à anthères très-petites. Un style. Stigmate en quatre parties. Capsule ligneuse, tronquée au sommet, à quatre angles, plane, bordée par les segmens du calice qui deviennent coriaces et roulés, à quatre loges; les loges à un ou deux spermes.

C'est un petit arbuste, de la forme d'un myrte; les feuilles sont serrées, terminales, comme sans nervures; celle du centre, qui est la plus jeune, roulée en cornet; les fleurs

sont solitaires, pédonculées entre les feuilles. Les habitans de l'île Bourbon où croît cet arbuste, lui donnent le nom de *bois puant*, à cause de son odeur désagréable.

GENRE QUINZIEME.

Catinga.

Calice en quatre parties. Pétales et étamines nombreuses. Stigmate. Fruit imitant celui de l'oranger ou du citronnier, couronné par le limbe très-petit du calice, à écorce épaisse, couverte de vésicules remplies d'huile, fibreuses intérieurement, renfermant un noyau fragile, monosperme; la semence grande.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles opposées, quelquefois alternes; à fruits nombreux, axillaires; les fleurs n'ont pas été bien observées.

SECTION DEUXIEME.

Fleurs alternes sur des grappes.

GENRE SEIZIEME.

Mammea.

Calice de deux pièces, coloré, coriace. Quatre pétales. Etamines nombreuses, à anthères oblongues. Un style. Stigmate formant la tête. Baie très-grande, coriace exté-

rieurement, comme ronde, uniloculaire, à quatre spermes; les semences grandes, coriaces.

Arbres à grandes feuilles; les fleurs solitaires ou géminées, quelquefois monoïques ou dioïques. Ils habitent les contrées les plus échauffées du globe, et ne peuvent s'acclimater parmi nous. Le fruit a la saveur et la grosseur d'une pêche; il est très-recherché dans le pays. On fait aussi avec les fleurs une liqueur excellente, que les habitans nomment *créole*.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Stravadium.

Calice en quatre parties vers son sommet. Quatre pétales. Etamines nombreuses. Fruit drupacé, oblong, presque carré, couronné par le limbe calicinal qui est fort petit, monosperme intérieurement.

Arbres à feuilles serrées, terminales; à fleurs en grappes, terminales et alternes sur les grappes. Ce genre est compris dans l'eugenia de Linnæus.

GENRE DIX-HUITIEME.

Pirigara.

Calice turbiné, extérieurement à deux écailles à sa base; le limbe en quatre ou six

lobes. Quatre ou six pétales. Etamines nombreuses, à filets courts, réunis à la base en une campane éloignée du style qui est court. Stigmate à quatre lobes. Capsule coriace, de la forme d'une pomme, largement ombiliquée en dessus par les vestiges du calice, à quatre ou six loges; les loges à six ou sept spermes; les semences de la forme d'une fève, attachées au réceptacle central, par une corde épaissie, en forme d'appendice.

Arbres de la Guiane, nommés *bois puant*, à cause de la fétidité de leur bois. Les feuilles sont alternes et grandes; les pédoncules multiflores, terminaux. Les fleurs grandes, répandant l'odeur du lis.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Couroupita.

Calice demi-supérieur, à six lobes à son sommet, égal, les lobes caducs; six pétales insérés au calice sous les segmens, coriaces, concaves et adhérens au nectaire. Nectaire ou petite outre centrale dans la fleur, insérée au calice sous les pétales, perforée dans le milieu pour laisser passer le style, en forme de corolle, coriace, entière sur la marge, vêtue intérieurement d'étamines nombreuses comme sessiles, se prolongeant

d'un côté en une lanière latérale, membraneuse, bilamellée, longue, large, chargée à son sommet qui s'épaissit d'une infinité de petits mamelons imbriqués, se courbant dès la base, pour venir retomber sur l'outre par son extrémité supérieure. Ovaire demi-inférieur, se terminant par un style conique et un stigmate obtus. Capsule très-grande, globuleuse, ligneuse, fine, demi-inférieure, entourée des vertiges en cercle du calice, non ouverte, ni operculée, renfermant une autre capsule ou noix conforme, grande, enveloppée d'une pulpe, à six loges; des cloisons membraneuses, qui disparoissent lors de la maturité, distinguant les loges qui sont pulpeuses intérieurement et polyspermes. Les semences nichées dans la pulpe.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles alternes et grandes sur les rameaux; les fleurs en épis sur le tronc et sur les rameaux nus. Elles sont odorantes; le fruit a été nommé *boulet de canon*, à cause de sa forme. Si par des trous pratiqués avec artifice dans la première écorce, on fait sortir toute la pulpe qui est entre les deux écorces, la capsule intérieure devient libre et fait l'effet d'un grelot.

GENRE VINGTIEME.

Quatélé; *lecythis*.

Calice demi-supérieur, égal, à six lobes au sommet caducs. Six pétales coriaces, concaves, insérés au calice sous les divisions, et adhérens à un petit corps central qui est le nectaire de Linnæus. Ce corps, inséré dans la fleur au dessous des pétales, perforé dans le milieu, pour laisser passer le style de l'ovaire, en forme de corolle, coriace, entier sur les bords, couvert intérieurement d'étamines nombreuses, comme sessiles, se prolongeant à une lanière latérale, membraneuse, bilamellée, longue et large, chargée à son extrémité épaissie de mamelons ou petites lames imbriquées; cette lanière courbée dès sa base, retombant sur le corps central ou les anthères, se mêle avec ses mamelons. Ovaire demi-inférieur, se terminant en un style conique. Stigmates obtus. Capsule ligneuse à quatre loges, rarement à deux ou à six, de forme, de masse et de densité diverses, demi-inférieure, conservant dans son contour les vestiges du calice; coupée horizontalement et recouverte à son extrémité dans la forme d'une marmite; son opercule se prolongeant inférieurement pour former un réceptacle

central, anguleux, attaché aux parois des cloisons. Semences solitaires dans chaque loge, ou en petit nombre, insérées au réceptacle, anguleuses, vêtues d'une tunique propre, membraneuse.

Arbres ou arbrisseaux, à feuilles alternes; les fleurs en épis terminaux et axillaires aux rameaux, alternes sur les épis; les pédicules suivies d'une bractée, et souvent de deux écailles sous le calice. On donne aujourd'hui deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Lecythis ollaria. Feuilles sessiles, cordiformes, ovales, presqu'entières. — Dans la Guiane.

Lecythis minor. Feuilles pétiolées, lancéolées, dentées en scie. — En Amérique.



1 . 2 LE ROSIER, (*Rosa*, Linn.) *Page* 95

3 . 4 . 5 . 6 . ROSIER *a cent feuilles* (*Centi folia*, Linn.) P

FAMILLE LXXVIII[e].

LES ROSACÉES; *rosaceæ*.

CALICE supérieur, et alors tubulé; ou calice inférieur urcéolaire et en rosette; le limbe souvent divisé, et souvent persistant. Pétales en nombre déterminé, souvent de cinq, insérés au sommet du calice, alternes à ses segmens, rarement nuls. Etamines le plus souvent en nombre indéterminé, insérées au même endroit sous les pétales. Anthères comme rondes. Ovaire tantôt simple, inférieur, à styles et stigmates multipliés; tantôt supérieur simple, à un seul style, ou en plusieurs parties et à plusieurs styles; les styles souvent latéraux et insérés aux côtés de l'ovaire. La structure du fruit varie. Dans les uns c'est une pomme inférieure à plusieurs loges; ou une sorte d'outre comme inférieure, à plusieurs semences et resserrée sur les semences : dans d'autres, les semences ou péricarpes sont uniloculaires, le plus souvent monospermes, en nombre varié, imposés sur un réceptacle commun; dans d'autres une capsule supérieure à une seule loge, ou une noix pareil-

lement supérieure, nue, à une ou deux semences et couverte d'une drupe. La cicatrice des semences latérale, à laquelle adhère un fil sorti du fond du péricarpe. Tige herbacée, ou souligneuse, ou arborée; feuilles alternes, stipulacées, simples ou ternées.

SECTION PREMIÈRE.

Ovaires simples, inférieurs, à plusieurs styles. Pommes ombiliquées par le limbe du calice.

GENRE PREMIER.

POMMIER ; *malus*.

Linnæus a réuni dans le même genre; le poirier, le pommier, le coignassier, dont Tournefort fait des genres séparés. Le pommier est un grand ou un petit arbre, suivant la culture qu'il reçoit. Le tronc droit, l'écorce raboteuse, cendrée en dehors, jaune en dedans. Les feuilles pétiolées, simples, dentées en manière de scie, souvent velues en dessous, sur-tout quand elles sont jeunes; le dessous relevé de nervures saillantes, le dessus sillonné. Les fleurs en faisceaux axillaires, ou terminales, sur des bourgeons foliacés. Le calice d'une seule pièce, à cinq segmens; cinq pétales; autour de

de vingt étamines ; cinq styles connés et velus à la base ; une pomme sphéroïde ; glabre, concave et ombiliquée en dessous, à l'insertion du pédoncule, ayant cinq loges cartilagineuses dans son milieu ; chaque loge contenant deux semences cartilagineuses ou pepins. La seule espèce sauvage est épineuse.

Linnæus renvoie, pour la description des diverses espèces de pommier, comme pour les poiriers, aux auteurs agronomes qui ont traité des arbres fruitiers. Les pommiers prennent différens noms, suivant leur forme, leur goût, leur couleur, qui sont prodigieusement diversifiés.

Les variétés les plus précieuses de ces arbres se perpétuent par les greffes en écusson, en fente, en couronne sur des plants de la même espèce. Les sujets élevés de pepins ou de drageons éclatés, sont propres pour les pommiers à plein vent ; les sujets de doucin, variété de pommier très-médiocre, conviennent pour les buissons, espaliers et plein vent des jardins ; les sujets de paradis, variété de pommier , dont la grandeur n'excède pas celle d'un arbrisseau, servent pour les buissons et les contre-espaliers.

Tout terrain convient aux pommiers ; mais ils réussissent mieux dans les terres

grasses et humides. Quoique leurs racines ne piquent pas, ils ne subsistent pas long-tems dans les terres qui ont très-peu de profondeur; ils s'accommodent de toutes les expositions.

Le fruit du pommier est acide, savoureux, d'une odeur agréable, rafraîchissant, béchique, diurétique; il communique ses vertus à toutes les préparations; on le fait entrer dans les tisanes délayantes, apéritives, laxatives: c'est un préjugé que ce fruit et les autres analogues donnent origine à la dyssenterie; la pomme, mangée modérément, est un fruit très-sain; les grandes et funestes épidémies viennent de toute autre cause, et commencent le plus souvent avant la maturité des fruits.

On doit croire, avec les anciens, que tous les arbres ont été autrefois sauvages, et que c'est la culture qui les a perfectionnés au point que nous voyons. On prépare avec les pommes de la plus mauvaise qualité une excellente liqueur, résultat de la fermentation, qu'on appelle *cidre*. Cette liqueur fait une boisson agréable et saine dans plusieurs de nos départemens où l'usage du vin est rare.

Le bois de pommier est inférieur en

qualité à celui du poirier ; il varie dans sa couleur et son grain, suivant les diverses espèces qui l'ont produit ; celui du pommier sauvage a les fibres plus grossières ; sa teinte est grise et peu apparente.

GENRE DEUXIÈME.

Poirier ; *pyrus*.

Linnæus a réuni dans le même genre ; le poirier, le pommier et le coignassier, dont les caractères génériques se réunissent à avoir un calice en cinq parties, cinq pétales ; une pomme inférieure, à cinq loges, polysperme. Tournefort sépare ces trois espèces en autant de genres. Les raisons que ce dernier auteur a eues de les séparer, paroissent l'emporter sur celles qui ont déterminé Linnæus à les réunir.

Dans les poiriers les feuilles sont simples ; sans divisions, souvent glabres ; les fleurs au sommet des rameaux, serrées et comme en épis : ces fleurs, comme dans le pommier et le coignassier, sont composées d'un calice en cinq parties, de cinq pétales, de vingt étamines environ, de cinq pistils très-distincts, velus à la base ; de cinq stigmates. Le fruit du poirier est une pomme oblongue, turbinée, se prolongeant sur son pédoncule ;

intérieurement à cinq loges cartilagineuses, qui renferment chacune deux semences cartilagineuses ou pepins.

Voici les principales espèces données au pyrus de Linnæus.

ESPÈCES.

Le poirier commun; *pyrus communis.* Les feuilles dentées en scie; les pédoncules en corymbe. — En Europe. Ce poirier s'élève plus que le pommier; ses branches s'écartent moins; ses feuilles, lisses par dessus et luisantes, sont un peu rudes en dessous; ses fleurs à pétales blancs sont suivies d'un fruit différent en figure, en couleur, en grosseur, en goût, suivant ses variétés, qui sont presqu'indéfinies. Voici celles qu'indique Linnæus: Le poirier sauvage, *pyraster*; le poirier bergamotte des Français; le poirier de bon chrétien; le poirier Jésus ou moscatelline rouge; le poirier dorsal, nommé libéral. Il renvoie, pour plus de quatre-vingts autres variétés, au dictionnaire de Miller.

Le pommier; *pyrus malus.* Les feuilles dentées en scie; les ombelles sessiles. — En Europe. Le pommier est un arbre de médiocre grandeur; ses branches s'étendent plus en large qu'en haut; ses feuilles sont velues, sur-tout par dessous; ses fleurs, à pédoncules courts et lanugineux, à pétales d'un blanc purpurin, donnent un fruit concave à sa base, d'ailleurs différent selon les diverses variétés. Voici celles qu'indique Linnæus: le pommier sauvage; le pommier paradis, qui est plutôt un arbrisseau qu'un arbre; le pommier *prasonila*; le pommier cultivé

à fruits couleur de sang, d'une saveur austère et douce; le pommier nommé court-pendu; le pommier cultivé, à grands fruits rougeâtres par-tout et d'une odeur violette, ou *cavillé*; le pommier cultivé épirotique.

Le poirier coronaire; *p. coronaria*. Les feuilles anguleuses; les ombelles pédonculées. — Les fleurs sont en ombelles pédonculées. Les pédoncules glabres; le calice glabre, velu intérieurement. Les feuilles du pommier, mais plus glabres et à dents plus aiguës.

Le coignassier; *p. cydonia*. Les feuilles très-entières; les fleurs solitaires. — Sur les rives du Danube.

Le fruit du poirier est presque toujours doux, sucré, succulent; on le dit un peu indigeste, venteux, et sa semence vermifuge. On fait avec le fruit une liqueur spiritueuse, espèce de vin nommé *poiré*; il s'aigrit facilement dans les chaleurs; il se conserve moins que le vin de pomme; il est désaltérant et passe pour stomachique.

Le bois du poirier est pesant, fort, plein, d'une couleur rougeâtre; son grain est très-fin; il prend très-bien la teinture noire, et alors il ressemble si fort à l'ébène, qu'on a de la peine à le distinguer; après le buis et le cormier, c'est le meilleur bois que puissent employer les graveurs en bois; il est très-bon pour le tour et pour monter

les outils de menuisier; mais on ne doit l'employer que très-sec, parce qu'il est sujet à se tourmenter. Le bois de poirier sauvage est toujours préférable à celui de poirier cultivé.

Les variétés de cet arbre se perpétuent par les greffes en écusson, en fente, en couronne sur le poirier sauvage, pour les pleins-vents, dans les terrains qui ont de la profondeur; et sur les petits coignassiers, pour les espaliers et contre-espaliers. Quelques variétés de poires fondantes réussissent sur l'azérolier, l'aubépine, le néflier et le cormier. Les terrains gras et frais sont les plus propres à ces arbres : il n'y a aucune exposition où on ne puisse en planter quelques variétés.

GENRE TROISIEME.

COIGNASSIER ; *cydonia*.

Pomme duvetée, turbinée ou ovale, pyriforme, intérieurement à cinq loges ; les loges à deux spermes. Les semences calleuses.

Les feuilles sont simples, sans division; duvetées en dessous; les fleurs solitaires, terminales, comme sessiles; les segmens du calice grands, dentelés, persistans. Voici

les espèces que les cultivateurs donnent à ce genre.

ESPÈCES.

Le coignassier commun; *cydonia communis*. Grand arbrisseau tortueux. — Commun dans les haies, d'où on le tire pour greffer les poiriers.

Le coignassier de Portugal; *c. portugalica*. Arbre de grandeur médiocre. Ses feuilles sont ovales, grandes, sans dentelures, alternes, couvertes d'un duvet blanc. Sa fleur a deux pouces et plus d'étendue; son fruit est gros, alongé, imitant la calebasse, mal arrondi, d'une saveur plus douce que celle des autres coins, d'une chair plus tendre.

Le coignassier mâle; *c. mas*. Fruit raccourci et presque rond.

Le coignassier femelle; *c. femina*. Plus grand et à fruits plus gros que sur le coignassier mâle.

L'endroit le moins fréquenté et le moins cultivé d'un jardin, convient à ces arbres presque toujours tortueux et mal construits. Celui de Portugal mérite seul d'être cultivé, à cause de la beauté de son fruit. Ils sont propres à faire des haies hautes et très-fortes. Un terrain trop fertile, une humidité au-delà de leurs besoins, augmentent le volume des fruits, mais les rendent aqueux et inodores. Le coin le plus aromatique est celui dont l'arbre a été planté sur des tertres, dans des rocailles, à une exposition du levant,

ou au midi. Le coignassier est originaire des bords du Danube, où il ne croît que dans les rochers.

Le fruit est d'une odeur forte, d'une saveur acide et austère. Crû, il est stomachique, anti-émétique, astringent, laxatif lorsqu'on en mange beaucoup. On en fait du vin, des confitures, une gelée qu'on nomme *cotignac*. Les semences, macérées dans l'eau, entrent dans les gargarismes, dans les collyres, dans les lavemens; elles sont mucilagineuses et adoucissantes. On s'en sert aussi pour diminuer les douleurs des hémorroïdes.

GENRE QUATRIEME.

Néflier ou méflier ; *mespilus*.

Le tronc de cet arbre est rarement droit; les tiges sans épines, très-pliantes; le bois doux; l'écorce dure, raboteuse; les fleurs axillaires au sommet des tiges et portées sur de courts pédoncules. Les feuilles alternes, pétiolées, grandes, lancéolées, entières, cotonneuses et blanches en dessous. Le fruit est une baie globuleuse, ombiliquée, couronnée par les dentelures du calice, renfermant cinq petits noyaux durs, de forme irrégulière. On donne à cet arbre quelques variétés ou espèces jardinières.

ESPÈCES.

Le néflier des bois; *mespilus sylvestris.* Sa forme est celle d'un petit arbre. Le fruit est très-petit; l'ombilic très-large et très-ouvert; il est arrondi sur son diamètre, aplati par ses extrémités, couvert d'une peau brune.

Le néflier cultivé à gros fruits; *m. hortensis.* Il surpasse beaucoup le précédent dans toutes ses parties; son fruit est sept à huit fois plus gros, mais il est encore moins délicat.

Le néflier à fruits sans noyau; *m. pyrenus.* Il est plus grand que le néflier des bois; il en diffère encore par le calice de la fleur qui est coloré, et par ses fruits plus petits, sans noyaux, et d'une saveur moins âcre.

Ces variétés se perpétuent par le greffe en fente ou en écusson sur l'épine, le néflier des bois, l'azérolier, le coignassier et le poirier. L'arbre réussit dans tous les terrains; il est capable de toutes les formes.

Le fruit a un goût acerbe avant sa maturité parfaite; on le laisse mûrir sur la paille; il acquiert une saveur douce et vineuse; il est astringent, et ses semences passent pour diurétiques. On les réduit en poudre et on les met en décoction.

GENRE CINQUIEME.

SORBIER OU CORMIER ; *sorbus.*

Calice à cinq divisions ; cinq pétales. Vingt étamines ; trois styles ; trois stigmates. Pomme globuleuse ou turbinée, molle, à trois spermes ; les semences cartilagineuses.

Arbres à feuilles pinnées, rarement demi-pinnées ; les fleurs en corymbe, terminales. On donne communément trois espèces botaniques à ce genre.

ESPÈCES.

Le sorbier des oiseleurs ; *sorbus avicularia.* Feuilles pinnées, totalement glabres. — Il peut devenir un très-grand arbre, mais il donne des fleurs et des fruits n'ayant encore que cinq à six pieds de haut. Il frappe les yeux en automne par l'éclat de ses fruits rouges disposés en grappes. — En Europe.

Le sorbier hybride ; *s. hybrida.* Feuilles demi-pinnées, duvetées en dessous. — Il ne diffère du précédent que par ses feuilles plus grandes ; ses fleurs et ses fruits sont absolument les mêmes ; ses fruits sont doux et aigrelets. — Originaire de Laponie.

Le sorbier domestique ; *s. domestica.* Feuilles pinnées, velues en dessous. — Il est plus élevé que les autres. Sa tige est droite et sa tête superbe. Ses feuilles sont alternes, formées de dix ou seize folioles et d'une impaire. Ses fleurs, en bouquets terminaux, sont moins grandes que celles du poirier. Son fruit est pyriforme, charnu, comestible après sa pafaite maturité, et alors d'un rouge jaunâtre. — En Europe.

Ces arbres sont très-longs à se reproduire par semences. On les greffe sur les *mespilus* pour les accélérer. Ils demandent une terre fraîche et un soleil moyen.

Les merles et les grives sont passionnés pour les fruits du sorbier des oiseleurs, et par-tout où ces oiseaux abondent, ils ne laissent pas parvenir le fruit à son entière maturité. Ceux qui se plaisent à attirer les oiseaux autour de leurs habitations, peuvent contenter leurs desirs, en y plantant un grand nombre de ces arbres. Le sorbier cultivé ne produit son fruit que lorsqu'il est déjà vieux. Ce fruit, de la grosseur de la plus petite poire, a une saveur très-acerbe avant sa complette maturité; il devient alors plus doux et même fade, mais on le dit indigeste; il est astringent. On en tire une eau distillée qui se donne dans les potions et juleps astringens. On emploie encore ce fruit réduit en poudre, comme dessicatif. Les habitans des campagnes en font un cidre qui est agréable, plus sain et plus fort que le cidre de pomme.

L'extrême dureté du sorbier cultivé, la finesse de son grain, et le poli qu'il reçoit le font rechercher par tous les artistes en bois. Personne ne doit croire à la fable qui

dit, que si un animal ou homme mordu par un chien enragé, s'arrête à l'ombre de cet arbre, il retombe sur le champ dans un accès de rage. Le sorbier des oiseleurs croît plus lentement que le sorbier cultivé; il l'égale par les qualités de son bois qui ressemble encore plus à celui du poirier sauvage. Il peut aussi être employé au tour pour les vis de pressoir, pour les ébénisteries, etc. Les graveurs en bois sur-tout le recherchent.

GENRE SIXIEME.

ALISIER ; *cratægus*.

Calice en cinq parties ; cinq pétales; vingt étamines ; deux styles ou trois, ou cinq ; autant de stigmates ; pomme sphérique à deux ou cinq spermes ; les semences osseuses.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles simples, sans divisions ou lobées. Les pédoncules, sur plusieurs, sont multiflores, en corymbes terminaux, solitaires et axillaires; sur d'autres, ils sont uniflores, axillaires et en épis terminaux. Ce genre présente beaucoup d'espèces, dont les plus saillantes sont :

ESPÈCES.

L'alisier commun ; *cratægus aria*, Lin. C'est un arbre dont la hauteur n'excède pas quinze pieds, et

l'épaisseur du tronc un pied de diamètre. — Il est assez commun dans nos bois. Ses feuilles sont simples, d'une étoffe ferme. Les fleurs terminent les branches par de jolis bouquets. Le fruit est une baie oblongue, charnue, comestible, et terminée par un ombilic. Linnæus lui donne pour variété: l'alisier de Suède; *c. suecica.* Sans épines; feuilles elliptiques, dentées en scie, sinuées transversalement, velues en dessous.

L'alisier de Bourgogne; *c. terminalis.* Cet arbre élevé a quelques rapports avec le grand érable appelé faux sycomore. Ses feuilles sont en cœur, à sept angles; il les conserve plus long-tems dans leurs beautés que les autres espèces de son genre. Ses baies sont aussi plus grosses et plus succulentes. — Cet arbre est commun en Bourgogne.

L'alisier aubepin; *c. oxyacantha,* Lin.

L'alisier azérolier; *c. azarolus*, Lin.

L'alisier ou fruit de l'alizier est préféré par le goût aux sorbes, aux nèfles, à l'azérole. On en fait des confitures agréables. Quelques habitans des campagnes les cueillent, les font sécher et en font du pain; d'autres les font fomenter dans l'eau, et en composent une boisson semblable au poiré.

De gros bouquets de fleurs blanches lui assignent une place dans les bosquets du printems. Lorsque le vent agite ses feuilles, il paroît tout blanc, et cet effet forme, dans les plantations d'agrément, une variété pit-

toresque. L'éclat de son fruit fait encore entrer cet arbre dans la composition des bosquets d'été. Il vient de graines, mais plus aisément et plus vîte de greffes faites sur l'aubépine ou sur le poirier. Le bois de l'alizier commun peut servir de sujet à greffer les pommiers, à faire des arbres nains pour les pays froids, dans lesquels le coignassier ne sauroit résister.

L'alisier verd a une odeur très-forte qu'il conserve en partie après sa dessication. Cet odeur en rend le bois très-aisé à distinguer; il est fort dur. Les charpentiers l'emploient pour faire des alluchons dans les rouages de moulins; les tourneurs le recherchent; les menuisiers en montent leurs outils. Les jeunes branches servent à faire des flûtes et des fifres. Ce bois, ainsi que le houx, conserve la teinture qu'il plaît à l'artiste de lui donner. L'alisier de Bourgogne a le bois gris après sa dessication, et d'un grain plus serré que les autres espèces de ce genre; il reçoit un poli très-fin entre les mains de l'ouvrier, en quelque sens qu'il le prenne.

SECTION DEUXIEME.

Ovaires la plupart en nombres indéterminés, couverts par le calice urcéolaire et resserré en dessus, presque inférieur, chacun à un seul style, autant de semences.

GENRE SEPTIEME.

Rosier ; *rosa.*

Calice urcéolaire, resserré à son col, en cinq parties en dessus, oblongues. Deux de ses segmens nus ; deux appendiculés de chaque côté ; un appendiculé d'un seul côté. Cinq pétales ; beaucoup d'étamines courtes ; plusieurs ovaires couverts par le calice resserré en dessus ; à chaque ovaire un style et un stigmate simple. Pour fruit, le calice devenu baie, sphérique ou ovoïde, couronné par le limbe persistant, renfermant des semences nombreuses, hérissées, oblongues.

Arbrisseaux, la plupart couvert d'aiguillons épars ; les feuilles pinnées avec impaire ; des stipules en forme d'ailes, adhérentes au pétiole commun ; les fleurs solitaires ou comme en corymbe, terminales, souvent grandes, pleines dans les jardins. Les es-

pèces principales que la botanique assigne dans ce beau genre, sont :

ESPÈCES.

Le rosier des Alpes; *rosa alpina.* Les ovaires ovales. Les pédoncules comme hérissés. La tige sans épines. — Les tiges lisses, rougeâtres, souvent foibles et couchées par terre, longues de deux ou trois pieds. Les feuilles au nombre de sept, rarement neuf, un peu alongées, minces, finement et irrégulièrement dentées; les segmens du calice entiers; les pétales incarnats terminés par deux lobes.—Sur les Alpes de Suisse.

Le rosier à feuilles de pimprenelle; *r. pimpinellifolia.* Les ovaires globuleux; les pédoncules glabres; la tige armée d'épines éparses et droites; les pétioles rudes; les folioles obtuses. — Le tronc souvent mince, incliné, long de trois ou quatre pieds; neuf ou onze folioles pointues, rarement obtuses, minces, lisses, pâles en dessous, à double dentelure; les stipules chargées de glandes; les pétales sont rouges et en cœur; le fruit devient lisse; il est ovale, rouge et petit. — En Europe.

L'églantier rose; *r. eglanteria.* Les ovaires arrondis; les pédoncules glabres; les tiges armées d'aiguillons minces; les folioles rondes, obtuses, petites, au nombre de cinq. Toute la plante est lisse, excepté l'ovaire qui est dilaté en entonnoir; les fleurs jaunes; les feuilles très-odorantes. Il a une variété à fleurs jaunes, cultivée dans les jardins.

Le rosier à odeur de cannelle; *r. cinnamomea.* Les ovaires globuleux; les pédoncules globuleux; la tige

tige garnie d'épines qui accompagnent les pétioles; les pétioles sans épines. — Les folioles arrondies, velues; les fleurs d'un rouge-foncé, d'une odeur de cannelle. — Dans le midi de l'Europe.

Le rosier velu; *r. villosa*. Globuleux, armé d'aiguillons; les pédoncules hérissés; la tige garnie d'aiguillons épars; les pétioles armés d'aiguillons; les feuilles duvetées. — Le tronc s'élève à deux ou trois pieds; il est tortu, garni d'épines droites clairsemées; les folioles au nombre de cinq à sept, larges, rapprochées, excepté l'impaire, velues des deux côtés, portées sur un pétiole courbé en zig-zag; le pédicule lisse, très-court; l'ovaire hérissé, arrondi; le calice velu, un peu découpé; la fleur médiocre, d'un beau rouge; le fruit sphérique, très-grand, rouge. — En Europe.

Le rosier à cent feuilles; *r. centifolia*. Les ovaires ovales, et les pédoncules hérissés; la tige hérissée, garnie d'aiguillons; les pétioles sans aiguillons. — Arbrisseau qui s'élève en buisson et pousse beaucoup de rejetons; les tiges roussâtres, moins fortes, moins hautes que les autres rosiers, et couvertes d'aiguillons; les fleurs d'un beau rouge, axillaires ou rassemblées à l'extrémité des tiges portées par des pédoncules hérissés; les folioles sessiles, ovales, dentées à leurs bords, veinées en leur surface; les pétioles sans épines. La variété à fleurs doubles ne produit point de fruit. — Cultivé dans les jardins.

Le rosier de France; *r. gallica*. Les ovaires ovales et les pédoncules hérissés; la tige et les pétioles hérissés d'épines. — La tige est lisse dans sa plus grande partie; les folioles à peine velues en dessous;

l'ovaire hérissé à sa base; les fleurs rouges ou blanches. — En Europe.

Le rosier toujours verd; *r. sempervirens.* Les ovaires ovales et les pédoncules hérissés; la tige et les pétioles armés d'aiguillons. — Les folioles au nombre de cinq, un peu succulentes, lancéolées, persistantes; les fleurs comme en ombelles. — En Allemagne.

Le rosier canin; *r. canina.* Les ovaires ovales et les pédoncules glabres; la tige et les pétioles armés d'aiguillons. — La tige lisse n'offre des épines qu'aux nœuds; les pétales roses terminés par deux lobes; deux bractées opposées. — En Europe.

Le rosier des Indes; *r. indica.* Les ovaires ovales et les pédoncules glabres; la tige presque sans épines, les pétioles armés d'épines. — Les tiges sans épines, ou rarement armés d'une ou de deux épines auprès des feuilles ou sur les pétioles. Les feuilles pinnées par cinq folioles velues en dessous, glabres en dessus, dentées en scie; l'impaire une fois plus grande; les pédoncules longs, nus et simples; le calice incisé et lisse; le fruit de la grandeur de ceux du sorbier cultivé. — En Chine.

Le rosier à fruits pendans; *r. pendula.* Les ovaires ovales, glabres; les pédoncules et les feuilles hérissés; les pétioles sans épines; les fruits pendans. — Les feuilles copient celles de la grande pimprenelle; le fruit est long et pendant. — En Europe.

Le rosier blanc; *r. alba.* Les ovaires ovales, glabres; les pédoncules hérissés; la tige et les pétioles armés d'épines. — Les segmens du calice ailés; les pétales blancs. Il a une variété à fleurs doubles, cultivée dans les jardins. — En Europe.

Le rosier très-épineux, *r. spinosissima*. Les ovaires ovales, glabres; les pédoncules, la tige et les pétioles armés de beaucoup d'aiguillons. — Cette espèce s'élève à un pied environ. Son tronc est droit, armé d'épines droites, très-rapprochées, inégales; neuf folioles petites, ovoïdes; la fleur blanche, à onglets noirâtres; le fruit mûr noirâtre. — En Europe.

Les rosiers ne viennent pas indifféremment par-tout; il leur faut une bonne terre légère et profonde, parce que leurs racines aiment à se promener. On les multiplie par la greffe en écusson, par les marcottes, et la plupart par les drageons. Beaucoup deviennent incommodes par leurs traces, mais on peut les écussonner sur le grand églantier des haies, qui n'a pas ce défaut. On peut, par le moyen de cet écusson, avoir la rose à ponpons et d'autres espèces les plus basses, à quatre ou cinq pieds de haut. La plupart de ces espèces fleurissent une seconde fois dans l'année si on a soin de les tailler. Cette attention est nécessaire, sur-tout pour les rosiers de tous les mois, aussitôt que les fleurs passent. Le rosier à cent feuilles se taille au mois de février, et doit être tenu très-court. Le rosier de Bourgogne se taille seulement lorsque la fleur est passée. On doit, au printems, biner la terre de tous les rosiers, ôter

tous les bois morts, et couper toutes les branches qui sont tachetées de blanc. Ce blanc est un amas d'insectes qui dévorent la substance de l'arbrisseau. Les rosiers n'aiment pas l'ombre, craignent une exposition trop chaude, et veulent le grand air.

La rose des jardins, *centifolia*, est celle dont on ramasse les pétales pour l'usage pharmaceutique. Quoiqu'elle perde, par la dessication, de son odeur agréable, il lui en reste assez pour entrer dans les sachets et les pot-pourris. Ces fleurs sont réputées fortifiantes, astringentes, répercussives, vulnéraires, purgatives, lorsqu'elles sont épanouies, et seulement stiptiques avant leur épanouissement. Leur odeur suave se maintient dans l'eau distillée, et sur-tout dans l'huile essentielle, qui ne se tire qu'en très-petite quantité. Cette huile, séparée de l'eau, prend la consistance du beurre; elle est d'abord blanchâtre, mais jaunit bientôt. Cette huile très-suave devient, par la petite quantité qu'on en peut retirer, d'un prix excessif.

SECTION TROISIÈME.

Ovaires en nombres déterminés, rarement un seul couvert par le calice uréolaire; resserrés en dessus, presque inférieurs, chacun à un seul style; autant de stigmates.

GENRE HUITIEME.

PIMPRENELLE; *pimpinella*.

Calice à quatre parties, à deux écailles à la base. Pétales nuls. Quatre étamines. Deux ovaires; deux styles; deux stigmates simples. Deux semences entre le calice devenu capsulaire.

Herbes à feuilles pinnées avec impaire; des stipules adhérentes au fond du pétiole. Linnæus, dans ce genre comme dans le suivant, a pris les écailles inférieures au calice pour le calice, et le calice pour la corolle. Tournefort avoit pensé de même, et a réuni, peut-être avec raison, dans le même genre, celui-ci et le suivant.

ESPÈCES.

La sanguisorbe des boutiques; *sanguisorba officinalis*. Epis ovales. — Vivace. Les tiges sont de la hauteur de trois pieds, peu rameuses, rougeâtres, cylindriques, anguleuses, sans poils, garnies de feuilles dans toute leur longueur; les fleurs naissent au sommet des tiges ramassées en épis ovales, arrondis;

les feuilles sont alternes ; les pétioles souvent garnis de stipules ovales et dentelées. — En Europe.

La sanguisorbe moyenne ; *s. media.* Epis cylindriques. — Vivace. Les épis ainsi que les étamines sont plus longs que dans l'espèce précédente. — Au Canada.

La sanguisorbe du Canada ; *s. canadensis.* Epis très-longs. — Vivace. — Au Canada.

GENRE NEUVIEME.

PIMPRENELLE, PETITE PIMPRENELLE ; *sanguisorba.*

Monoïque, quelquefois dioïque. Calice en quatre parties, à deux écailles à la base, ou calice de deux pièces ; quatre pétales. Dans les mâles trente étamines ; dans les femelles deux ovaires ; deux styles ; deux stigmates en forme de pinceau. Deux semences entre le calice capsulaire. Herbes à feuilles pinnées avec impaire ; des stipules adhérentes au fond du pétiole ; les fleurs en tête, terminales. Voici les espèces de ce genre.

ESPÈCES.

La petite pimprenelle ; *poterium sanguisorba.* Sans piquans. Tige comme anguleuse. — Vivace. Elle semble ne différer de l'autre genre que par sa tige plus basse et un peu anguleuse. Les feuilles sont ordinairement composées de dix-sept folioles. Les styles sont à stigmates bleus ou rouges, plumeux, en pinceaux. Les fleurs de vertes deviennent rouges ;

on compte quelquefois jusqu'à cinquante étamines. Le nombre des écailles du calice varie de deux à quatre; le fruit est une baie un peu sèche. — En Europe, dans les friches.

La pimprenelle hybride; *p. hybridum.* Sans piquans; tige arrondie, roide. — Vivace. La plante est odorante. — A Montpellier.

La pimprenelle épineuse; *p. spinosum.* Epines rameuses. — Vivace. Cette espèce diffère des autres par sa tige ligneuse, très-rameuse; par le sommet épineux des rameaux; par ses calices en épis distincts et en baies. — En Crète.

On sème la petite pimprenelle au printems et en automne. On la cultive sur-tout pour la nourriture des bestiaux, et elle leur fournit un excellent pâturage, même en hiver. Douze livres de graines suffisent pour un arpent. Lorsque le plant est un peu fort, on arrache dans les endroits trop touffus pour replanter dans les endroits foibles. Aucun engrais n'est nécessaire; elle réussit même dans un terrain médiocre. Elle dure au moins vingt ans, se fauche quatre ou cinq fois par an, et se pâture encore en hiver. Les animaux en mangent impunément tant qu'ils veulent; cette plante les nourrit, les rafraîchit et les engraisse.

La grande pimprenelle n'a pas le parfum de la petite, mais elle est plus astringente;

elle passe pour détersive, vulnéraire, apéritive. Les tiges sont dures, et déplaisent aux bestiaux. La petite répand une odeur agréable. On la mange en salade avec d'autres herbes, dont elle relève le goût.

GENRE DIXIEME.

Ancistrum.

Calice garni à sa base de deux écailles, et à son sommet de quatre arêtes courbées, les fleurs en plusieurs hameçons à leur sommet. Quatre pétales. Deux étamines, un ovaire. Un style; le stigmate en forme de pinceau. Une semence renfermée dans le calice devenu capsulaire.

Cette plante de la nouvelle Zélande est une véritable pimprenelle, ou du moins elle n'en diffère pas quant à ses feuilles et à ses fleurs.

GENRE ONZIEME.

Acœna.

Calice en quatre parties, garni de deux écailles à sa base; pétales nuls. Quatre étamines. Un ovaire; un style; stigmate multifide; une semence placée entre le calice qui forme la baie, et est échiné d'épines torses.

Cette plante est ligneuse, très-rameuse; ses feuilles sont pinnées, formant la gaine; ses fleurs sont portées par des épis axillaires et alternes sur les épis. Elle habite l'Amérique.

GENRE DOUZIEME.

Aigremoine ; *agrimonia.*

Calice oblong, en cinq parties, persistant, extérieurement à plusieurs soies crochues, et entouré à sa base d'un calice très-petit, et profondément partagé. Cinq pétales. Depuis douze jusqu'à vingt étamines. Deux ovaires; deux styles; deux stigmates; deux semences intérieurement au calice capsulaire, ventru, couvert en dessus de ses soies qui persistent.

Ces plantes sont des herbes à feuilles pinnées avec impaire, les folioles alternativement inégales. Les fleurs en épis terminaux; chacune d'elles suivies de trois bractées. Linnæus donne quelques espèces à ce genre. L'aigremoine eupatoire, *eupatoria*, et la rampante, *repens*, paroissent très-rapprochées; cependant la rampante a les tiges plus courtes, plus épaisses et plus hérissées. Les stipules de la longueur des interstices sont réfléchies et ombragent presque toute la plante. La foliole impaire n'est pas pédiculée ; l'épi est court et épais avec des bractées de la longueur des fleurs. L'agrimonoïde a des différences plus marquées.

On dit que le nom d'eupatoire a été donné à l'aigremoine, parce que c'est le roi Eupator

qui, le premier, lui a reconnu des vertus médicamenteuses. Sa racine a, au printems, une odeur aromatique; elle a une saveur âcre et astringente; les fleurs répandent une odeur douce. Toute la plante est réputée astringente, vulnéraire, apéritive, détersive, dessicative. Elle a quelquefois réussi dans la leucophlegmatie, la cachésie, l'ulcération de la vessie, les fièvres intermittentes.

GENRE TREIZIEME.

Neurada.

Calice petit, hémisphérique, en cinq parties. Cinq pétales plus grands, insérés au limbe du calice. Dix étamines insérées à ce même endroit. Ovaire inférieur; dix styles. Dix stigmates. Capsule hémisphérique, convexe en dessous, plane en dessus, et échinée par les segmens roides, aigus et relevés du calice, à dix loges, à dix spermes.

Herbe duvetée, ligneuse à la base, à tige diffuse, à feuilles alternes, simples, sans stipules, nées du même point, géminées et inégales. Les fleurs sont solitaires, axillaires, pédonculées. Cette plante est annuelle. On la trouve en Egypte, en Arabie, et dans la Numidie. Elle est toute blanchie de toiles d'araignées.

GENRE QUATORZIEME.

Cliffortia.

Dioïque. Calice en trois parties; corolles nulles. Dans les mâles, autour de trente étamines, à anthères didymes. Dans les femelles, deux ovaires; deux styles; deux stigmates, deux semences entre le calice devenu capsule à deux loges.

Arbrisseau à feuilles simples ou ternées, engaînantes à la base; à fleurs axillaires et comme sessiles. Ce genre présente plusieurs espèces, toutes d'Afrique. Les plus connues sont :

ESPÈCES.

La cliffortia à feuilles de l'yeuse, *ilicifolia.* C'est un arbrisseau de trois ou quatre pieds de hauteur; à feuilles cordiformes, dentées, d'une texture ferme, grisâtres. Les fleurs sont blanches et sessiles; les boutons dont elles sortent imitent celles du caprier. L'arbrisseau est toujours verd.

La cliffortia à feuilles du houx, *ruscifolia.* Arbrisseau de la même hauteur que le précédent, toujours verd. L'écorce est blanchâtre; les fleurs en bouquets séparés; les étamines jaunâtres; les feuilles lancéolées, très-entières, en paquet, sans ordre, roides, de la consistance et de la couleur de celles d'un genêt.

La cliffortia à feuilles ternées, *trifoliata.* Arbrisseau rampant, cassant, d'une forme bizarre, toujours verd. Les fleurs sont de même forme, mais plus

petites que celles de la première espèce ; les feuilles sont ternées, l'intermédiaire tridentée.

Ces plantes ne vivent dans nos jardins qu'avec le secours d'une bonne orangerie ; elles ne paroissent pas aimer le grand soleil en été, ni les fréquens arrosemens. On les multiplie de boutures qui reprennent aisément. Il leur faut des soutiens, parce que le bois est très-cassant. Les feuilles, vertes toute l'année, font une variété pittoresque dans une orangerie. On ne doit les arroser que très-rarement en hiver.

GENRE QUINZIEME.

PERCE-PIER ; *aphanes.*

Calice en huit parties, alternativement plus petites. Pétales nuls. Quatre étamines très-petites. Deux ovaires; deux styles; deux stigmates. Deux semences couvertes par le calice connivent.

C'est une très-petite herbe, commune dans plusieurs de nos provinces. Les feuilles sont très-petites, simples, en gaine à la base, à trois lobes, chaque lobe divisé en deux ou trois segmens. Suivant plusieurs, cette plante est monogyne et monosperme, ce qui la rapprocheroit du pied-de-lion, *alchimilla.* Tournefort y a compris cette espèce; mais

Linnæus a imposé la loi d'en faire un genre séparé.

Aucun pharmacologiste n'oseroit avancer aujourd'hui que le perce-pier peut dissoudre la pierre dans la vessie ; cette prétendue vertu n'est due qu'à l'absurde doctrine des signatures, ou à une pieuse ignorance. Nos anciens, voyant que les racines de cette plante pénétroient des roches pourries, ont conclu que le suc de cette plante pouvoit dissoudre le calcul; cependant l'aphanes est réputée vulnéraire, astringent et diurétique.

GENRE SEIZIEME.

PIED-DE-LION ; *alchimilla.*

Calice tubulé, ouvert dans son limbe en huit parties, dont les alternes sont plus petites. Corolle nulle. Quatre étamines très-petites. Un ovaire ; un style latéral sorti de la base de l'ovaire ; un stigmate ; une semence couverte par le calice, resserrée à son col.

Herbes à feuilles palmées ou comme digittées ; les fleurs en corymbes axillaires et terminaux.

ESPÈCES.

Le pied-de-lion vulgaire ; *alchimilla vulgaris.* Feuilles lobées. — Vivace. Les feuilles palmées, à

huit ou neuf lobes, dentées en manière de scie; les inférieures portées sur de longs pétioles; les supérieures un peu réniformes et portées sur des pétioles plus courts. Les tiges s'élèvent du milieu des feuilles; elles sont hautes d'un pied, assez grêles, velues, cylindriques, branchues, feuillées. Les fleurs petites, disposées en panicule terminal. — Dans les pâturages d'Europe.

Le petit pied-de-lion des Alpes; *a. alpina.* Feuilles digittées, dentées en scie. — Vivace. Les feuilles divisées jusqu'à leur base en plusieurs folioles étroites, argentées en dessous. Les fleurs disposées comme sur l'espèce précédente. La plante moindre dans toutes ses parties, pubescente dans une variété. — Sur les Alpes d'Europe.

Le pied-de-lion pentaphille; *a. pentaphylla.* Feuilles quinées, multifides, glabres. — Vivace. Cette espèce est très-petite et rampante. Ses feuilles sont divisées en cinq ou six segmens qui se sous-divisent à leur extrémité. — Sur les montagnes de Suisse et de Savoie.

Le pied-de-lion est sans odeur; son goût est un peu âpre; on le croit vulnéraire, astringent et détersif. On emploie la racine, les feuilles et l'herbe. Les chèvres et les moutons dévorent ces plantes.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Sibbaldia.

Calice ouvert dans son limbe, à dix divisions, les alternes plus étroites. Cinq

pétales. Cinq étamines courtes; cinq ovaires; cinq styles; cinq stigmates; cinq semences couvertes par le calice connivent.

Herbe à feuilles ternées, à folioles simples, partagées, à fleurs axillaires et terminales; quelquefois dix étamines.

ESPÈCES.

La sibbaldia couchée, *procumbens*. Folioles tridentées. — Vivace. Les tiges sont petites et rampantes. Les feuilles un peu glauques et veinées. Les fleurs très-petites, de couleur jaune. — Sur les Alpes.

La sibbaldia relevée, *erecta*. Folioles linéaires, multifides. — Ses tiges sont droites et hautes de plusieurs pouces; ses fleurs plus grandes que celles de la précédente. — En Sibérie.

La sibbaldia altaïque, *altaica*. Feuilles tricuspidées; folioles uniques. — Sur le mont Altaï.

SECTION QUATRIÈME.

Ovaires en nombres indéterminés, vraiment supérieurs, imposés sur un réceptacle commun; chacun a un seul style, autant de semences nues; rarement en baies.

GENRE DIX-HUITIÈME.

TORMENTILLE; *tormentilla*.

Calice en huit parties, dont les alternes sont plus petites. Quatre pétales. Étamines

indéfinies. Ovaires indéfinis, vraiment supérieurs, imposés sur un réceptacle commun, munis chacun d'un style. Autant de semences sur ce réceptacle, qui est petit et desséché.

Herbes à feuilles digittées; à fleurs axillaires et terminales.

ESPÈCES.

La tormentille droite; *tormentilla erecta*. Tiges redressées; folioles sessiles. — Vivace. Les tiges longues de six à huit pouces, grêles, foibles, velues, rougeâtres; les fleurs petites, jaunes, solitaires, opposées aux feuilles et soutenues par des pédoncules. Les feuilles alternes, pétiolées, ternées; les folioles sessiles, simples et entières. — En Europe.

La tormentille rampante; *t. reptans*. Tige rampante; folioles pétiolées. — Vivace. La tige est plus menue, longue seulement de cinq pouces, couchée; les feuilles sont plus petites, blanchâtres; les fleurs d'un jaune safrané. — En Angleterre, et dans quelques-unes de nos provinces.

La racine de ces plantes est rousse en dehors, rouge dans l'intérieur, un peu austère, répandant une odeur particulière; son suc est rouge, et sa décoction prend cette couleur; cette racine est réputée un des plus grands astringens du règne végétal. On l'emploie dans les flux de ventre opiniâtres, les fleurs blanches et les règles immodérées; mais qu'il ne soit permis d'ailleurs qu'aux médecins

médecins les plus expérimentés d'assigner les circonstances où cette racine et sa sœur, celle de la bistorte, doivent être employées; car de tels astringens sont toujours suspects.

Cette racine sert à tanner les cuirs : son suc leur donne une belle teinte rouge : les vaches et les chèvres mangent l'herbe que les chevaux négligent.

GENRE DIX-NEUVIÈME.

POTENTILLE : *potentilla.*

Calice ouvert à dix divisions, dont les alternes sont plus petites. Cinq pétales : étamines indéfinies : plusieurs ovaires surmontés chacun d'un style : réceptacle des semences desséchées très-petit.

Herbes, rarement sous-arbrisseaux, à feuilles pinnées, avec impaire dans le *pentaphylloïde* de Tournefort; quinées, digitées dans le *quinquefolium*; ternées dans le *fragaria*. Des stipules en forme d'ailes adhérentes au fond du pétiole. Les fleurs en corymbe, terminales. Ce genre est très-nombreux : en voici beaucoup d'espèces.

ESPÈCES.

A feuilles pinnées.

La potentille arbrisseau, *potentilla fruticosa.* Feuilles pinnées. Tige ligneuse. — Vivace. — En Angleterre, en Sibérie.

La potentille argentine ; *p. anserina.* Feuilles pinnées, dentées en scie. Tige rampante. — Vivace. Tige herbacée, rampante, cylindrique. Fleurs jaunes, axillaires, solitaires, portées sur de longs pédoncules. Feuilles ailées, conjuguées, vertes par dessus, d'une couleur argentine par dessous. — Dans les pâturages d'Europe.

La potentille soyeuse; *p. sericea.* Feuilles tripinnées, velues des deux côtés ; les segmens parallèles rapprochés ; les tiges couchées. — Vivace. Quoique plus petite, elle a le port de la précédente. Feuilles pinnées d'environ treize folioles ovales, velues, soyeuses, pectinées, pinnatifides, parallèles. Pédoncules poileux. Tiges deux ou trois fois plus longues que les feuilles, couchées sans rejets, non rampantes, pourvues dans le milieu d'une seule feuille plus petite, plus divergente ; au sommet sont quelques fleurs jaunes, alternes, pédonculées. — En Sibérie.

La potentille multifide ; *p. multifida.* Feuilles bipinnées ; les segmens très-entiers, éloignés, velus en dessous; la tige couchée. — Cette espèce est encore très-rapprochée de l'argentine. Ses feuilles sont formées de sept folioles ; les segmens linéaires, souvent lancéolés. Vivace. — En Sibérie, en Tartarie, en Cappadoce.

La potentille fraisier ; *p. fragarioïdes.* Feuilles pinnées et ternées ; les dernières plus petites; les rejets rampans. — Vivace. Elle a la forme du fraisier stérile ; la racine est presque tubéreuse ; les feuilles soyeuses, à pétioles poileux ; elles [illegible] pinnées de trois, de cinq, ou de sept folioles ovales, opposées, dentées en scie ; les stolones sont couchées. — En Sibérie.

La potentille des roches; p. rupestris. Feuilles pinnées, alternes; les [illegible] ovales crénelées; la tige droite. — Vivace. Cette espèce est droite; la tige s'élève à un pied environ; elle se bifurque à sa partie supérieure, et soutient quelques fleurs blanches assez grandes. Les feuilles sont ailées, au nombre de cinq, de sept ou neuf folioles. Inférieures plus petites. — En Europe, sur les collines.

Les feuilles digittées.

La potentille droite; *potentilla recta.* Feuilles composées de sept folioles lancéolées, dentées en scie, poileuses des deux côtés; la tige droite. — Vivace. Tige simple, haute d'un pied environ. Elle se divise à sa partie supérieure en plusieurs pédoncules qui imitent une espèce d'ombelle. Feuilles grandes, à cinq ou sept folioles sur chaque pédoncule. Fleurs grandes, jaunes, à pétales échancrés. — En Italie; en Languedoc.

La potentille argentée; *p. argentea.* Feuilles quinées, cunéiformes, incisées, velues en dessous; la tige droite. — Vivace. Tige droite, haute d'un demi-pied; elle se ramifie à sa partie supérieure, où elle porte plusieurs petites fleurs jaunes à pétales en cœur. Les feuilles naissent cinq ensemble; elles sont inégales, profondément découpées à leur extrémité; d'un verd noirâtre en dessus, d'un bleu argenté en dessous. — En Europe.

La potentille blanche; *p. alba.* Feuilles quinées, dentées en scie; les tiges filiformes, renversées, les réceptacles hérissés. — Vivace. Tige rampante, petite, filiforme, terminée pour l'ordinaire par trois ou quatre fleurs blanches. Les feuilles portées par

longs pétioles qui surpassent même les tiges; les folioles oblongues, blanches, comme argentées, ou satinées par un velours délicat. — Sur les Alpes; en Styrie; en Austrie; en Pannonie.

La potentille à tige; *p. caulescens*. Feuilles quinées, conniventes au sommet, dentées en scie. Tiges multiflores et droites; les réceptacles hérissés. — Vivace. Sa tige, rampante pour l'ordinaire, porte plusieurs fleurs blanches, du milieu desquelles sort le velouté du réceptacle. Toutes les feuilles sont persistantes; mais toute la plante rougit dans sa vétusté. Chaque foliole est velue, entière, ovale, avec trois ou quatre dentelures pointues et rapprochées entr'elles au sommet. — Sur les Alpes de Suisse.

La potentille valdère; *p. valderia*. Feuilles composées de sept folioles ovales, dentées, velues; la tige droite. Pétales plus courts que le calice; réceptacle velu. — Vivace. La tige droite et velue s'élève à la hauteur de six à huit pouces; elle se ramifie à son extrémité supérieure, où elle soutient dix à douze fleurs très-rapprochées. Les feuilles, un peu semblables à celles des lupins, viennent sept à sept; elles sont obscures, velues, assez larges pour s'entre-toucher, et même se cacher les unes sous les autres par leurs bords. — Sur les Alpes.

La potentille luisante; *p. nitida*. Fenilles quinées, velues, conniventes, tridentées; les tiges uniflores; les réceptacles laineux. — Les tiges longues d'un ou deux pouces, tantôt droites et tantôt couchées, ne portant qu'une fleur, rarement deux. Feuilles petites, argentées, trois ou quatre, rarement cinq ensemble. Fleurs blanches, ouvertes. Pétales un peu plus longs que le calice. — Sur les Alpes.

A feuilles ternées.

La potentille de Montpellier; *potentilla monspeliensis*. Feuilles ternées; tige rameuse, droite; pédoncules naissans au-dessus des genouillures. — Annuelle. Feuilles ovales, obtuses et dentées également; les fleurs jaunes. — A Montpellier.

La potentielle de Norwège; *p. norvegica*. Feuilles ternées; tige dichotome; pédoncules axillaires. — Annuelle. Les feuilles lancéolées, à grandes et à petites dents; la tige diffuse; les fleurs jaunes. — En Norwège; en Suède.

La potentille des neiges; *p. nivea*. Feuilles ternées, incisées, velues en dessous; tige montante. — Elle a le port de la potentille du printems, et les feuilles de la potentille argentée; mais elles sont ternées, plus larges, plus hérissées, couvertes d'un duvet plus blanc. Les corolles sont jaunes. — Sur les Alpes du Lapon et de Sibérie.

GENRE VINGTIEME.

QUINTE-FEUILLE; *quinquefolium*.

La racine de la quinte-feuille est longue, fibreuse, noirâtre en dehors, rouge en dedans. Les feuilles d'un verd foncé, pétiolées, digittées, peu velues, crénelées en leurs bords; cinq folioles sur un même pétiole, d'où vient le nom de quinte-feuille. Les tiges longues de deux ou trois pieds, rondes, grêles, flexibles, velues, genouillées, rampantes, stolonifères, à feuilles alternes; les fleurs

axillaires, jaunes ; le fruit presque rond ; les semences ramassées en manière de têtes, enveloppées par le calice.

Tournefort indique beaucoup d'espèces, et de variétés dans ce genre. On peut consulter l'édition française que nous avons donnée de l'ouvrage de ce grand homme ; il ne fait différer essentiellement les quinte-feuilles des fraisiers, que par le fruit qui n'est pas pulpeux, et par la structure des feuilles.

La racine de la quinte-feuille est d'un goût astringent ; elle est réputée vulnéraire, astringente, et fébrifuge. On emploie extérieurement le suc des feuilles pour guérir les fistules, et en gargarisme contre les ulcères de la bouche. Les racines en décoction, en tisanes, en apozèmes, ont souvent guéri les fièvres intermittentes ; elles ont aussi réussi dans les pertes de semences et les fleurs blanches. Les vaches, les chèvres, les moutons mangent cette plante, dont la racine est encore utile pour tanner les cuirs.

On cultive dans les jardins la quinte-feuille, arbuste qui est le *potentilla fruticosa* de Linnæus. Les feuilles sont palmées, à cinq digitations alongées, étroites à leur base, élargies et dentées profondément à

leur sommet. Plusieurs tiges s'élèvent jusqu'à deux pieds et demi de haut. Les fleurs sont d'un jaune éclatant, disposées par bouquet au sommet des tiges, des rameaux, et paroissent au milieu de l'été. Ce petit arbuste est de pleine terre, demande un bon terrain, et l'exposition au soleil moyen. On ne le multiplie que par ses drageons; car ses fleurs, quoique simples, ne donnent presque toujours que des semences avortées.

GENRE VINGT-UNIEME.

Fraisier ; *fragaria*.

Calice ouvert en dix parties, dont les alternes sont plus grandes. Cinq pétales ; étamines indéfinies ; réceptacle des semences, grand, pulpeux, formant la baie, coloré, souvent caduc.

Herbes rampantes, radicantes çà et là ; feuilles ternées, rarement digittées ou simples ; stipules adhérentes au pétiole ; fleurs souvent en corymbe, terminales ; quelques-unes dioïques.

Voici les espèces données à ce genre.

ESPÈCES.

Le fraisier vulgaire; *fragaria vesca*. Stolones rampantes.—Les fruits, plus ou moins rouges ou blancs, ne constituent que des variétés. — En Europe.

Le fraisier monophylle; *f. monophylla.* Feuilles simples. — En Europe.

Le fraisier stérile; *f. sterilis.* Tiges renversées; rameaux florifères, lâches. — En Angleterre, en Suisse.

Les fraisiers se multiplient tous par les jeunes pieds, par les œilletons; mais mieux encore par les semences. Les graines doivent être recueillies des plus belles fraises, et il faut qu'elles soient excessivement mûres. Elles lèvent en dix ou douze jours si elles sont toutes fraîches, beaucoup plus tard si elles sont anciennes. Lorsque le plant a cinq ou six feuilles, on peut le repiquer en pépinière ou en planche à demeure. C'est tout au plus si un pied de fraisier se soutient quatre ans dans la même place sans dégénérer; il faut le relever tous les deux ou trois ans, le dégarnir ou le partager, et sur-tout le changer de place. On peut faire ces plantations dans tous les tems de l'année. Elles se plaisent dans une bonne terre légère et fraîche; elles aiment à être défendues des rayons brûlans du soleil pendant quelques heures de la journée. Les arrosemens fréquens augmentent la vigueur et la grosseur du fruit, mais ils en affoiblissent le parfum. Les courtillières, ou taupes-grillons, les vers du hanneton sont des fléaux

redoutabl s ux fraisiers: dès qu'on s'aperçoit de leurs ravages, on doit déterrer le pied qui est attaqué, écraser le ver rongeur des racines. On sait qu'il n'y a que l'huile pour détruire les courtillières. Un demi-verre d'huile de noix répandu dans un arrosoir d'eau, pénètre jusqu'au fond de leurs souterrains et les fait nécessairement périr.

Le célèbre Linnæus dit avoir éprouvé sur lui-même les heureux effets des fraises mangées avec abondance, contre la gravelle et la goutte; il dit aussi qu'elles enlèvent le tartre des dents; qu lques phthisiques ont été guéris en en m ngeant souvent. On assure qu'elles sont rafraîchissantes, anti-putrides, apéritives, diurétiques. Les racines, qui sont amères et astringentes, fournissent une tisane rougeâtre, utile dans les maladies cutanées, dans les pertes blanches, dans les diarrhées, etc.

Enfin, les fraises sont un aliment salutaire pour presque tous les sujets, sur-tout lorsqu'elles sont alliées avec du sucre et du vin; elles rafraîchissent, elles tempèrent la soif, rendent le cours des urines plus abondant, et développent beaucoup d'air dans les premières voies.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

COMARET; *comarum*.

Calice ouvert, en dix parties, dont les alternes sont plus petites; cinq pétales. Etamines indéfinies. Réceptacle des semences grand, ovale, spongieux, persistant, ne formant pas la baie.

C'est une plante des marais d'Europe, dont les feuilles sont pinnées avec impaire; les stipules, naissant du pétiole, entourent la tige en manière de graine. Les pédoncules pauciflores sont axillaires et terminaux. Le calice est souvent très-grand et d'un rouge foncé; les pétales sont étroits et rouges. La tige, qui est presque toujours couchée, jette quelques radicules et forme des stolones. Haller met cette plante dans le genre du fraisier; d'autres botanistes ne font qu'un genre du *comarum*, de la tormentille et de la potentille.

Les racines du comaret fournissent une teinture rouge. La plante est astringente; quelques auteurs la regardent comme fébrifuge et utile dans certaines jaunisses. Les animaux la dédaignent; les chèvres seulement la broutent.

[illegible]

[illegible] plusieurs [illegible]

[illegible]

[illegible] beaucoup [illegible]

[illegible]

[illegible] ; les [illegible] sessiles [illegible]

lobes. — Les tiges s'élèvent à un pied ; elles sont velues, branchues, à feuilles alternes ; les fleurs au sommet à cinq pétales jaunes. Les semences nues, à têtes armées de pointes nues, longues, courbées en hameçons. — En Europe.

La benoite aquatique ; *g. rivale*. Elle diffère de la précédente par ses fleurs rougeâtres et inclinées, par son ovaire qui s'éloigne un peu des pétales comme s'il étoit pédiculé. Cette plante varie par la couleur de ses fleurs blanches ou jaunes.

La benoite des montagnes ; *g. montanum*. La tige dans cette espèce est beaucoup plus basse, les feuilles beaucoup plus grandes. La fleur est aussi plus grande, plus belle, d'un jaune d'or. Son fruit est terminé par des filets plumeux qui en font une touffe soyeuse et agréable.

La benoite rampante ; *g. reptans*. Elle diffère des autres par ses tiges rampantes, par ses rameaux stolonifères qui s'étendent et multiplient l'espèce à des distances considérables. Les folioles sont plus égales, plus petites, plus découpées, plus nombreuses. Les fleurs sont d'un jaune moins vif, et ont quelque chose de rouge ou de couleur de chair.

La benoite hybride ; *g. hybridum*. La fleur est penchée, le calice feuillu, excédant la corolle qui est polypétale. Cette espèce paroît née de l'alliance de la benoite des montagnes avec la benoite aquatique.

Toutes ces espèces sont de notre horizon ; elles sont toutes vivaces. Linnæus leur adjoint deux espèces étrangères.

La benoite du Canada ; *geum canadense*. A feuilles redressées ; à semences hérissées ; à arêtes nues ;

à toutes pinnées, les pinnules [illegible],
s.

benoite du Japon ; *g. japonicum*. À fleurs
sées ; à fruits hérissés ; à arêtes [illegible] ; à feuilles
e à trois lobes.

cultive dans les jardins plusieurs es-
s de benoites. La benoite rampante,
reptans ; ses tiges, par la culture,
vent jusqu'à quinze pouces : elle a-
t un aspect agréable, se multiplie de
es ou de racines séparées : elle se plaît
à l'ombre qu'au soleil ; une bonne terre
eu humide lui convient. La benoite
nontagnes, *geum montanum*, est aussi
e à cause du grand éclat de ses fleurs ;
est de même de la benoite des Pyré-
On les cultive toutes de même. On
ait des bordures qui font un bel effet.
s anciens auteurs [illegible] les vertus
benoite dans les fièvres intermittentes,
iarrhée, la dyssenterie et autres ma-
s qui exigent de légers astringens amers.
haave l'a annoncée comme le vrai con-
re du quinquina dans ses propriétés ; il
rescrit la racine en poudre, en décoc-
, en extrait, et la teinture spiritueuse.
te racine est extérieurement brune, blan-
en dedans : cueillie au printems, sur un

terrain sec, elle répand une odeur de girofle qui se perd par la dessication. En mâchant cette racine, on sent la saveur du girofle mêlée avec une certaine amertume. Sa poudre est un peu rougeâtre; elle teint en rouge l'eau et l'esprit de vin. Ce dernier menstrue enlève et conserve l'odeur de girofle.

Les peuples du nord se servent des racines de la benoite pour aromatiser la bierre, qui en devient plus agréable, et n'aigrit pas si facilement. La plante fournit un pâturage agréable à tous les bestiaux.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Chénette; *dryas*.

Calice ouvert en cinq ou huit parties égales. Cinq ou huit pétales plus grands que le calice; étamines nombreuses; plusieurs ovaires supérieurs, imposés sur un réceptacle commun. Semences se terminant en arêtes longues et plumeuses.

Herbes à feuilles simples ou pinnées avec impaire; les stipules adhérentes au pétiole; les fleurs comme solitaires, terminales, portées sur de longs pédoncules.

ESPÈCES.

La benoite à huit pétales; *dryas octopetala*. Huit pétales; feuilles simples. — Vivace. Elle forme des

sons étendus qui ont quelques rapports avec ceux l'arbousier des Alpes. Ses tiges hautes de deux à x pouces sont presque ligneuses; ses feuilles ovales, énelées, blanches en dessous. Les fleurs sont solitaires, à huit pétales blancs assez analogues à ceux des anémones. Les étamines sont celles des dryades. — Sur les Alpes.

Le dryas anémone; *d. anemonoides*. Ses grandes feuilles pinnées; toutes les pinnules dentées. — La Amérique.

Le dryas geum; *d. geoides*. Ses feuilles pinnées; dernières pinnules confluentes. — Ces deux espèces exotiques sont aussi vivaces. Aucune des deux n'est admise dans les jardins ni d'usage en médecine. — En Amérique.

GENRE VINGT-CINQUIÈME.

FRAMBOISIER; *rubus idæus*.

Tous les botanistes rangent les framboisiers dans le genre des ronces; mais nous écrivons aussi pour les cultivateurs. Ce qui distingue principalement ces plantes, c'est que les tiges des ronces sont rampantes et celles des framboisiers droites. On en distingue deux espèces.

ESPÈCES.

Le framboisier commun; *rubus idæus*. Les feuilles en manière d'ailes, découpées en trois ou cinq folioles, d'un beau verd, cotonneuses et blanchâtres. On le croit originaire du mont Ida; cependant il est naturalisé dans plusieurs de nos montagnes;

il a des variétés. Le framboisier à fruits blancs, ne diffère que par la couleur de son fruit, qu plus doux, mais moins parfumé. Le frambo panaché, distingué r la bigarrure de ses feu Le framboisier sans épines, *levis*, et le frambc tardif, ainsi nommé, parce qu'il porte des frui automne comme dans le printems.

Le framboisier du Canada; *r. odoratus.* Sa t sans piquans, est chargée de beaucoup de feu simples et palmées. Les fleurs sont couleur de et ont une odeur agréable.

Les framboisiers ne veulent aucun grais dans la terre où on les place, et sont pas difficiles sur le sol. Le commun plaît à l'ombre; celui du Canada aime grand soleil. On les multiplie par drageo en automne et au printems. Au printer on retranche tous les brins qui ont doi du fruit; on taille à quinze ou dix-h pouces une partie des jeunes bourgeons; laisse les plus forts entiers ou presqu'entie on laboure le pied de l'arbrisseau.

Les feuilles sont légèrement âpres, fruits acides, agréables au goût et à l'odoi ils nourrissent peu, développent beauco d'air dans les premières voies, causent s vent des coliques. Le sucre qu'on y ajo en est le correctif. Si on veut s'en ser comme remède, les fraises sont bien p férables aux framboises.

GEN.

GENRE VINGT-SIXIEME.

RONCE ; *rubus*.

Calice ouvert en cinq parties ; cinq pétales ; étamines nombreuses, courtes ; plusieurs ovaires supérieurs, imposés sur un réceptacle commun, munis chacun d'un style. Semences nombreuses, en baies, ramassées sur un réceptacle commun, réunies, et ne formant qu'une seule baie.

Arbrisseaux, très-rarement sans épines, ou herbes sans épines ; les feuilles sont simples ou ternées, ou digittées, ou pinnées ; les fleurs sont terminales, rarement axillaires, rarement solitaires, le plus souvent en grappes paniculées. Voici quelques espèces attribuées au même genre.

ESPÈCES.

Ronces arbrisseaux.

La ronce bleuâtre, ou mûrier des buissons ; *rubus cæsius*. Les feuilles ternées, comme nues, les latérales à deux lobes ; la tige arrondie et épineuse. — Les tiges sarmenteuses et rampantes, couvertes de petites épines ; les feuilles ne sont pas cotonneuses en dessous, quoique souvent blanchâtres ; les baies bleuâtres, souvent composées de trois ou quatre grains seulement. — En Europe, dans les buissons.

La grande ronce noire ; *r. fruticosus*. Les feuilles quinées, digittées et ternées ; la tige et les pétioles

épineux. — Arbrisseau dont les tiges sont foibles pliantes, se ramifiant dans les haies ou rampantes terre, et y prenant facilement racine ; les branches les pédicules, les pétioles couverts d'aiguillons cro chus ; les fleurs disposées en grappes à l'extrémit des tiges ; le fruit rouge avant sa maturité, noir quand il est mûr ; les feuilles alternes, verte sur les deux faces, rarement blanches et cotonneuses en dessous. Linnæus lui donne pour variété la *grand ronce vulgaire* à fruits blancs ; la ronce à fleurs blan ches et pleines.

Ronces herbacées.

La ronce des roches ; *r. saxatilis.* Les feuilles ter nées ; les rejets nus, rampans, herbacés. — Ses sar mens traînent et serpentent au loin parmi les pierre et les graviers ; son fruit consiste dans des baie rouges et lisses, aplaties par dessus, et posées su un plan horizontal. Ce fruit dure tout l'été ; les premiers ont huit ou dix grains ; les suivans en ont moins, et ceux de l'automne finissent par venir un à un.

On cultive, pour l'ornement des jardins, la ronce à fleurs doubles. Sa fleur, qui est blanche, ressemble à une petite rose. On multiplie cette jolie plante par les drageons, ou en couchant les sarmens, les enterrant, et les tournant à rebours. Elle monte très-haut sur un treillage. Lorsqu'elle se plaît dans un terrain, elle y pousse souvent plus qu'on ne veut.

Les feuilles et les tiges des ronces sont âpres, astringentes et détersives. Le fruit est nourrissant, rafraîchissant; on en mange; on attribue aux racines des qualités apéritives. Les feuilles fournissent des décoctions pour gargarismes, et les fruits un sirop. Le suc de ces fruits peut fermenter, donner du vin, des esprits ardens, et une eau de vie. Les chèvres, les moutons mangent les feuilles de toutes les ronces.

SECTION CINQUIÈME.

Ovaires en nombre déterminé, supérieurs, à un seul style; autant de stigmates.

GENRE VINGT-[illegible].

Spiræa.

Calice ouvert en cinq parties; cinq pétales; beaucoup d'étamines. Depuis trois jusqu'à douze ovaires; le plus souvent cinq ou six pistils; autant de capsules oblongues, s'ouvrant intérieurement à deux valves, à [illegible] spermes.

Arbrisseaux ou herbes, à feuilles simples, ou ternées, ou pinnées avec impaire, et stipules adhérentes au pétiole, quelquefois très-petites, ou nulles. Ce genre présente beaucoup d'espèces. Voici les principales.

ESPÈCES.

Arbrisseaux.

Spiræa salicifolia. Les feuilles lancéolées, o dentées en scie, nues; les fleurs en doubles g — Vivace. Cet arbrisseau a des épines; les f sont assez semblables à celles du saule; elle dentées en scie. — En Sibérie, en Tartarie.

Sp. hypericifolia. Les feuilles ovales, t tières; les ombelles sessiles. — Vivace. — D Canada.

Sp. chamædrifolia. Les feuilles ovales, in dentées en scie, glabres; les ombelles pédoncul Vivace. — En Sibérie.

Sp. crenata. Les feuilles oblongues, dentées à leur sommet; des corymbes latéraux. — V Les feuilles sont ovales, oblongues; les unes lées à leur sommet, souvent dentées en sc autres entières. Les corymbes terminaux, q très-parfaits, couvrant tout l'arbrisseau, rendant tout entier d'un blanc de neige. — l bérie, en Espagne.

On cultive, pour la richesse des jar plusieurs genres et variétés de spiræa:

Le spiræa à feuilles de saule, à fleurs bla et la variété à fleurs pourprées; *salicifolia.*

Le sp. à feuilles blanches en dehors; *tom*

Le sp. à feuilles du sorbier; *sorbifolia.*

Le sp. à feuilles de millepertuis; *hypericif*

Le sp. à fleurs argentées; *argentea.*

Le sp. crénelé; *crenata*, et le sp. à feuil l'obier; *opulifolia.*

Il faut aux deux premiers une bonne terre de bruyère ; aux autres une terre ordinaire, mais bonne ; tous exigent l'exposition au soleil. Ce sont de très-jolis arbustes, qui fleurissent en été. On les multiplie de marcottes et de drageons enracinés ; ils sont de plein-vent.

On cultive encore un autre arbuste sous le nom de *spiræa citisus*. Les feuilles sont petites, oblongues, arrondies par le bout, d'un verd agréable quand elles sont nouvelles ; les fleurs sont blanches, et sortent par petits bouquets le long des branches, entre les feuilles ; elles paroissent en avril ; et lorsqu'on tond l'arbrisseau, il fleurit une seconde fois en automne. Il vient par-tout où on le plante.

GENRE VINGT-HUITIEME.

Reine des prés ; *spiræa ulmaria*.

Les racines de cette plante sont odorantes, fibreuses, noirâtres en dehors, d'un rouge brun en dedans. Les feuilles sont dentées, ailées ; à folioles petites et grandes alternativement, terminées par une impaire plus grande et plus arrondie que les autres folioles ; la tige presque ligneuse, haute de deux ou trois coudées, lisse, rougeâtre,

creuse et rameuse ; à feuilles alternes ; les fleurs formant un grand bouquet aux sommités, d'un beau blanc. Pour fruit, des capsules oblongues, pointues, comprimées, bivalves, contournées comme des chevilles; quelques semences petites et pointues.

On cultive cette belle plante pour l'ornement des jardins, sur-tout la variété à fleurs doubles. Elle se plaît à l'ombre, aime beaucoup l'eau, ne craint aucune gelée, et se multiplie de racines éclatées. On en cultive aussi une autre qui est originaire du Canada. Ses feuilles sont plus découpées que sur l'autre, mais elles ne forment pas une si belle touffe. Les fleurs sont rouges; elle aime également l'ombre et de fréquens arrosemens, se multiplie de même en séparant les racines. On peut l'élever en pot, et pour lors on lui fait passer l'hiver dans l'orangerie.

Les feuilles de la reine-des-prés ont un goût d'herbe salé et gluant. Toute la plante est austère, odorante, astringente, sudorifique et vulnéraire; l'odeur des fleurs est très-agréable et pénétrante. On en retire une eau distillée, très-énergique. Les fleurs, l'eau distillée des feuilles et leur infusion sont

très-estimées dans le nord, pour exciter la transpiration et les éruptions cutanées.

On peut se servir de la plante pour tanner les cuirs. Les fleurs macérées dans le vin et dans la bierre, leur communiquent un goût très-agréable. Les chèvres mangent volontiers cette plante que les vaches et les chevaux négligent.

GENRE VINGT-NEUVIEME.

BARBE DE CHÈVRE; *barba capræ.*

Caractères des autres spiræa dont elle diffère seulement par ses capsules en petit nombre, et droites.

La barbe de chèvre est vivace par ses racines, et annuelle par ses tiges qui s'élèvent jusqu'à quatre pieds de haut. Les feuilles sont trois fois ailées ; les folioles ovales, pointues, à dents de scie. Les fleurs disposées en amples panicules, terminales, portées par des pédicules rameux ; elles sont blanches, fort petites, très-nombreuses, apparentes par leur nombre, la plupart unisexuelles.

On a donné à cette plante le nom de *barbe de chèvre*, à cause de sa ressemblance avec une barbe, du moins dans l'imagination de quelques botanistes. Elle est d'Eu-

rope. On la cultive pour la décoration des jardins ; elle se plaît plus à l'ombre qu'au soleil. Une terre ordinaire lui convient ; elle aime beaucoup l'eau, elle est insensible aux gelées ; cependant ses graines ne mûrissent presque jamais. On la multiplie par les drageons de ses racines qu'on sépare en automne.

Les feuilles de cette plante ont un goût d'herbe, elles sont salées et gluantes. La plante est austère et odorante, astringente, sudorifique, vulnéraire.

GENRE TRENTIEME.

FILIPENDULE ; *filipendula*.

Cette plante est ainsi nommée à cause de certains petits navets pendus aux filets de ses racines, qui, par conséquent, sont fibreuses et tubéreuses. Des tubercules oblongs, ronds, charnus, y sont rangés à peu près comme les grains d'un chapelet. Les feuilles sont ailées, découpées profondément, dentées uniformément, d'un verd foncé. La tige herbacée, cannelée, branchue, s'élève jusqu'à un pied. Les fleurs au sommet forment une espèce d'ombelle rameuse. Cette plante se trouve en Europe dans les prairies stériles.

On cultive dans les jardins une [illegible] à fleurs doubles; elle est vivace comme celle à fleurs simples. Tout terrain et [illegible] position lui conviennent. Comme les [illegible] sont foibles, il est à propos de les [illegible] par une petite baguette. On les [illegible] en séparant les pieds en automne.

Les racines de la filipend[illegible] et cuites, donnent une farine [illegible] désagréable. On tire de cette racine [illegible] un amidon très-bon. Elle [illegible] rement âcre et amère. Les [illegible] goût astringent et un [illegible] incisives, astringentes, [illegible] Les fleurs répandent [illegible] elles donnent une saveur [illegible] Les cochons sont friands [illegible] chèvres mangent la [illegible] animaux et les chevaux [illegible] la plante [illegible]

GENRE TRENTE-[illegible]

[illegible]

Calice [illegible] pétales: [illegible] avortées [illegible] nospermes [illegible]

Arbrisseau à feuilles simples, [illegible]

non stipulées; celles des rameaux caduques; celles des petits rameaux serrées, terminales; les pédoncules multiflores, axillaires et terminaux; les fleurs suivies de bractées; jaunes. Il habite l'Amérique.

GENRE TRENTE-DEUXIEME.

Tetracera.

Calice en six parties profondes, persistant; quelques-uns de ses segmens arrondis, d'autres plus petits. Pétales en rose; étamines nombreuses; anthères simples. Quatre ovaires divergens; quatre pistils. Quatre capsules réfléchies, s'ouvrant intérieurement en dessus, comme monospermes.

Arbres sarmenteux, à feuilles stipulacées, souvent rudes; les fleurs en grappes paniculées, axillaires et terminales. Ils habitent l'Amérique méridionale.

SECTION SIXIEME.

Un seul ovaire supérieur, à un seul style. Fruits uniloculaires, monospermes ou polyspermes.

GENRE TRENTE-TROISIEME.

Tigarea.

Dioïque. Calice en quatre ou cinq parties. Quatre ou cinq pétales alternes aux segmens

lice. Dans les mâles, beaucoup pétales; à anthères comme rondes: ovaire e. Dans les femelles, plusieurs iets nines, mais stériles. Un ovaire un ale; capsule de la forme d'un mus. ux valves, monosperme.

brisseau sarmenteux, à feuilles non-s, rudes ou velues: à fleurs en grappes ires. Il habite la Guiane. Peut-être cet seau ne devient monoïque ou dioïque par avortement d'un sexe, et il serait ême que le *tetracera*.

NRE TRENTE-QUATRIÈME.

Delima.

lice en cinq parties profondes ; étamines nombreuses. ; un stigmate. Baie valves, à deux semences.

st un arbre des Indes, à feuilles lables à celles du Les fleurs sont nculées, en panicules erminales.

ENRE TRENTE-CINQUIÈME.

Pracia.

lice en trois ou cinq entouré à sa base les. Pétales nuls.

un ovaire; un style court ou nul. Stigmate en tête. Baie petite, uniloculaire, polysperme. Semences attachées à un réceptacle latéral.

Arbrisseau à feuilles stipulacées; les stipules caduques; un ou cinq pédoncules axillaires, uniflores, à une ou deux écailles dans le milieu. On n'indique qu'une seule espèce de ce genre. Elle habite l'île Sainte-Croix.

GENRE TRENTE-SIXIEME.
Hirtella.

Calice en cinq parties profondes, réfléchies. Cinq pétales; trois ou cinq, ou six étamines, toutes insérées au même côté du calice, à filets longs et tordus. Un ovaire velu; un style long, sorti de la base et du flanc de l'ovaire; un stigmate. Baie sèche, ovale, comprimée, plus élargie en dessus, comme trigone, monosperme. La semence grande, soutenue par le pistil persistant, dans sa partie inférieure.

Arbustes ou arbrisseaux à feuilles stipulacées; à fleurs en épis ou en grappes terminales, suivies chacune d'une bractée. Ils habitent l'Amérique.

SECTION SEPTIÈME.

Ovaires uniques supérieurs, à un seul style. Noix monospermes, ou à deux semences nues ou drupacées.

GENRE TRENTE-SEPTIÈME.

Licania.

Calice turbiné (corolle suivant quelques-uns), à cinq parties dans son limbe, à deux bractées à sa base (ce qui est le calice suivant les mêmes). Pétales nuls. Cinq étamines insérées dans la gorge du calice, opposées à ses segmens. Un ovaire, un style recourbé, latéral; un stigmate. Fruit de la forme d'une olive, charnu, contenant un noyau monosperme.

Petits arbustes de la Guiane, à feuilles stipulacées, à fleurs petites, en épis terminaux. Le fruit est bon à manger.

GENRE TRENTE-HUITIÈME.

Grangeria.

Calice en cinq parties; cinq pétales; quinze étamines. Ovaire laineux; un stigmate. Fruit pulpeux de la forme d'une olive, comme triangulaire, contenant un noyau triangulaire, osseux, monosperme.

C'est un arbre de l'île de Bourbon, nommé

dans le pays, *arbre de buis*. Les feuilles sont stipulacées, entières; les fleurs en épis, axillaires et terminales.

GENRE TRENTE-NEUVIEME.

ICAQUE; *crysobalanus*.

Calice campanulé en cinq parties. Cinq pétales; plusieurs étamines posées en rond. Un ovaire; un style sorti du flanc et de la base de l'ovaire; un stigmate. Fruit pulpeux de la forme d'une prune, contenant un noyau à cinq sillons, ridé, à cinq valves, monosperme.

Arbustes à feuilles entières, stipulacées, à fleurs en grappes, axillaires et terminales. Ils sont de l'Amérique méridionale. On dit que les habitans du pays font tant de cas des fruits de l'icaque, que vers le tems de leur maturité, ils font la garde autour, pour les soustraire aux voleurs. On en trouve d'un blanc rougeâtre, d'autres noirs, d'autres pourprés. Ils sont de la grosseur de nos prunes de Damas: quoique d'une saveur un peu astringente, il n'est personne qui ne les mange avec plaisir.

GENRE QUARANTIEME.

CERISIER; *prunus cerasus*.

Calice campanulé, à cinq lobes, caduc.

Cinq pétales; vingt ou trente étamines ; un style ; un stigmate : fruit arrondi, charnu, glabre, légèrement sillonné d'un côté, contenant un noyau lisse, comme rond, à une ou deux amandes.

Quatre écorces couvrent la tige et les branches : la première est cornée et dure ; la seconde moins dure ; la troisième tendre et spongieuse ; la quatrième spongieuse. Dans les trois premières espèces, les fibres transversales et spirales ; dans la quatrième disposées suivant la longueur. Les branches présentent trois sortes de boutons, à feuilles, à fleurs et à fruits. Les feuilles d'ordinaire ovales, oblongues, pointues, dentelées et surdentelées.

Les cultivateurs font deux classes du cerisier : celle des cerisiers à fruits en cœur et celle des cerisiers à fruits ronds.

Le cerisier s'accommode de toute sorte de terrain ; mais les terres légères et profondes semblent lui convenir mieux. Il ne lui faut jamais de fumier, car cet engrais lui est funeste. Les gazons pourris et les feuilles d'arbres bien consommés, peuvent être les seuls engrais, depuis sa fleur jusqu'à la maturité de son fruit. S'il est dans un lieu aride, il faut de tems à autre lui donner

de l'eau. Pour former de grands et beaux arbres dans toutes les espèces, on les greffe en fente sur le mérisier à fruits blancs; si l'on en veut des moyens, on greffe l'individu sur son semblable. Les cerisiers à fruits ronds se multiplient encore par les marcottes et par les drageons.

Le fruit du cerisier est rafraîchissant et nourrissant, laxatif quand il est mûr, astringent lorsqu'il est encore verd. On regarde les feuilles comme laxatives, et les noyaux comme diurétiques. La cerise acide ou griotte tempère la soif. Son suc, étendu dans beaucoup d'eau, édulcoré avec suffisante quantité de sucre, convient dans les fièvres où il y a ardeur, soif et tendance vers la putridité.

C'est avec des cerises distillées qu'on fait la liqueur nommée *kirschvasser*. On y doit seulement employer la mérise noire, à suc doux, avec la cerise ou griotte à fruit doux et acide ; on y emploie aussi les cerises des bois qui sont noires, vineuses et teignent fortement les doigts.

Presque tout le marasquin que débite le commerce se fait avec le kirschvasser, mêlé avec une quantité proportionnée d'eau et de sucre. Le véritable marasquin se fabrique aussi avec une espèce de cerise sauvage, qui

[q]ui ne croît qu'en Dalmatie, dont le fruit [e]st aromatique, et dont les noyaux ont un [g]oût d'aveline. Le nom de *marasquin* vient [d]e *marasque*, dénomination donnée par [l]es italiens à une espèce de cerise; mais le [m]arasquin d'Italie n'approche pas de celui [d]e Dalmatie, apparemment parce que le [f]ruit qui entre dans les deux compositions n'est pas le même.

Le bois de cerisier est trop employé pour qu'il soit utile de le décrire; il tire ordinairement sur le jaune : si sa couleur se soutenoit, il deviendroit précieux à l'ébéniste. Le mérisier a le bois plus serré et plus dur que les cerisiers à fruits en cœur et à fruits ronds. Dans quelques [illegible] on fait, avec ses branches, de [illegible] échalas pour les vignes, sur-tout si on a eu soin de les écorcer. On en fait aussi des cerceaux de tonneaux et de cuves, si elles sont assez droites et assez longues.

Les amateurs de belles fleurs cultivent, pour l'ornement des jardins, les espèces suivantes.

ESPÈCES.

Le cerisier à fleurs doubles, *prunus [illegible]*. Il ne diffère du cerisier commun [illegible] que par ses fleurs qui sont très-doubles, [illegible], bien ouvertes et [illegible]

étamines se changent en pétales. On le greffe sur le cerisier et le mérisier, ainsi que les suivans.

Le cerisier à fleurs semi-doubles; *p. semi-dupliciflora.* Il conserve quelques étamines qui fécondent son pistil souvent double ; porte des fruits très-acides et souvent jumeaux.

Le mérisier à fleurs doubles ; *p. speciosa.* Les fleurs très-doubles, plus grandes et d'un blanc plus pur que celles des cerisiers, mais elles sont moins ouvertes.

Le cerisier de Sainte-Lucie ou bois de Sainte-Lucie, ou mahaleb; *p. mahaleb.* C'est un arbre moyen, dont les feuilles sont petites et presque cordiformes, approchant de celles du poirier sauvage. Le bois est rougeâtre, odorant et fort dur. Ses fleurs forment une fausse ombelle blanche ou corymbe; son fruit est une baie rouge d'abord, et noire dans sa maturité, qui répand un suc amer et purpurin, dont la teinture ne s'efface pas aisément. Le noyau est lisse, rond, aplati sur les côtés, renfermant une amande amère et parfumée. Cet arbre, qui vient aux pieds des montagnes et sur les rochers, est aussi cultivé dans les jardins. Son bois est précieux pour les tourneurs, mais ils recherchent plus celui qui vient de Lorraine, parce qu'il est plus odorant que dans les autres climats de la France.

Le mérisier à grappes; *p. pradus*, Lin. C'est un arbre de moyenne grandeur; son écorce, rougeâtre et pointillée de blanc, est jaune et très-amère en dedans. Ses feuilles sont larges et d'un verd gai. Ses fleurs blanches forment des grappes ovales, pendantes, en très-grand nombre, et d'un éclat agréable

Le fruit est petit, noir [illegible] renfermant un noyau [illegible]

Le mérisier à grappes [illegible] Lin. Il a les grappes [illegible] encore, lorsque son fruit [illegible] venu à sa maturité.

Le cerisier nain du Canada [illegible] *nadensis*, Lin. C'est un [illegible] sont étroites et plus [illegible] cerisiers. Les fleurs sont [illegible] noirs et amers. Il se multiplie [illegible]

Tous ces arbres [illegible] plus d'agrément [illegible] printems et ne sont [illegible] terrain. Le cerisier de [illegible] aussi être rangé dans [illegible] est très-acide. [illegible] qui se font un [illegible] les arbres qui portent [illegible] automne, comme [illegible] *le buisson ardent*, etc. etc.

GENRE QUARANTE[illegible]

PRUNIER : *prunus*.

Calice campanulé, à [illegible]. Cinq pétales; vingt ou [illegible] pulpeux, grand, ovale, [illegible]

Linnæus a réuni dans ce genre [illegible] espèces, genres séparés, [illegible]

suivant tous les autres botanistes. Le prunier proprement dit est un arbre de grandeur médiocre, à feuilles stipulacées, souvent dentelées en scie, les dernières dentelures glanduleuses, concaves; les jeunes feuilles roulées en cornet; les fleurs qui devancent les feuilles sortent de bourgeons en faisceaux, sur des pédoncules courts et uniflores. Le fruit est mou, uni, ovale ou arrondi, ayant d'un côté un sillon peu sensible; il renferme un noyau ovale, comme comprimé, aigu en dessus, extérieurement inégal, sillonné auprès de ses bords qui sont anguleux; ce noyau contient une ou deux amandes.

Voici les espèces botaniques que Linnæus donne au genre prunier.

ESPÈCES.

Le prunier à grappes, ou putrer; *prunus padus*. Fleurs en grappes. Feuilles caduques, ayant à sa base deux glandes. — Arbre d'une moyenne grandeur. Son écorce rougeâtre, pointillée de blanc en dehors, jaune et très-amère en dedans. Ses feuilles sont larges. Ses fleurs blanches forment des grappes ovales, pendantes ou alongées, fort agréables et en très-grand nombre. Son fruit est petit, noir, acerbe, peu succulent, avec un noyau rond, rempli de petites inégalités.

Le prunier de Virginie; *p. virginiana*. Fleurs en grappes. Feuilles caduques, glanduleuses à leur

base antérieure. — C'est un enfant de l'espèce précédente, mais les bourgeons des rameaux sont une fois plus grands. Les feuilles sont moins réticulées en dessous et presque glabres. Les pétales sont orbiculées et non ovales. Les fruits sont quatre fois plus gros et rouges. — En Virginie, en Caroline.

Le prunier du Canada; *p. canadensis.* Fleurs en grappes. Feuilles larges, lancéolées, ridées, pubescentes des deux côtés. — Les rameaux sont lisses; les feuilles larges, lancéolées, sans glandes, veinées, ridées, moins roides que dans les autres espèces, à dents aiguës, vertes des deux côtés, manifestement velues au toucher, et se terminant en pétioles. — Dans l'Amérique septentrionale.

Le laurier de Portugal; *p. lusitanica.* Les fleurs en grappes; les feuilles toujours vertes et sans glandes. — En Portugal, en Pensylvanie.

Le laurier cerise; *p. laurocerasus.* Fleurs en grappes. Feuilles toujours vertes, à deux glandes sur le dos. — A Trapezunte, d'où il est venu en Europe.

Le bois de Sainte-Lucie; *p. mahaleb.* Fleurs en corymbes. Feuilles ovales. — En Suisse.

L'abricotier; *p. armeniaca.* Fleurs sessiles. Feuilles comme en cœur. — Linnæus lui donne pour variété le petit abricotier. — Dans tous les jardins.

Le prunier de Sibérie; *p. sibirica.* Fleurs sessiles. Feuilles ovales, oblongues. — Cette espèce ne paroît pas distinctes de la précédente. — En Sibérie.

Le cerisier; *p. cerasus.* Les ombelles comme sessiles; les feuilles ovales, lancéolées, repliées, lisses. — En Europe. Linnæus lui donne pour variétés: la cerise *sapromiana*, cultivée, ronde, rouge et acide; le

cerisier *rosea* des jardins, à fleurs roses; le cerisier des jardins, à fleurs pleines; le cerisier à fruits blancs et doux; le cerisier julienne à chair tendre et aqueuse; le cerisier à fruits acides, d'un jus couleur de sang; le cerisier nain; le cerisier à grappes, des jardins; le cerisier bigarelle, cultivé, grand; le cerisier à chair dure et épaisse; le cerisier des jardins, à fleurs pleines, *duracina*.

Le mérisier; *p. avium*. Ombelles sessiles. Feuilles ovales, lancéolées, roulées en cornets, pubescentes en dessous. — Arbre fort élevé; son fruit varie en grosseur et en couleur. Il est ordinairement noir, et ses feuilles sont un peu velues. — Dans le nord de l'Europe.

Le prunier cultivé; *p. domestica*. Les pédoncules comme solitaires. Les feuilles lancéolées, ovales, roulées en cornets; les rameaux sans épines. — En Europe. Linnæus donne pour variétés au prunier cultivé: le prunier de Damas à fruits grands, doux et petits, d'un bleu noirâtre; le prunier de Hongrie, à fruits grands, un peu acides; le prunier julienne, à fruits oblongs et bleus; le prunier *pertigano*, à fruits noirs, à chair dure; le prunier *cerea*, à fruits couleur de cire; le prunier *acinaria*, à fruits grands, rouges, ronds; le prunier pommier, à fruits ronds, jaunes, doux, de la grosseur d'une pomme; le prunier *angustana*, à fruits étroits, diminuant, et plus austères dans leur maturité; le prunier précoce, à fruits petits et précoces; le prunier *cereola*, à fruits petits, d'un verd jaunâtre; le prunier amande; le prunier *galadensis*, à petites prunes blanches, oblongues, acides; le prunier *bignola*, à

fruits roussâtres, d'une saveur très-agréable; et le prunier mirobalan, à fruits ronds, noirs, pourprés, doux.

Le prunier sauvage; *p. institia*. Pédoncules géminés. Feuilles ovales, velues et roulées en dessous. Rameaux épineux. — Arbre au dessous de la grandeur médiocre, armé de quelques épines. Il a deux variétés, l'une dont les fruits sont gros comme des cerises et mangeables; l'autre a les fruits ronds, rouges, couverts d'une poussière bleuâtre, acides, amers, insupportables. — En Europe.

Le prunier épineux, ou prunelier; *p. spinosa*. Les pédoncules solitaires; les feuilles lancéolées, glabres; les rameaux épineux. — Arbrisseau touffu, hérissé d'épines de toutes parts. Les fleurs précoces et précédant les feuilles. Le fruit petit, arrondi, noir, extrêmement acerbe et astringent. — En Europe.

Le prunier est un des arbres fruitiers dont la culture enfante le plus de variétés, suivant la forme, la couleur et la saveur des fruits.

Le fruit du prunier domestique est doux, nourrissant, rafraîchissant, délayant, laxatif. On fait dessécher plusieurs variétés, et on les nomme *pruneaux*; ils contiennent alors en abondance le principe saccharin et muqueux; ils sont aussi minoratifs et laxatifs. Les pruneaux sont indiqués dans le traitement de plusieurs maladies aiguës.

Le fruit du prunelier est très-âpre avant sa maturité ; on en retire un extrait utile dans les diarrhées avec atonie ; on en prépare, lorsqu'ils sont mûrs, un vin léger qui fournit, par la distillation, une eau de vie assez forte. L'écorce de l'arbrisseau est amère et austère ; on la dit fébrifuge. Son bois est dur et ressemble, par sa couleur, à celui du pêcher, mais il n'en a pas les beautés ; il reçoit un beau poli, mais il est sujet à se fendre et à se tourmenter.

Le bois du prunier est dur, plein, compacte, et reçoit un beau poli ; les veines sont variées, châtoyantes, ondées de brun et d'un jaune rougeâtre ; quelquefois il est parsemé de petites taches d'un rouge cerise qui rendroient ce bois éclatant si elles y étoient plus abondantes. Plus il vieillit, plus les teintes en sont prononcées. Ce bois est utile aux tabletiers, aux ébénistes, aux menuisiers.

Les variétés intéressantes du prunier se greffent en écusson ou en fente, sur des sujets de leur espèce élevés de drageons, ou mieux des noyaux de prunier de Damas noir, de cerisette de Saint-Julien ; ce dernier est préférable. Elles peuvent aussi se greffer sur l'abricotier et sur le pêcher.

Le prunier réussit dans tous terrains, mais mieux dans les terres légères et sablonneuses, pourvu qu'elles ne soient pas arides. L'exposition du levant et celle du couchant lui sont les plus favorables.

GENRE QUARANTE-DEUXIEME.

Abricotier; *armeniaca*.

Calice, pétales, étamines et ovaires du cerisier ou du prunier. Fruit à noyaux, jaune, velu à sa surface, sillonné d'un côté; le noyau monosperme, ou bisperme, comme rond; un peu comprimé; une de ses marges obtuse, l'autre aiguë, à deux sillons.

C'est un petit arbre dont les feuilles sont cordiformes, roulées dans leur jeunesse. Les feuilles devancent les fleurs; elles sont sessiles et sortent de bourgeons solitaires et en petit nombre.

L'abricotier, mis dans le genre des pruniers, par Linnæus, fait un genre séparé, par Tournefort. Les cultivateurs en connoissent plusieurs espèces.

ESPÈCES.

L'abricotier précoce ou hâtif musqué, *armeniaca præcox*. Fruit petit, arrondi, [illegible], teint de rouge du côté du soleil [illegible]. La chair couleur d'[illegible] et

craint pas de lui laisser un très-grand nombre de fruits, et il ne les éclaircit que lorsque les noyaux sont déjà ligneux. Si les branches sont altérées, on ne craint pas de les couper jusqu'auprès de la greffe, parce qu'aucun arbre ne reperce avec plus de facilité.

Il découle de cet arbre une gomme qui pourroit être employée par la médecine comme adoucissante et incrassante, à la place de la gomme arabique. L'extravasion de cette gomme est, pour l'abricotier, une maladie qui souvent fait périr ses branches.

Le bois de cet arbre, s'il est employé dans la menuiserie, n'est pas beau; sa couleur est d'un gris sale, mêlé de gris et de jaune; son poli n'a point d'éclat, son grain n'est pas fin. Il est plus utile, employé sur le tour.

GENRE QUARANTE-TROISIEME.

PÊCHER; *amygdalus persica.*

Linnæus a placé le pêcher dans le même genre que les amandiers. Tournefort et tous les cultivateurs en font un genre séparé. Il ne devient dans nos contrées qu'un petit arbre; sa tige est naturellement droite, l'écorce blanchâtre, le bois dur, les feuilles simples, entières, longues, terminées en pointe, à dentelures aiguës, portées sur de



4.5.6.7. AMANDIER. (*Amygdalus*. Linn.) *Page* 152
11.12.13. PÊCHER. (*Amygdalus persica* Linn.) *P.* 156.

courts pétioles ; les fleurs rosacées ; le calice monophylle, tubulé, découpé en cinq parties obtuses, ouvertes ; cinq pétales oblongs, ovales, obtus, insérés au calice ; un fruit pulpeux, velu, marqué d'un sillon longitudinal, arrondi et charnu, contenant un noyau ligneux, creusé, sillonné, rustiqué à sa surface, et renfermant une amande à deux lobes.

Les feuilles du pêcher sont amères ; les fleurs aromatiques et amères. Les fruits agréables, l'amande légèrement amère. Les feuilles sont anti-sceptiques, fébrifuges ; les fleurs purgatives, vermifuges ; la chair du fruit rafraîchissante, peu nourrissante.

Un terrain doux, meuble, substantieux, profond, ni sec, ni humide, convient aux pêchers. Toutes les espèces, excepté celles de vigne, ordinairement élevées de noyaux, se plaisent en espaliers. L'exposition du nord ne convient à aucune variété ; celle du midi est nécessaire aux variétés tardives, et à la plupart des autres, dans les terres froides et humides. La taille est nécessaire à ceux qu'on laisse venir en plein vent comme à ceux qu'on assujettit à l'espalier.

Il seroit à desirer que des amateurs s'occupassent du semis de ces arbres, afin d'ac-

quérir plus de variétés propres pour les pleins-vents, et des variétés plus hâtives.

La plupart des bonnes espèces ne se perpétuent que par la greffe en écusson, à œil dormant sur l'amandier, pour les terrains qui ont de la profondeur, et sur le prunier Saint-Julien, pour les terres qui ont peu de fond, ou sur l'abricotier. L'écusson doit être levé aux nœuds des bourgeons moyens qui sont garnis d'yeux doubles ou triples bien formés, et être appliqués sur les sujets au déclin de la seconde sève, par conséquent vers la fin de juillet sur le prunier; un peu plus tard sur l'abricotier et le vieux amandier; vers la mi-septembre sur le jeune amandier.

On cultive, pour l'ornement des parterres, le pêcher à fleurs doubles, elles ressemblent aux roses appelées *pompons*, et font un très-bel effet au printems. Ces arbrisseaux se cultivent comme les autres pêchers, il en résulte quelquefois des fruits lorsque les fleurs ne sont que semi-doubles; mais dépourvues de ce qui est nécessaire à une bonne fécondation, ces pêches sont toujours de mauvaise qualité.

Lorsque le pêcher a crû en plein vent, son bois est l'un des plus beaux que l'ébé-

niste puisse employer en placage. Les veines sont larges, bien prononcées, d'un beau rouge brun, entre-mêlées d'autres veines d'un brun clair : le contact de l'air, loin d'altérer sa couleur, ne fait qu'ajouter à sa beauté; son grain est fin et prend le plus beau poli; on doit le débiter en feuilles pendant qu'il est verd, parce qu'il a le défaut de se gercer. Il est aussi très-beau sur le tour, mais ne doit y être mis que très-sec.

GENRE QUARANTE-QUATRIEME.

AMANDIER ; *amygdalus.*

Calice campanulé, à cinq lobes, caduc. Cinq pétales; vingt ou trente étamines; un style; un stigmate. Fruit d'une pulpe sèche, velu, sillonné d'un côté, contenant un noyau aigu en dessus, extérieurement creusé de points ou de petites fosses irrégulières, contenant une, quelquefois deux amandes.

Linnæus comprend dans ce genre le pêcher, que nous renvoyons à son article séparé. L'amandier est un arbre plus élevé d'ordinaire que tous les autres arbres fruitiers. Les feuilles sont alternes, longues, étroites, pointues par les deux extrémités, dentelées finement par les bords, attachées à des pétioles courts, fermes, dont l'aisselle couvre

des boutons simples, ou doubles, ou triples.
L'amande est la seule partie utile dans le fruit ; elle est douce dans la plupart des individus, d'une amertume insupportable dans les autres.

Les variétés de l'amandier, connues des jardiniers, sont :

ESPÈCES.

L'amandier commun. La dureté de son noyau et la petitesse de son amande le rendent peu recommandable.

L'amandier des dames à noyau tendre. Son fruit, plus gros que le précédent, a aussi plus de saveur.

L'amandier à gros fruits, à amandes douces. Il est plus grand dans toutes ses productions que toutes les autres variétés. Son noyau est dur; son amande grosse, ferme, d'un goût exquis.

L'amandier pêcher. Arbre qui participe de l'amandier et du pêcher, mais beaucoup plus de l'amandier par son port et la couleur de ses fleurs. Ses fruits sont tantôt couverts d'un brou succulent comme la pulpe de la pêche, tantôt d'un brou dur et sec. Son amande est douce et délicieuse.

Plusieurs de ces variétés ont des sous-variétés à amandes amères; elles sont d'ailleurs en tout semblables aux autres : c'est aux cultivateurs à s'en méfier. Il y a une autre variété nommée *amandier pistache*, qui exige des climats plus chauds que les nôtres.

L'amandier présente aussi des variétés employées dans la décoration des jardins.

L'amandier

L'amandier commun, à feuilles panachées; l'amandier du levant, à feuilles satinées et argentées; l'amandier à fleurs doubles blanches; l'amandier nain, des Indes, à fleurs simples, couleur de rose. Toutes ces variétés se multiplient par greffes sur l'amandier commun, ou sur le pêcher; quelquefois par leurs drageons.

L'amandier, originaire de Mauritanie, est acclimaté dans nos contrées. On dit de lui qu'il est le plus fou de tous les arbres, parce qu'il fleurit le premier. On doit attribuer cette témérité, qui trop souvent lui est funeste, à la propension naturelle qu'il a de se rapprocher de l'époque de sa floraison au lieu de son origine. Il se multiplie de lui-même, mais il dégénère ordinairement par ses semences. Toutes les bonnes espèces doivent être multipliées par des écussons sur des sujets d'amandiers communs ou de pêchers. Elles aiment les terrains chauds, légers et profonds, réussissant mal, et le fruit mûrissant difficilement dans les terres froides. La récolte se fait en automne, et on en consomme beaucoup de leurs primeurs.

L'amande amère est un poison violent pour les perroquets, pour tous les bipèdes, et beaucoup de quadrupèdes; elle fait, dans

les massepains, un vermifuge très-puissant pour les enfans.

Les amandes, en général, sont pesantes pour certains estomacs, et anodines pour d'autres. L'huile d'amande douce, prise à haute dose, est purgative et utile dans les coliques produites par des substances vénéneuses; elle est aussi le meilleur remède contre les mauvais effets que peut produire le fruit.

La gomme qui découle de l'amandier sert en médecine aux mêmes usages que la gomme arabique. On la regarde comme vulnéraire et astringente, propre à émousser les acides contenus dans l'estomac, et qui occasionnent des aigreurs.

Le bois de l'amandier est dur; il est utile en marqueterie, et sert pour monter les outils du charpentier. Les feuilles de cet arbre font un excellent fourrage pour les bestiaux, et les engraissent en peu de tems.

GENRE QUARANTE-CINQUIEME.

Moquilea.

Calice turbiné, à cinq dents. Cinq pétales. Etamines nombreuses. Ovaire velu; un style sorti de la base de l'ovaire; un stigmate. Fruit peu connu.

Petit arbrisseau à feuilles stipulacées, à fleurs en grappes axillaires ou terminales. Il habite la Guiane.

GENRE QUARANTE-SIXIEME.

Couepia.

Calice tubulé, divisé en cinq lobes à son sommet. Cinq pétales. Etamines nombreuses; ovaire comme pédiculé. Un style: un stigmate. Fruit pulpeux de la forme d'un œuf, sec, à écorce épaisse, coriace, fibreuse; une semence grande, renfermée dans une coque fragile.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles stipulacées, à fleurs terminales.

GENRE QUARANTE-SEPTIEME.

Parinarium.

Calice urcéolé, en cinq parties. Cinq pétales alternes aux segmens du calice. Quatorze étamines, dont sept stériles dans une seule phalange; sept opposées et fertiles. Un ovaire velu; un style, un stigmate. Fruits pulpeux, ovales, de grandeurs diverses, épais, fibreux, contenant chacun un noyau très-dur, extérieurement [illegible], ridé, à deux loges, à deux spermes; les semences enveloppées d'une laine rousse.

Arbres, à rameaux velus; les feuilles sti-

pulacées; les fleurs en grappes axillaires et terminales. Les semences bonnes à manger. Ils habitent la Guiane.

SECTION HUITIÈME.

Genres rapprochés des rosacées.

GENRE QUARANTE-HUITIEME.

Plinia.

Calice en quatre ou cinq parties, ouvert. Quatre ou cinq pétales. Etamines nombreuses à anthères petites. Ovaire supérieur; un style; un stigmate. Fruit pulpeux, grand, globuleux, sillonné, monosperme. La semence grande.

Arbres, dont on indique deux espèces.

ESPÈCES.

Plinia crocea. Fleurs de cinq pétales. — En Amérique.

Plinia pedunculata. Fleurs pédonculées, polyandriques. — Les feuilles sont opposées et simples.

Les rameaux du *plinia crocea* sont comme pinnés par cinq ou six paires de folioles sans impaires; les fleurs sont éparses, comme sessiles, ramassées en faisceaux. L'amande du fruit qui est bon à manger, est remplie d'un suc gommo-résineux.

GENRE QUARANTE-NEUVIEME.

Calycanthus.

Calice urcéolé, en beaucoup de parties

disposées sur plusieurs rangs, colorées, caduques; les intérieures sensiblement plus grandes, imitant des pétales, et peut-être de vrais pétales. Etamines nombreuses insérées à la gorge du calice; anthères oblongues, adhérentes aux filets. Plusieurs ovaires entourés du calice et se terminant par autant de styles; stigmates glanduleux. Autant de semences à queue, renfermées dans le calice, épaissi, devenu baie et raboteux par les vestiges de ses segmens.

Ce sont des arbrisseaux, à feuilles opposées et sans stipules; les fleurs sont solitaires et terminales sur les rameaux. Ils se rapprochent par le fruit du rosier; mais les fleurs sont opposées, et quasi apétales. Ils ont le port du seringat ou d'un myrte, mais ils sont polygynes. Linnæus en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Le *calycanthus floridus*. Pétales intérieurs plus longs. — En Caroline.

Le *calycanthus præcox*. Pétales intérieurs plus petits. — Ce dernier fleurit avant la foliation; ses pétales intérieurs sont jaunes. — Au Japon.

On en cultive un chez les curieux, sous le nom de *pompadoura*, de *basteria*, le *calyc. floridus*. Les feuilles imitent celles du cormier; ses fleurs sont grandes, solitaires,

terminales, d'un violet pourpre, imitant celles de l'anémone étoilée, ternies par un duvet fauve. L'arbrisseau fleurit sur la fin du printems. On le multiplie par les drageons, et très-difficilement par les semences; il aime l'ombre et une bonne terre un peu fraîche.

GENRE CINQUANTIEME.

Ludia.

Calice en cinq ou sept lobes. Pétales en rose. Etamines nombreuses, périgynes, à filets persistans, à anthères comme rondes. Un ovaire supérieur; un style partagé en trois ou quatre sommets; trois ou quatre stigmates didymes. Baie sèche, globuleuse, aiguisée par le style, assise sur le calice persistant, déformé et réfléchi; la baie uniloculaire, polysperme; vingt-cinq ou trente semences comme anguleuses.

Arbrisseaux d'Afrique, à feuilles alternes, veinées, stipulacées, de formes diverses; plus petites, dentées, épineuses sur l'arbuste lorsqu'il est jeune; semblables à celles du myrte et du buis, très-entières lorsqu'il s'est accru; ovales, entières, beaucoup plus grandes, et un peu charnues dans sa vieillesse. Les fleurs sont axillaires, solitaires, comme

males ; [illegible] nées d'un calicule en trois parties, à la base du pédicule.

GENRE CINQUANTE-UNIÈME.

Blakwellia.

Calice turbiné à sa base, demi-supérieur, à limbe ouvert en seize, vingt ou trente parties, souvent égal, persistant. Les segmens oblongs, velus, ciliés. Huit, dix ou quinze étamines, une fois plus courtes que les segmens du calice, placées alternativement à eux, et assises à leur base : les anthères didymes. Autant de petites glandes alternes aux étamines apposées à la base des segmens alternes du calice. Ovaire velu, demi-inférieur, à quatre ou six styles, à quatre ou six stigmates. Capsule demi-inférieure, uniloculaire, à quatre ou six valves, polysperme. Peu de semences attachées aux parois.

Arbres ou arbrisseaux, de l'Amérique et des Indes, à feuilles alternes, stipulacées ; les stipules caduques ; les fleurs sont en grappes ou en épis axillaires ; les pédoncules articulés à leur base, et munis d'une bractée.

GENRE CINQUANTE-DEUXIEME.

Homalium.

Calice turbiné à la base, demi-supérieur, ouvert dans son limbe en douze ou quatorze

parties persistantes, alternes. Six ou sept glandules assises sur les onglets des segmens du calice, et plus petites. Beaucoup d'étamines; anthères comme rondes. Ovaire demi-inférieur, se terminant à son sommet par trois ou quatre styles; trois ou quatre stigmates simples. Capsule demi-inférieure couverte par le limbe ouvert, coriace et persistant du calice, uniloculaire, à trois ou quatre valves à son sommet, ou non ouverte, intérieurement polysperme; semences en petit nombre, attachées aux parois.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles alternes, stipulacées; à épis paniculés, axillaires; les divisions du panicule bractéolées; les pédicules articulés dans le milieu.

GENRE CINQUANTE-TROISIEME.

Napimoga.

Calice en six parties profondes dans son limbe. Six pétales velus, insérés au disque comme les étamines, qui sont au nombre de dix-huit, et dont les anthères sont comme rondes. Ovaire inferieur, couronné par le disque; trois styles; trois stigmates. Fruit peu connu.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles alternes, stipulacées; à fleurs en épi axillaire et terminal. Elles sont alternes sur cet èpi, qui est fin et interrompu.

FAMILLE LXXIXe.

Les térébintacées ; *terebinthaceæ.*

Calice d'une seule pièce, inférieur, partagé d'une manière déterminée. Pétales d'un nombre déterminé, insérés au fond du calice, égaux au nombre de ses segmens, et alternes à eux, rarement nuls; autant d'étamines alternes aux pétales, ou en nombre double, insérées au même point. Ovaire supérieur, simple, ou répété; pour chaque ovaire simple, un seul pistil; avec un style simple, ou partagé avec un nombre de stigmates égal à ses parties. Fruit capsulaire, ou en baie, ou drupacée, à une ou plusieurs loges; les loges monospermes. Pour les ovaires multipliés, autant de styles et autant de stigmates simples; autant de capsules monospermes et distinctes. Les semences le plus souvent renfermées dans une noix osseuse. Embryons dépourvus d'un périsperme. Radicule latérale et réfléchie sur les lobes. Tige arborescente ou d'un arbrisseau. Feuilles alternes sans stipules, simples ou ternées, ou pinnées avec impaire.

SECTION PREMIÈRE.

Ovaires simples. Fruits uniloculaires, monospermes.

GENRE PREMIER.

ACAJOU ; *cassuvium*.

Calice campanulé, à cinq divisions ; cinq pétales plus longs que le calice ; dix étamines ; neuf filets courts à anthères comme rondes ; une plus longue à anthère oblongue et caduque (Suivant d'autres, huit ou dix filets monadelphes à la base, une seule anthère fertile). Un style ; un stigmate ; noix réniforme, à semence aussi réniforme, assise sur un pédoncule amplifié, pyriforme et charnu.

C'est un petit arbre résineux. Les feuilles sont simples, grandes, avec une seule nervure longitudinale, les autres transversales. Ses fleurs sont petites, blanchâtres, en panicule, terminales, suivies de bractées en faisceaux, quelques-unes seulement mâles par l'avortement d'un sexe.

Linnæus n'assigne qu'une espèce à ce genre : il paroît qu'il a au moins plusieurs variétés. Cet arbre précieux ne peut pas être naturalisé dans nos contrées ; les régions

les plus échauffées du globe ont le droit exclusif de le posséder. Son fruit est rempli d'un suc acerbe, ou d'une huile dont les habitans du pays se servent pour teindre le bois lorsqu'il est dépouillé de son écorce et le rendre incorruptible : ce qu'on nomme *fruit*, est l'extrémité du pédoncule, élargie et creusée en ombilic, dans laquelle la noix est à demi-enfoncée. Cette noix est une écorce épaisse, dure, ligneuse, spongieuse, qui renferme une amande blanche, excellente à manger, et ayant le goût de l'aveline. On dit que les habitans du pays la réduisent en farine et en font du pain. On exprime des fruits un suc qui, ayant bien fermenté, devient vineux et contient un esprit ardent fort vif. Ce suc teint le linge d'une couleur de fer, qu'il est très-difficile de faire disparoître. Les teinturiers emploient l'huile que l'on en retire pour teindre en noir. Les habitans du pays comptent leur âge par des noix d'acajou et en serrent une toutes les années. Il transsude de toutes les parties de l'arbre, une gomme roussâtre, transparente, qui tient lieu de la meilleure glu.

Le bois de cet arbre, lorsqu'il est sec, est le plus beau et le plus solide que l'artiste puisse employer pour toutes les construc-

tions, et sur-tout dans les ouvrages de la menuiserie. Il est supérieur par ses couleurs et ses nuances au plus beau noyer, et n'est jamais sujet à être vermoulu par les insectes, destructeurs des autres bois : malheureusement il est trop rare et trop cher jusqu'ici pour être employé dans les charpentes. On en distingue plusieurs espèces ou variétés.

ESPÈCES.

L'acajou veiné ; *cassuvium venatum*. C'est le plus lourd de tous. Ses pores sont très-apparens. Son poli ne peut être bien parfait, et l'artiste corrige ce défaut avec de la cire blanche. Ses veines sont irrégulièrement d'un brun foncé et d'un brun clair.

L'acajou moucheté ; *c. maculatum*. Il est d'une teinte plus claire que le veiné ; ses pores sont plus multipliés et plus fins ; leur orifice forme une piqûre fine et serrée de points blancs ; ses mouchetures sont produites par des éruptions de branches, semblables à celles qu'on trouve sur le frêne, lorsqu'on l'a étronçonné et qu'on a souvent élagué les branches de sa tige.

L'acajou du Sénégal ; *c. senegalense*. Il est sans veines ; d'une couleur gris de lin obscur, sans teinte jaune comme les autres. Ses pores sont droits, déliés, d'une finesse extrême, et forment une piqûre presqu'imperceptible, dont les points blanchâtres se touchent.

L'acajou commun ; *c. commune*. Il est d'une couleur semblable à celle du marron d'Inde qui n'est

pas encore dans sa maturité ; il offre quelques veines d'une teinte plus brune. Il a une sous-variété dont le grain paroît plus fin, la couleur changeante, tantôt marron obscur, tantôt clair ou orangé ; on y voit aussi des mouchetures changeantes.

On connoît un autre acajou sous le nom du *chamacanda*. Il ressemble au veiné, et probablement n'en est qu'une variété, même très-rapprochée.

GENRE DEUXIEME.

Anacarde ; *anacardium*.

Calice campanulé en cinq parties. Cinq pétales plus grands; cinq étamines oblongues; trois styles ; noix comprimée, cordiforme, plus élargie à la base, à semence conforme, assise sur un pédoncule épaissi, turbiné ou en forme de capsule.

Linnæus n'assigne qu'une espèce d'acajou ; mais il paroît que cet arbre précieux en a plusieurs, et que l'anacarde, arbre du Ceilan, en est une. Cependant on assigne à l'acajou dix étamines et un seul pistil : l'anacarde a cinq étamines et trois pistils ; mais c'est un arbre résineux comme l'acajou ; les feuilles et les fleurs sont aussi presque pareilles, sa noix est résineuse comme celle de l'acajou, et également bonne à manger.

Cette noix diffère en ce qu'elle est cordiforme et aplatie. Elle est de la longueur du

pouce, couverte d'un brou noirâtre; son amande est blanche. Comme celle de l'acajou, elle est extérieure, a une sorte de fruit alongé, gros comme un œuf de poule. Le brou contient un suc âcre dont on se sert comme de caustique. Si on introduit ce suc dans une dent creuse, il la brûle et la consume. On l'emploie aussi pour marquer les étoffes d'une couleur indélébile. Les fruits verds, pilés et mêlés avec de la lessive et du vinaigre, font de l'excellente encre.

On a long-tems regardé l'usage du fruit de l'anacarde comme propre à aider tous les sens, la perception, la mémoire, l'intelligence; mais il paroît que cette vertu est fabuleuse. Hoffmann l'appelle *la confection des sots*. Cependant il raconte l'histoire d'un homme qui, par elle, devint un homme de mérite, de sot qu'il étoit auparavant; mais qui peu après retomba dans sa stupidité précédente. On dit que le suc de l'anacarde, appliqué extérieurement, fait disparoître les dartres, les feux volages; mais qu'il faut à l'instant qu'on en frotte les parties malades, les laver avec de l'eau.

GENRE TROISIEME.

Mangier ; *mangifera*.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales plus longs. Etamines à anthères comme cordiformes. Un style ; un stigmate. Fruit pulpeux, oblong, comme réniforme, contenant un noyau oblong, comprimé, filamenteux extérieurement ; la semence oblongue.

Arbres des Indes. Linnæus en indique deux espèces, l'une à feuilles simples, à fleurs pentandriques ; l'autre à feuilles pinnées, à fleurs décandriques. Les habitans des contrées chaudes de l'Amérique et des Indes font beaucoup de cas du fruit de ces arbres lorsqu'il est mûr. On en transporte en Europe ; mais ils sont verds et confits dans le vinaigre ; ils sont meilleurs que d'autres qui sont préparés de même. Le mangier ne peut pas être acclimaté dans nos contrées, c'est dans le lieu qu'il habite, un grand arbre dont le bois est fort cassant ; les feuilles longues de huit à neuf pouces, et larges de deux. Les fleurs naissent en panicule lâche à l'extrémité des tiges.

GENRE QUATRIEME.

Connarus.

Calice en cinq parties plus ou moins profondes. Cinq pétales; dix étamines à filets réunis par la base, les alternes du double plus courts. Un style; un stigmate. Capsule oblongue, gibbeuse, à deux valves monospermes.

Arbres ou arbrisseaux des Indes, à feuilles ternées ou pinnées, bijuguées avec impaire; les fleurs terminales.

GENRE CINQUIEME.

SUMAC; *rhus*.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales; cinq étamines courtes, à anthères petites. Trois styles très-courts; trois stigmates. Baies petites, contenant un noyau monosperme.

Arbustes ou arbrisseaux à feuilles pinnées avec impaire dans le *rhus* de Tournefort; à feuilles ternées dans le *toxicodendron*; simples dans le *cotinus*. Les fleurs en panicules ou en grappes, denses, quelquefois mâles, mêlées avec les hermaphrodites, sur-tout dans le cotinus. La baie du *rhus* velue, à noyau globuleux; celle du *toxicodendron*, striée, à noyau comprimé; celle du *cotinus* plus comprimée encore. Ce genre

est

est très-nombreux : voici les espèces de rhus désignées par Linnæus.

ESPÈCES.

Rhus corriaria. Les feuilles pinnées, ovales, velues en dessous, à dents obtuses. — Vivace. — Dans le midi de l'Europe, en Syrie, en Palestine.

R. thyphinum. Les feuilles pinnées, lancéolées, velues en dessous, à dents aiguës. — Vivace. — En Virginie.

R. javanicum. Les feuilles pinnées, ovales, aiguës, dentées en scie, velues en dessous. — En Chine.

R. glabrum. Les feuilles pinnées, dentées en scie, lancéolées, nues des deux côtés. — Vivace. — Dans l'Amérique septentrionale.

R. vernix. Les feuilles pinnées, très-entières; le pétiole entier et égal. — Vivace. — Dans l'Amérique septentrionale, au Japon.

R. succedaneum. Les feuilles pinnées, très-entières, pétiolées, luisantes; le pétiole entier et égal. — Vivace. — Au Japon.

R. copallinum. Les feuilles pinnées, très-entières; le pétiole membraneux, articulé. — Vivace. — Dans l'Amérique septentrionale.

R. semi-alatum. Les feuilles pinnées, dentées en scie; les derniers internœuds du pétiole membraneux.

R. metiopium. Les feuilles pinnées, quinées, très-entières, comme rondes, glabres. — Vivace. — En Amérique.

R. pauciflorum. Les feuilles pinnées; les folioles

alternes, décurrentes, cunéiformes, dentées à leur sommet; le panicule sessile, d'un petit nombre de fleurs.

R. digittatum. Les feuilles pinnées, les folioles oblongues, très-entières, très-glabres; la tige grimpante.

R. radicans. Les feuilles ternées; les folioles pétiolées, ovales, nues, très-entières; la tige radicante. — Vivace. Linnæus lui donne pour variété le toxicodendron droit, à petites feuilles glabres. — En Virginie, au Canada.

R. toxicodendron. Les feuilles ternées; les folioles pétiolées, anguleuses, pubescentes; la tige radicante. — Vivace. Cette espèce et la précédente sont dioïques. — En Virginie, au Canada.

R. comminia. Les feuilles ternées; les folioles pétiolées, ovales, à dents éloignées, velues en dessous. — Vivace. — Dans les Indes.

R. cobbe. Les feuilles ternées; les folioles ovales, aiguës, dentées en scie; les pédoncules velus. — Vivace. — Dans le Zeylan.

R. tomentosum. Les feuilles ternées; les folioles comme pétiolées, rhomboïdes, anguleuses, velues en dessous. — Vivace. — Au Cap de Bonne-Espérance.

R. angustifolium. Les feuilles ternées; les folioles pétiolées, linéaires, lancéolées, très-entières, velues en dessous. — Vivace. — En Ethiopie.

R. lævigatum. Les feuilles ternées; les folioles sessiles, lancéolées, lisses.

R. lucidum. Les feuilles ternées; les folioles sessiles, cunéiformes, lisses. — Vivace. — Au Cap de Bonne-Espérance.

R. villosum. Les feuilles ternées; les folioles sessiles, ovales, entières, pubescentes, velues; la tige pubescente.

R. incisum. Les feuilles ternées; les folioles sessiles, cunéiformes, incisées, pinnatifides, velues en dessous, veinées; les calices velus.

R. cuneifolium. Les feuilles ternées; les folioles sessiles, cunéiformes, très-glabres, à sept dents; les dents mucronées.

R. lanceum. Les feuilles ternées; les folioles lancéolées, en alène, alongées, glabres des deux côtés.

R. cirrhiflorum. Les feuilles ternées; les folioles très-entières, glabres; la tige grimpante.

R. tridentatum. Les feuilles ternées; les folioles blanches, dentées en scie; la tige grimpante.

R. cotinus. Les feuilles simples, comme ovales. — Vivace. — En Lombardie, en Italie.

Plusieurs des espèces de ce genre nombreux recèlent un suc très-âcre, très-vénéneux, enflammant la peau lorsqu'on en est atteint.

GENRE SIXIÈME.

Rourea.

Calice en cinq parties profondes, duveté extérieurement. Cinq pétales; dix étamines. Cinq styles; cinq stigmates. Fruit pulpeux, noir, monosperme; semence couverte d'une coque fragile.

Arbrisseau tortueux de la Guiane, à

rameaux sarmenteux, à feuilles pinn
avec impaire, et munies de deux stipi
à la base; les fleurs en panicules axillai
et terminales, suivies chacune d'une br
tée; les pétales et les étamines insérés
disque.

SECTION DEUXIEME.

Ovaires simples. Fruits à plusieurs loge quelques loges souvent avortées.

GENRE SEPTIEME.

CAMELÉE; *cneorum*.

Calice très-petit, à trois dents, persista
Trois pétales oblongs. Trois étamines pl
courtes, à anthères plus petites. Un styl
stigmate en trois parties. Baie petite, sèc
à trois coques; les coques monospermes.

C'est un arbrisseau à feuilles simples
l'olivier, à pédoncules uniflores, ou tı
flores, axillaires.

Cet arbrisseau, originaire de Provenc
se multiplie dans nos jardins, par semen
sur couches, au printems. On l'élève da
un pot, pour le serrer l'hyver dans l'ora
gerie. En été, on l'expose au grand solei
il ne veut qu'une terre médiocre et légère.

Toute la plante est âcre au goût, déte

sive, caustique, purgative, drastique, dangereuse. Son âcreté annonce sa grande énergie. Ses feuilles, pulvérisées et adoucies par un mucilage, ont, dit-on, dompté des symptômes vénériens qui avoient résisté à toutes les méthodes. On emploie aussi l'écorce, mais plus rarement.

GENRE HUITIEME.

Rumphia.

Calice en trois parties; trois pétales oblongs; trois étamines égales aux pétales; à anthères petites. Un style; un stigmate triangulaire. Fruit pulpeux, coriace, turbiné, à trois sillons, contenant une noix, à trois loges, à trois spermes.

Arbres à feuilles très-simples d'un tilleul, à fleurs en grappes. Il habite les Indes.

GENRE NEUVIEME.

BRESILLET BATARD; *camocladia.*

Calice en trois parties. Trois pétales plus grands. Trois étamines plus courtes, à anthères comme rondes. Style nul; un stigmate. Fruit à noyau oblong, arqué, marqué supérieurement de trois ponctuations; le noyau conforme; membraneux, monosperme.

Arbres laissant échapper, par incision, un suc glutineux, aqueux, ou laiteux, noircissant par le contact de l'air. Les feuilles sont pinnées avec impaire, à folioles opposées, hérissées, dentées ou glabres, entières. Les fleurs paniculées, en grappes, axillaires, nombreuses, très-petites; les grappes grandes; quelques-unes sont à quatre étamines, dans un calice en quatre parties. Le fruit a la forme d'une olive. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

Le camocladia à feuilles entières, *integrifolia*. — Dans l'Amérique la plus chaude.

Le camocladia à feuilles dentées, *dentata*. Ce dernier répand au loin une odeur analogue à celle des excrémens humains; on dit qu'une tache faite avec son suc ne s'efface jamais. — Dans l'Amérique méridionale.

Le bois de ces arbres est très-dur; il est utile dans les teintures en rouge; c'est ce qui lui a valu le nom de *bresillet bâtard*.

GENRE DIXIEME.

Canarium.

Dioïque. Calice en deux parties profondes. Trois pétales en forme de calice. Dans les mâles, cinq étamines à anthères comme sessiles, oblongues. Dans les femelles, style

court ; stigmate en tête et triangulaire.
it à noyau, sec, ovale, aigu, entouré à
ase d'une membrane (qui est le calice)
elée ; le noyau oblong, triangulaire,
ois loges ; les loges monospermes ; deux
es loges souvent avortées, et la semence
reste à six segmens.
est un arbre de l'Amérique, à feuilles
ées avec impaire ; les folioles [illegible];
upérieures munies de deux [illegible] à
base, qui sont en crête et caduques.
fleurs sont en panicules et terminales.

GENRE ONZIEME

Icica.

alice à quatre ou cinq dents. Quatre
cinq pétales insérés au disque, [illegible]
base, ouverts dans le limbe. Huit ou
étamines insérées au même endroit.
ire entouré par le disque ; style très-
t ; stigmate formant la tête, à quatre
ns. Capsule coriace à deux ou à quatre
es, à deux ou à quatre spermes ; les
ences osseuses, enveloppées d'une lu-
le pourpre.
rbre résineux ou baumier ; à feuilles
ées ou pinnées avec impaire, de deux
rois paires de folioles opposées ; les fleurs

Arbres laissant échapper, par incision, un suc glutineux, aqueux, ou laiteux, noircissant par le contact de l'air. Les feuilles sont pinnées avec impaire, à folioles opposées, hérissées, dentées ou glabres, entières. Les fleurs paniculées, en grappes, axillaires, nombreuses, très-petites; les grappes grandes; quelques-unes sont à quatre étamines, dans un calice en quatre parties. Le fruit a la forme d'une olive. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

Le camocladia à feuilles entières, *integrifolia*. — Dans l'Amérique la plus chaude.

Le camocladia à feuilles dentées, *dentata*. Ce dernier répand au loin une odeur analogue à celle des excrémens humains; on dit qu'une tache faite avec son suc ne s'efface jamais. — Dans l'Amérique méridionale.

Le bois de ces arbres est très-dur; il est utile dans les teintures en rouge; c'est ce qui lui a valu le nom de *bresillet bâtard*.

GENRE DIXIEME.

Canarium.

Dioïque. Calice en deux parties profondes. Trois pétales en forme de calice. Dans les mâles, cinq étamines à anthères comme sessiles, oblongues. Dans les femelles, style

résine élémi est le suc de l'amyris
ifera. Elle est jaunâtre, ou d'un blanc
t sur le verd, souvent molle et gluante,
odeur forte de fenouil, peu agréable.
ommerce la fournit en morceaux de
de deux livres environ, enveloppés
des feuilles de palmier ou de canne
le. Cette résine est fondante, détersive,
anle, résiste à la corruption, c'est aussi
xcellent mondificatif.

baume du Canada découle de l'amyris
umifera. C'est une résine très-limpide,
ue sans couleur et sans odeur, mais
goût de térébenthine agréable, et qui
use aucune nausée. On l'emploie in-
urement, contre les ulcères internes,
avec le bouillon ou de l'huile d'amande
e.

GENRE TREIZIÈME.

Toddalia.

lice très-petit, à cinq dents. Cinq pé-
; cinq étamines; un style court ou nul;
nate tronqué. Baie de la forme d'un cône,
e, à cinq loges; quelques loges avortées.
rbrisseaux d'Asie, armés d'aiguillons.
t le *paullinia asiatica* de Linnæus. Les
lles sont ternées, ponctuées, transpa-
tes; les fleurs axillaires, en panicule.

souvent paniculées, axillaires ou terminales. Il habite la Guiane. On tire de cet arbre une des résines élémis. Elle est analogue à celle de l'hymenæa.

GENRE DOUZIEME.

Amyris.

Calice à quatre dents, persistant. Quatre pétales ouverts ; huit étamines ; un style épais ; le stigmate formant la tête. Fruit à noyau sec, comme rond ; le noyau globuleux, luisant, monosperme.

Les amyris sont des arbrisseaux ou des arbres à feuilles ternées ou pinnées avec impaire dans quelques espèces, semées de points transparens. Les fleurs sont en panicules axillaires et terminales.

Les espèces les plus intéressantes de ce genre, sont :

ESPÈCES.

L'amyris qui porte une gomme, *elemifera*, Lin. Feuilles ternées et aiguës. — Dans la Caroline.

L'amyris vénéneux, *toxifera*. Feuilles pinnées avec impaire. — En Caroline.

L'amyris baumier, *balsamifera*, Lin. Feuilles bijuguées. — En Jamaïque.

L'amyris d'Arabie, *opobalsamum*. Feuilles pinnées; folioles sessiles. — En Judée, en Egypte.

La résine élémi est le suc de l'amyris *emifera*. Elle est jaunâtre, ou d'un blanc rant sur le verd, souvent molle et gluante, une odeur forte de fenouil, peu agréable. e commerce la fournit en morceaux du ids de deux livres environ, enveloppés ns des feuilles de palmier ou de canne Inde. Cette résine est fondante, détersive, lmante, résiste à la corruption; c'est aussi n excellent mondificatif.

Le baume du Canada découle de l'*amyris alsamifera*. C'est une résine très-limpide, resque sans couleur et sans odeur; mais 'un goût de térébenthine agréable, et qui e cause aucune nausée. On l'emploie in-érieurement, contre les abcès internes, êlé avec le bouillon ou de l'huile d'amande ouce.

GENRE TREIZIEME.

Toddalia.

Calice très-petit, à cinq dents. Cinq pé-ales; cinq étamines; un style court ou nul; tigmate tronqué. Baie de la forme d'un pois, èche, à cinq loges; quelques loges avortées.

Arbrisseaux d'Asie, armés d'aiguillons. C'est le *paullinia asiatica* de Linnæus. Les feuilles sont ternées, ponctuées, transpa-rentes; les fleurs axillaires, en panicule.

GENRE QUATORZIEME.

Mollé ; *schinus.*

Dioïque. Calice en cinq parties profondes; cinq pétales. Dans les mâles, dix étamines à anthères comme rondes, rudiment d'un ovaire. Dans les femelles, filets stériles; un ovaire; style nul ; trois stigmates ; baie de la forme d'un pois, à trois loges, à trois spermes ; les semences globuleuses.

Arbrisseaux baumiers, à feuilles du lentisque pinnées, avec impaire, par plusieurs paires de folioles opposées ou alternes, d'une odeur poivrée. Les fleurs en grappes paniculées, axillaires ou terminales. On assigne à ce genre deux espèces.

ESPÈCES.

Le schinus *molle*. Feuilles pinnées; folioles dentées en scie; l'impaire très-longue; pétioles égaux. — Au Pérou.

Le schinus *arcira*. Feuilles pinnées; folioles très-entières, égales; pétioles égaux. — Au Brésil.

Ces arbrisseaux ne subsistent dans nos contrées qu'avec les secours d'une excellente orangerie. Ils exigent une terre substantielle et forte, le grand soleil et des arrosemens en été. On les multiplie de semences venues du lieu de leur origine; mais plus aisément de marcottes et de boutures.

L'écorce et les feuilles sont, dit-on, em-
›yées dans le pays contre les humeurs
›ides, les enflures des jambes et des cuisses.
ı fait des incisions à l'écorce de l'arbre, et
ɜn découle une résine odorante et blanche
i a des rapports avec la résine *élémi*. On
it bouillir cette résine dans du lait, pour
nporter les taches et les cataractes des
ıux. La poudre de l'écorce sert à modifier
; ulcères. On fait bouillir les baies dans
au pour en préparer une liqueur vineuse,
ais elle est sujette à s'aigrir. Cette liqueur
neuse est réputée utile contre les maladies
's reins.

GENRE QUINZIEME.

Spathelia.

Calice en cinq parties profondes, coloré.
nq pétales. Cinq étamines à filets courts,
latés à la base et velus, à anthères ob-
ngues. Style nul; trois stigmates. Capsule
›longue, trigone, à trois loges, à trois
ermes. Les semences triangulaires.

Petit arbuste, à feuilles pinnées avec im-
iire, comme celles du sorbier, serrées et
rminales. Les fleurs sont pourprées, en
ıappes terminales, disposées entre les
ɜuilles. Il habite la Jamaïque.

GENRE SEIZIEME.

TEREBINTE; *therebinthus.*

Le térébinte est un arbre dont l'écorce est épaisse, cendrée; le bois fort dur, très-résineux; les fleurs axillaires, disposées en corymbe au sommet des petites branches; les pédoncules rameux; les feuilles alternes, simples, ailées avec une impaire; les folioles ovales, lancéolées, très-entières, ou dentées en manière de scie.

On tire de cet arbre la même résine que celle du lentisque; il croît dans les mêmes lieux, et se cultive de même.

GENRE DIX-SEPTIEME.

PISTACHIER; *pistacia.*

Dioïque. Dans les mâles, grappes amentacées, à écailles uniflores. Calice en cinq parties, très-petit. Pétales nuls. Cinq étamines à anthères comme sessiles, tétragones. Dans les femelles, grappes plus lâches; calice en trois parties, très-petit. Pétales nuls. Un ovaire. Trois styles; trois stigmates épaissis. Fruit pulpeux, sec, ovale, contenant un noyau monosperme, quelquefois deux, dont l'un est avorté.

Arbres ou arbrisseaux, dont plusieurs transsudent par incision le térébinte et le

nastic. Les feuilles des térébintes sont pinnées avec impaire, ou ternées. Les feuilles du lentisque sont pinnées et plus étroites, à quatre ou cinq paires de folioles portées sur un pétiole commun, aigu à sa partie supérieure. Les fleurs sont en grappes axillaires, et les semences dans plusieurs espèces bonnes à manger. Ce genre présente plusieurs espèces intéressantes.

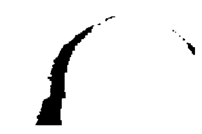
ESPÈCES.

Le pistachier trèfle : *pistacia trifolia*. Feuilles comme ternées et simples. — Les feuilles sont pinnées ou ternées sur les mêmes rameaux, ou simples. Les feuilles simples sont plus grandes, ovales, arrondies ; les feuilles ternées ont les folioles latérales plus petites. — En Sicile.

Le pistachier de Narbonne ; *p. narbonensis*. Feuilles pinnées et ternées, comme orbiculées. — Le fruit est gros. Linnæus donne pour variété le grand térébinte à feuilles du pistachier. — A Montpellier, en Perse, en Mésopotamie, en Arménie.

Le pistachier ; *p. vera*. Feuilles pinnées, avec impaire ; folioles comme ovales, recourbées. — Les fruits sont de la forme et de la grosseur d'une petite amande, dont le brou charnu couvre un noyau mince, dans lequel est renfermée une amande verte, couverte d'une peau rouge, et d'un goût fort agréable. — En Perse, en Arabie, en Syrie, dans les Indes.

Les amandes pistaches sont d'un grand usage dans les offices et chez les confiseurs.



Elles contiennent un principe farineux, une huile grasse. L'arbre fournit la résin appelée térébentine de Chio. Cette résin coule le long du tronc, qu'on incise à cou de hache, et vient s'attacher sur des pierr dont on garnit le pied de l'arbre. Cette résin a les propriétés générales de tous les baum On trouve souvent, à l'extrémité des bran ches, des vessies pleines d'insectes.

GENRE DIX-HUITIEME.

LENTISQUE; *lentiscus*.

Le lentisque est un arbre plus ou moin élevé, suivant la nature du sol où il es planté. Les feuilles sont pinnées sans im paire; les folioles étroites rangées par parti sur un pétiole creusé en gouttière. Les fleur en grappes axillaires; les fruits sont de petite baies rudes qui noircissent en mûrissant.

Le lentisque croît naturellement en Lan- guedoc, en Provence, en Italie, en Espagne. Il ne quitte point ses feuilles pendant l'hiver, mais il est très-sensible aux gelées. Dans nos provinces, il ne réussit point en pleine terre; sa culture ne consiste qu'à le provigner. On le multiplie, sur-tout dans l'île de Chio, pour en tirer le mastic, résine fameuse, et d'un très-grand usage en Turquie. Le plus beau

st en petits grains clairs, transparens, d'un blanc jaunâtre, d'une odeur agréable. Il découle par les incisions qu'on fait à l'arbre. Sa récolte dure tout l'été, mais à plusieurs intervalles. Le lentisque n'en donne qu'une très-foible quantité dans notre continent. Les habitans de l'île de Chio en ont presque toujours dans leur bouche; ils en font cuire avec le pain pour le rendre plus délicat au goût. Les femmes, à Constantinople, le mâchent presque continuellement, pour rendre leur haleine d'une odeur de baume, pour se fortifier les gencives et blanchir les dents.

Toutes les parties de l'arbre sont réputées astringentes; on emploie ses bourgeons, ses feuilles, ses fruits, l'écorce des branches et des racines. Le mastic fortifie l'estomac, arrête les diarrhées et les vomissemens; il entre dans la composition de plusieurs emplâtres et de différens baumes. On l'étend sur une mouche de taffetas, qu'on applique sur la tempe pour calmer les maux de dents. Cette résine se dissout aisément pour entrer dans la composition des vernis. On apporte des pays chauds le bois de lentisque; il est gris en dehors, blanc en dedans, et d'un goût astringent. Comme on lui attribue la propriété de guérir les gencives, on en fait des

cure-dents, et on use de sa décoction pour les gargarismes astringens. En Italie, on tire du fruit une huile pour les mêmes procédés, dont on se sert en Provence et en Languedoc pour tirer celle du laurier. Au Levant, l'huile qu'on en exprime est préférée à l'huile d'olive pour brûler et pour employer dans les médicamens. Elle possède éminemment la propriété astringente, et est très propre lorsqu'on veut resserrer, comme dans la chûte de l'anus et de la matrice.

GENRE DIX-NEUVIEME.

GOMART ; *bursera.*

Calice en trois parties profondes, petit, et caduc. Trois pétales ouverts. Six étamines. Un ovaire; un style très-court; un stigmate formant la tête. Capsule comme trigone, uniloculaire, à trois valves, charnue et succulente. Une semence presqu'en cœur.

C'est un arbre résineux, des contrées les plus chaudes de l'Amérique, à feuilles quelquefois ternées, souvent pinnées avec impaire, à deux ou trois paires de folioles opposées. Les fleurs sont en grappes axillaires et terminales; sur quelques individus elles sont à trois pétales et six étamines. Quelquefois on trouve cinq pétales dans un calice en

cinq

cinq parties, huit étamines, et un stigmate en trois parties. On donne à cet arbre le nom de gomart, ou de colophane, à cause de la résine qu'on en retire.

GENRE VINGTIEME.

Tolut; *toluifera*.

Calice campanulé, à cinq dents. Cinq pétales, dont quatre linéaires, égaux, le cinquième en cœur et plus grand. Dix étamines très-courtes. Style nul; un stigmate. Fruit de la forme d'un pois, à quatre loges, à quatre spermes.

Arbre baumier, à feuilles pinnées avec impaire; les fleurs en grappes axillaires. Cet arbre ne croît qu'au Pérou et dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale.

Il découle de l'écorce du tolut, surtout après les tems pluvieux, un suc résineux, fluide, d'un blanc jaunâtre, inflammable, d'une odeur qui approche de celle du styrax. Il n'est alors que peu coloré, et quelques naturels du pays en conservent dans cet état dans des bouteilles bien bouchées. Celui qui nous parvient par la voie du commerce, est ordinairement dans des courges de la grosseur du poing, qui ont servi à la

recevoir lorsqu'il découle de l'arbre. Il est ou molasse ou sec, plus ou moins transparent : on le nomme baume blanc du Pérou. Il y en a encore un autre qu'on nomme baume brun ou noir ; on retire ce dernier en faisant bouillir dans l'eau l'écorce et les rameaux de l'arbre. Il est tenace, d'un roux qui tire sur le noir, d'une odeur qui approche de celle du benzoin. On doit rejeter celui qui est absolument noir, et qui a une odeur d'*empireume*. On estime le baume de tolut, ou du Pérou, propre aux mêmes usages que le baume de Judée. Il est d'ailleurs employé extérieurement pour guérir les contusions des nerfs, mais son odeur vive peut quelquefois affecter la tête.

GENRE VINGT-UNIEME.

Tapiria.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales insérés, à un disque hypogyne et saillant, de même que les étamines au nombre de dix. Style nul ; cinq stigmates. Capsule à cinq sillons, à cinq valves, monosperme ; la semence tuniquée.

Arbre, à feuilles pinnées, avec impaire, par trois ou cinq parties de folioles comme opposées ; les fleurs en panicules, axillaires et terminales. Il habite la Guiane.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

Poupatia.

Calice très-petit, à cinq divisions. Cinq pétales. Dix étamines insérées à un disque hypogyne, crénelé. Cinq styles rapprochés; cinq stigmates. Fruit drupacé, contenant un noyau à cinq loges, dont une ou deux sont avortées.

C'est un arbre de l'île Bourbon, nommé dans le pays, bois de Poupart. Les feuilles sont pinnées, avec impaire, par trois ou quatre parties de folioles; quelque feuilles simples entre-mêlées. Les fleurs sont en grappes, axillaires et terminales.

GENRE VINGT-TROISIEME.

MONBIN; *spondias.*

Calice petit, comme campanulé, à cinq dents, caduc. Cinq pétales ouverts. Dix étamines courtes, insérées à un disque glanduleux; les alternes plus courtes; les anthères petites. Un ovaire; cinq styles éloignés; cinq stigmates. Fruit ovale, couronné par les vestiges des styles en forme de ponctuations, et contenant une noix fibreuse, à cinq angles, à cinq loges, à trois spermes.

Arbres, à feuilles pinnées par cinq ou dix paires de folioles, avec impaire; les fleurs en

grappes, axillaires ou terminales; quelques unes octandriques, et le fruit n'étant qu'à quatre loges. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le monbin, *spondias monbin.* Feuilles à pétioles communs, comprimés.

Le mirobolan, *s. mirobolanus.* Pétioles arrondis; folioles luisantes, aiguës. — Vivace. — Dans l'Amérique méridionale.

Le fruit nommé prune de monbin, lorsqu'il est frais, est d'un goût agréable; on en fait des marmelades qui ressemblent à celles d'abricots pour la couleur, et qui passent pour exquises. On mêle cette marmelade avec de l'eau-de-vie, et c'est une boisson délicieuse. Il découle de l'arbre une gomme jaunâtre, claire et odorante. Les sauvages, lorsqu'ils sont attaqués de la goutte, font brûler les noyaux de monbins; il en endurent la chaleur et la fumée; un tel remède, dit-on, les soulage.

On distingue dans les fruits nommés mirobolans, cinq espèces. Les citrins, ou jaunes; les indiens, ou noirs; les chébules; les bélérics et le emblics, ou chinois. Adanson assure que dans cinq mirobolans, il n'y a que les emblics qui constituent une espèce et un

genre distinct. Le mirobalan indien est le fruit dans sa jeunesse ; le béléric est le même fruit dans sa maturité ; les chébules et les citrins ne sont que des variétés. Ces fruits étoient autrefois aussi usités dans la médecine, que le sont aujourd'hui le séné et le tamarin. Ils purgent sans danger, et ressèrent en même tems. On assure que leur décoction est fort utile pour raffermir les dents qui branlent.

SECTION TROISIÈME.

Ovaires multipliés. Fruits à plusieurs capsules monospermes.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Simaba.

Calice en quatre ou cinq parties profondes ; quatre ou cinq pétales insérés au disque ; dix étamines insérées au même endroit, à filets velus à la base, et plus larges. Quatre ou cinq ovaires connés ; un style, ou plutôt cinq styles connés ; quatre ou cinq stigmates ; quatre ou cinq capsules coriaces, ovales, distantes.

Arbrisseau à feuilles ternées ou pinnées, avec impaire, par deux paires de folioles. Les fleurs axillaires, en corymbe, peu nom-

breuses, portées par des pédoncules munis à la base d'une bractée. Il habite la Guiane.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Aylanthus.

Monoïque, rarement hermaphrodite; calice très-petit, à cinq dents; cinq pétales roulés à la base. Dans les mâles, dix étamines. Dans les femelles, trois ou cinq ovaires recourbés; trois ou cinq styles intérieurs; trois ou cinq stigmates renflés; trois ou cinq capsules comprimées, membraneuses, longues, en forme de languettes, renflées dans le milieu, et monospermes. Dans les hermaphrodites, trois ou deux étamines, et toutes les parties femelles.

C'est un arbre de la Chine, à feuilles pinnées avec impaire; à fleurs terminales, paniculées, en faisceau.

GENRE VINGT-SIXIEME.

Brucea.

Dioïque. Calice en quatre parties profondes; quatre pétales insérés au réceptacle. Dans les mâles, une glandule à quatre lobes, qui, peut-être, est un ovaire avorté dans le fond du calice. Quatre ovaire; quatre stigmates; quatre capsules.

Ce sont des arbrisseaux d'Abyssinie;

apportés par de Bruce. Les feuilles sont pinnées avec impaire, composées de six paires de folioles opposées; elles sont serrées et terminales. Les fleurs mâles sont glomérées sur des épis interrompus et axillaires. Cette plante a le port et est peut-être la congénère de la dodonæa.

SECTION QUATRIEME.

Genres rapprochés des térébintacées.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Cnestis.

Calice en cinq parties profondes, extérieurement duveté. Cinq pétales insérés au réceptacle du calice. Dix étamines insérées au même endroit. Cinq ovaires hérissés; cinq styles; cinq stigmates; cinq capsules, quelques-unes avortées, et une seule restante, en forme de légumes, courtes, coriaces, à deux valves, monospermes, intérieurement et extérieurement velues et brûlantes.

Arbrisseaux de Madagascar, auxquels on a donné le nom de *pois à gratter*, à cause des demangeaisons que cause le fruit lorsqu'on le touche. Quelques individus sont grimpans. Les feuilles sont alternes, pinnées avec impaire, rarement ternées; les fleurs sont en épis axillaires.

GENRE VINGT-HUITIEME.

Fagara.

Calice en quatre ou cinq parties, petit, persistant; quatre ou cinq pétales ouverts; quatre ou cinq étamines; un ovaire; un style; stigmates à deux lobes; fruit presque de la forme d'un pois, unicapsulaire, quelquefois à quatre ou cinq capsules, à deux valves, monosperme. La semence comme ronde, luisante.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, sans épines, ou épineux; à feuilles alternes, simples, ou ternées, ou pinnées avec impaire; le pétiole commun marginé; elles sont fines, ponctuées, transparentes. Les fleurs sont en faisceau ou en grappes axillaires. On assigne quelques espèces à ce genre. Les plus généralement admises sont :

ESPÈCES.

Le *fagara pterota.* Folioles émarginées. — La feuille ressemble à celle du jasmin; l'arbrisseau a le port du laurier. Le bois est d'une dureté presqu'égale à celle du fer. Encore verd, il répand une odeur forte de bouc.

Le *fagara tragodes.* Articulations des pinnules épineuses en dessous. — Cette espèce est très-rapprochée de la précédente. — En Amérique.

Le fagara poivrier; *f. piperita.* Folioles crénelées — Son fruit a la saveur du poivre. — Au Japon.

Le *fagara evodia.* Feuilles simples, lancéolées, alongées, opposées; grappes rameuses, axillaires, solitaires. — Aux Indes.

GENRE VINGT-NEUVIÈME.

CLAVALIER; *zantoxyllum.*

Dioïque, rareme[illegible] n [illegible] ro[illegible] . C[illegible] lice en cinq parties [illegible] s; [illegible] la [illegible] les. Dans les mâles, sou[illegible] t [illegible] q [illegible] é [illegible], et le principe d'un ovaire. Da[illegible] s [illegible] cinq ovaires pédiculés, q[illegible] es [illegible], ou trois, ou moins; [illegible] it [illegible] styles et stigmates; autant de [illegible] s pédiculées, uniloculaires, mono[illegible] s, à deux valves. La semence comme [illegible], luisante.

Arbrisseaux épin[illegible] ux, [illegible] sans épines, à feuilles pinnées avec [illegible] impaire, rarement ternées, ou simples; le plus souvent parsemées de ponctuations transparentes; les fleurs axillaires, en faisceaux, rarement en grappes. Le nombre des parties varie par l'avortement ou la surabondance. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

Le clavalier ou frêne épineux; *zantoxyllum clava Herculis.* Feuilles pinnées. — Tige ligneuse, d'un pied au moins de diamètre, haute de quinze ou seize pieds. Elle est couverte d'une écorce dure et blanchâtre, et armée d'épines d'abord petites, et qui

grossissent ensuite à proportion du tronc. Les feuilles imitent celles du frêne ou de la fraxinelle. Les fleurs à l'extrémité des branches, pédonculées, en panicules clairs, peu apparentes. Les gousses d'un beau rouge, lorsqu'elles sont mûres, contiennent chacune une petite semence noire et luisante, très-apparente, et d'un coup d'œil agréable lorsque les gousses sont ouvertes par la maturité. Ces graines répandent une odeur suave. — En Jamaïque.

Le clavalier trifolié; z. *trifoliatum*. Feuilles ternées. — Vivace. — En Chine.

On voit dans plusieurs jardins le frêne épineux. Il s'y élève à la hauteur de douze pieds seulement. Il n'aime pas le grand soleil, et il lui faut une bonne terre ordinaire. On le multiplie de semence, ou par la greffe. Duhamel le connoît sous le nom de *fragara fraxinifolia*.

GENRE TRENTIEME.

Ptelea.

Calice petit, en quatre parties profondes; quatre pétales plus grands, ouverts; quatre étamines alternes aux pétales; un ovaire; style courts; deux stigmates. Capsule comprimée, membraneuse, largement marginée, renflée dans le centre; à deux loges, à deux spermes; les semences oblongues.

Arbrisseaux à feuilles ternées, rarement pinnées avec impaire, semées de ponctua-

tions transparentes ; les fleurs comme en corymbes axillaires et terminaux ; quelquefois à cinq pétales, cinq étamines, quelquefois aussi à trois stigmates et [illegible]. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le ptelea trifolié, *trifoliata*. — [illegible] Ses feuilles, portées par de [illegible] sont composées de trois grandes folioles [illegible] alongées, sans dentelures, d'un [illegible] odeur agréable. — En Virginie.

Le ptelea pinné, *pinnata*. [illegible] impaire. — Quelques auteurs [illegible] pèce des fleurs trifides [illegible] attribuent des fleurs quadrifides [illegible] — Dans les Indes.

On cultive dans beaucoup [illegible] *ptelea trifoliata*. [illegible] *feuilles*; les fleurs sont [illegible] mais elles ont peu d'agrément [illegible] qu'à cause du beau [illegible] Il est de pleine terre [illegible] mences et de marcottes [illegible] de tout terrain et de toute exposition.

SECTION CINQUIEME.

Genres rapprochés des térébintes.

Les semences dépourvues d'un périsperme charnu.

GENRE TRENTE-UNIEME.

NOYER ; *juglans.*

Monoïque. Dans les mâles, fleurs amentacées; pour chacune un calice pédiculé par côté, pourvu en dessous d'une écaille florale, plane en dessus, elliptique, en six parties profondes. Corolle nulle; autour de dix-huit étamines insérées à un disque glanduleux; les anthères droites et comme sessiles. Dans les femelles, deux ou trois fleurs sessiles : pour ces fleurs, un calice supérieur, en quatre parties. Corolle plus grande, en quatre parties, fanée. Ovaire inférieur; deux styles courts; deux stigmates grands, lacérés en dessus. Fruit pulpeux, comme ovale, grand, contenant une noix osseuse souvent à deux valves, extérieurement ridée ou lisse, intérieurement à quatre demi-loges monospermes; la semence souvent sinuée, inférieurement à quatre lobes, des cloisons membraneuses séparant les lobes.

Arbres à feuilles alternes ou pinnées avec

impaire ; les fleurs femelles terminales sur les petits rameaux ; les chatons mâles éloignés et axillaires ; la pulpe du fruit presque sans suc, d'une couleur verte tirant sur le noir. Ce genre admet plusieurs espèces bien distinctes.

ESPÈCES.

Le noyer royal ; *juglans regia*. Folioles ovales, glabres, comme dentées, comme égales. — Grand arbre formant une large tête. L'écorce du tronc épaisse, cendrée, gercée dans les vieux sujets, lisse sur les jeunes branches. Les feuilles ailées, avec une impaire, alternes ; des stipules géminées et qui tombent. — En Europe ; originaire du Pérou.

Le noyer blanc ; *j. alba*. Sept folioles lancéolées, dentées en scie ; l'impaire sessile. — Fruit ovale, comprimé, profondément sillonné, très-dur ; la cavité intérieure très-petite. — En Virginie.

Le noyer noir ; *j. nigra*. Quinze folioles lancéolées ; les extérieures plus petites ; les bourgeons sur-axillaires. — Les bourgeons tendres et velus, souvent glanduleux. — En Virginie.

Le noyer royal, originaire du Pérou, se cultive avec succès dans toute l'Europe tempérée. Il ne paroît pas difficile, puisqu'on en voit qui profitent dans différentes qualités de terres. L'extrême chaleur lui est plus nuisible que le froid ; les seules gelées qui arrivent lorsque les chatons sont épanouis,

lui sont nuisibles. Cet arbre doit être banni des terres labourables, parce que son ombre est funeste à tout ce qu'on sème au dessous. Toutes les espèces de ce genre peuvent s'acclimater en Europe, et y réussiroient aussi bien que le nôtre. Le noyer de la Louisiane, ou *noyer pacanier*, donne de petites noix alongées, dont l'amande est d'un goût agréable, et la coquille fragile.

Les feuilles du noyer ont une odeur forte, une saveur astringente; les chatons ont une odeur douce; la pellicule qui couvre l'amande est amère, âcre et désagréable. L'amande nouvelle est douce et agréable; quand elle est sèche, elle est huileuse et souvent rance. Le brou a un goût amer, acerbe, un peu âcre; l'écorce intérieure est fort émétique; les chatons sont un peu émétiques et sudorifiques. Le suc de la racine fraîche est diurétique, purgatif, violent; les feuilles sont réputées emménagogues, fébrifuges et vermifuges.

L'emploi qu'on fait du bois de noyer est connu de tous les ouvriers. Les menuisiers, les ébénistes, les sculpteurs, les tourneurs, les charrons, les sabotiers même, savent qu'il n'existe pas de bois plus facile à travailler, plus gras et plus flexible. Il est agréable-

ment veiné, sur-tout vers les racines; en l'immergeant pendant quelques mois, sa couleur se renfonce, et ses larges veines sont encore plus prononcées. Les noyers de Virginie et de la Louisiane ont le bois plus coloré que les nôtres, mais les pores sont plus larges. Le noyer noir de Virginie fournit, suivant Miller, un meilleur bois que tous les autres. Il en avoit vu de si joliment veiné en blanc et en noir, que, dans le poli, il imitoit à quelques distances les veines d'un marbre.

GENRE TRENTE-DEUXIEME.

Dodonæa.

Calice en quatre parties profondes, caduc. Pétales nuls; huit étamines à anthères ovales, comme sessiles. Un ovaire; un style; un stigmate presqu'en trois parties. Capsule triangulaire, à trois loges, à trois valves; les loges à deux spermes; les valves comprimées, à carène ailée, appliquées à un réceptacle central, membraneux, triangulaire, chargé d'un style, portant les valves dans les angles, et les semences sur ses faces; semences comme rondes.

Arbrisseaux à feuilles simples, alternes; à fleurs en grappes terminales et axillaires,

quelquefois de sept étamines seulement. Le calice quelquefois en trois ou cinq parties.

ESPÈCES.

Le dodonæa visqueux, *viscosa*. Feuilles oblongues.

Le dodonæa à feuilles étroites, *angustifolia*. Ces deux espèces habitent les Indes, et ne végètent chez nous qu'avec tous les artifices d'une serre chaude.

GENRE TRENTE-TROISIEME.

CARAMBOLIER, BILIMBI ; *averrhoa*.

Calice petit, en cinq parties profondes ; cinq pétales relevés de la base, ouverts dans le limbe ; dix filets d'étamines coalisés en anneau par la base ; les anthères plus courtes, tantôt tous chargés d'une anthère, tantôt alternativement stériles, et à peine visibles. Ovaire pentagone ; cinq styles persistans ; cinq stigmates. Baie comme ovale, grande, à cinq angles, profondément sillonnée entre les angles, intérieurement pulpeuse, acide, à cinq loges, les loges à deux spermes ; semences anguleuses, séparées par des membranes.

Arbrisseaux des Indes, à feuilles alternes, pinnées avec impaire, les folioles membraneuses et alternes. Les fleurs qui sont en grappes paniculées, naissent du tronc et du bas des rameaux, quelquefois axillaires, plusieurs

ieurs rougeâtres, plusieurs avortées. On 1e deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

bilimbi; *averrhoa bilimbi.* Tige nue et chargée uits; pommes oblongues à angles obtus.

carambolier; *a. carambola.* Aisselles des feuilles ées de fruits; pommes oblongues, à angles

e fruit du carambolier est gros comme euf de poule, alongé, jaunâtre, divisé uatre parties ornées de raies et d'in-tices, contenant des semences d'un acide able. Les indiens s'en servent pour ali-t et en médecine. On le confit au sucre; t très-agréable au goût, excite l'appétit éjouit le cœur. On l'ordonne pour les res bilieuses, pour la dyssenterie. Les lecins le font entrer dans leur collyre, r les taies et nuages qui ternissent la . Les sage-femmes du pays le mêlent c du bétel, et le font prendre aux nou-es accouchées pour faire sortir l'arrière- et gargariser la gorge.

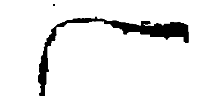
FAMILLE LXXX[e].

LES NERPRUNS; *rhamni.*

CALICE inférieur, d'une seule pièce, partagé dans son limbe. Cinq pétales, rarement quatre ou six, plus rarement encore aucun, insérés au sommet du calice, ou au disque calicinal, alternes à ses segmens et en nombre égal, quelquefois onguiculés, en forme d'écailles, quelquefois encore réunis par leur base élargie. Autant d'étamines insérées au même endroit, tantôt alternes, tantôt opposées aux pétales. Ovaire supérieur entouré du disque glanduleux calicinal. Style unique ou peu multiplié; autant de stigmates. Fruit supérieur, tantôt en baie et à plusieurs loges, tantôt osseux, à loges ou noix monospermes, tantôt capsulaire à plusieurs loges, à plusieurs valves; les valves séparées par une cloison mitoyenne; les loges à une ou deux semences. Embryon de la semence plane, droit, entouré d'un périsperme charnu. Tige arborescente ou d'un arbrisseau. Feuilles stipulacées; les stipules souvent très-petites; elles sont alternes ou opposées.

1.5.6.7. FUSAIN, (*Evonimus*. Lin.) *Page* 213

.11.12. LE HOUX, (*Ilex*, Linn.) *Page* 220



SECTION PREMIÈRE.

Etamines alternant les pétales.

GENRE PREMIER.

Nez coupé, ou faux pistachier; *staphylea*.

Calice en cinq parties profondes, concaves, colorées, couvert à la base d'un disque urcéolé. Cinq pétales insérées à la marge du disque, et de même couleur que le calice. Cinq étamines insérées à ce même endroit. Ovaire en trois parties profondes; deux ou trois styles; deux ou trois stigmates. Fruit bicapsulaire; les capsules membraneuses, en vessie, coalisées dans le milieu, ouvertes intérieurement au sommet, à un ou deux germes; les semences osseuses, comme globuleuses, tronquées obliquement vers la cicatrice.

Arbrisseaux, à feuilles opposées, stipulées par deux longues stipules, ternées ou pinnées avec impaire; les folioles à une seule stipule. Les fleurs sont en grappes terminales; les grappes à deux stipules. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

Le nez coupé pinné; *staphylea pinnata*. C'est un grand arbrisseau haut de quinze à vingt pieds. Les

fleurs blanches, disposées en grappes longues, pendantes souvent au sommet des rameaux ; les feuilles pinnées, opposées, à stipules jaunâtres, lancéolées, membraneuses. — On trouve cet arbrisseau dans les contrées froides et humides de l'Europe.

Le nez coupé trifolié ; *s. trifoliata.* Il ne diffère du précédent que par ses feuilles ternées, et par ses capsules dont les loges sont ouvertes à l'extrémité. — Il croît en Jamaïque.

Le nom de nez coupé a été donné à ces arbrisseaux, dit-on, à cause de leurs graines. On les multiplie aisément de marcottes et de semences. Ils viennent par-tout où on les place, même dans les terres les plus médiocres ; on les taille aisément en buisson. Ils fleurissent en mai, et dans le même temsque le cythise des Alpes. On peut, dans les bosquets, mélanger ces deux arbres ; l'un porte des grappes blanches, l'autre des grappes jaunes ; ce qui produit un bel effet au printems.

On retire des amandes une huile, par expression, qu'on dit résolutive. Les enfans mangent ces amandes, qui ont cependant un goût assez désagréable. On fait des chapelets avec les noyaux dont les grains ressemblent au coco.

GENRE DEUXIEME.

FUSAIN ; *evonymus*.

Calice en cinq parties, plane, couvert à la base d'un disque en écusson et plane. Cinq pétales intérieurement insérés à la marge du disque ouvert. Cinq étamines opposées sur cinq glandules élevées dessus le disque. Un style; un stigmate. Capsule à cinq angles, à cinq loges, à cinq valves partagées par une cloison ; les loges dans une pulpe ou tunique propre à un ou deux spermes.

Arbres ou arbrisseaux, à rameaux tétragones; les feuilles opposées, à peine stipulacées; les pédoncules axillaires, solitaires, opposées, uniflores ou multiflores, en ombelle. Ce genre présente plusieurs espèces, dont les plus intéressantes sont :

ESPÈCES.

Le fusain d'Europe; *evonymus europeus*. C'est un grand arbrisseau dont les troncs sont droits, les jeunes tiges quadrangulaires, leur écorce lisse, le bois dur, les fleurs petites, verdâtres, la plupart quadrifides, les pédoncules partagés en deux; les fruits rouges, nommés *bonnets de prêtre*, à cause de leur forme; les fleurs simples, entières, ovales, dentées sur les bords. Cette espèce présente deux variétés; à petites feuilles, *tenuifolius*. Très-commun dans les haies; à larges feuilles, *latifolius*. Distingué par ses feuilles plus élargies, plus grandes et plus belles; par

fleurs un peu colorées et par ses capsules de couleur pourprée, plus grosses et à angles plus aigus.

Le fusain d'Amérique; *e. americanus.* Toutes les fleurs quinquefides. — Il ne se dépouille point de ses feuilles. Ses capsules sont couvertes de petites éminences semblables à des verrues. Ses feuilles imitent celles des myrtes. Il a une variété dont les fleurs sont vertes, lavées de rouge, et dont les feuilles sont ovales et dentées. — En Virginie.

On place ces arbrisseaux dans les bosquets d'agrément. On les multiplie de semences et de drageons. Tout terrain leur convient; ils sont très-rustiques, et ne demandent aucune culture.

Le fruit est un violent purgatif qu'on ne doit jamais employer. Réduit en poudre, il tue le pou. La chèvre est le seul animal qui en broute quelquefois les feuilles, et elle en est souvent incommodée.

L'enveloppe des graines fournit une teinture jaune. On prépare, avec les branches, des charbons pour les dessinateurs. Le bois, qui est très-dense, est recherché pour les ouvrages de marqueterie; sur-tout pour ceux du tour. On en fait d'excellens fuseaux; c'est, sans doute, ce qui a fait donner à l'arbrisseau le nom de fusain.

GENRE TROISIEME.

Polycardia.

Calice très-petit, à cinq lobes. Cinq pétales arrondis. Cinq étamines à filets courts, à anthères comme rondes. Ovaire élargi; un style; un stigmate lobé. Capsule coriace, à cinq loges, à cinq valves (quelquefois trois ou quatre loges, et trois ou quatre valves.). Les valves partagées par une cloison chargée des deux côtés des semences; les semences petites, oblongues, demi-tuniquées vers la cicatrice; la tunique laciniée, et en forme de calice.

Arbrisseau de Madagascar, à feuilles alternes, ovales, oblongues, entières; les pédoncules des fleurs terminaux ou opposés aux feuilles, ailés en cœur, chargés de trois ou quatre fleurs au sommet, ce qui représente des feuilles portant les fleurs en dessus.

GENRE QUATRIEME.

Celastrus.

Calice très-petit, à cinq lobes. Cinq pétales ouverts; l'onglet élargi. Cinq étamines à filets oblongs. Ovaire petit, plongé dans un disque large, à dix striures. Un style court; trois stigmates. Capsule triangulaire, à trois loges, à trois valves partagées par une cloison; les

loges, à un ou deux spermes à leur base; les semences glabres, demi-couverts d'une tunique propre en quatre parties.

Ce sont des arbustes ou petits arbrisseaux, à feuilles alternes; plusieurs pédoncules axillaires ou multiflores. Ce genre présente quelques espèces, toutes exotiques. La plus commune est :

ESPÈCE.

Le celastrus à feuilles de buis, *buxifolius*. Il s'élève en forme de buisson. Ses feuilles sont plus foncées que celles du buis. Les fleurs blanches; le fruit rouge et de la grosseur d'une olive. Cet arbrisseau, originaire d'Éthiopie, ne vit dans nos contrées que par le secours d'une orangerie. Il veut une bonne terre, quelques arrosemens et l'exposition au soleil du midi.

SECTION DEUXIEME.

Etamines alternes aux pétales. Fruits drupacés ou en baies.

GENRE CINQUIEME.

Mygenda.

Calice très-petit, en quatre parties profondes. Quatre pétales ouverts; quatre étamines à filets courts, alternes aux pétales, à anthères comme rondes. Quatre styles courts; quatre stigmates. Fruit pulpeux de la forme

d'un pois, contenant un noyau monosperme.

Arbrisseau, à racine épaisse, à feuilles opposées; pédoncules axillaires, deux fois triflores; les fleurs très-petites. Ce genre ne présente qu'une seule espèce; elle habite l'Amérique.

GENRE SIXIEME.

GOUPI; *goupia.*

Calice très-petit, à cinq dents. Cinq pétales insérés extérieurement au disque du calice, lancéolés, appendiculés intérieurement au sommet. L'appendice pendant dans la forme d'une petite lame. Cinq étamines imposées sur le disque, à filets courts, à anthères tétragones. Style nul; cinq stigmates. Baie de la forme d'un pois, à cinq striures, uniloculaire, à deux ou cinq spermes, adhérente à la base persistante du calice.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles alternes, dont la nervure principale se dévoie un peu; les stipules très-petites. Les pédoncules sont solitaires, axillaires, multiflores, en ombelles ou en têtes.

GENRE SEPTIEME.

Rubentia.

Calice très-petit, en cinq pro-fondes. Cinq pétales ouverts, à

élargis. Cinq étamines alternes aux pétales; à filets courts, à anthères comme rondes. Styles très-courts; un stigmate. Fruit pulpeux, de la forme d'une olive, renfermant un noyau à deux loges, à deux spermes.

Arbres, à rameaux opposés et noueux, à feuilles opposées, longues et très-étroites sur les jeunes rameaux et les jeunes pieds, ovales et plus courtes que sur les autres; les pédoncules axillaires, multiflores dans les dichotomies; une semence souvent avortée. Ces arbres habitent en Mauritanie, où ils sont nommés *bois rouge*, ou *bois d'olive*.

GENRE HUITIEME.

Cassine.

Calice très-petit, en cinq parties profondes. Cinq pétales ouverts, à base large et comme coalisée, ce qui constitue presque une corolle monopétale en cinq parties profondes. Cinq étamines. Style nul; trois stigmates. Baie à trois loges, à trois spermes, ombiliquée par les stigmates.

Ce sont des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux tous exotiques, à feuilles opposées ou alternes, à pédoncules axillaires. Linnæus en désigne trois espèces.

ESPÈCES.

Cassine capensis. Feuilles pétiolées ovales oblongues, rongées, crenelées — Au cap de Bonne-Espérance.

C. peragua. Feuilles [illegible] elliptiques, un peu aiguës — [illegible]

C. [illegible]. Feuilles sessiles [illegible] comme ovales, [illegible] — [illegible]

GENRE [illegible]

[illegible]

Calice [illegible]. Corolle [illegible]. Cinq étamines [illegible] la co-rolle, à [illegible] par une [illegible] rondes. Ovaire [illegible] deux stigmates. Fruit [illegible] spermes.

La tige est [illegible] chus, [illegible] par la chûte des feuilles. Les feuilles sont alternes, [illegible] santes, [illegible] leur ex[illegible] et presque [illegible] en grand [illegible] d'insertion, [illegible]

ces pédoncules semblables, alternes et uniflores. Les fleurs sont blanches.

GENRE DIXIEME.

Houx; *ilex*.

Calice très-petit, à quatre dents. Corolle en quatre parties profondes, ou à quatre pétales cohérens par leurs onglets élargis. Quatre étamines. Style nul, quatre stigmates. Baie petite, comme ronde, contenant quatre noyaux monospermes.

Arbrisseaux à feuilles alternes, toujours vertes dans quelques espèces, et dentées en épines. Les pédoncules axillaires multiflores. Ce genre offre beaucoup d'espèces, parmi lesquelles une seule est européenne.

ESPÈCES.

Le grand houx; *ilex aquifolium*. Cet arbrisseau est disposé le plus souvent en buisson dans les haies, mais il s'élève à la hauteur du second et du troisième ordre dans les bois. L'écorce extérieure est pâle. Le bois d'un beau blanc, un peu brun dans le centre; les fleurs naissent des aisselles des feuilles, et plusieurs rassemblées. Les feuilles sont alternativement placées sur les tiges; elles sont toujours vertes, très-épineuses, mais elles perdent leurs piquans lorsque le houx s'élève en arbre. Les fruits sont rouges.

On peut encore citer ici l'*ilex cassine*. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, dentées en scie. Ses baies

rouges. On le cultive dans les jardins pour ornement; les semis de ses graines exigent la couche vitrée, mais l'arbrisseau s'acclimate ensuite parfaitement en pleine terre; il faut le faire passer par dégrés à cet état de force nécessaire pour supporter les rigueurs de nos hivers. — Il est originaire de la Caroline.

Outre le grand nombre d'espèces bien différenciées que les botanistes donnent au houx, les cultivateurs en nomment aujourd'hui plus de trente, et si on cultive la plante avec soin, et qu'on s'attache aux divers liserés des feuilles, on en comptera bientôt autant d'autres qui varieront peut-être aussi par la couleur des baies, ou rouges, ou roses, ou jaunes, ou blanches. On ne cultive guère dans les jardins que ceux qui sont panachés de blanc ou de jaune. Le jaune surtout fait le plus bel effet. De loin il semble être d'or. Le houx est toujours de pleine terre, insensible aux plus fortes gelées, et peu délicat sur le terrain. C'est par le moyen de la greffe qu'on en multiplie les espèces panachées. Elevé en arbrisseau, il figure très-bien dans les bosquets d'hiver et d'été; mais le plus grand avantage qu'on en puisse retirer, c'est celui d'en former, en entrelaçant ses branches, des haies impénétrables aux hommes et aux animaux. On le taille comme des charmilles, et on

SECTION TROISIÈME.

Etamines opposées aux pétales. Fruits drupacés.

GENRE DOUZIEME.

Mayepea.

Calice en quatre parties, ouvert; quatre pétales insérés entre les divisions du calice, concaves à la base, atténués au sommet en un long filet. Quatre étamines opposées aux pétales, à anthères comme sessiles, renfermées dans la cavité des pétales. Style nul; stigmate épaissi, concave. Fruit pulpeux, de la forme d'une olive, contenant une noix ligneuse, monosperme.

Petit arbuste de la Guiane, à feuilles opposées ou alternes; à pédoncules axillaires, dichotomes ou trichotomes, multiflores.

GENRE TREIZIEME.

Samara.

Calice très-petit, en quatre parties profondes. Quatre pétales lacuneux à la base. Quatre étamines opposées aux pétales; les filets enfoncés dans les lacunes des pétales; les anthères presque cordiformes. Un style; le stigmate infundibuliforme. Fruit pulpeux, comme rond, monosperme.

Arbre,

Arbre, à rameaux feuillés, seulement vers l'extrémité, et fleurissant en dessous des feuilles. Il ressemble, dit-on, au cormier : mais ses fleurs sont petites, en ombelles formées par des corymbes nombreux, petits et très-serrés. Elles couvrent abondamment les rameaux. Linnæus place cet arbre dans les Indes.

GENRE QUATORZIÈME.

NERPRUN; *rhamnus*.

Le nerprun, ou noirprun, est un arbrisseau dont l'écorce est lisse; le bois jaunâtre; les branches garnies d'épines; les feuilles pétiolées, simples, entières, arrondies, dentelées en leurs bords, d'un vert brillant; les fleurs axillaires souvent rassemblées [illegible] quefois dioïques par avortement [illegible] cinq étamines dans les mâles; un [illegible] stigmate à trois ou quatre cornes [illegible] femelles; toutes ces parties [illegible] hermaphrodites. Le fruit est [illegible] ronde, nue, divisée intérieurement [illegible] sieurs parties, renfermant [illegible] obrondes d'un côté, et [illegible]

La granette, ou graine d'A[illegible]; *rhamnus cantharticus minor*, ou *rhamnus* [illegible] n'est assurément qu'une variété [illegible]

espèce, et elle ne diffère qu'en ce que toutes ses parties sont plus petites, et en ce que les segmens de la corolle sont d'une grandeur presqu'égale à celle du tube.

Le neprun est d'une saveur amère. Ses baies fournissent un médicament précieux; elles sont purgatives, hydragogues. Plusieurs goutteux ont éloigné et diminué les accès de leur mal en avalant tous les matins deux baies de nerprun sèches. Les paysans se purgent sans inconvénient avec vingt-cinq ou trente de ces baies fraîches ou sèches, qu'ils mettent le matin dans la soupe. Celles du nerprun graine d'Avignon sont également purgatives. Pourquoi chercher des remèdes si éloignés de nous et si chers, pendant que toutes nos haies et nos moindres buissons nous en fournissent qui peut-être sont moins dangereux.

L'écorce du nerprun teint en jaune. Les baies donnent une couleur connue chez les peintres sous le nom de *verd-de-vessie*. On l'obtient en faisant épaissir le suc, et le mêlant avec un peu d'alun; ce sont les baies du nerprun graine d'Avignon, dont on teint les cuirs appelés *marroquin jaune*, et on en forme ce qu'on nomme en peinture, style de grain.

Les nerpruns forment d'excellentes haies; les chèvres et les moutons en mangent les feuilles.

GENRE QUINZIEME.

Bourdaine; *frangula.*

La bourdaine est un arbrisseau de sept à huit pieds de hauteur, commun dans nos bois, le long des ruisseaux. Son écorce extérieure est d'un brun très-foncé, tiqueté de points blancs. Ses feuilles sont alternes, ovales, terminées en pointe, sans dentelures, portées par des pétioles médiocrement longs. Les fleurs sortent de l'aisselle des feuilles; elles sont ordinairement très-nombreuses, de couleur herbacée, petites, composées d'un calice ou corolle à cinq échancrures; de cinq pétales ou écailles qu'on aperçoit à peine; de cinq étamines et d'un pistil. Le fruit est une baie sphérique, rouge et ensuite noire, succulente, et contenant deux semences.

On multiplie cet arbrisseau par graines et par pieds éclatés: il figure bien dans les bosquets un peu humides.

On fait du bois de bourdaine un excellent charbon qui entre dans la composition de la poudre à canon. Cent livres de ce bois

n'en donnent que douze de charbon. C'est avec son fruit qu'on prépare le verd de vessie. Les baies et les feuilles teignent en verd.

On n'emploie en médecine que l'écorce intérieure qui est amère, un peu gluante, apéritive, purgative lorsqu'elle est desséchée, émétique, détersive lorsqu'elle est verte. On doit s'attendre à des coliques lorsqu'on l'emploie comme purgatif.

GENRE SEIZIEME.

ALATERNE ; *alaternus.*

Calice urcéolé, en quatre ou cinq parties. (C'est la corolle, suivant Linnæns.) Quatre ou cinq pétales (écailles , suivant Linnæus.) très-petits, en forme d'écailles, rarement nuls. Quatre ou cinq étamines sous les pétales. Un style; un stigmate divisé en trois. Baie charnue, à trois ou quatre loges, et autant de semences ovales, convexes sur un côté. On trouve des individus dioïques.

Ce genre de Tournefort a été compris par Linnæus dans celui des rhamnus, dont il a presque tous les caractères. L'alaterne est un arbrisseau dont la hauteur n'excède pas dix pieds. Ses branches nombreuses sont garnies de feuilles ovales, pointues, légère-

ment dentelées, d'un beau verd, persistantes tout l'hiver ; des stipules plus petites les accompagnent. Les fleurs en épis, ou en corymbe, sortent de l'aisselle des feuilles. Elles sont très-petites, de couleur herbacée, presque sessiles, unisexuelles sur la plupart des individus.

L'alaterne, originaire de contrées plus chaudes que les nôtres, ne résiste qu'avec peine aux hivers rigoureux, et périt toujours si la gelée a pénétré jusqu'à ses racines. Il est nécessaire de les couvrir de paille dans les grands froids. On le multiplie par semences sur couche, par marcottes et par la greffe des variétés rares sur celles qui sont les plus communes.

Le bois de ces arbrisseaux ressemble à celui du chêne verd ; il est employé par les ébénistes. Aucune de leurs parties ne sont aujourd'hui employées par la médecine ; quelques auteurs cependant leur attribuent les mêmes propriétés qu'aux nerpruns ; d'autres les regardent comme astringentes et utiles dans les gargarismes pour les maux de gorge.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Jujubier ; *ziziphus*.

Le jujubier est un arbre de la grand
… à ecorce raboteuse, rud
… à branches amples, inéga
… raides. Ses feuilles
… à trois ou cinq nervu
… dentelées sur les bo
… souvent épineuses. Les fl
… les feuilles trois à tr
… Le fruit est une
… grosseur d'une oli
… ensuite jaunâtre, et
… renferme une pulpe bl
… neuse, d'une sav
… et un noyau oblo
… qui contient de
… dont l'une ava

… de Syrie en Itali
… Sextus Pompeiu
… luisantes, d'u
… essayer de le cultiv
… son fruit n'y
… jaunes
… le grand soleil
…

rangerie. Il est cultivé avec plus de
; dans nos provinces méridionales.
fruits se nomment jujubes ; lorsqu'ils
écens, ils sont une nourriture agréable
eurs cultivateurs; desséchés, par leur
ıge doux ils appaisent les irritations
poitrine et des poumons, calment les
fâcheuses, adoucissent la pituite âcre,
tiles pour les ardeurs d'urine. On les
ie dans beaucoup de tisanes.

ENRE DIX-HUITIEME.

URE OU PORTE-CHAPEAU; *paliurus*.

ce en cinq parties. Cinq pétales en
d'écailles, insérées à un disque glan-
t et calicinal. Cinq étamines aussi
es à ce disque; ovaire entouré de
ue; trois styles; trois stigmates. Fruits
, à trois loges, à trois spermes, non
, à écorce subéreuse; ce fruit hémis-
ue, tronqué, en écusson, plane,
ıé.

t un arbrisseau qui, dans un bon ter-
s'élève jusqu'à quinze pieds de haut.
anches, diffuses, menues, pliantes,
garnies de petites feuilles ovales, al-
, terminées en pointes, relevées en
; de trois nervures qui naissent du

GENRE DIX-SEPTIEME.

JUJUBIER ; *ziziphus*.

Le jujubier est un arbre de la grandeur de l'olivier, à écorce raboteuse, rude et crevassée ; à branches amples, inégales, munies d'épines roides. Ses feuilles sont alternes, souvent à trois ou cinq nervures, dures, luisantes, dentelées sur les bords; leurs stipules souvent épineuses. Les fleurs sortent des aisselles des feuilles trois à trois, ou quatre à quatre. Le fruit est une baie de la figure et de la grosseur d'une olive, d'abord verdâtre, ensuite jaunâtre, enfin rouge. Ce fruit renferme une pulpe blanchâtre, molle, fongueuse, d'une saveur douce et vineuse, et un noyau oblong, graveleux, très-dur, qui contient deux amandes lenticulaires, dont l'une avorte le plus souvent.

Le jujubier fut apporté de Syrie en Italie, du tems d'Auguste, par Sextus Pompeius. Ses feuilles, qui sont belles, luisantes, d'un verd gai, ont fait essayer de le cultiver dans nos jardins, mais son fruit n'y mûrit pas. Les fleurs qui sont jaunes paroissent au printems. Il exige le grand soleil, et ne réussit parfaitement qu'avec le secours

de l'orangerie. Il est cultivé avec plus de succès dans nos provinces méridionales.

Les fruits se nomment jujubes ; lorsqu'ils sont récens, ils sont une nourriture agréable pour leurs cultivateurs ; desséchés, par leur mucilage doux ils appaisent les irritations de la poitrine et des poumons, calment les toux fâcheuses, adoucissent la pituite âcre, sont utiles pour les ardeurs d'urine. On les emploie dans beaucoup de tisanes.

GENRE DIX-HUITIEME.

Paliure ou porte-chapeau; *paliurus.*

Calice en cinq parties. Cinq pétales en forme d'écailles, insérées à un disque glanduleux et calicinal. Cinq étamines aussi insérées à ce disque ; ovaire entouré de ce disque ; trois styles ; trois stigmates. Fruits osseux, à trois loges, à trois spermes, non ouvert, à écorce subéreuse ; ce fruit hémisphérique, tronqué, en écusson, plane, marginé.

C'est un arbrisseau qui, dans un bon terrain, s'élève jusqu'à quinze pieds de haut. Ses branches, diffuses, menues, pliantes, sont garnies de petites feuilles ovales, alternes, terminées en pointes, relevées en dehors de trois nervures qui naissent du

pétiole; elles sont d'un verd clair et brillant; unies ou très-légèrement dentelées, ayant à l'insertion de leurs pétioles deux épines très-aiguës, l'une droite et l'autre crochue. Les fleurs en petits bouquets axillaires sont jaunes, odorantes, très-petites et très-nombreuses en été. Le fruit ressemble non à un chapeau vuide, mais à une tête coiffée d'un chapeau ouvert de tous côtés; c'est ce qui a valu à l'arbrisseau le nom de *porte-chapeau*.

Quoiqu'originaire des provinces méridionales, le paliure ne craint pas les gelées de nos contrées; on l'y multiplie par semences et par marcottes; il lui faut un terrain frais et une exposition qui ne soit pas trop au au soleil. Cet arbrisseau formeroit des haies impénétrables, à cause de ses vaillantes épines. Les oiseaux en mangent le fruit; son bois est assez dur, et peut être employé sur le tour.

SECTION QUATRIÈME.

Étamines opposées aux pétales; fruits à trois coques.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Colletia.

Calice urcéolé, pourvu à sa base de plis n forme d'écailles; le limbe en cinq parties, uvert ou réfléchi. Pétales nuls. Cinq anhères comme sessiles, insérées au sommet u calice, entre ses segmens. Ovaire trione; un style; stigmates à trois lobes. Fruit trois coques, à trois spermes, petit, entouré ans le bas, par la base persistante du alice.

Arbrisseau du Brésil, très-épineux, à raeaux et petits rameaux opposés, tantôt resque sans feuilles, tantôt feuillu. Tous s rameaux épineux au sommet; les épines n sautoir; trois ou quatre fleurs à leur base, ui quelquefois sont en cinq ou six paries, et à cinq ou six étamines.

GENRE VINGTIEME.

Ceanothus.

Calice turbiné, en cinq parties. Cinq étales en forme d'écailles, à longs onglets. Cinq étamines sous les pétales. Ovaire tri-

gone; un style en trois parties; trois stigmates. Baie sèche, à trois coques, se divisant en trois; les coques ouvertes intérieurement, monospermes, imposées sur la base persistante du calice.

Ce sont des arbrisseaux à feuilles alternes, à fleurs en grappes terminales ou axillaires. Linnæus en indique trois espèces.

ESPÈCES.

Le ceanothus d'Amérique, *americanus*. Feuilles à trois nervures.

Le ceanothus d'Asie, *asiaticus*. Feuilles ovales, sans nervures.

Le ceanothus d'Afrique, *africanus*. Feuilles lancéolées, sans nervures; les stipules rondes.

Celui d'Amérique ou *evonimus* de Caroline excède rarement trois pieds de hauteur. Ses feuilles sont grandes, alongées, larges à leur base, pointues à leur extrémité, dentelées finement et régulièrement. Les fleurs en bouquet, formant des pyramides terminales; rarement axillaires. Elles sont petites et blanches, se montrent en été dans nos jardins, où l'on perpétue l'arbrisseau par ses semences; on le place à l'ombre et dans la terre de bruyère. Il faut toujours l'entretenir dans une médiocre humidité. La médecine n'en fait aucun usage.

GENRE VINGT-UNIEME.

Hovenia.

Calice en cinq parties; cinq pétales roulés; cinq étamines enveloppées dans les pétales; un style; trois stigmates; capsule de la forme d'un pois, à trois sillons, à trois loges, à trois valves, à trois spermes, entourée inférieurement de la base persistante du calice.

C'est un arbre du Japon, à feuilles alternes, stipulacées; à pédoncules axillaires et terminaux, multiflores, divergens au sommet après la floraison, épaissis, charnus, mangeables, d'une saveur douce. Les pédicules sont courts, linéaires, uniflores; les fleurs sont caduques, quelquefois de quatre pétales et de quatre étamines.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

Phylica.

Calice turbiné en cinq parties; cinq pétales en forme d'écailles, très-petits; cinq petites étamines sous les pétales; un style; un stigmate. Capsule quelquefois comme en baie, comme ronde, à trois coques; les coques monospermes, intérieurement anguleuses, ouvertes.

Sous-arbrisseaux de la forme des bruyères,

à feuilles alternes ou serrées verticillairement, le plus souvent sans stipules. Les fleurs souvent en têtes terminales, rarement distinctes et axillaires; quelques-unes dioïques, quelques-unes à trois stigmates. Ce genre offre beaucoup d'espèces, toutes africaines. Celle de toutes, qui est la plus recherchée, est la *phylica ericoïdes.*

Ce sous-arbrisseau, chéri de tous les amateurs, est connu dans les jardins sous le nom de *bruyère du cap de Bonne-Espérance.* Les branches grêles et souples poussent, dans leur partie supérieure, beaucoup de rameaux, qui, sur la fin de l'automne, se terminent par un très-grand nombre de petits boutons de fleurs blanches qui subsistent pendant l'hiver et rendent alors la plante très-agréable. Les feuilles disposées autour des branches et des rameaux sont très-nombreuses, presque sessiles, vertes en dedans, blanches et rebordées en dehors, fortes, étroites, pointues; quelques-unes persistent au-delà d'une année. Ce sous-arbrisseau charmant se multiplie par ses semences lorsqu'elles peuvent mûrir, par marcottes, et très-difficilement par boutures. Il est très-sensible aux gelées, et ne peut être élevé que dans un pot, et au moins

une très-bonne orangerie. Une autre ce de ce genre qui ne peut guère ité à la précédente, et exige les mêmes ; et la même culture, est la [illegible] osa. Ses tiges s'élèvent à deux pieds ertes d'une écorce pourprée, et mar- çà et là d'un duvet blanc. Les feuilles sessiles, étroites, courtes et terminées une pointe aiguë : elles sont d'un verd é en dessus, et blanches en dessous : les s blanches, laineuses, ornées de franges urs bords, sont ramassées en petites ; à l'extrémité des branches. Elles pa- ent au commencement de l'hiver, et ervent long-tems leur beauté. Les autres ces qui constituent ce genre sont rap- ées dans le Système sexuel que nous ns donné en françois.

n n'attribue aucune vertu médicale à plantes, ni aucune autre propriété, que e de faire en hiver l'ornement d'une e chaude ou d'une orangerie.

SECTION CINQUIEME.

Genres rapprochés des nerpruns.

Ovaire très-souvent supérieur.

GENRE VINGT-TROISIEME.

Brunia.

Fleurs en têtes aggrégées sur un réceptacle commun paléacé, dans un calice commun qui est de plusieurs pièces. Pour chaque fleur, un calice en cinq parties profondes, inférieur, rarement supérieur. Cinq pétales longs, étroits, à onglets; cinq étamines insérées aux onglets des pétales. Ovaire supérieur ou inférieur; un style, rarement deux; deux stigmates. Capsule très-petites, à deux loges, à deux spermes, rarement uniloculaire, monosperme, ne s'ouvrant pas.

Ce sont des arbrisseaux du port des bruyères et des protées, à feuilles linéaires, alternes, ou tuilées et serrées. Les têtes de fleurs sont terminales. Ce genre présente plusieurs espèces qui toutes habitent l'Ethiopie.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Bumalda.

Calice en cinq parties profondes; cinq pétales hypogynes; cinq étamines insérées

aux onglets des pétales; anthères saillantes par le dos. Ovaire supérieur velu ; deux styles; deux stigmates. Capsules à deux loges, à deux becs.

C'est un arbrisseau du Japon, très-rameux et glabre; les rameaux opposés, anguleux; les feuilles opposées, ternées; les fleurs en grappes terminales.

SECTION SIXIEME.

Genres rapprochés des nerpruns, distingués par un ovaire inférieur.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Gouania.

Calice supérieur, turbiné, en cinq parties, vêtu intérieurement d'un disque membraneux se prolongeant en cinq segmens opposés à ceux du calice. Cinq pétales en forme d'écailles; cinq étamines opposées aux pétales, et enveloppées par eux. Ovaire inférieur; un style; trois stigmates. Fruit triangulaire, à trois capsules; les capsules trigones, à deux ailes souvent sur le dos, monospermes, non ouvertes.

C'est un arbrisseau sarmenteux et grimpant de l'île de Saint-Domingue. Les feuilles sont alternes, stipulacées. Les petits rameaux axillaires, se terminant par une vrille ou par

une grappe florale terminée par une vrille. Les fleurs mâles sont mêlées avec les hermaphrodites, le germe et les stigmates ayant disparu. Cette plante a le port de la vigne et du paulinia.

GENRE VINCT-SIXIEME.

Plectronia.

Calice turbiné, à cinq dents, persistant; fermé par cinq sinuosités ou écailles velues. Cinq pétales insérés à la gorge du calice. Cinq étamines à filets très-courts, surmontés de deux anthères ; ces étamines couvertes par les écailles du calice. Ovaire inférieur, un style ; un stigmate. Baie à deux loges, les loges monospermes.

Arbre des Indes, à rameaux tétragones, à feuilles opposées très-entières ; à fleurs en corymbes, axillaires.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Carpodetus.

Calice turbiné, adhérent à l'ovaire, à cinq dents caduques ; cinq pétales périgynes. Ovaire demi-inférieur ; un style ; stigmate en tête. Baie demi-inférieure, annelée dans le milieu, sphérique, sèche, à cinq loges, polysperme.

GENRE VINGT-HUITIÈME.

Aucuba.

Calice à quatre dents, petit, persistant. Quatre pétales. Dans les mâles, quatre étamines insérées au réceptacle, alternes aux pétales : réceptacle convexe, plane, creusé dans le milieu d'une fosse carrée. Dans les femelles, ovaire supérieur. Un style : un stigmate. Baie couronnée par le style persistant, comme charnue, monosperme.

C'est un arbre du Japon, à rameaux dichotomes : les feuilles serrées terminent les rameaux : les fleurs en panicule terminale.

GENRE VINGT-NEUVIÈME.

Votomita.

Calice turbiné, à quatre dents, supérieur. Quatre pétales insérés à un disque supérieur : quatre étamines à anthères oblongues, comme sessiles, presque réunies en cylindre, se prolongeant, au sommet, en une languette membraneuse, et s'ouvrant inférieurement. Ovaire inférieur : un style couvert par le cylindre des étamines : quatre stigmates. Fruit pulpeux, couronné par les dents du

calice, à une loge, monosperme; la semence striée.

Arbrisseau à rameaux tétragones; les feuilles opposées, entières, stipulacées; les pédoncules axillaires, à trois ou quatre fleurs sur des pédicules en ombelle, et accompagnées de bractées. Il habite la Guiane.

Beaucoup de plantes semblables à celles-ci n'offrent à l'amateur que leur description sèche et aride. Le voyageur qui les a discernées auroit dû ajouter leur histoire, l'analyse de leur propriété, leur usage et leur utilité dans les arts.

Connoître une plante, et ignorer la manière de la cultiver, ses habitudes, c'est un vide sans doute, et une omission envers le philosophe, qui sait que le Créateur n'a rien placé en vain dans l'orbe immense de la Nature.



1.2.3.4.5.6.7.8. ACACIA *Rose.* (*Robinia*, Linn.)

FAMILLE LXXXIe.

LES LÉGUMINEUSES; *leguminosæ*.

CALICE d'une seule pièce, diversement divisé. Corolle polypétale, rarement nulle ou monopétale, insérée au sommet du calice, en dessous de ses divisions. Pétales tantôt au nombre de cinq, ou moins, réguliers, presque égaux; tantôt et plus souvent au nombre de quatre irréguliers, présentant comme la forme d'un papillon, d'où est venu le nom de *fleur papilionacée*; le pétale supérieur nommé *étendart*, et embrassant les autres; les deux pétales latéraux nommés *les ailes*; l'inférieur qui est simple ou partagé, nommé *carène*. Dix étamines, rarement plus ou moins, insérées au calice sous les pétales, à filets tantôt distincts ou réunis seulement par la base; tantôt et plus souvent diadelphes, neuf connés en un tube divisé sous l'étendart; le dixième solitaire; très-rarement monadelphes, le tube sans division et décandrique. Anthères distinctes, souvent comme rondes et petites, rarement oblongues et assises. Ovaire simple, supérieur; style unique;

stigmate simple. Fruit dans quelques espèces, capsulaire, uniloculaire, monosperme, à deux valves, ou non ouvert; dans le plus grand nombre, fruit légumineux, ce qui a donné le nom à la famille; les semences attachées à l'une des sutures latérales; le légume tantôt uniloculaire, monosperme, ou polysperme; tantôt multiloculaire, avec des cloisons transverses; les loges monospermes, quelquefois pulpeuses. Dans les polypétales irrégulières, la radicule de l'embryon s'inclinant sur les lobes sans périsperme; dans les polypétales régulières, cette radicule droite, un périsperme ou une membrane epaisse enveloppant l'embryon; les lobes se changeant souvent en feuilles séminales, suivant la coutume des dicotylédons; ces lobes encore et souvent persistans et distincts sous les feuilles séminales. Tiges herbacées ou souligneuses, ou arborées, souvent à rameaux alternes; les feuilles stipulacées, alternes, presque opposées dans quelques genres ou espèces; quelquefois simples, quelquefois ternées, ou digitées, ou une et plusieurs fois pinnées; les fleurs diversement disposées.

SECTION PREMIÈRE.

Corolles régulières. Légumes à plusieurs loges, souvent à deux valves. Cloisons transverses. Etamines distinctes.

GENRE PREMIER.

ACACIA, MIMOSE; *mimosa.*

Calice tubulé, à trois ou cinq dents. Corolle infundibuliforme, en cinq parties, ou à cinq pétales, quelquefois nulle. Etamines définies depuis quatre jusqu'à dix, distinctes, quelquefois monadelphes, quelquefois stériles. Légume long, charnu ou membraneux, ou ligneux, de formes variées, quelquefois ailé ou articulé, à quatre valves dans une espèce, lisse, rarement échiné.

Ce genre, dans les auteurs, présente une immensité d'espèces. Il pourroit être séparé à raison du nombre des étamines et de la structure des légumes. Ce sont des arbres, des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux sans épines, ou épineux à la base des pétioles, quelquefois çà et là; les feuilles pinnées, portées par un pétiole, quelquefois glanduleux; les fleurs formant la tête, quelquefois un épi axillaire ou terminal; quelques-unes mâles ou femelles, par l'avortement des

sexes. Le légume est articulé dans les mimoses de Tournefort; il est sans articulation dans ses acacias. Les feuilles, dans toutes les espèces, se contractent le soir, et s'épanouissent le matin. Dans quelques-unes, elles sont tellement sensibles au toucher, qu'elles se resserrent et se fanent.

Le véritable acacia, *mimosa nilotica*, Lin., occupe sans doute le premier rang dans ce genre nombreux. Tous les efforts humains n'ont pu l'acclimater en Europe. Il croît sur les côtes d'Afrique, en Arabie et en Egypte. C'est un très-grand arbre, très-branchu, armé de fortes épines. Ses fleurs sont de couleur d'or, sans épines; ses légumes, semblables à ceux du pois lupin, renferment huit à dix graines réniformes et aplaties, alternativement disposées. Il découle naturellement, ou par incisions, de l'écorce de cet arbre, un suc visqueux qui se durcit avec le tems, et forme ce que l'on nomme dans le commerce gomme d'acacia. Si cette gomme est en forme de gouttes cylindriques et recourbées, on l'appelle *vermiculaire*. La médecine l'emploie pour agglutiner les humeurs séreuses et adoucir les acrimonies. Lorsque cette gomme est en gros morceaux, on la nomme gomme turrique; elle est très-

utile aux teinturiers en soie. La gomme d'acacia est aussi connue sous le nom de gomme arabique ; elle est très-propre à faire la base de tous les bonbons et pastilles usités comme adoucissans.

Les gousses de plusieurs autres espèces, pilées dans leur verdure, donnent aussi un suc que l'on fait épaissir ; il est de couleur brune à l'extérieur, noirâtre ou roussâtre en dedans, d'une consistance ferme, s'amollissant dans la bouche, et d'un goût acerbe. La médecine le dit adoucissant et répercussif.

Les amateurs de belles plantes cultivent plusieurs espèces de ce genre.

ESPÈCES.

L'acacia de Constantinople, ou arbre de soie ; *mimosa yulibrizin*, Lin. Les feuilles ne sont pas sensibles au toucher ; les fleurs sont jaunes, très-soyeuses. Cet arbrisseau, très-délicat, craint également les gelées et les grandes ardeurs du soleil ; il est d'orangerie, aime une bonne terre ; on le sème au printems sur couche : il ne donne ses fleurs que lorsqu'il est adulte.

L'acacia de Farnèze, ou cassie du Levant ; *m. farneziana*, Lin. Très-joli arbrisseau, tant pour sa forme que pour l'élégance de ses feuilles. Les fleurs, d'un beau jaune et odorantes, sont attachées sur le bois qui est garni d'épines, de distance en distance. Il exige la serre chaude et le grand soleil, ne veut que des arrosemens médiocres. On le

multiplie à Paris, de graines qui viennent des contrées méridionales : ces graines ne lèvent bien que sur couche.

L'acacia à têtes blanches; *m. leucocephala*, Lin. Feuilles plus grandes que celles du précédent. Fleurs globulaires, blanches, pédonculées; le bois sans épines, les branches molles et étalées. On le cultive comme le farnèze; il exige aussi la serre chaude.

GENRE DEUXIEME.

SENSITIVE ; *mimosa casta*.

Les mimoses de Tournefort sont sans épines, ou épineuses à la base des pétioles. Les feuilles sont pinnées; les fleurs axillaires en bouquets; le calice tubulé à trois ou cinq dents; la corolle infundibuliforme ou à cinq pétales; les étamines dans un nombre indéfini. Pour fruit, un légume articulé; les semences oblongues. Lorsqu'on touche les feuilles de la sensitive et de plusieurs de ses congénères, elles se contractent aussitôt, et semblent se faner, mais bientôt elles se relèvent et reprennent leur vigueur ordinaire. Au coucher du soleil, ce même phénomène arrive, mais à l'aurore elles reparoissent dans leur état brillant, et ne sont jamais plus épanouies que lorsque le soleil n'est obscurci par aucun nuage.

On cultive dans quelques jardins cet arbuste extraordinaire, comme l'acacia de Farnèze. Il donne de jolies fleurs à la fin de l'été; mais on ne peut le conserver que dans la serre chaude, ou au moins dans une excellente orangerie. On l'expose pendant l'été au grand soleil; il exige des arrosemens fréquens pendant la belle saison. On ne le multiplie que de semences qui conservent, dit-on, leur vertu germinante pendant quarante ans.

Quelques auteurs ont prétendu trouver des vertus médicamenteuses dans la sensitive; ils lui attribuent la propriété d'exciter les crachats lorsqu'elles sont mâchées, de modérer la toux, d'éclaircir la voix, et d'adoucir les douleurs des reins, etc.

GENRE TROISIEME.

Févier d'Amérique; *gleditsia.*

Polygame dioïque. Dans les mâles, calice en trois parties; trois pétales; six étamines; ovaire nul. Dans les hermaphrodites, calice en trois parties; quatre pétales; six étamines; un ovaire; légume très-grand, très-comprimé, large; les loges pulpeuses. Dans les femelles, calice en cinq parties; cinq pétales; deux filets très-petits, stériles. Ovaire et légume comme dans l'hermaphrodite.

Arbres, sans épines ou épineux; les épines axillaires; les feuilles bipinnées; les fleurs en épis axillaires et terminaux, tantôt dioïques, tantôt les hermaphrodites mêlés avec les mâles; tantôt les mâles mêlés avec les femelles. Linnæus en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Le gleditsia *triacanthos*. Les tiges à épines triples et axillaires. — En Virginie.

Le gleditsia sans épines, *inermis*. — Dans la Caroline.

Ces arbres s'acclimatent dans nos contrées aussi bien que le faux acacia; ils n'ont pas autant que lui le défaut d'être cassant. Les fleurs ont peu d'apparence, et les fruits ne mûrissent que difficilement parmi nous. On pourroit former, du févier épineux, des haies impénétrables à cause de ses vigoureuses épines. Il donne peu de drageons, mais on le multiplie fort aisément de semences lorsqu'elles peuvent mûrir. Cet arbre, qui n'est pas difficile sur le terrain, s'élève, lorsqu'il est isolé, jusqu'à vingt-cinq ou trente pieds de hauteur.

GENRE QUATRIEME.

Outea.

Calice turbiné, à cinq dents, muni à la base de deux grandes bractées. Cinq pétales;

le supérieur grand, les autres plus petits, égaux. Quatre filets d'étamines, dont un stérile, velu, court, sous le pétale supérieur; trois autres opposés, très-longs, fertiles. Les anthères versatiles. Ovaire pédiculé. Légume.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles pinnées, bijuguées; les fleurs en épis axillaires.

GENRE CINQUIEME.

CAROUBIER; *ceratonia.*

Calice très-petit, en cinq parties. Pétales nuls. Cinq étamines, rarement six ou sept, à filets beaucoup plus longs que le calice, distincts; à grandes anthères. Ovaire entouré d'un disque charnu, à cinq lobes, qui porte extérieurement les étamines. Légume long, grand, comprimé, comme coriace, à loges pulpeuses; les semences dures et luisantes.

C'est un arbre de moyenne grandeur, toujours verd, très-rameux, dont les feuilles sont alternes, pinnées; les folioles, dont le nombre varie, sont assez grandes, presque rondes, dures, sèches, lisses, presque sessiles, sur une nervure commune, rarement terminées par une impaire. Les fleurs sont petites, en épis axillaires, tantôt her-

maphrodites, tantôt dioïques par l'avortement du sexe.

Cet arbrisseau vient naturellement en Pouille, en Sicile, en Crête, en Chypre et dans tout l'Orient, d'où il nous a été apporté. Il réussit chez nous très-difficilement en pleine terre, à moins qu'il ne soit dans l'exposition la plus chaude, où l'on puisse l'abriter parfaitement en hiver; il est plus sûr de l'élever dans de grands pots, pour pouvoir le serrer dans l'orangerie; il demande très-peu d'eau. On le multiplie de marcottes, et de semences qu'on élève sur couche.

Les siliques sont larges d'un pouce, quelquefois longues d'un pied. Le fruit est doux, fade, mucilagineux, pectoral, adoucissant, laxatif. Il sert de nourriture aux bestiaux et les engraisse. Pour l'homme, c'est un fruit assez dégoûtant lorsqu'il est verd, et passable dans sa maturité. Les feuilles peuvent servir à la préparation des cuirs en manière de tan. Le bois est aussi dur, aussi utile que celui de chêne verd. On dit que les égyptiens savent extraire du fruit un miel fort doux qui sert de sucre aux arabes, et qu'on emploie pour confire les tamarins, les mirobolans et autres

fruits. On tiroit anciennement de ce fruit un vin pour la fermentation.

GENRE SIXIEME.

TAMARINIER ; *tamarindus*.

Calice turbiné à la base ; le limbe en quatre parties profondes, réfléchi, caduc. Trois pétales montans, comme égaux ; point de carène. Filets des étamines coalisés seulement par la base, très-longs et fertiles ; quatre très-petits, stériles, entre-mêlés parmi les fertiles, deux autres sétiformes, aussi stériles, appliqués extérieurement à la gaîne des premiers ; ce qui constitue un nectaire, suivant Linnæus. Ovaire oblong, pédiculé ; un seul pistil. Légume long, comprimé, comme tordu, revêtu d'une double écorce, l'extérieure sèche et fragile ; l'intérieure membraneuse ; dans l'interstice qui est entre ces écorces, sont une pulpe, une ou trois loges, un ou trois spermes ; les semences comprimées et luisantes.

Cet arbre utile habite l'Egypte, l'Arabie, les Indes et le Sénégal. On le trouve aussi dans l'Amérique méridionale. Le tronc a quelquefois dix pieds de circonférence ; l'écorce est brune et gercée ; les fleurs axillaires, disposées en grappes ; les feuilles

alternes, ailées, au nombre de dix ou douze, sur un pétiole commun sans impaire.

Les fruits de ces arbres nous sont apportés dans le commerce, on les nomme *tamarins*: ceux qui viennent des Indes sont plus secs et d'une couleur plus foncée que ceux qu'on apporte de l'Amérique; ils sont conservés sans sucre, et sont plus sûrement employés en médecine que ceux de l'Amérique, qui sont toujours plus rouges, moins charnus et conservés dans le sucre, ce qui les rend plus agréables au goût.

Le tamarin contient un acide purgatif, doux, léger, qui corrige l'acrimonie et la violence des purgatifs ordinaires. Outre cette vertu purgative, sa pulpe a encore la propriété de tempérer l'effervescence des humeurs et de la bile, et de s'opposer à la putréfaction. On peut en préparer une boisson saine et agréable dans les maladies putrides; mais on ne doit s'en servir qu'avec précaution dans les maladies de poitrine, parce que l'acide qui y domine, irrite le gosier et excite la toux.

GENRE SEPTIEME.

PARKINSET OU SIGALINE; *parkinsonia.*

Calice urcéolé, le limbe en cinq parties profondes et caduc. Cinq pétales onguiculés,

comme égaux, le dernier plus large. Dix étamines distinctes. Légume long, arrondi, aigu, uniloculaire, polysperme, de deux tuniques, dont chacune a deux valves; il est en forme de collier, ou tordu, resserré entre chacune des semences qui sont ovales.

Arbrisseau épineux, deux ou cinq feuilles sortant de l'aisselle de l'épine qui est simple ou triple; ces feuilles pinnées en ordre alterne; le pétiole comme plane, comprimé, atténué vers le sommet; les folioles très-petites; les fleurs sont en épis lâches, axillaires et terminales; le légume quelquefois court et monosperme.

Ce genre n'a qu'une seule espèce; il habite dans l'Amérique méridionale, où on le cultive à cause de la beauté et de la bonne odeur des fleurs.

GENRE HUITIEME.

CASSE; *cassia*.

Calice en cinq parties profondes, colorées, caduques. Cinq pétales dont les inférieurs sont plus grands. Dix filets d'étamines distincts, dont les trois inférieurs sont plus longs, à anthères longues et arquées; les quatre latéraux à anthères courtes; les trois supérieurs à anthères fanées. Ovaire

pédonculé. Légume oblong, à deux valves; multiloculaire par des cloisons transversales; les loges monospermes; ce légume, tantôt plane, membraneux, sec, large et court; tantôt long et plus étroit, tantôt comme cylindrique, ligneux, souvent pulpeux intérieurement, et à peine ouvert.

Les plantes de ce genre sont des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux, à feuilles opposées, pinnées, ayant jusqu'à douze paires de folioles; le pétiole commun souvent glanduleux à la base ou entre les folioles; les fleurs axillaires en épis, rarement comme solitaires. Tournefort partage ce genre en deux, en *casses* et en *sénés*. Le fruit seul en fait la différence : le légume est membraneux dans le séné, il est pulpeux dans la casse. Linnæus divise ce genre très-nombreux en *sénés* et en *caméchristes*. Voici les espèces qui méritent le plus d'être connues.

ESPÈCES.

La casse fistuleuse; *cassia fistulosa*. C'est un arbre ressemblant au noyer; l'écorce dure, noirâtre; les fleurs axillaires, pédonculées; les feuilles alternes, conjuguées, à cinq folioles pointues, ovales, lisses, les extérieures plus petites. Légume très-long, dur, cylindrique, marqué d'une nervure longitudinale,

divisant

divisé intérieurement par des cloisons, renfermant une pulpe noire; les semences cordiformes, aplaties, dures. — Cet arbre, originaire de l'Egypte et des Indes, a été transporté de l'Afrique en Amérique.

La casse séné; *c. sena.* C'est une plante annuelle, mais qui a le port d'un arbuste et des tiges ligneuses qui subsistent ordinairement l'hiver; les fleurs sont axillaires, disposées en grappes; les feuilles alternes, conjuguées, ayant de chaque côté trois ou quatre folioles obrondes, égales, obtuses. Le légume obrond, recourbé et renflé, contenant plusieurs semences obrondes, égales, obtuses. — Cette plante croît en Egypte et en Arabie.

La casse du Maryland; *c. marylandica.* Cette plante, cultivée dans nos cantons, pousse tous les ans, de sa racine, plusieurs tiges qui s'élèvent à la hauteur de trois ou quatre pieds. Les feuilles vertes en dessus, pâles en dessous, sont composées de huit paires de folioles ovales, oblongues, égales, avec une glande à la base des pétioles. En automne, il sort des aisselles de chaque feuille des bouquets de fleurs jaunes et très-éclatantes. Cette plante est vivace.

La casse de Buenos-Aires; *c. falcata.* Ses feuilles sont de quatre paires de folioles, ovales, lancéolées, en faux retournée; une glandule à la base des pétioles; ses fleurs en bouquet au bout de chaque branche, et d'un très-beau jaune. — Cette plante vivace habite l'Amérique.

La casse cotonneuse; *c. pilosa.* Sa tige est redressée et ligneuse; ses rameaux droits et très-velus de toutes parts. Les feuilles glabres, à cinq paires de

folioles, et sans glandes; des stipules en demi cœur, aiguës, ciliées; les pédoncules droits, géminés, uniflores, lisses; les légumes oblongs, comprimés; les fleurs à cinq étamines. — Cette plante vivace est de la Jamaïque.

La casse occidentale; *c. occidentalis*. La tige est haute d'un pied, raboteuse par des ponctuations vagues, marquée de deux sillons qui se prolongent sur les pétioles. Les feuilles supérieures à cinq paires de folioles ovales, lancéolées, glabres, rudes sur les bords, aiguës, fétides; les extérieures sensiblement plus grandes; une grappe terminale. Les fleurs jaunes, sans tache. — Elle est de la Jamaïque.

La casse couchée; *c. serpens*. Les tiges sont glabres, quelquefois rameuses à leur base. Les feuilles composées de sept paires de folioles oblongues, striées; les stipules en alène; les pédoncules axillaires, solitaires, de la longueur des feuilles, nus, disposés horizontalement. Les légumes droits, rhomboïdes, oblongs, placés à angles droits avec les pétioles. Les fleurs à cinq étamines. — Cette plante annuelle est de la Jamaïque.

Le séné, originaire d'Egypte, est aussi cultivé en Italie; et celui d'Italie est aussi bon que celui du levant. La saveur des feuilles est nauséeuse et amère; l'odeur est particulière, très-désagréable, sur-tout celle de l'infusion, qui est jaune. C'est un remède qui purge très-bien, mais qu'on ne doit pas employer dans les maladies aiguës. Cette

vertu purgative semble résider dans une huile essentielle, qu'une trop longue décoction dissipe.

La casse est également purgative par excellence. Celle qu'on emploie en médecine est une silique dure, longue d'un pied et demi, se partageant par le milieu, en deux parties longitudinales, lorsqu'on les frappe avec le marteau. L'intérieur est partagé en plusieurs loges aussi ligneuses, contenant une graine jaunâtre et aplatie ; les loges remplies d'une pulpe moëlleuse, douce, blanchâtre d'abord, ensuite jaune, puis noire. On distingne deux sortes de casses, l'orientale et l'occidentale. La première est estimée la meilleure. L'écorce de la dernière est plus épaisse, plus rude ; sa moëlle est âcre et désagréable au goût. La première est estimée d'autant meilleure, qu'elle est pleine, que sa moëlle est grasse, douce, et d'un noir plus vif. Cette moëlle, appliquée à l'extérieur, est très-utile dans l'inflammation du foie et dans la goutte. On nomme *casse du Brésil*, une gousse plus aplatie, plus dure et plus grosse; sa pulpe est amère, désagréable, mais très-purgative.

SECTION DEUXIEME.

Corolles régulières ; légumes uniloculaires, à trois valves. Dix étamines distinctes.

GENRE NEUVIEME.

Ben ; *guilandina.*

Calice urcéolé, en cinq parties profondes, comme égal. Cinq pétales sessiles, comme égaux. Dix étamines à filets distincts, courts, non saillans, lanugineux à la base. Ovaire oblong ; style court. Ovaire muriqué ou lisse, ovale, ventru, comprimé, à deux valves, à un ou trois spermes ; semences osseuses, comme globuleuses.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, à feuilles pinnées ; les folioles portées sur un pétiole commun, souvent glanduleux entr'elles ou à sa base. Les feuilles axillaires, en épis, ou comme solitaires.

ESPÈCES.

Le chicot, *guilandina bonduc.* Aiguillonné ; pinnules ovales. Folioles à aiguillons solitaires. — Grand arbrisseau à tige droite, garnie de feuilles qui, tombant toutes en automne, ne laissent plus paroître qu'un simple bâton sans aucune branche ; ce qui lui a valu le nom de chicot. — Aux Indes.

Guilandina *bonducella.* Aiguillonné ; pinnules ob-

longues, ovales. Folioles à aiguillons géminés. — La feuille imite celle de la réglisse. L'arbrisseau est rampant et très-épineux : les fleurs très-petites, jaunes, en épis ; la silique très-large et tronquée ; les semences arrondies et cendrées. — Aux Indes.

Guilandina *nuga*. Tige sans épines. Feuilles géminées sur un pétiole primaire au dessous des aiguillons. — Les légumes sont lisses. — Aux Indes.

Guilandina *moringa*. Sans épines. Feuilles comme bipinnées. Folioles inférieures ternées. — La fleur est grande ; le fruit anguleux. — Dans le Zeylan.

Guilandina dioïque, *dioica*. Sans épines. Feuilles bipinnées, simplement pinnées à la base et au sommet. — Au Canada.

On cultive dans beaucoup de jardins le guilandina bonduc, sous le nom de chicot. Il réussit, pourvu qu'il ne soit pas dans un sol humide, et qu'on lui ait donné l'exposition du soleil. Il est agréable en été, et forme une espèce de parasol. On le multiplie par les drageons de sa racine, dont il sort un jet qui forme la plante. Sa gousse devient grosse comme le pouce; elle est rougeâtre, garnie d'épines en dehors, lisse en dedans. Elle contient deux espèces de noisettes, qui renferment chacune une amande blanchâtre, huileuse, d'un goût peu agréable. Les habitans du lieu de l'origine de cet arbre font cuire

R 3

les fruits encore verds, et ils sont réputés astringens.

Ce sont les guilandinas sans épines, auxquels les botanistes donnent les noms de *ben* ou *moringa*. Ils portent ce qu'on nomme noix de ben. Ce fruit est de forme tantôt oblongue et arrondie, tantôt triangulaire, composé d'une coque blanchâtre, fragile, qui contient une amande blanchâtre assez grosse. On tire de ces amandes une huile inodore qui jamais ne rancit et est très-utile aux parfumeurs, parce qu'elle prend aisément toutes les odeurs, et les conserve sans les corrompre. Cette huile est d'une saveur imperceptiblement âcre et amère; elle se tient congelée au vingtième dégré au dessous de la glace, suivant le thermomètre de Réaumur, ce qui l'empêche de rancir. La médecine l'emploie rarement.

Le guilandina *moringa* est ce qu'on nomme dans les pharmacies, *bois néphrétique*. Il est inodore, d'une saveur âcre et amère, d'une couleur jaunâtre, très-dur, donnant à l'eau une teinte jaune, bleuâtre par l'ébullition. On a attribué à ce bois mille vertus; on l'a employé contre les rétentions d'urine, les graviers, contre la galle et les autres affections cutanées. Peut-être qu'en se desséchant

dans le transport, ce bois perd ses propriétés, car elles ne paroissent qu'imaginaires.

GENRE DIXIEME.

Prosopis.

Calice hémisphérique, à quatre ou cinq dents. Cinq pétales sessiles, égaux; dix étamines distinctes, égales. Légume long, enflé, uniloculaire, polysperme.

Arbre à feuilles opposées et pinnées, à fleurs en épis, petites, terminales et axillaires. Il habite les Indes.

GENRE ONZIEME.

CAMPÊCHE; *hœmatoxylum.*

Calice turbiné, en cinq parties. Cinq pétales égaux, à peine plus grands que le calice. Dix étamines à filets distincts, barbus inférieurement à la base. Stigmate émarginé. Légume capsulaire, lancéolé, très-comprimé dans le milieu, à deux valves, en nacelle, uniloculaire, à deux ou trois spermes; les semences oblongues, comprimées.

Arbre à feuilles pinnées par trois ou quatre paires de folioles, presque cordiformes; les fleurs en épis axillaires. Sa patrie est l'Amérique. Son bois est très en usage pour les teintures noires, violettes et grises. Sa décoction est fort rouge lorsqu'on fait usage

d'alun; si on n'en met pas, la décoction est jaunâtre, et quelque tems après noire comme de l'encre. C'est cette teinture qui fait le principal mérite des noirs veloutés de Sedan.

Ce bois est dur, compacte, d'un beau maron tirant sur le noir; on en voit qui est tacheté de noir très-régulièrement. Il prend un beau poli sous la main de l'artiste, et ne se corrompt jamais. Les lutiers emploient ce bois, qui quelquefois a le coup d'œil de l'écaille, à faire des archets.

On dit que les feuilles du campêche sont aromatiques, et donnent aux alimens le même parfum que le laurier. On dit aussi que les semences, qui sont de la grosseur d'un pois, renferment des graines odorantes d'un goût piquant. On les nomme graines des quatre épices; on s'en sert dans les sauces et dans les liqueurs.

Il seroit aisé d'acclimater dans nos contrées cet arbre précieux.

GENRE DOUZIEME.

Eperua.

Calice urcéolé; son limbe grand et en quatre parties profondes. Un pétale inséré à la gorge du calice, roulé à la base. Dix étamines à filets saillans, très-longs, velus à la base; neuf comme réunies en dessous; une simple.

Ovaire comme pédiculé ; style long. Légume long, comprimé, en faux à son sommet qui est pointu, à deux valves élastiques, à trois ou quatre semences grandes, coriaces, quelquefois émarginées d'un côté.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles pinnées par trois folioles ; les fleurs en panicules, axillaires et terminaux, longs et pendans, nus à la base, florifères en dessus. Ce fruit est nommé *eperu*, ou pois sabre.

GENRE TREIZIEME.

Tachigalia.

Calice turbiné, à cinq lobes, inégal, persistant. Cinq pétales inégaux. Dix étamines à filets distincts, velus, saillans, dont trois plus courts que les autres. Ovaire comme pédiculé ; style long ; légume coriace, long, comprimé, velu, à six ou sept spermes.

Arbre à tête très-rameuse ; les rameaux triangulaires ; les feuilles pinnées par quatre ou six paires de folioles alternes ou opposées ; les fleurs en épis paniculés, terminaux ; les pédicules munis de bractées à la base. Il habite la Guiane.

GENRE QUATORZIEME.

CONDORI ; *adænanthera.*

Calice très-petit à cinq dents. Cinq pétales

égaux. Dix étamines distinctes; anthères assises, extérieurement glanduleuses au sommet. Légume long, comprimé, membraneux, polysperme; les semences éloignées.

Ce genre présente deux espèces, suivant Linnæus; ce sont des arbres qui habitent les Indes : ils sont sans épines, à feuilles bipinnées, à fleurs sur des épis lâches, axillaires ou terminaux.

GENRE QUINZIEME.

POINCILLADE; *poinciana*.

Calice turbiné, corollé, en cinq parties profondes, caduques, l'inférieure plus grande. Cinq pétales à onglets plus grands que le calice; quatre comme égaux, le cinquième plus grand, ou plus petit. Cinq étamines à filets distincts, longs, inclinés, hérissés à la base. Ovaire oblong, comprimé, plane, à deux valves polyspermes.

Arbres ou arbrisseaux sans épines, ou épineux sur la tige, et sur les pétioles des feuilles; les feuilles bipinnées, opposées; les fleurs en épis, ou en panicules axillaires et terminaux, portés sur de longs pédicules. Les espèces données à ce genre, sont :

ESPÈCES.

La belle poincillade; *poinciana pulcherrima*. Aiguillons géminés. — Originaire des Indes.

La poincillade bijuguée ; *p. bijuga*. Aiguillons solitaires. Folioles émarginées. — Aux Indes.

La poincillade élevée ; *p. elata* Tige sans piquans. — La tige sans épines ; la fleur beaucoup plus petite ; les pétales sans onglets, le légume recourbé et spongieux, pourroient faire assigner à cette dernière espèce un genre différent. — Aux Indes.

On cultive dans plusieurs jardins la *poinciana pulcherrima*. Cet arbrisseau croît dans nos contrées, à la hauteur de sept à huit pieds ; son bois est rougeâtre quand il est jeune ; on trouve une épine crochue au bout de chaque feuille. Les fleurs sont rangées au nombre de cinquante le long d'un épi qui naît aux sommités des branches. Elles sont d'un rouge pourpré, attachées à des pédicules de même couleur. On multiplie ce bel arbrisseau de graines et de boutures. La terre qui lui convient doit être fraîche, légère et sablonneuse. Il est d'orangerie, craint les gelées et la grande humidité. Le bois de la poincillade est une sorte de brésillet propre aux teinturiers.

GENRE SEIZIÈME.

BRESILLET ; *cæsalpina*.

Calice urcéolé, en cinq parties, la dernière plus longue. Cinq pétales, le dernier plus beau. Dix étamines à filets distincts, à peine

plus longues que la corolle, laineuses à la base. Ovaire oblong. Légume oblong, comprimé, à deux valves, polysperme, quelquefois tronqué à son sommet qui le dilate, et le rend aigu d'une part.

Ce sont des arbres ou des arbrisseaux utiles dans les teintures, sans épines, ou aiguillonnés dans la tige et les pétioles. Les feuilles sont bipinnées. Les fleurs en épis, ou en panicules axillaires et terminales. Les fruits, pour la plupart, sont glabres.

Ce genre présente trois espèces.

ESPÈCES.

Le brésillet à vessie; *cæsalpina vesicaria.* Tige aiguillonnée; folioles presque cordiformes, presque rondes. — En Jamaïque.

Le brésillet sapan; *c. sapan.* Tige aiguillonnée; folioles oblongues, à bords inégaux, émarginés. — Aux Indes.

Le brésillet à crête; *c. crista.* Tige arborée, sans aiguillons; folioles ovales, entières; fleurs pentandriques. — En Jamaïque, au Brésil.

Le bresillet, ainsi nommé du Brésil, où il prend sa naissance, est de la grosseur d'un homme, mais son aubier est si épais, que lorsqu'on l'en a dépouillé, il ne reste qu'une bûche de la grosseur de la jambe. L'écorce de l'arbre est rougeâtre et raboteuse. Le bois

est très-dur, prend un beau poli, et est très-propre pour les ouvrages du tour. On l'emploie pour teindre en rouge, mais c'est une fausse couleur qui disparoît bientôt. On en tire une espèce de carmin dont on extrait une laque utile pour la miniature.

SECTION TROISIEME.

Corolles presque irrégulières. Etamines distinctes ou coalisées seulement par la base. Légumes uniloculaires, à deux valves.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Taralea.

Calice turbiné, en cinq parties, inégal. Cinq pétales inégaux, dont deux inférieurs imitant la carène et connivens. Dix étamines monadelphes. Ovaire pédiculé. Légume comme rond, coriace, un peu épais, comprimé, à deux valves, monosperme.

Arbre de la Guiane, à feuilles pinnées sans impaire, par trois ou quatre paires de folioles; les fleurs en panicules axillaires et terminales.

GENRE DIX-HUITIEME.

Parivoa.

Calice à deux ou quatre lobes

à deux bractées à sa base. Un pétale grand, roulé. Dix étamines longues, saillantes, diadelphes seulement à la base; la dixième solitaire; les anthères assises. Ovaire pédiculé; style long. Légume large, comprimé, presque rhomboïde, comme ligneux, monosperme. Arbre de la Guiane, à feuilles pinnées sans impaire, par deux ou trois paires de folioles portées par des pétioles renflés; les stipules caduques; les fleurs sont en guirlandes terminales et axillaires.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Vouapa.

Calice en quatre parties, muni de deux bractées à sa base. Un pétale à onglet; trois étamines distinctes coalisées à la base. Ovaire pédiculé. Légume coriace, large, comprimé, obtus, monosperme; la semence orbiculée.

Arbres à feuilles conjuguées, à fleurs en corymbes ou en panicules axillaires ou terminaux. Quelques botanistes disent les fleurs à cinq pétales et à dix étamines; les uns et les autres très-frugaces. Ils habitent la Guiane.

GENRE VINGTIEME.

Cynometra.

Calice en quatre parties profondes, réflé-

chi. Cinq pétales égaux. Dix étamines distinctes, à anthères bifides au sommet. Légume luné, ou comme arrondi, à demi-tronqué d'un côté, comme charnu, extérieurement tuberculé, intérieurement uniloculaire, monosperme; la semence grande, solide, recourbée.

Arbres à feuilles conjuguées; les pédoncules naissant du tronc ou des rameaux, multiflores. Ces deux insertions constituent les deux espèces citées par Linnæus. Elles habitent les Indes.

GENRE VINGT-UNIEME.

COURBARIL; *hymenæa.*

Calice turbiné, coriace; le limbe en deux parties obtuses, caduc. Cinq pétales comme égaux. Dix étamines à filets distincts, courbés dans le milieu; anthères grandes, assises. Légume grand, ligneux, ovale, oblong, comme comprimé, plein intérieurement d'une pulpe farineuse, polysperme; les semences entourées d'un tissu fibreux et d'une pulpe.

Cet arbre a les feuilles conjuguées; les fleurs en corymbes terminaux. On en indique une seule espèce; elle habite dans l'Amérique méridionale. Le fruit est une

espèce de noix, ou plutôt de fruit léguminneux, long et large comme la main, fait en poire, extérieurement d'un brun rougeâtre et contenant plusieurs noyaux très-durs, de la figure et grosseur de nos fèves de marais, d'un goût aigrelet, et dont on se sert dans le pays pour faire du pain.

Il découle de l'arbre une des gommes *élémi*. C'est une résine blanche, tirant sur le jaune, transparente, ressemblant à la résine du pin, et qui devient avec le tems très-friable. Cette gomme est réputée fondante, détersive, calmante, résistant à la corruption, et un excellent mondicatif. Il y a une autre gomme, ou résine *élémi*; c'est la vraie, elle nous vient d'Ethiopie. Celle-ci est d'un blanc qui tire un peu sur le verd, solide extérieurement, quelquefois molle et gluante, d'une odeur forte de fenouil, mais peu agréable. Elle a les mêmes vertus. Ces substances sont totalement inflammables.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

Bauhinia.

Calice irrégulier, en cinq parties à son sommet, fendu en cinq à sa base, caduc, ouvert d'un côté. Cinq pétales presque égaux, onguiculés, oblongs, ondulés. Dix étamines inégales

inégales, à filets tantôt distincts, tantôt diadelphes à la base, le dixième solitaire, plus long, quelquefois l'unique fertile. Ovaire pédiculé. Légume pédiculé, long, comprimé, polysperme; les semences comprimées.

Ce sont des arbres ou des arbrisseaux quelquefois grimpans; les feuilles sont simples, en deux lobes, ou deux parties profondes; les fleurs en épis ou en grappes axillaires ou terminales. Linnæus indique plusieurs espèces tenant à ce genre; toutes sont d'Amérique et des Indes. Celles qui paroissent les plus intéressantes sont celles des Indes.

ESPÈCES.

La bauhinia pourprée, *purpurea*. Les fleurs ouvertes, de couleur pourpre; les pétales lancéolés, éloignés.

La bauhinia duvetée, *tomentosa*. Les corolles campanulées, d'un jaune pâle; les pétales comme ovales.

La bauhinia aiguë, *acuminata*. Les corolles campanulées et blanches; les pétales obtus.

Ces espèces sont des Indes; elles sont vivaces. Parmi les plus belles est aussi la bauhinia panachée, *variegata*. Les corolles sont très-ouvertes; les pétales ovales, aigus, disposés en rose, bigarrés de jaune et de pourpre. Ces plantes méritent mieux que beaucoup d'autres les soins d'un amateur; elles exigeroient la serre chaude.

GENRE VINGT-TROISIEME.

PALOUÉ; *palovea.*

Calice double, l'extérieur urcéolé, à deux lobes; l'intérieur infundibuliforme, coriace, à quatre ou cinq lobes, dont l'un est plus grand. Trois pétales, on cinq, dont deux tombent bientôt, alternes aux segmens du calice. Neuf étamines fertiles, à longs filets, peut-être une dixième stérile; les anthères oblongues, assises. Ovaire sur un pédicule ailé d'un côté; style très-long. Légume long, polysperme.

C'est un arbrisseau de la Guiane, à feuilles simples, sans divisions; les fleurs terminales sur des épis denses, et rares, suivies chacune d'une bractée. La plupart des fleurs sont stériles.

SECTION QUATRIEME.

Corolles irrégulières, papilionacées. Etamines distinctes, rarement coalisées par la base. Légumes uniloculaires, à deux valves.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

GAINIER, OU ARBRE DE JUDÉE; *cercis.*

Calice urcéolé, obtus, à cinq dents, gibbeux inférieurement. Corolle irrégulière,

papilionacée, onguiculée; l'étendard rapproché et égal à la carêne qui est de deux pétales; les ailes beaucoup plus grandes. Dix étamines inégales. Ovaire comme pédiculé. Légume oblong, comprimé, fin, polysperme; les semences comme rondes.

Arbrisseaux à feuilles simples, à fleurs devançant les feuilles, naissantes par faisceaux sur le tronc et les rameaux, pourprées, rarement blanches. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

L'arbre de Judée; *cercis siliquastrum*. Feuilles cordiformes, orbiculées, glabres. — Dans l'Orient, en Languedoc.

Le gaînier du Canada, *c. canadensis*. Feuilles cordiformes, pubescentes. — En Virginie.

L'arbre de Judée s'acclimate parfaitement dans toutes nos contrées; il est de pleine terre. Nous l'avons vu s'élever jusqu'à vingt-cinq pieds de hauteur, et offrir un tronc de plus d'un pied de diamètre. Ses feuilles sont très-rarement rongées par les insectes. Il ne sauroit fleurir à l'ombre. On le multiplie de graines qu'on sème en pleine terre au printems. On arrache le plant, lorsqu'il est un peu fort, ordinairement après un an; on coupe son pivot pour qu'il se forme plus de

chevelu autour des racines. Si l'on ne faisoit cette opération, l'arbre qui pousse par sa nature un long pivot sans chevelu, périroit nécessairement à la seconde transplantation.

Quand même le gaînier ne feroit pas l'ornement des jardins, où mêlé dans les bosquets avec le cytise des Alpes, il forme au printems le plus riche coup-d'œil, il mériteroit qu'on étendît sa culture, à cause de la beauté de son bois qui est agréablement veiné, ou plutôt chamarré et flambé de noir, de verd et de quelques taches de jaune sur un fond gris. Il prend le plus beau poli; il est propre pour le tour et fait de superbes placages.

Le goût du fruit est doux et agréable; il est rafraîchissant et astringent. Les semences sont, dit-on, ophtalmiques; mais le tout est rarement employé en médecine.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Possira.

Calice en quatre parties profondes, caduc. Corolle irrégulière, un seul pétale à onglet, inséré au réceptacle du calice. Etamines au nombre de vingt-cinq ou vingt-six, insérées au même endroit, et distinctes, parmi lesquelles six ou sept sont stériles et placées sous le pétale. Ovaire comme pédiculé,

comprimé. Légume oblong, coriace, comprimé, renfermant trois ou quatre semences anguleuses, comprimées.

Arbrisseau à feuilles ternées sur un pétiole marginé; les fleurs axillaires, comme en panicule; les pédoncules munis à la base de deux bractées. Il habite la Guiane.

GENRE VINGT-SIXIEME.

BOIS-PUANT ; *anagyris*.

Calice urcéolé, à cinq dents, persistant. Fleurs papilionacées, irrégulières, de cinq pétales; les ailes et la carène qui est de deux pièces, grandes, comme égales (carène très-grande, suivant Linnæus). Légume comprimé, d'une surface inégale, polysperme.

La tige de cet arbrisseau s'élève à cinq pieds de hauteur, elle est droite; les feuilles sont alternes, blanchâtres, un peu cotonneuses en dehors, composées de trois folioles ovales, très-alongées, portées par un long pétiole garni à sa base de deux stipules bifides et persistantes. Des rameaux sortent de l'aisselle des feuilles, et se chargent d'un épi terminal de fleurs jaunes.

Originaire de l'Italie, de l'Espagne et des autres contrées les plus chaudes de l'Europe, l'anagyris ne peut, dans les nôtres, être

élevé que dans un pot et dans une orangerie. On le multiplie de graines qu'on tire du Languedoc, et qu'il faut semer sur couche. Il est lent à s'élever; ses feuilles, écrasées dans les doigts, ou serrées fortement, répandent une odeur narcotique qui porte à la tête. Sa semence est vomitive, suivant l'Emery.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Sophora.

Calice urcéolé, à cinq dents, persistant. Corolle irrégulière, papilionacée, composée de cinq pétales; la carène de deux; les ailes de la longueur de l'étendard. Dix étamines distinctes; un seul pistil; légume long, délié, polysperme, tordu ou noueux, auprès de chacune de ses semences qui sont rondes.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles tantôt pinnées avec impaire, tantôt ternées, très-rarement simples. Les fleurs sont axillaires ou terminales, en épis ou en grappes, rarement comme solitaires. Ce genre présente beaucoup d'espèces toutes habitantes de contrées éloignées de l'Europe. La plus recommandable est le sophora teinturier, *tinctoria.* Feuilles ternées comme sessiles; folioles

comme ovales, glabres; stipules très-petites. Il habite dans les Barbades et en Virginie. On tiroit de cet arbre une espèce d'indigo, avant que les propriétés du véritable fussent reconnues.

On cultive dans les jardins une plante de ce genre, qui nous vient d'Orient. C'est un arbre de pleine terre, dont les feuilles ressemblent à celles du faux acacia; les fleurs sont d'un blanc tirant sur le jaune. Il ne fleurit que lorsqu'il est parvenu à sa grandeur. Toute terre lui convient, mais il exige l'exposition du soleil; on le multiplie par les rejets de ses racines, car on a de la peine à obtenir la maturité de ses semences.

GENRE VINGT-HUITIEME.

Mullera.

Calice campanulé, à quatre dents, inégal, persistant. Corolle papilionacée; l'étendard réfléchi; les ailes oblongues, conniventes; la carène plus courte, de deux pétales, engaînante, droite. Dix étamines à filets monadelphes par la base. Légume oblong, en forme de collier ou tordu, les internœuds flexibles, les bosses globuleuses, monospermes.

Arbres à feuilles pinnées avec impaire;

Les aspalathes sont de beaux arbrisseaux, à feuilles simples, en faisceaux, souvent linéaires; les fleurs sont jaunes, sessiles, laterales ou terminales, glomérées et en épis. Ils diffèrent sensiblement du genêt par les feuilles en faisceaux. Ce genre est très-nombreux, n'offre que des espèces étrangères à nos contrées.

ESPÈCES.

L'aspalathe uniflore; *aspalathus uniflora*. C'est un arbrisseau d'Ethiopie, à rameaux alternes, serrés, velus. Les feuilles sont arrondies, linéaires, courtes, sans poils; les fleurs sont solitaires, terminales et sessiles. Les dents du calice sont détachées en déchirures obtuses, concaves, formant le godet. La carène de la corolle est velue.

L'aspalathe ébène; *a. ebenus*. C'est une espèce d'ébénier. Son bois est assez semblable à celui de l'arbre qui donne l'ébène; ses feuilles imitent celles du buis; ses fleurs sont d'un jaune pâle. — Il est de l'Amérique méridionale.

GENRE TRENTE-DEUXIEME.

Borbonia.

Calice turbiné, en cinq parties, comme égal, les segmens aigus et roides. Corolle irrégulière, papilionacée; carène de deux pétales, connivente au sommet. Dix étamines diadelphes; stigmate émarginé. Lé-

gume oblong, comprimé, mucroné; peu de semences.

Ce sont des arbrisseaux à feuilles du houx, roides, simples, sessiles, souvent à plusieurs nervures. Les stipules comme nulles; les pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores ou multiflores. La dixième étamine manque, suivant Linnæus; il assigne plusieurs espèces à ce genre; toutes sont d'Afrique.

GENRE TRENTE-TROISIEME.

Liparia.

Calice urcéolé, à deux lèvres; la supérieure en trois parties; l'inférieure plus longue, à deux dents ou sans divisions; une des deux lèvres se prolongeant en forme de pétale. Corolle irrégulière, papilionacée; carène de deux pétales connivens au sommet. Dix étamines diadelphes; trois anthères à filets plus courts. Stigmate simple. Légumes ovales; semences en petit nombre.

Arbrisseaux glabres ou velus, à feuilles simples, sessiles, velues ou glabres. Stipules comme nulles. Fleurs axillaires ou terminales, solitaires ou en grand nombre. Ce genre présente quelques espèces, qui toutes habitent l'Afrique. Elles sont vivaces, au moins pour la plupart.

GENRE TRENTE-QUATRIEME.

Genêt ; *spartium.*

Dans les sparties, le stigmate longitudinal est velu en dessus. Les filets adhérens à l'ovaire; le calice renversé en dessous.

Nous nous attachons principalement à Linnæus dans la séparation de ces genres, multipliés peut-être trop par Tournefort. Jussieu réunit tous les genêts sous un seul genre. Ils sont assez rapprochés pour n'en former qu'un. Voici plusieurs espèces qu'il est intéressant de connoître, elles sont toutes européennes.

ESPÈCES.

Feuilles simples.

Le genêt d'Espagne ; *spartium junceum.* Rameaux opposés, arrondis, fleurissant au sommet. Feuilles lancéolées. — Les tiges sont vertes, lisses, unies et fistuleuses. Les feuilles solitaires, vertes, obtuses, avec deux stipules à leur base dès leur jeunesse; les fleurs très-grandes, d'un beau jaune, très-odorantes. — En Languedoc.

Le genêt monosperme ; *s. monospermum.* Rameaux striés; grappes latérales; feuilles lancéolées; fleurs blanches. — En Espagne.

Le genêt purgatif; *s. purgans.* Rameaux arrondis, striés. Feuilles lancéolées, comme sessiles, pubescentes. — A Montpellier.

Le genêt *scorpius.* Rameaux épineux, ouverts.

Feuilles ovales. — Arbrisseau inabordable par la quantité d'épines dont il est hérissé. Ses rameaux et ses feuilles striés et cendrés. Les feuilles simples, un peu velues; les fleurs jaunes, assez grandes; les gousses velues, aplaties, un peu courbées; le calice velu, petit, à cinq divisions. Il a deux variétés. — En Languedoc.

Feuilles ternées.

Le genêt plissé; *s. complicatum.* Feuilles ternées; Folioles condoublées. Tiges sans épines, renversées, glabres. Légume raboteux. — Les feuilles sont lancéolées et jamais déplissées. Les étamines sont alternativement à grandes et à petites anthères. — En Provence.

Le genêt à balai; *s. scoparium.* Feuilles ternées et solitaires. Rameaux sans épines, anguleux. — Les rameaux s'élèvent jusqu'à quatre pieds; ils sont à cinq angles, et cylindriques à leur partie inférieure, verds et divisés en plusieurs rameaux relevés à leur extrémité. Les fleurs sont jaunes, assez grandes; les légumes velus, comprimés, courbés en faucille, renfermant douze à seize semences. — Dans toute l'Europe.

Le genêt radié; *s. radiatum.* Feuilles ternées, linéaires, sessiles, ou pétiolées, persistantes. Rameaux opposés, anguleux. — Cette plante est aisée à reconnoître par ses rameaux qui forment des faisceaux rayonnés à chaque nœud des tiges. Son écorce est cendrée. Les trois folioles sont étroites et assez longues, portées sur un pédoncule fort court et persistant. — En Italie.

Le genêt épineux; *s. spinosum.* Feuilles ternées.

Rameaux anguleux, épineux. — C'est plutôt une espèce d'aspalathe. — Sur les côtes maritimes.

Le genêt d'Espagne, *junceum*, fait ornement dans beaucoup de jardins. On le multiplie de semences; mais arraché de terre pour être replanté, il reprend très-difficilement. On évite cet inconvénient en le semant dans des pots. Lorsque le plant est assez fort, on casse les pots et on met l'arbrisseau où l'on veut, sans nuire à aucun des chevelus de sa racine. Il a une variété à fleurs doubles que l'on multiplie par la greffe.

Le genêt à balai, *scoparium*, présente beaucoup de ressources économiques. Dans plusieurs de nos provinces on le sème dans les terres maigres, et lorsqu'il est grand, on le brûle ; sa cendre devient un excellent engrais pour les semailles prochaines. On tire de ce genêt, par le rouage, une filasse propre à faire des cordes; si l'on choisit les jeunes branches, le fil en est plus fin que celui du chanvre; il sert aux mêmes usages que les autres fils, et il a de plus qu'eux, la propriété de prendre parfaitement la teinture. Dans les pays à genêts, on en fait aussi des litières pour le bétail, et cette litière fait ensuite d'excellens engrais. Ce genêt

fait encore une petite branche de commerce pour les pauvres communes de nos montagnes, par les balais qu'on y fabrique : dans les cantons où l'on donne à la vigne des échalas, il peut tenir lieu d'osier pour la lier : trempé dans l'eau pendant quelques heures, il en a toute l'élasticité. Les vaches, les chèvres et les moutons mangent ce genêt. Cette plante ne mérite donc pas tous les mépris qu'on a pour elle.

Les genêts *spartium* ont les mêmes vertus que les autres genêts ; leurs fleurs, leurs semences sont purgatives, et leurs cendres apéritives. L'huile qui découle des jeunes branches du genêt d'Espagne, lorsqu'on le brûle, est caustique. On emploie cette huile contre les dartres.

GENRE TRENTE-CINQUIEME.

Genêt ; *genista*.

Calice petit, campanulé, tantôt à un seul lobe latéral, à cinq dents, tantôt à deux lèvres ; la supérieure bidentée, l'inférieure tridentée. Corolle irrégulière, papilionacée, l'étendard réfléchi ; les ailes divergentes, la carène s'abaissant, bifide ou de deux pétales, ne couvrant pas les étamines qui sont monadelphes. Stigmate velu d'un côté. Lé-

gume ovale ou oblong, souvent renflé, monosperme ou polysperme.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux épineux ou sans épines; les feuilles quelquefois sont toutes simples, quelquefois décurrentes sur une tige ailée, quelquefois ternées, quelquefois presque nulles, suivant les diverses espèces. En voici les principales.

ESPÈCES.

Sans épines.

Genêt des Canaries; *genista canariensis.* Feuilles ternées, velues, pétiolées. Rameaux anguleux. — Les feuilles sont petites; les rameaux très-tendres. Il a une variété toujours verte, blanchâtre, à fleurs couleur de citron ou blanches. — En Espagne, dans les îles Canaries.

Genêt blanchâtre; *g. candidans.* Les feuilles ternées, velues en dessous; les pédoncules latéraux à cinq fleurs, et trifoliés. Les légumes hérissés. — Les feuilles assez semblables à celles de la luzerne. — A Montpellier, en Espagne.

Genêt sagittal; *g. sagittalis.* Rameaux tranchans et articulés. Feuilles ovales, lancéolées. — Les tiges sont très-basses, rampantes, presqu'herbacées, légèrement velues, bordées dans toute leur longueur d'une membrane verte, qui forme des saillies courantes, rétrécies en manière d'articulation, à la base de chaque feuille; les fleurs en épis jaunes terminent ces tiges. — En France; en Allemagne dans les lieux sablonneux.

Genêt

Genêt fleuri : *g. florida*. Feuilles lancéolées, soyeuses. Rameaux striés, arrondis. Fleurs en grappes et tournées d'un seul côté. — C'est un genêt teinturier. — En Espagne.

Genêt teinturier. *g. tinctoria*. Feuilles lancéolées et glabres. Rameaux striés, arrondis et droits. — Les tiges sont hautes d'un pied environ, vertes, nombreuses et peu ramifiées ; les feuilles vertes aussi, mais garnies de quelques poils longs, alternes ; les fleurs jaunes et disposées comme en épis au sommet de tous les rameaux. — En France, en Angleterre.

Genêt poilu : *g. pilosa*. Feuilles lancéolées, obtuses. Tige tuberculée, rampante. — Les tiges sont ligneuses, mais foibles. Feuilles solitaires, elliptiques, vertes, un peu velues. Fleurs solitaires, ou trois à trois. Le légume à deux ou plusieurs semences. — Dans l'Europe entière.

Epineux.

Genêt purgatif ; *g. purgans*. Des épines terminales. Rameaux arrondis et striés. Feuilles lancéolées, simples, pubescentes. — A Montpellier. Cette espèce auroit pu être rapportée au genre des genêts *spartium*. Les rameaux sont ronds et très-serrés ; les feuilles obtuses et caduques. Les légumes comprimés.

Les fleurs de tous les genêts fournissent une bonne teinture jaune. On emploie à cet usage sur-tout les genêts teinturiers, et à cet effet on cueille toutes les sommités fleuries.

Ces plantes ont des propriétés médicamenteuses assez avérées. On emploie les

fleurs, les feuilles et les semences en décoction. Elles sont amères, diurétiques, détersives; les semences sont aussi purgatives et émétiques. On emploie les cendres de genêt contre les hydropisies. On mêle ces cendres sortant d'être enflammées dans du vin, et ce vin se nomme *vin de genêt*. Ce remède est ordonné aux malades souvent plusieurs jours de suite.

GENRE TRENTE-SIXIEME.

CYTISE ; *cytisus*.

Calice comme à deux lèvres, la supérieure à deux dents, l'inférieure à trois, tantôt court, campanulé; tantôt plus long et cylindrique. Corolle irrégulière, papilionacée; étendard réfléchi; les ailes et la carène qui est simple, conniventes sur les étamines qui sont diadelphes. Stigmate simple. Légume oblong, comprimé, polysperme.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux sans épines, à feuilles ternées, les stipules comme nulles ou très-petites. Les fleurs terminales ou axillaires, solitaires ou en épis, le plus souvent jaunes. Ce genre est nombreux. Voici les espèces connues en Europe.

ESPÈCES.

Le cytise ébénier des Alpes, ou aubours; *cytisus laburnum*. Grappes simples, pendantes. Folioles ovales, oblongues. — C'est un arbrisseau élevé de dix à douze pieds, très-agréable à la vue, par ses grappes pendantes à fleurs jaunes. Ses feuilles naissent trois à trois, elles sont un peu argentées en dessous. — Sur les Alpes.

Le cytise noirâtre; *c. nigricans*. Grappes simples, redressées. Folioles ovales, oblongues. Légume noirâtre. — Les pédoncules des feuilles sont longs de cinq à six lignes; elles sont d'un verd foncé. La tige s'élève à trois pieds; les fleurs sont jaunes. — En Italie.

Le cytise à feuilles sessiles; *c. sessilifolius*. Grappes redressées; calice à bractées triples; feuilles florales, sessiles; légume noirâtre. — C'est un arbrisseau qui ne s'élève qu'à deux pieds environ. Son tronc est droit; ses feuilles sont rondes, fermes, presque sessiles, mais deviennent véritablement pétiolées et trois folioles. Ses fleurs forment des grappes droites, relevées, peu fournies, de couleur jaune. — En Provence.

Le cytise hérissé; *c. hirsutus*. Pédoncules simples, latéraux; calices hérissés, trifides, obtus, ventrus, oblongs. — Il s'élève à un pied ou deux. Ses tiges sont simples et inclinées pour l'ordinaire. Ses feuilles sont un peu aiguës, elliptiques, hérissées en dessous. Les pédoncules très-courts; les dix étamines sont reunies. — En France, en Italie.

Le cytise argenté; *c. argenteus*. Fleurs comme

binées, comme sessiles. Feuilles duvetées. Tiges renversées. Stipules très-petites. — La plante est blanche. Les rameaux sont ligneux à la base seulement. On trouve deux ou trois bractées adhérentes à la base du calice. Les fleurs sont jaunes; les légumes hérissés. — En Provence.

Le seul cytise argenté craint les gelées et veut être abrité pendant l'hiver. Tous les autres se cultivent avec facilité dans les jardins. Tout terrain leur convient, on les multiplie par les semences, au printems, par la greffe, par les marcottes et par les pieds éclatés. Le cytise, faux ébénier, offre aux cultivateurs une variété dont les fleurs répandent une odeur agréable. On a donné le nom de *trifolium* des jardiniers au *sessiliflorus*. Il faut avoir soin de le tondre lorsque ses fleurs sont passées. Le *nigricans* est regardé comme sa variété; il veut de même être tondu après la fleur. Le cytise velu, *hirsutus*, arbrisseau très-joli qui fleurit en été, et quelquefois donne des secondes fleurs en automne.

Les fleurs et les semences de tous les cytises sont regardées, par quelques auteurs, comme apéritives. Le cytise aubours a le bois jaune en dehors, noirâtre en dedans, dur et pliant : ce bois devient noir lorsqu'il est sec, et copie un peu l'ébène. Verd,

il est généralement réputé vénéneux. La chèvre seule, animal très-vorace, et peu délicat, broute ses feuilles : tous les autres animaux ruminans le fuient ; mais ils mangent les feuilles, les jeunes branches et les fleurs du cytise à feuilles assises, *sessiliflorus*. Le cytise velu, *hirsutus*, et le cytise argenté font aussi une bonne nourriture pour les bestiaux. Le bois du *laburnum* sert à faire des manches de couteaux.

GENRE TRENTE-SEPTIEME.

CROTALAIRE ; *crotalaria*.

Calice en trois parties profondes, dont la dernière est comme trifide. Corolle irrégulière, papilionacée ; étendard souvent plus long que les ailes et la carène. Toutes les étamines réunies avec une fente dorsale. Légume pédiculé, renflé, à un ou deux spermes.

Herbes ou arbrisseaux, à feuilles simples ou ternées, quelquefois digittées ; les stipules comme nulles ou visibles et distinctes du pétiole. Les fleurs souvent en épis, tantôt terminales, tantôt axillaires ou opposées aux feuilles. Le légume, dans la plupart, est court, à un ou deux spermes ; dans les autres il est plus long et polysperme. Ce

genre a de grands rapports avec les cytises et les genêts ; il présente plus de vingt espèces, toutes d'une origine exotique et cultivées dans les jardins ; la plupart y sont annuelles et se cultivent en pleine terre, en leur donnant les soins dûs aux plantes délicates et nées dans des climats plus chauds. Celles qui sont vivaces exigent les serres.

L'espèce la plus belle, et qui est la crotalaire blanche, *crotalaria incana*, est originaire de la Jamaïque. La plante s'élève à une hauteur médiocre ; ses rameaux sont courts et couverts d'une espèce de duvet ; ses fleurs en grappes sont grandes et d'un jaune éclatant : elles brillent sur la fin de l'été et en automne. Nous ne pouvons l'élever que par la serre chaude, encore ne nous donne-t-elle jamais les semences. On la multiplie de boutures et de drageons. Il lui faut une bonne terre, l'exposition en plein midi, et des arrosemens ordinaires : les mêmes soins doivent être donnés aux autres espèces vivaces. Les annuelles se sèment sur couche, et sous les châssis, dès le premier printems. Pour donner leurs semences, elles demandent l'exposition la plus chaude du jardin.

GENRE TRENTE-HUITIEME.

LUPIN : *lupinus*.

Calice en deux parties entières et dentées. Corolle irrégulière, papilionacée ; carène en deux parties profondes à la base. Dix étamines diadelphes, monadelphes à la base ; cinq anthères comme rondes, et cinq oblongues. Légume coriace, long, polysperme.

Herbes à feuilles digitées, à stipules adhérentes au fond du pétiole. Les fleurs en épis terminaux, alternes sur les épis ; ou comme verticillées, nues ou à bractées. Ce genre réunit plusieurs espèces dont la plupart sont européennes.

ESPÈCES.

Le lupin vivace; *lupinus perennis*. Calices alternes, sans appendices ; lèvre supérieure émarginée, l'inférieure ovale ; fleurs bleues. — Les feuilles formées par huit folioles lancéolées, obtuses, glabres ; les grappes très-longues, à fleurs alternes, souvent sorties deux de chaque point, assises sur des pédoncules propres. — En Espagne.

Le lupin blanc ; *l. albus*. Calices alternes, sans appendices ; lèvre supérieure entière, l'inférieure comme tridentée ; fleurs blanches. — Annuelle. La tige s'élève au plus à deux pieds ; elle est droite, cylindrique, un peu velue, communément à trois rameaux. Les fleurs au sommet. Les feuilles alternes, velues en dessous, cotonneuses en dessus, pétiolées,

digittées, composées de sept folioles étroites, oblongues. — En Europe.

Le lupin hérissé; *l. hirsutus*. Calices alternes, appendiculés; lèvre supérieure en deux parties; l'inférieure tridentée; fleurs blanches. — Annuel. Sauvage, il est à feuilles quinées, portées par de longs pétioles. Les folioles lancéolées, plus étroites à leur base, semées de poils ferrugineux; les légumes aussi couverts de poils ferrugineux, épais et longs. Les fleurs sur cette espèce sont latérales. — En Espagne.

Le lupin varié; *l. varius*. Calices demi-verticillés, appendiculés; lèvre supérieure bifide; l'inférieure comme tridentée. Fleurs rouges ou bleues. — A Montpellier, dans les moissons.

Le lupin poilu; *l. pilosus*. Calices verticillés, appendiculés; lèvre supérieure en deux parties; l'inférieure entière. Corolle d'un incarnat blanc; l'étendard rouge dans le milieu. Toute la plante poilue. — En Italie.

Le lupin à feuilles étroites; *l. angustifolius*. Calices alternes, appendiculés; lèvre supérieure en deux parties; l'inférieure tridentée. Fleurs bleues. Feuilles souvent linéaires. — En Espagne, dans les moissons.

Le lupin jaune; *l. luteus*. Calices verticillés, à appendices; lèvre supérieure en deux parties; l'inférieure tridentée. Fleurs jaunes, petites, odorantes. — En Sicile, dans les sables.

On cultive pour l'ornement des jardins les lupins blancs, et sur-tout le jaune, à

cause de leur odeur. Semés au printems, ils fleurissent en été.

Le lupin blanc est cultivé dans les campagnes où il sert d'engrais pour les terrains maigres et y tient lieu de fumier. Il se plaît dans les lieux les plus arides. La farine des semences est jaune et amère ; mais son principe d'amertume disparoît lorsqu'on la lave dans l'eau chaude. Les anciens mangeoient cette farine ainsi préparée, et elle faisoit la base de la nourriture de leurs esclaves. En Espagne et en Italie, elle sert aujourd'hui à engraisser les bœufs. C'est donc une erreur de la croire vénéneuse ; la médecine la met au nombre des quatre farines résolutives.

GENRE TRENTE-NEUVIEME.

ARRÊTE-BŒUF OU BURGRANDE ; *anonis*.

Calice campanulé en cinq parties linéaires. Corolle irrégulière, papilionacée. Etamines monadelphes à la base. Légume renflé, sessile ; peu de semences.

Les plantes de ce genre nombreux sont des herbes ou des sous-arbrisseaux, à feuilles ternées ; les folioles souvent dentées ; les stipules cohérentes au fond des pétioles ; les fleurs sont jaunes et pourprées, axillaires

ou terminales, sessiles, plus souvent pédonculées; les pédoncules sans poils et munis d'arêtes, uniflores ou multiflores. Le légume dans les uns est oblong; dans les autres très-court, comme égal au calice, à un ou deux spermes. Quelques auteurs renvoient au cytise et au laurier les plantes du cap données à l'anonis, par Linnæus. Il les divise en anonis à fleurs comme sessiles; à fleurs pédonculées, pédoncules sans poils, à arêtes et souligneux.

Dans le grand nombre de plantes qui constituent ce genre, l'anonis sous-arbrisseau est presque le seul qui soit admis dans la décoration des jardins, c'est l'*anonis fruticosa.* Lin. Il est originaire des montagnes du Dauphiné. Ses tiges sont ligneuses, noueuses, droites, hautes d'environ un pied et demi, garnies dans toute leur longueur de petites feuilles alternes, formées presque toujours de trois folioles dentelées, arrondies à leur extrémité, étroites à leur naissance; le pétiole commun, très-court, est couvert de deux appendices; les fleurs sont purpurines ou lie de vin, trois à l'extrémité de chaque rameau, ou deux réunies sous l'aisselle des dernières feuilles; elles se montrent tout

l'été. On le multiplie de semences et par marcottes. Il aime un terrain sec.

La racine de l'arrête-bœuf vulgaire, *anonis spinosa*, est d'une saveur désagréable, mais apéritive, diurétique; elle est regardée comme une des cinq racines apéritives mineures; elle est associée à celle du chardon-roland, de la garance, du caprier, même du chien-dent. L'odeur des feuilles est puante. L'arrête-bœuf à fleurs jaunes, *anonis natrix*, a une odeur balsamique qui annonce des propriétés médicinales, avantageuses dans plusieurs maladies. On lui donne les vertus du précédent. La tisane de ses feuilles a réussi dans les ardeurs d'urine, causées par les graviers. Les bestiaux négligent ces plantes.

GENRE QUARANTIEME.

Arachis.

Corolle irrégulière papilionacée, retournée. Calice à deux lèvres profondément divisées, la supérieure en quatre parties inégales, l'inférieure entière. Etamines monadelphes à la base, le dixième filet plus court et stérile. Légume ovale, oblong, coriace, un peu tordu, à deux semences, s'ouvrant à peine, extérieurement ridé par des veines.

C'est un arbre qui habite l'Amérique méridionale. Les feuilles sont pinnées sans impaire, à folioles bijuguées; les stipules sont grandes, adhérentes au pétiole; les fleurs sont jaunes, à feuilles inférieurement placées; elles sont axillaires, solitaires, portées par de longs pédoncules, la plupart mâles.

Le fruit ou légume de l'arachis ne mûrit que lorsqu'il est couvert de terre; les semences qu'il contient se mangent, elles sont bonnes au goût et à l'estomac; elles sont grosses comme des noisettes, de couleur cendrée, résonnant et faisant du bruit lorsqu'elles sont mûres. On en tire une huile qui est comparée à l'huile d'olive.

GENRE QUARANTE-UNIEME.

Anthyllide; *anthyllis*.

Calice ventru à cinq dents, inégal, persistant. Corolle irrégulière, papilionacée; étendard plus long que les ailes et la carène. Etamines monadelphes à la base. Légume petit à un ou deux spermes, couvert par le calice.

Ce genre, composé d'herbes et d'arbrisseaux, en remplit trois, suivant Tournefort. La tige est herbacée dans la vulnéraire de Tournefort; dans les autres, ligneuse. Elle

est à rameaux nombreux comme opposés, piquans à leur sommet dans l'*erinacea*; dans celle-ci les feuilles sont simples, dans les autres elles sont ternées ou pinnées avec impaire; les stipules, dans plusieurs, sont adhérentes au fond du pétiole; dans les autres, elles sont nulles. Les pédoncules sont multiflores, axillaires ou terminaux.

Dans les anthyllides herbacées, est la vulnéraire rustique, *anthyllis vulneraria*. Les feuilles de cette plante sont tendres, glabres, succulentes; les radicales entières; celles du milieu pinnées; les supérieures ternées; le sol et l'exposition font varier les feuilles et et la couleur des fleurs, qui sont rouges, jaunes, ou blanches; les tiges tantôt couchées, tantôt droites, plus communément un peu inclinées; on trouve cette plante dans les prés, en Europe. On trouve aussi dans les anthyllides herbacées, la vulnéraire des montagnes, *anthyllis montana*: la racine épaisse et ligneuse produit des tiges assez fortes renversées, et qui ne s'alongent pas au-delà de trois ou quatre pouces, les feuilles formées par douze paires environ de folioles, l'impaire plus longue que les autres; les fleurs en gros bouquets terminaux, sont soutenues par une ou deux feuilles florales profondément

divisées en plusieurs digitations; ces fleurs sont pourprées, à demi-retournées, l'étendard tourné de côté, et non en haut. On la trouve en Suisse, sur les Alpes, et en Provence.

Dans les anthyllides arbrisseaux, est la barbe de Jupiter, *anthyllis barba Jovis*. On trouve cette plante en Italie et en Espagne, sur les rochers, et l'anthyllide hérissée, *ant. erinacea*. Cet arbrisseau est tout hérissé d'épines; à la naissance des rameaux est une écaille ovale; les feuilles sont oblongues, ovales, hérissées, placées proche les fleurs, et souvent ternées.

La vulnéraire entre dans les faltrankcs suisses; l'herbe est vulnéraire; on l'emploie pilée, appliquée ou en décoction; on la croit aussi astringente; quoique d'une famille alimenteuse, et utile aux animaux, ils la négligent.

GENRE QUARANTE-DEUXIEME.

Barbe de Jupiter; *anthyllis barba Jovis.*

Tournefort fait de cette plante un genre séparé.

C'est un arbrisseau d'Italie, brillant par ses petites feuilles disposées alternativement sur les branches, composées de beaucoup de fo-

folioles ovales, aiguës par les deux extrémités, d'un blanc très-argenté.

Les fleurs en épis terminaux, sont petites, violettes, tiquetées de points jaunes, légumineuses.

On cultive ce joli arbuste chez les amateurs, mais on ne peut l'élever qu'en pot, parce qu'il exige la serre d'orangerie. On le multiplie de marcottes, de boutures, et de drageons. On dit les semences apéritives.

GENRE QUARANTE-TROISIEME.

Dalea.

Calice en cinq parties; corolle papilionacée. Cinq étamines seulement, monadelphes à la base. Légume petit, monosperme, couvert par le calice.

Herbes à feuilles pinnées avec impaire, les folioles étroites et ponctuées de noir; les stipules linéaires, distinctes du pétiole; les fleurs en épis denses, ou en têtes; ces fleurs séparées par des bractées imbriquées. La plante est la *psoralea dalea* de Linnæus, dont on a fait un genre séparé.

GENRE QUARANTE-QUATRIEME.

TREFLE; *trifolium.*

Calice tubulé, en cinq parties, persistant. Corolle, irrégulière papilionacée; carène

simple, plus courte que les ailes et l'étendard. Dix étamines diadelphes; légume très-petit, s'ouvrant à peine, à un ou deux spermes. Légume plus long que le calice, non couvert dans le mélilot de Tournefort.

Herbes à feuilles ternées, rarement digittées; les stipules adhérentes au fond du pétiole; les fleurs en tête, ou en épis, suivies de bractées, terminales ou axillaires. Ce genre est des plus nombreux en espèces bien distinctes. Linnæus le soudivise par plusieurs caractères, mais il y réunit les mélilots de Tournefort. Voici beaucoup de ces plantes.

ESPÈCES.

Trèfle lotiers à légumes couverts, polyspermes.

Le trèfle lupin; *trifolium lupinaster.* Tiges ramincies. Feuilles quinées, sessiles. Légumes polyspermes. — Vivace. Cette espèce se distingue de toutes les autres par le plus grand nombre de ses folioles. — En Sibérie.

Le trèfle roide; *t. strictum.* Têtes globuleuses. Légumes à deux spermes. Calices de la longueur de la corolle. Folioles dentelées; stipules rhomboïdes. — Annuel. — En Italie.

Le trèfle hybride; *t. hybridum.* Têtes en ombelles. Légumes à quatre spermes. Tige montante. — Vivace. La tige est fistuleuse. Les folioles sont en ovale renversé, dentées en scie. — En Europe.

Le trèfle rampant; *t. repens.* Têtes en ombelles; légumes à quatre spermes; tige rampante. — Vivace.

Les

Les folioles sont légèrement dentées, ovales, presque rondes, échancrées, nerveuses, souvent tachetées, quelquefois au nombre de quatre. Les fleurs sont blanches, relevées dans le premier tems; elles tombent ensuite et sont pendantes, comme si leur pédoncule étoit flétri, de manière que souvent les plus jeunes restant droites et les autres se réfléchissant, l'épi, au premier coup d'œil, paroît partagé. Cette espèce présente une infinité de variétés. — En Europe.

Le trèfle des Alpes; *t. alpinum*. Têtes en ombelles; hampes nues; légumes à deux spermes, pendans. Feuilles linéaires, lancéolées. — Vivace. Racine fort grosse et chevelue à son sommet. Feuilles dures, d'un verd gai. Fleurs d'un rouge clair, fort apparentes; portées sur une hampe de deux ou trois pouces. On donne à cette espèce le nom de réglisse des Alpes, parce que la saveur de sa racine est analogue à celle de la réglisse. — Sur les Alpes.

Trèfles pieds-de-lièvre. Calices velus.

Le trèfle souterrain; *t. subterraneum*. Têtes velues, à cinq fleurs. Duvet central, ou chevelure réfléchie, roide, enveloppant le fruit. — Annuel. Les tiges sont rameuses, velues, à folioles assez petites, velues. Les fleurs blanches, en têtes, petites, velues. Les fleurs développées, sont relevées; lorsqu'elles se fanent, elles se cachent en terre; dès-lors les têtes sont enveloppées dans des filets jaunâtres et rameux, qui forment une espèce de grillage autour d'elles. C'est le *trifolium semen sub terram condens* de Tournefort. — En Europe.

Le trèfle des prés; *t. pratense*. Epis globuleux,

comme velus, entourés de stipules opposées, membraneuses. Corolles monopétales. — Vivace. C'est celui auquel les cultivateurs donnent le nom de *triolet*. Les tiges sont longues d'un pied environ, grêles, cannelées, quelquefois velues. Les fleurs au sommet, en épis obtus qui paroissent velus, et qui sont entourés de feuilles florales, membraneuses, nerveuses. Les feuilles sont alternes, trois à trois, sur de courts pétioles, ovales, entières, finement dentelées, quelquefois terminées par un stilet, souvent marquées d'une tache blanche ou noire placée dans le milieu de la foliole en demi-cercle. — En Europe.

Le trèfle des champs ou pied-de-lièvre; *t. arvense*. Epis velus, ovales; dents calicinales sétacées, velues, ovales. — Annuel. Les tiges d'un pied, droites, couvertes d'un duvet blanchâtre; les épis elliptiques, multipliés; les fleurs blanches, cachées par les divisions du calice, qui sont plus longues et velues, ce qui imite en quelque sorte la patte d'un lièvre, d'où vient le nom du mot grec *lagopus*, patte de lièvre. — En Europe.

Vésicaires. Calices renflés, ventrus.

Le trèfle écumeux; *t. spumosum*. Epis ovales; calices renflés, glabres, à cinq dents; involucres universels de cinq folioles. — Vivace. Les fleurs rouges. — En France.

Le trèfle retourné; *t. resupinatum*. Epis comme ovales; corolles retournées; calices renflés, gibbeux sur le dos; tiges renversées. — Cette espèce est peu élevée. Ses feuilles sont glabres, en cœur renversé. Les fleurs rougeâtres ou couleur de chair; l'étendard

se trouve en bas vers le bord de l'epi, et la carène regarde le centre. — En France, en Angleterre.

Lupulins. Etendards des corolles renversés.

Le trèfle des montagnes : *t. montanum*. Epis comme imbriqués et comme ternes ; étendards en alène, fanés ; calices nus : tige redressée. — Vivace. La tige est droite, simple, ou se divise en deux ou trois rameaux qui sont autant de pédoncules à son extrémité ; elle est haute d'un pied environ. Ses feuilles sont lancéolées, nerveuses, dures, velues en dessous ; les inférieures rarement en cœur. Les fleurs sont blanches, de quatre pétales distincts. — En Europe.

Le trèfle houblonné ; *t. agrarium*. Epis ovales, imbriqués ; étendards inclinés, persistans ; calices nus ; tiges redressées. — Annuel. Tiges longues de sept à huit pouces, peu droites, assez ramifiées. Feuilles petites, d'un verd glauque, nerveuses, l'impaire pétiolée. Fleurs d'abord jaunes, ensuite roussâtres après la floraison. Le calice plus rembruni. — En Europe.

Les cultivateurs admettent plusieurs espèces de trèfles semés pour fourrages. Celui qui est préféré est le trèfle nommé de *Hollande*. On le sème dès le printems, dans une terre bien préparée ; il dure trois ans, et fournit trois ou quatre récoltes par an ; il sert d'engrais aux terres dans lesquelles on se dispose à semer du froment. Le trèfle dit de *Germanie*, se sème de même ; il réussit

dans les terrains élevés; on le mêle avec le *ray-grass*, et d'autres graminées. Un autre trèfle nommé *trèfle de Roussillon*, est d'un grand produit, quoiqu'il ne soit qu'annuel; on le sème en pleine terre pour fourrage, et dans les jardins en massif, à cause de ses belles fleurs rouges, qui font un effet superbe. Semé au printems ou en automne, il réussit dans tous les terrains; dans les hivers rudes, les semis de l'automne périssent quelquefois.

En général, le trèfle des prés et celui des montagnes sont ceux qui conviennent le mieux pour des prairies artificielles; ils contiennent en abondance des principes nutritifs pour les bestiaux, et muqueux; mais il faut prendre garde qu'ils n'en mangent trop. S'ils s'en rassasient souvent, cette herbe, en occasionnant la pléthore, leur procure des maladies graves, le vertige aux chevaux, et la timpanite aux bœufs.

Les trèfles, en médecine, sont réputés vulnéraires et détersifs; les fleurs du trèfle des prés ont une odeur assez agréable, et un goût légèrement astringent. On l'emploie intérieurement en décoction pour l'homme, et extérieurement en cataplasmes, bouilli dans de l'eau ou du vin. On en tire aussi une

eau distillée, qu'on dit ophtalmique. On peut en retirer une teinture verte.

GENRE QUARANTE-CINQUIEME.

MÉLILOT; *melilotus.*

Linnæus, avouant qu'il est très-difficile de saisir les caractères essentiels des trèfles, a placé, dans leur genre, toutes les plantes dont les fleurs sont ramassées le plus souvent en têtes; le légume à peine plus long que le calice, et se séparant du calice sans s'ouvrir. C'est ainsi que les mélilots dont Tournefort fait un genre séparé, se trouvent mêlés parmi les trèfles. Les fleurs des mélilots sont en épis lâches; le légume est plus long que le calice, et non couvert. Tous les autres caractères sont ceux des trèfles. Voici les espèces qu'on peut donner au genre mélilot.

ESPÈCES.

Le mélilot des boutiques; *trifolium melilotus officinalis.* Tiges droites, quelquefois de la hauteur d'un homme. Fleurs en grappes, pendantes et axillaires. Feuilles florales à peine visibles; feuilles alternes, ternées, ovales, légèrement dentées; l'impaire pétiolée — On le trouve à fleurs jaunes et à fleurs blanches. — Dans toute l'Europe.

Le mélilot bleu, ou lotier odorant; *t. m. cærulea.* Tige de deux ou trois pieds, grêle, cannelée, un peu anguleuse, lisse, creuse, branchue; les fleurs en

grappes axillaires, de la longueur des feuilles, et peu garnies de fleurs, sans feuilles florales; les feuilles alternes, trois à trois, lisses, dentelées, sur un long pétiole. — Originaire de Bohême.

Le mélilot d'Italie; *t. m. italica.* Tige droite, folioles entières; légumes obtus, ridés, en grappes, nus, renfermant deux semences.

Les feuilles du mélilot des boutiques sont odorantes, et ont un goût âcre, amer, nauséeux. Elles sont légèrement résolutives, émollientes, carminatives. On les emploie rarement intérieurement, mais on s'en sert dans les lavemens émolliens, carminatifs, et adoucissans; ainsi que dans les cataplasmes, fomentations et bains. Le mélilot lotier odorant a un goût aromatique, et une odeur agréable. Il est plus résolutif que le précédent, et a toutes ses autres vertus; avec l'herbe, on fait des décoctions, et avec les fleurs, des infusions.

GENRE QUARANTE-SIXIEME.

Luzerne; *medicago.*

Calice comme cylindrique, en cinq parties, égal. Corolle irrégulière, papilionacée; carène se dévoyant de l'étendard; légume comme pédonculé, recourbé, polysperme, en faucille dans le *medica* de Tournefort,

contourné en spirale, et conformé de plusieurs formes dans son *medicago*.

Herbes, rarement sous-arbrisseaux, à feuilles ternées ; deux stipules petites adhérentes au fond du pétiole ; pédoncules axillaires et terminaux, uniflores ou multiflores. Les fleurs en épis ou glomérules. Voir les espèces assignées à ce genre.

ESPÈCES.

La luzerne arbre : *medicago arborea*. Légumes lunés, très-entiers sur la marge ; tige arborée. — Vivace. Les feuilles, qui sont très-petites, se conservent tout l'hiver ; la fleur est d'un très-beau jaune. — A Naples.

La luzerne de Virginie : *m. virginica*. Tige relevée, très-rameuse. Fleurs en faisceaux terminaux. — Vivace. C'est un sous-arbrisseau qui se rapproche des lotiers. Les corolles sont variées de blanc et de rouge ; le fruit est monosperme.

La luzerne radiée : *m. radiata*. Légumes réniformes, dentés sur les bords, courbés en faucille ; feuilles ternées. — Annuelle. — En Italie.

La luzerne compassée : *m. circinata*. Légumes réniformes, dentées sur la marge ; feuilles pinnées. — Annuelle. — En Espagne.

La luzerne cultivée : *m. sativa*. Pédoncules en grappes ; légumes contournés ; tige relevée, glabre. — Vivace. La tige haute d'un pied au moins, sans poils, lisse, droite ; les fleurs violettes ou purpurines, leurs pédoncules terminés par un filet. Les feuilles alternes. — En Europe.

La luzerne en feuille ; *m. falcata*. Pédoncule en grappe ; légumes lunés ; tige renversée. — Vivace. Sa racine est si profonde que les laboureurs ne peuvent ni l'arracher, ni la détruire. Ses tiges, presque ligneuses, résistent quelquefois à l'hiver. Ses fleurs sont blanchâtres, blanches ou verdâtres ; le légume contourné ne fait pour l'ordinaire qu'un demi-cercle. — En Europe.

La luzerne lupuline ; *m. lupulina*. Epis ovales ; légumes réniformes, monospermes ; tiges couchées. — Bisannuelle. Tiges minces, ramifiées, se prolongeant quelquefois à plus de deux pieds. Les feuilles rondes, un peu dentées, couvertes de poils courts et très-fins. Les fleurs petites, d'un jaune terne ; les gousses petites, noires dans leur maturité. — En Europe.

La luzerne marine ; *m. marina*. Pédoncules à grappes ; légume en coquille, épineux. Tiges renversées, duvetées. — Sur les bords de la Méditerranée.

On cultive dans les jardins la luzerne arbre, *medicago arborea*. C'est un très-joli arbrisseau, mais qu'on ne peut, dans nos contrées, élever que dans un pot, pour la serrer l'hiver dans l'orangerie. Ses fleurs sont d'un très-beau jaune, et durent une partie de l'été. Ses feuilles sont très-petites, mais ne tombent pas en hiver. On la multiplie de semences, de marcottes et de boutures. Il lui faut le soleil, et un arrosement ordinaire.

Il n'est personne qui ignore que la luzerne cultivée est une nourriture excellente pour tous les bestiaux. On la sème au printems, avec de l'avoine ou d'autres grains utiles et hâtifs. On la sème aussi en automne, pour en faire la première récolte dans le cours de l'été suivant. Elle exige une terre grasse, fraîche, légère, sur-tout bien labourée, bien hersée. On la fauche trois et même quatre fois par an, dans un beau jour, lorsqu'elle est en fleurs. Les bestiaux ni les volailles ne doivent jamais entrer dans le fond, où elle est semée.

La luzerne lupuline est commune dans beaucoup de prés. Seule, elle fait aussi une excellente nourriture pour les bestiaux. Dans un terrain gras et humide, on la fauche trois fois par an, et dès qu'elle est fleurie. On la sème aussi au printems, en automne. On en fait de bonnes prairies artificielles.

La médecine emploie les luzernes en décoction. On les regarde comme rafraîchissantes et légèrement apéritives; mais ces vertus sont hasardées envers les hommes, et ne sont annoncées que dans quelques pharmacopées. Qu'on les réserve comme aliment salubre à toutes les espèces de bestiaux.

GENRE QUARANTE-SEPTIEME.

Fenu grec; *trigonella.*

Calice campanulé, en cinq parties, comme égal. Corolle irrégulière, papilionacée, les ailes et l'étendard ouverts, et copiant une corolle de trois pétales égaux; la racine beaucoup plus petite. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, comprimé, aigu, polysperme.

Herbes à feuilles ternées; les folioles souvent cunéiformes et dentelées; les stipules petites, distinctes du pétiole; les fleurs axillaires ou terminales, solitaires, comme sessiles, ou en épis, ou en ombelle, sur un épi dont le pédicule est nu ou suivi de variété. Ce genre est très-nombreux. Voici les espèces connues en Europe.

ESPÈCES.

Le fenu grec de Russie; *trigonella rhutenica.* Légumes pédonculés, ramassés, pendans, linéaires, droits. Folioles comme lancéolées. — Les folioles sont obtuses et à dents aiguës dans la partie supérieure; les stipules très-entières. — Commun en Sibérie.

Le fenu grec; *t platycarpos.* Légumes pédonculés, ramassés, pendans, ovales, comprimés; tige diffuse; folioles comme rondes. — Les folioles sont comme ovales longitudinalement, à dents aiguës. Stipules souvent dentées. — En Sibérie.

Le fenu grec : *t. polyceratia.* Légumes comme sessiles, ramassés, relevés presque droits, longs, linéaires. Pedoncules sans poils. — A Montpellier.

Le fenu grec cornicule ; *t. corniculata.* Légumes pédonculés, ramassés, déclinés presqu'en faux. Pédicule long, épineux : tige redressée. — La tige est droite. Les stipules simples, comme dentées. Pédicule tétragone, plus long que la feuille, terminé en épine molle, sous laquelle sont dix ou douze légumes en faux, plus courts que lui. Fleurs petites, d'un jaune pâle, tres-odorantes, assez semblables à celles du mélilot. — Dans le midi de l'Europe.

Le fenu grec de Montpellier ; *t. monspeliaca.* Légumes ramassés, sessiles, arqués, divergens, inclinés, courts. Pédoncule mucroné, sans piquans. — Légumes au nombre de dix à douze, inclinés. Pédoncules pas plus longs que la feuille. Tiges renversées, couchées par terre. Feuilles trois à trois, à nervures presque triangulaires, représentant un segment de cercle attaché par son centre. Fleurs aux aisselles des feuilles, adhérentes aux tiges, presque jaunes.

Le fénu grec ; *t. fœnum græcum.* Légumes sessiles, roides, un peu redressés, comme en faux, aigus. Tige redressée. — Tige grêle, creuse, rameuse. Feuilles ternées, ovales, en forme de coin, dentées en manière de scie à leur sommet. Fleurs jaunâtres, axillaires et sessiles. Il a une variété : le sauvage, *sylvestre.* Il diffère par de longues stolones, quoique sa tige soit droite ; par ses folioles ovales, et non lancéolées, obtuses ; par les genouillures des feuilles qui sont pourprées, et par ses légumes plus hérissés. — En Languedoc.

Le fenu grec indien, *indica*. Légumes sessiles, comme solitaires, comme en faux. Folioles très-entières; tige diffuse.

On prétend que les Indiens ont l'art de tirer des graines de cette espèce un vin doux, et qu'ils savent faire au besoin.

Toutes les plantes de ce genre fournissent un excellent pâturage pour les bestiaux; elles viennent aisément par-tout où on les sème. La plupart sont annuelles, les autres bisannuelles. Le fenu grec passe pour être émollient, maturatif, laxatif; il est odorant et mucilagineux. Les semences, qui sont d'un brun jaune, répandent une odeur de mélilot. Elles sont amères au goût. Cependant, on les réduit en farine, et elles entrent dans tous les cataplasmes émolliens, maturatifs, discussifs. Le mucilage de ces graines passe aussi pour être ophtalmique.

GENRE QUARANTE-HUITIEME.

Lotier; *lotus*.

Calice tubulé, en cinq parties, égal, persistant. Corolle irregulière, papilionacée; ailes plus longues que l'étendard, et connivente inférieurement. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, cylindrique ou comme anguleux, roide, polysperme.

Herbes à feuilles ternées, pétiolées; les folioles sessiles; des grandes stipules con-

formes aux feuilles, et distinctes du pétiole, ce qui fait croire les feuilles quinées. Les pédoncules solitaires, axillaires et terminaux, uniflores ou multiflores. Ce genre présente beaucoup d'espèces. Voici celles qui intéressent le plus.

ESPÈCES.

Légumes rares et non ramassés en têtes.

Lotier maritime; *lotus maritimus*. Légumes solitaires, membraneux, quadrangulaires. Feuilles glabres; les bractées lancéolées. — Les fleurs sont jaunes. — Sur les côtes maritimes d'Europe.

Lotier mangeable; *l. edulis*. Légumes comme solitaires, gibbeux, courbés. — C'est presque la plante du *tetragonolobus*. Tige comme velue. Feuilles glabres. Stipules ovales. Pédoncules longs. Bractées ovales, de la longueur des fleurs. Légumes de la crotalaire ovales, oblongs, gibbeux, mais ayant la suture dorsale droite. — En Italie, en Sicile, en Crète.

Lotier pied-d'oiseau; *l. ornitopodioides*. Légumes comme ternés, aigus, comprimés; tiges diffuses. — Tiges lisses, droites, diffuses. Feuilles glabres, comme ovales, souvent rhomboïdes. Depuis trois jusqu'à cinq légumes, linéaires, en faux, comprimés, noueux. Cette plante semble dormir la nuit, ses fleurs se cachant dans les bractées. — En Sicile.

A pédoncules multiflores et formant la tête.

Lotier hérissé; *l. hirsutus*. Feuilles hérissées. Tige droite, hérissée. Légumes ovales. — Tiges hautes de deux ou trois pieds, droites, velues, ligneuses,

rameuses. Fleurs au sommet, ramassées en têtes, velues, au nombre de sept ou de neuf; deux stipules à la base des pétioles. On a donné à la plante le nom de trèfle hémorroïdal. — En Languedoc.

Lotier droit; *l. rectus.* Les tiges comme globuleuses; la tige droite; les légumes droits et glabres. — Il s'élève en sous-arbrisseau à deux ou trois pieds. Ses tiges sont fermes, rougeâtres, chargées de rameaux axillaires et de feuilles velues, trois à trois. Fleurs blanchâtres, nombreuses, en faisceau horizontal. Les siliques sont courtes, cylindriques, très-nombreuses, au delà de vingt dans cette espèce, tandis qu'il n'y en a que dix dans l'espèce précédente. Elle est d'ailleurs moins droite et moins élevée. — En Languedoc.

Les lotiers sont très-nutritifs pour les bestiaux, mais de peu d'usage en médecine. On attribue au lotier hémorroïdal, *lotus hirsuta*, la vertu de guérir les hémorroïdes; mais cette vertu paroît fort hasardée, ou au moins lui est contestée. Beaucoup de personnes mettent des plantes de lotier desséchées, sur leurs habits, pour les préserver de l'attaque des vers; mais ce n'est pas toujours un moyen bien sûr. On dit que les peuples chez qui croît le *lotus edulis*, en sont friands, et qu'ils en font des gâteaux.

On cultive dans les jardins le *lotus tetragonolobus*, et le lotier Saint-Jacques, *Jacobæus*. Ces plantes annuelles sont tristes. On

sème la graine au printemps sur couche, et on élève les plants dans des pots.

GENRE [illegible]

[illegible]

Calice court, à [illegible] la supérieure échancrée. [illegible] papilionacée. l'étendard [illegible] à sa base les deux ailes. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, [illegible] de formes diverses. Semences [illegible], ou comme rondes, à cicatrice [illegible]

Herbes à [illegible] les sé-pales [illegible] sont articulées en dessus; un petit [illegible] terminal est muni [illegible] de deux arêtes; les latéraux sont d'une seule arête, et ces arêtes sont en forme de stipules. Les fleurs souvent sont en épis axillaires; le légume est souvent glabre, rarement velu, plus rarement cuisant. Ce genre présente beaucoup d'espèces, la plupart à tiges volubiles. Voici les principales.

ESPÈCES.

Le dolichos *lablab*. Volubile. Légumes ovales, en forme de cimeterre, pointus, à cicatrice arquée. — Il s'élève à deux ou trois pieds. Les fleurs, portées par un pétiole long de trois ou quatre pouces, sont d'un violet tendre, et présentent un bouquet

pareil à celui des pois vivaces. Les siliques sont violettes, et la fève noire bordée de blanc. — En Egypte.

Le dolichos d'un demi-pied, *sesquipedalis*. Volubile. Légumes comme cylindriques, lisses, très-longs. — Les fleurs ont l'étendard pâle en dessus, roux en dedans; le légume a un demi-pied de long; il est cylindrique, et présente au sommet un petit crochet obtus et gibbeux. — En Amérique.

Le dolichos brûlant, *urens*. Volubile. Légumes en grappes; semences noires, entourées de la cicatrice. — Les feuilles sont couvertes en dessous d'un duvet luisant. Les légumes de cette espèce causent des démangeaisons brûlantes. — Dans l'Amérique méridionale.

Il s'en faut de beaucoup que les espèces que nous venons de citer soient les seules de ce genre. On peut consulter l'édition française que nous venons de donner de l'ouvrage de Linnæus. On en cultive plusieurs dans les jardins d'amateurs de plantes exotiques. On les sème sur couche, dans des pots qu'il faut mettre à l'air et au grand soleil, quand la saison est belle. Les dolichos ne veulent que peu d'arrosemens. Tous ne sont qu'annuels. On cultive dans beaucoup de jardins le dolichos *sesquipedalis*, sous le nom de haricot asperge; il est aimé à cause de la délicatesse de sa gousse.

GENRE CINQUANTIEME.

Haricot; *phaseolus*.

Calice souvent suivi à sa base de deux bractées, à deux lèvres; la supérieure émarginée, l'inférieure à trois dents. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. L'étendard réfléchi sur les ailes; les étamines et le pistil roulés en spirale. Légume oblong, polysperme, de formes diverses. Semences réniformes ou comme rondes, à cicatrice latérale.

Herbes la plupart volubiles, à feuilles ternées, pétiolées; les stipules [illegible] du pétiole. Les fleurs souvent en [illegible], le légume souvent [illegible]. Ce genre présente [illegible] en botanique. [illegible] Très-peu [illegible] cultivées dans [illegible] que des [illegible]

[illegible]

Le [illegible]

[illegible]

pour l'agrément, afin qu'il fleurisse beaucoup et plus long-tems, il faut couper les légumes dès que la fleur est passée.

Le haricot ordinaire diffère du précédent par sa fleur purpurine, ses gousses moins longues qui se rayent de rouge à mesure qu'elles grandissent. Sa semence varie beaucoup. Elle est ou blanche, ou brune, ou noire, ou d'un gris de lin, mêlé de noir, ce qui forme autant de variétés.

Outre ces espèces, le jardinier nombre encore une infinité de variétés, dont on ne peut trop assigner les caractères distinctifs, parce que ces plantes changent de couleur et de forme, suivant le sol et la culture. Les principales espèces jardinières d'haricots nains ou d'haricots grimpans sont :

Haricot gris. Sa fleur est purpurine ; ses gousses tendres et longues ; sa fève jaspée de blanc, sur un fond noir, de grosseur moyenne. Il est bon sec, mais on le mange le plus souvent en verd, parce qu'il est précoce.

Haricot blanc hâtif. On lui donne aussi le nom de *mougette.* Il est bas, à fleurs blanches ; les gousses sont longues, bien garnies de fèves, qui sont d'un beau blanc ; il est excellent en verd.

Haricot suisse, blanc. Il est moins hâtif, très-fertile, propre seulement à être consommé en verd. La fleur est blanche ; la fève d'un blanc roux.

Haricot suisse, gris. Il a toutes les qualités du précédent ; la fleur est pourprée ; la fève d'un rouge obscur, marquetée de noir.

Haricot suisse, rouge. Il ne diffère des deux précédens que par ses fleurs rouges, et la marbrure de ses fèves.

Il est inutile d'ajouter un grand nombre d'haricots noirs, bleus, gris de perle, roux, ventre de biche, aurore, verdâtres, café, mordorés, etc.; d'autres diversement marquetés, jaspés, émaillés, marbrés, etc. Ils se rapprochent tous, par la forme et la qualité, de quelques-unes des espèces décrites. Une nouvelle espèce, qui mérite d'être propagée, est le haricot riz. Il est blanc, gros comme un pois moyen, presque rond; la plante s'élève jusqu'à huit pieds. Le fruit se cuit aisément, et s'assaisonne comme du riz. On le met dans la volaille et autres viandes.

Le haricot, inconnu aux anciens, est aujourd'hui du plus grand produit, et d'un très-grand usage. Les gousses, cueillies avant la maturité, offrent un aliment plus sain que le grain même. Toute espèce aime une terre fraîche, légère, substantielle, bien fumée. On les cultive dans tous les jardins. On peut les semer deux ou trois années de suite dans le même champ. Cette récolte, dans plu-

sieurs de nos provinces, rend plus que celle du blé. On les sème sur couche jusqu'au milieu du printems, en pleine terre, jusqu'au cœur de l'été. La récolte dernière doit être faite avant les gelées, parce que les premiers froids font périr la plante.

La gousse du haricot, lorsqu'elle est tendre, se digère facilement, et nourrit peu. La semence fraîche est également peu nourrissante; mais elle l'est beaucoup plus après sa dessication. Elle pèse sur les estomacs foibles, cause des vents et des borborigmes. Les semences réduites en farine, servent aux cataplasmes émolliens et résolutifs.

GENRE CINQUANTE-UNIEME.

Erythrina.

Calice lobé, inégal, ou comme entier, droit ou oblique. Corolle irrégulière, papilionacée; étendard très-long; les ailes et la carène qui est de deux pétales, beaucoup plus courts. Etamines monadelphes à la base. Légume long, polysperme, tordu; les semences réniformes, à cicatrice latérale.

Petits arbustes épineux ou sans épines, ou sous-arbrisseaux, quelquefois sous-herbacés. Voici les principales espèces données à ce

genre. Elles sont toutes exotiques. On leur a donné le nom de corallodendron, à cause de la couleur de leurs fleurs, qui est celle du corail.

ESPÈCES.

Le corallodendron herbacé; *erythrina herbacea.* Feuilles ternées; tiges très-simples, souligneuses. Annuel. — Vivace. — En Caroline.

Erythrina *corallodendron.* Feuilles ternées, sans épines; tige arborée, à aiguillons. — Dans les Indes.

Erythrina peinte, *picta.* Feuilles ternées, à aiguillons. Tige arborée, à aiguillons. — Vivace. — Dans les Indes.

Erythrina crête de coq, *crista galli.* Feuilles ternées; pétioles comme aiguillonnés, glanduleux; tige arborée, sans épines. — Vivace. — En Amérique.

Erythrina à plane silique, *planisyliqua.* Folioles comme ovales. — Vivace. Les feuilles dans toutes ces plantes sont ternées, stipulacées; les pétioles articulés ou glanduleux. Rarement les feuilles sont simples. Les fleurs sont en faisceaux axillaires ou terminaux. — En Amérique.

Ces plantes, dans nos climats, ne subsistent que par la serre chaude; on les multiplie de semences ou de boutures. Elles font un bel effet par l'éclat de leurs fleurs, en gros épis, et teintes d'une belle couleur écarlate. On dit que, dans le lieu de leur origine, les plantes sont toujours couvertes de fleurs, même lorsqu'elles sont dépouillées de feuilles.

GENRE CINQUANTE-DEUXIEME.

CLITORIE ; *clitoria*.

Calice tubulé, à cinq dents, muni à sa base de deux bractées. Corolle papilionacé ; l'étendard, qui est grand, ombrageant les ailes qui sont courtes, et la racine qui est plus courte encore. Dix étamines diadelphes. Légume long, comprimé, uniloculaire, polysperme, souvent linéaire.

Herbes volubiles, à feuilles ternées, quelquefois pinnées avec impaire ; des folioles articulées ; les stipules distinctes du pétiole. Les pédoncules axillaires, à une ou deux fleurs, uniflores, ou biflores, ou multiflores, en épi.

ESPÈCES.

La clitorie de Ternate, *ternatea*. Feuilles pinnées. ✠ Dans les Indes.

La clitorie du Brésil, *brasiliana*. Feuilles ternées ; calices solitaires, campanulés.

La clitorie de Virginie, *virginiana*. Feuilles ternées ; calices géminés, campanulés.

La clitorie *mariana*. Feuilles ternées ; calices cylindriques. — Dans l'Amérique méridionale.

La clitorie *galactia*. Feuilles ternées ; grappes redressées ; fleurs pendantes. — En Jamaïque.

On cultive chez les curieux les trois premières espèces. La première à grandes fleurs, d'un beau bleu, avec une tache jaunâtre

dans le milieu. La seconde, à fleurs du haricot, mais d'une belle couleur pourpre. La troisième, à fleurs géminées du plus beau bleu. Elles sont vivaces et grimpantes comme les haricots. Au printems, on met les semences dans un pot rempli d'une bonne terre, mais qui ne soit pas compacte, et dès-lors on place le pot dans une cloche, ou sous un châssis. Dans la saison chaude, on transporte le pot au pied d'un treillage, à l'exposition du soleil, et on lui donne des tuteurs comme aux haricots. Les plantes y grimpent de même. Dès que les froidures se font sentir, il faut transporter le pot dans la serre chaude.

GENRE CINQUANTE-TROISIÈME.

TRÈFLE BITUMINEUX; *psoralea*.

Calice turbiné, à cinq divisions, semé de poils calleux. Corolle irrégulière, papilionacée; pétales veinés; carène de deux pétales. Dix étamines diadelphes. Légume comprimé, égal au calice persistant, monosperme.

Herbes ou arbrisseaux à feuilles ternées, rarement simples ou pinnées avec impaire; les stipules distinctes du pétiole; les fleurs en épis ou glomérées, axillaires ou terminales.

Ce genre présente beaucoup d'espèces, toutes exotiques, excepté une seule, qu'on trouve en Italie, en Sicile, et en Languedoc.

ESPÈCE.

Le trèfle bitumineux; *psoralea bituminosa*. Semblable au trèfle, et répandant une odeur de bitume. Ses tiges s'élèvent à deux ou trois pieds; ses feuilles sont pétiolées, les folioles ovales, oblongues, un peu velues, d'un verd noirâtre et obscur. Les fleurs sont bleuâtres, d'une couleur sale, plus grandes que celles du trèfle commun, disposées de même, mais en plus petit nombre. Les calices semés de points durs et éminens; les gousses petites, cachées dans le calice, ne renfermant qu'une ou deux semences.

On cultive ce sous-arbrisseau dans plusieurs jardins. Ses fleurs se montrent pendant toute la belle saison. On le multiplie de semences. Ses feuilles et ses fleurs, froissées dans la main, rendent une odeur résineuse.

GENRE CINQUANTE-QUATRIEME.

Glycine.

Calice à deux lèvres, la supérieure émarginée, l'inférieure trifide, inégale. Corolle irrégulière, papilionacée; l'étendard réfléchi, pressé par le sommet en faux de la carène, qui est linéaire. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, rarement ovale, polysperme.

Ce genre présente beaucoup d'espèces toutes exotiques, et dont plusieurs ont des habitudes diverses. La tige est herbacée, volubile, rampante, dans le glycine *subterraneum*, et le glycine monoica. Les pédoncules, dans ces espèces, s'enfoncent en terre, et le fruit y mûrit. La tige est ligneuse à la base, dans le glycine frutescens. Les feuilles, dans cette espèce, de même que dans le glycine *apios*, sont pinnées avec impaire; le dernier est [illegible]. Les feuilles des autres espèces sont ternées, à folioles articulées, à pétioles glanduleux. Les stipules sont distinctes du pétiole: les pédoncules axillaires, uniflores ou biflores, ou en grappes multiflores; les fleurs souvent munies de deux bractées. Du reste, ce genre paroit devoir être partagé. Nous abandonnons ce soin aux botanistes qui observeront les espèces sur les lieux, ou dans des herbiers sûrs; plusieurs nous ont paru mal définies par les auteurs.

On cultive dans les jardins, sous le nom phaséolide, ou haricot en arbrisseau, le *glycine apios*, plante vivace et sarmenteuse qui s'élève jusqu'à huit à dix pieds. Les feuilles sont alternes, pinnées de sept à onze folioles, ovales, opposées deux à deux sur un long pédoncule commun. Les fleurs sont rougeâtres

ou purpurines, un peu odorantes, rassemblées en grand nombre en épi latéral, et assez grandes. Cet arbrisseau vient auprès des treillages exposés au midi. Il est sensible aux fortes gelées, et doit être couvert de paillassons au fort de l'hiver. Ses fleurs vont de l'été à l'automne.

SECTION SIXIÈME.

Corolles irrégulières, papilionacées. Dix étamines diadelphes. Légumes uniloculaires, ou biloculaires, à deux valves.

GENRE CINQUANTE-CINQUIEME.

Abrus.

Calice presque en quatre lobes, dont le supérieur est plus long. Corolle papilionacée; neuf étamines monadelphes à la base, bâillantes sur le dos; la dernière souvent nulle. Légume court, comme comprimé; semences en petit nombre, presque sphériques.

C'est un arbrisseau volubile, à feuilles pinnées, l'impaire avortant; les folioles articulées. Les stipules sont distinctes du pétiole; les fleurs en épis, axillaires, souvent tournées du même côté sur l'épi. Les semences sont éclatantes, et varient par la couleur, qui est rouge sanguin, blanche le plus souvent.

Ce genre est très-rapproché du glycine: c'est à cause de la beauté des semences qu'on le sépare.

GENRE CINQUANTE-SIXIEME.

Amorpha.

Calice à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée; l'étendard ovale, concave; ailes et carènes nulles. Etamines monadelphes à la base. Légume très-petit, ovale, tuberculé, à deux spermes.

La corolle monopétale distingue cet arbrisseau des papilionacées. Il est originaire de la Caroline. Les cultivateurs le nomment indigo bâtard, parce que ses feuilles ressemblent à celles de l'indigotier. L'amorpha forme plutôt une touffe qu'une tige; sa hauteur, dans nos contrées, excède rarement dix pieds. Ses longues branches portent des feuilles alternes, ailées avec une impaire dont les folioles ovales alongées sont rangées à une distance considérable sur un très-long pétiole. Ces branches sont terminées par un très-long épi de fleurs entièrement violettes, excepté le sommet des étamines, et dont la réunion forme un panicule éclatant.

On multiplie, dans nos jardins, cet arbrisseau intéressant, par les drageons, les

boutures, et par les branches couchées en terre. Le nom d'*amorpha* lui a été donné, dit-on, à cause de l'irrégularité de ses fleurs. *amorpha*, en grec, signifie sans forme. Il fleurit dans le courant de l'été, et vient partout où on le place.

L'amorpha est réputé apéritif dans nos contrées. On dit que sa racine écrasée et appliquée sur les dents, en appaise les douleurs. Cette vertu n'existeroit en lui qu'au lieu de son origine.

GENRE CINQUANTE-SEPTIEME.

Piscidia.

Calice campanulé, comme à deux lèvres, dont la supérieure est émarginée, et l'inférieure à trois dents et inégale. Dix étamines diadelphes. Corolle irrégulière, papilionacée. Légume long, polysperme, à quatre ailes membraneuses ou coriaces.

Arbres à feuilles articulées comme dans le dolichos, suivies d'arêtes à la base, à fleurs en grappes axillaires et terminales. Ce genre présente deux espèces qui, l'une et l'autre, habitent l'Amérique méridionale.

ESPÈCES.

Piscidia erythrina. Folioles ovales.

Piscidia carthaginensis. Folioles comme ovales. Les feuilles imitent celles du frêne. Les ailes des

légumes copient par leur disposition les ailes d'une roue de moulin.

Les nègres font usage de l'écorce de ces arbres pour la pêche ; ils la jettent dans l'eau, et elle enivre le poisson, qui dès-lors vient sur l'eau, et se prend aisément à la main. Cette manière de pêcher devroit être proscrite ; elle dépeuple les rivières, et souvent donne aux poissons une mauvaise qualité.

GENRE CINQUANTE-HUITIEME.

FAUX ACACIA ; *robinia.*

Calice petit, campanulé, ou à quatre lobes qui se dessèchent. Corolle irrégulière papilionacée ; dix étamines diadelphes; stigmate duveté antérieurement ; légume uniloculaire, oblong, comprimé, polysperme, à semences comprimées.

Ce genre est composé d'arbres et d'arbrisseaux, à folioles articulées ; les stipules distinctes du pétiole ; les pédoncules axillaires et terminaux, pauciflores, ou en grappes multiflores. Il diffère essentiellement de la *dalbergia*, et de la *guadelupa*, par son fruit oblong, polysperme et bivalve.

Le faux acacia ; *robinia pseudo-acacia.* Lin. Originaire de Virginie. Il s'est par-

faitement acclimaté dans toutes nos contrées, s'élève à une hauteur considérable. Malheureusement ses feuilles sont trop petites pour donner un abri certain contre les ardeurs du soleil; mais l'éclat et l'odeur de ses fleurs, qui forment de longues grappes blanches, plaisent au printems. Cet arbre a un grand défaut, c'est celui d'avoir un bois très-cassant, et qui ne sauroit résister aux vents. En Amérique, ce bois, lorsqu'il est sec, devient solide et incorruptible à l'air et dans l'eau; il y est très-employé pour la construction des navires. Quand ces qualités seroient moins précieuses dans nos contrées, on ne sauroit trop multiplier le faux acacia, qui d'ailleurs porte la fertilité par-tout où il se trouve, et n'est jamais nuisible. La terre se couvre de gazon à son ombre; il aime sur-tout les terres légères et sablonneuses. On le multiplie par ses semences et ses rejetons.

L'écorce et les racines sont remplies d'un suc doux et sucré qui approche de celui de la réglisse, et en a les propriétés.

On retire de ses fleurs une eau distillée, une infusion, une décoction qui produisent les mêmes effets que les juleps, et coûtent moins. On assure que les feuilles sont pour

les vaches un pâturage aussi succulent que le trèfle, le sainfoin et la luzerne, et qu'elles augmentent considérablement la quantité du lait.

On cultive chez quelques amateurs d'autres espèces de ce genre.

ESPÈCES.

L'acacia rose ou de la Chine; *robinia caragana*, L. Cet arbre malheureusement est encore plus cassant que le faux acacia; les feuilles sont plus larges et plus minces; ses fleurs, qui sont de couleur de rose, forment le plus riche coup d'œil au printems, et se renouvellent souvent en automne. Il aime une bonne terre, et semble craindre un soleil trop ardent. Il est originaire de Sibérie. On le multiplie en le greffant en fente ou à écusson sur le faux acacia.

L'acacia de Sibérie ou aspalate; *r. frutescens*, L. Cet arbrisseau, qui est de pleine terre, veut un terrain substantiel et peu de soleil. Ses feuilles sont petites; ses fleurs jaunes et en grappes, ne se montrent que lorsqu'il est parvenu à une certaine hauteur. On le multiplie par ses semences.

GENRE CINQUANTE-NEUVIEME.

Caragana.

Calice à cinq dents, sinué d'une part. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Stigmate glabre et tronqué. Légume oblong, comme cylindrique, contenant quatre ou six semences presque sphériques.

Ce genre est composé d'arbrisseaux ou sous-arbrisseaux d'Amérique, à feuilles pinnées sans impaire ou digittées et quaternées; le pétiole commun étant aigu au-delà et souvent épineux. Les stipules sont distinctes du pétiole, souvent endurcies et épineuses. Les pédoncules qui sont axillaires, portent depuis une jusqu'à trois fleurs. Ces plantes ont été remises par Linnæus, dans les *robinias*, dont elles diffèrent par le port et par les feuilles, qui sont pinnées sans impaire.

GENRE SOIXANTIEME.

Bisserula.

Calice tubulé en cinq parties. Corolle irrégulière, papilionacée, l'étendard plus long que les ailes et la carène. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, plane, à deux loges, polysperme; l'une et l'autre marge dentées, bivalves; la cloison contraire aux valves; les semences comprimées.

C'est une plante annuelle de la Sicile, de l'Espagne, et de la Provence; la tige est menue et striée; les feuilles, composées de folioles nombreuses presque taillées en cœur, donnent naissance à leurs aisselles, à des pédoncules qui portent quatre ou cinq fleurs assises, en épis, et terminales. Les stipules sont

sont distinctes du pétiole. Ce genre est très-rapproché de l'astragale.

GENRE SOIXANTE-UNIEME.

ASTRAGOLOÏDE.

Calice tubulé à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée; l'étendard plus long que les ailes et la carène. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, enflé, polysperme, demi-biloculaire, la suture supérieure déprimée vers l'inférieure, et se prolongeant à demi dans l'intérieur.

Ce sont des herbes à stipules distinctes du pétiole; les fleurs sont en épis axillaires et terminaux. Ces plantes sont congénères de l'astragale, suivant quelques auteurs. Elles présentent plusieurs espèces, dont les principales sont :

ESPÈCES.

L'astragoloïde de Boétie, *boetica*. Sa tige est droite, velue, poilue; les légumes arrondis en forme de cimbale; la racine très-ample. — On le trouve en Espagne et en Portugal.

L'astragoloïde des Alpes, *alpina*. On le trouve sur les Alpes d'Italie, de Suisse et du Lapon. Le légume de celui du Lapon est comprimé, mais cylindrique, ovale, semé de poils rares et fauves. Le légume de celui d'Italie et de Sibérie est comprimé et très-semblable à celui du *colutea herbacea*. Celui des Alpes françaises a les tiges droites, velues,

ramassées, hautes de deux pieds; des stipules membraneuses, lancéolées, cordiformes et triangulaires, longues de sept à huit lignes. Les folioles velues, oblongues, quelquefois jusqu'au nombre de trente; les pédoncules axillaires et terminés par un épi de fleurs d'un beau jaune. Les gousses sont velues étant jeunes, et glabres même avant leur accroissement entier, renflées, uniloculaires, pointues des deux côtés; leur suture supérieure est droite; l'inférieure convexe, renfermant huit semences.

GENRE SOIXANTE-DEUXIEME.

BAGUENAUDIER; *colutea*.

Calice campanulé, en cinq parties, persistant. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Stigmate velu d'une part. Légume grand, en vessie, membraneux, polysperme.

Arbrisseaux ou herbes, à stipules distinctes du pétiole, à pédoncules biflores, plus souvent en grappes multiflores, axillaires et terminales. Ce genre présente plusieurs espèces intéressantes.

ESPÈCES.

Le grand baguenaudier; *colutea arborescens*. Il s'élève à sept ou huit pieds de haut; ses feuilles sont alternes, ailées, avec impaire; les folioles ovales, petites, unies par les bords, échancrées à leur extrémité; le pédicule commun ordinairement accompagné de deux stipules en gaîne. Les fleurs sont jaunes, axillaires, en épis peu garnis. Le fruit est

une capsule grosse, ovale, vésiculeuse, membraneuse, qui renferme jusqu'à vingt graines petites et réniformes. Cette capsule a la forme d'une petite vessie qui, pressée entre les doigts, éclate et fait une explosion un peu bruyante. Quelques personnes qui ont fait un jeu de cette explosion ont donné à l'arbrisseau le nom de baguenaudier, qui lui est resté.

Le petit baguenaudier; *c. frutescens*. Originaire d'Éthiopie. Il diffère du précédent par la couleur de ses fleurs qui sont rouges, marquées d'une tache jaune, ou rouge ponceau mêlé de jaune avec une tache rouge vermillon à l'extrémité. Il en diffère encore par ses feuilles d'un vert argenté, et par ses vessies qui s'ouvrent par l'extrémité plutôt que par les côtés. Il est aussi moins grand dans toutes ses parties.

Le baguenaudier herbacé; *c. herbacea*. Il n'est qu'annuel, rarement bisannuel, lorsque sa tige peut subsister. Ses fleurs sont d'un rouge foncé noir, comme sanguinolentes; l'étendard est strié dans la longueur des ailes et de la carène; les légumes sont comprimés. Il est aussi d'Éthiopie.

Le baguenaudier pérenne; *c. perennans*. Il est herbacé, à grappes rapprochées, à folioles ovales, oblongues.

La première espèce s'acclimate parfaitement dans toutes nos contrées, où elle ne demande qu'une terre légère, et une exposition à un soleil moyen. On la multiplie de semences, de drageons et de boutures. Le baguenaudier arbrisseau, *frutescens*, ne vit que trois ans, et ne subsiste dans nos con-

trées que par l'orangerie. On le multiplie de graines semées sur couche. Le baguenaudier herbe, *herbacea*, n'est le plus souvent qu'annuel, et ne vit dans nos contrées qu'à l'aide de châssis.

Les feuilles du baguenaudier ont un goût âcre et nauséeux ; elles sont purgatives, ainsi que les semences. Quelle nécessité de tirer des terres étrangères, et à grands frais, ce que la nature donne avec abondance dans nos climats? Le baguenaudier a toutes les vertus du séné oriental, peut-être n'a-t-il pas ses défauts. Il purge légèrement, sans donner des coliques, ni fatiguer l'estomac.

GENRE SOIXANTE-TROISIEME.

Réglisse; *glycyrhiza*.

Calice tubulé, à deux lèvres, la supérieure en quatre parties inégales, l'inférieure simple et linéaire. Corolle irrégulière, papilionacée, à carène de deux pétales. Dix étamines diadelphes. Légume ovale, comprimé, contenant trois ou six semences.

Arbustes ou herbes à feuilles pinnées avec impaire; les stipules distinctes du pétiole; les fleurs en têtes ou en épis axillaires, et terminales; le légume glabre ou échiné. Ce genre présente plusieurs espèces.

La réglisse de Dioscoride; *g. echinata.* Légumes échinés; feuilles stipulacées; foliole impaire, sessile. — Vivace. Les tiges de trois pieds et plus, branchues, ligneuses; les fleurs petites, rougeâtres, formant des épis arrondis en têtes. Les feuilles florales en alène. — En Italie.

La réglisse vulgaire; *g. glabra.* Légumes glabres; stipules nulles; foliole impaire pétiolée.—Vivace. Les racines de cette plante tracent et se multiplient considérablement. Les tiges sont droites, et s'élèvent à deux ou trois pieds. Les feuilles sont grandes, composées de huit à dix paires de folioles ovales, un peu velues. Les fleurs comme dans la précédente; mais le légume est glabre.—En Franconie, en France, en Italie.

La réglisse hérissée; *g. hirsuta.* Légumes hérissés; foliole impaire, pétiolée. Dans le Levant.

La réglisse très-rude; *g. asperrima.* Légumes glabres; folioles elliptiques, cuspidées; tige hérissée, raboteuse. — En Amérique.

La réglisse placée dans les jardins y vient par-tout, mais elle a le défaut d'envahir tout le terrain voisin, en prolongeant fort au loin ses racines. Ces racines sont douces, mucilagineuses, avec un principe résineux et amer. C'est un de ces médicamens d'un usage journalier. Elles entrent dans toutes tisanes adoucissantes, diurétiques, laxatives. On exprime encore le jus de ces racines; on en fait une pâte qu'on nomme *jus de réglisse*; on le prépare sur-tout en Espagne; nous pour-

rions aussi et à peu de frais nous emparer de cette industrie; car une livre de la racine de ces plantes, qui croissent abondamment le long de nos étangs, fourniroit deux onces d'extrait de bonne qualité. On prépare cet extrait de diverses manières, pour l'approprier aux divers usages, et le rendre d'un emploi plus commode et plus agréable.

GENRE SOIXANTE-QUATRIEME.

LAVANÈZE; *galega.*

Calice tubulé, à cinq dents en alène, comme égales. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, droit, comme comprimé, polysperme, et souvent noueux à chaque semence; strié obliquement entr'elles, ou sillonné transversalement.

Ce genre présente beaucoup d'espèces, arbrisseaux, ou herbes, quelques-unes tinturières; les stipules sont distinctes du pétiole; les fleurs en épis, axillaires et terminales. Toutes ces espèces sont exotiques, une seule exceptée, qui est la seule intéressante.

ESPÈCE.

Le galega des boutiques; *g. officinalis.* Ses tiges s'élèvent quelquefois à la hauteur d'un homme, presque ligneuses, cannelées, creuses, très-branchues; les feuilles ailées; les folioles ou lancéolées, ou avec une échancrure au sommet, au nombre de sept, quel-

quelquefois de neuf paires avec une impaire. Les fleurs bleues ou blanches, sont pendantes ; l'étendard grand, ovale, recourbé ; les ailes oblongues avec une appendice. La carène oblongue et aplatie, droite, aiguë au sommet, convexe en dessous.

Cette plante, originaire d'Espagne et d'Italie, se cultive pour l'ornement des jardins. On la multiplie par les pieds éclatés au printems ou en automne, et par les graines semées au printems ; mais semée, elle ne fleurit que la seconde année. Elle s'accommode de tout terrain, et peut faire aussi un excellent fourrage. Semée très-clair dans un champ, on peut la couper deux fois la seconde année, et même trois, si l'année est pluvieuse. Si on veut la faire manger à sec comme le foin, il faut la couper dès qu'elle est en fleur, car plus tard elle est devenue dure et coriace. On a remarqué qu'elle se plaît sur-tout dans les lieux élevés ; la gelée ne lui fait aucun tort. Ses propriétés médicales ne sont pas avérées ; cependant elle est réputée sudorifique et alexitère.

GENRE SOIXANTE-CINQUIEME.

INDIGOTIER ; *indigofera*.

Calice ouvert, à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée ; la carène distinguée des deux côtés par un éperon en alène. Dix éta-

mines diadelphes. Légume oblong, linéaire, comme cylindrique, polysperme, droit ou recourbé.

Arbrisseaux ou herbes, à feuilles quelquefois ternées, rarement simples, le plus souvent avec impaire; les folioles articulées dans quelques espèces, et munies d'une arête à la base comme le haricot. Les stipules sont distinctes du pétiole; les pédoncules axillaires, à une ou deux fleurs, ou multiflores en épis. Ce genre offre beaucoup d'espèces toutes exotiques.

Le véritable indigo ordinaire de l'Indostan, a été transporté au Mexique, de là aux Antilles, ensuite dans l'Amérique méridionale. Cette plante si utile aux arts, semée sur couche dans nos contrées, pourvu que ce soit dès le printems, lève facilement, fleurit et donne sa graine avant l'hiver. Cette graine, lorsque la saison est chaude, parvient à sa parfaite maturité. Il seroit possible de faire sa culture en grand dans nos provinces méridionales. On distingue dans les arts, trois espèces d'indigo, utiles aux teintures. L'indigo franc, ou *guatimalo*, qui tire son nom de cette côte espagnole, est le plus estimé. Il doit être léger, net, peu dur, nageant sur l'eau, inflammable, et se consu-

mant presque entièrement ; sa couleur est d'un beau bleu. Quand on le frotte sur l'ongle, il reste une trace qui imite le coloris de l'ancien bronze. L'indigo *bâtard*, moins haut que le premier, sa feuille plus longue et plus étroite, d'un verd plus clair, un peu blanche en dessous ; elles sont rudes au toucher, même jusqu'au picotement. Il fournit une fécule moins bonne que celle du premier. L'indigo *sauvage*, qui vient naturellement dans tous les prés de la Guiane. Il ressemble, dit-on, à un arbrisseau dont le tronc est court, les branches radicales, les feuilles plus petites que celles du premier. Sa fécule est la moins estimée.

L'indigo franc exige des soins infinis du cultivateur. Il doit être semé en tems humide, dans un terrain très-gras. Il sort au bout de six jours, mais il est sujet à une foule d'accidens, pendant deux mois qui susfisent à sa maturité, quoique la plante soit par elle-même bisannuelle. Une espèce de chenille qui vient fondre sur lui, le dévore totalement ; alors on le coupe, on le met infuser dans l'eau pour y noyer l'insecte destructeur. L'indigo bâtard a l'avantage de venir par-tout et en tout tems ; il est moins sujet aux insectes , mais la plus petite

pluie le dépouille de ses feuilles, et dès-lors c'est une perte réelle ou au moins de moitié des parties colorantes qu'il auroit fournies. L'indigo sauvage ne vaut pas, dit-on, la culture.

La préparation de l'indigo doit être étudiée dans un traité *ad hoc*. Nous renvoyons pour cet objet nos lecteurs aux auteurs qui en ont traité. (*Voyez* l'Encyclopédie et le Dictionnaire d'agriculture de Rosier, à l'article ANIL.) L'inde est une autre fécule tirée de l'indigo, mais inférieure en qualité. On nous l'apporte en morceaux carrés, aplatis, peu durs, nets, nageant sur l'eau, inflammables, d'une belle couleur bleue ou violette foncée, surchargée de purpurin, semblable en cela à l'indigo. Dans la peinture, on emploie cette fécule mêlée avec du blanc, pour en faire une couleur bleue. Sans ce mélange, il ne donneroit qu'une couleur noirâtre. L'inde est extrait de la tige et des feuilles de la plante, dont on n'emploie que les feuilles pour l'indigo.

SECTION SEPTIÈME.

Corolles irrégulières, papilionacées. Dix étamines diadelphes. Légumes uniloculaires, à deux valves.

GENRE SOIXANTE-SIXIÈME.

Gesse : *lathyrus*.

Calice turbiné, en cinq parties : deux légumes supérieurs plus courts. Corolle irrégulière, papilionacée ; étendard plus grand que les ailes et la carène. Dix étamines diadelphes. Style plane, plus élargi en dessus ; stigmate antérieurement velu. Légume long, polysperme ; semences globuleuses, ou comme anguleuses.

Ce genre en embrasse quatre, séparés par Tournefort. Le pétiole est diphylle dans son *lathyrus*. Polyphille, les feuilles pinnées, dans son *clymenum*. Sans feuilles dans son *aphaca*, sur lequel deux grandes stipules semblent être des feuilles simples et opposées; enfin, le pédoncule est monophylle, la feuille graminée et sans vrilles dans son *nyssolia*. Voilà la seule différence qui existe entre ces quatre genres de Tournefort, que Linnæus a eu raison d'envisager seulement comme des espèces du même genre. Les tiges sont dif-

La gesse à larges feuilles; *l. latifolius.* Les pédoncules multiflores; les vrilles diphylles; les folioles lancéolées; les internœuds membraneux. — Les feuilles sont larges et les ailes de la tige étroites; les fleurs grandes d'une couleur bleue mêlée de rouge. — En Europe, dans les haies.

On cultive dans les jardins plusieurs espèces de gesses, sous le nom de pois vivace. On peut difficilement en partager les pieds pour les multiplier; il est plus sûr de les semer en place, mais elles ne fleurissent que la seconde ou troisième année. Elles demandent à être aux pieds d'un treillage pour s'y étayer. Elles ne veulent ni soins ni culture.

La gesse odorante, nommée pois d'odeur, très-agréable par ses fleurs couleur de rose ou violettes, par le parfum de fleurs d'orange qu'elles répandent, se sème au printems, et fleurit depuis l'été jusqu'aux gelées. Elle s'élève moins que la gesse vivace.

On devroit également cultiver la gesse tubéreuse. Sa racine succulente et farineuse a le goût de la châtaigne; elle contient de l'amidon, du sucre, et une substance muqueuse, glutineuse, extractive. On en fait du pain très-agréable. On peut manger ses racines assaisonnées comme des pommes de terre. Elles fournissent d'ailleurs un

bon pâturage ; l'eau des fleurs distillées est odorante.

GENRE SOIXANTE-SEPTIEME.

Pois ; *pisum.*

Calice turbiné, en cinq parties ; les deux segmens supérieurs plus courts. Corolle irrégulière, papilionacée. L'étendard plus grand que les ailes et la carène. Dix étamines diadelphes. Style triangulaire, caréné en dessus ; stigmate velu ; légume long, polysperme ; semences globuleuses, à cicatrices comme rondes.

La tige est grimpante ou droite ; les pétioles garnis de plusieurs grandes feuilles ; les stipules grandes ; les pédicules biflores, ou multiflores, axillaires. Dans l'ochre de Tournefort, la cicatrice de la semence est oblongue ; le pétiole sans feuilles, largement marginé, décurrent inférieurement, sans stipules, vrillé en dessus. Les espèces données au pois, par Linnæus, sont :

ESPÈCES.

Le pois cultivé ; *pisum sativum.* Les pétioles arrondis ; les stipules arrondies, inférieurement crénelées ; les pédoncules multiflores. — Annuel. Tiges longues, fistuleuses, rameuses, couchées par terre si on ne les soutient, et qui s'entortillent. Pédoncules axillaires qui portent plusieurs fleurs. Stipules

crénelées, arrondies à leur base. Feuilles alternes, à folioles très-entières et sessiles, des vrilles à l'extrémité des feuilles. Linnæus lui donne pour variétés: le grand pois des jardins; le pois sans cosse dure; le pois à ombelle; le grand pois carré.—En Europe.

Le pois des champs; *p. arvensis*. Les pétioles à quatre feuilles; les stipules crénelées; les pédoncules uniflores. — Cette espèce a les feuilles plus petites et plus nombreuses que la précédente, dont elle diffère aussi par ses pétioles uniflores. — En Europe.

Le pois maritime; *p. maritimum*. Les pétioles planes en dessus; la tige anguleuse; les stipules sagittées; les pédoncules multiflores.—Vivace. Toute la plante européenne, excepté la surface supérieure des feuilles, est légèrement pubescente; celle du Canada est toute glabre et une fois plus grande. L'une et l'autre ont les folioles roulées. — Dans les sables de la mer au nord de l'Europe et du Canada.

Le pois ochré; *p. ochrus*. Les pétioles décurrens, membraneux, à deux feuilles; les pédoncules uniflores. — Annuel. — En Crète, en Italie.

Les pois sont plus employés comme nourriture que comme remède; verds, ils fournissent une nourriture aussi agréable que saine; secs, ils deviennent lourds et venteux pour les estomacs foibles; mais les gens robustes s'en nourrissent sans incommodités. Les feuilles et les tiges contiennent un principe saccharin, nutritif. C'est une excellente nourriture pour tous les bestiaux.

Les

Les pois ne peuvent réussir plusieurs années de suite dans le même terrain. Ils veulent une terre neuve, qu'ils n'aient pas occupée depuis six à sept ans. Ceux qui ont des tiges grosses, fortes et hautes, demandent des terres médiocres; d'autres demandent des terres moyennes; d'autres des terres de la meilleure qualité. Aucuns ne s'accommodent des terres nouvellement fumées.

GENRE SOIXANTE-HUITIEME.

Orobe; *orobus*.

Calice tubulé, obtus à la base; le limbe à cinq dents; deux supérieures plus courtes et plus profondes. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Style linéaire; stigmate velu en dessus; légume oblong, polysperme; les semences presque rondes.

La tige est souvent droite; les feuilles sont conjuguées, ou bijuguées, ou pinnées; les stipules oriculées; les fleurs en épis axillaires et terminaux. Ce genre offre beaucoup d'espèces.

ESPÈCES.

L'orobe gesse; *orobus lathyroides*. Feuilles conjuguées, comme sessiles; stipules dentées. — Vivace. Ses fleurs sont bleues, assez semblables à celles de la vesce. — En Sibérie.

L'orobe jaune; *o. luteus*. Feuilles pinnées, ovales, oblongues; stipules arrondies, lunées, dentées. — La tige est dure, droite, anguleuse, haute d'un pied. Feuilles grandes, d'un verd jaunâtre, de quatre à cinq paires sur une côte. Fleurs jaunâtres, en épis, et grandes. La plante est vivace. — Dans plusieurs contrées d'Europe, sur les Pyrénées.

L'orobe printanier; *o. vernus*. Feuilles pinnées, ovales; stipules demi-sagittées, très-entières; tiges simples. — Vivace. Les tiges simples, hautes d'un pied, foibles, anguleuses, lisses. Fleurs terminant la tige, pédonculées, ramassées en une espèce de grappe, au nombre de quatre, huit ou dix; l'étendard pourpré; les ailes bleues. Feuilles ailées, à quatre ou six folioles ovales, lancéolées. — En Europe.

L'orobe tubéreux; *o. tuberosus*. Feuilles pinnées, lancéolées; stipules demi-sagittées, très-entières; tige simple. — Vivace. La racine est succulente, garnie de beaucoup de filamens, noire, à tubercules noirâtres. Tige longue d'un pied, mais basse et presque rampante, anguleuse, feuilletée. Feuilles à six folioles lancéolées. Fleurs d'un rose pourpré, en petit nombre. — En Europe.

L'orobe filiforme; *o. angustifolius*. Feuilles bijuguées, ensiformes, comme sessiles; stipules en alène; tige simple. — Vivace. Il a le port du précédent, mais ses feuilles sont beaucoup plus étroites, deux, souvent trois opposées, sans vrilles. La grappe est composée de peu de fleurs jaunes; la tige simple, haute d'un pied. — Dans plusieurs de nos provinces.

L'orobe noir; *o. niger*. Tiges rameuses. Feuilles

à six paires de folioles ovales, allongées. — Vivace. Il ressemble à une vesce par le grand nombre de ses folioles. Ses tiges s'élèvent à la hauteur de deux pieds; les fleurs sont bleues; toute la plante noircit promptement en se desséchant. — En Europe.

Les orobes fournissent en général une bonne nourriture aux bestiaux. Dans l'orobe tubéreux, le principe nutritif est assez abondant pour présenter, en cas de disette, une excellente farine dans les fruits moulus. Les semences, en général, de toutes les espèces, sont réputées résolutives et apéritives, et elles sont estimées par la médecine, une des quatre semences résolutives.

GENRE SOIXANTE-NEUVIÈME.

VESCE; *vicia.*

Calice tubulé, en cinq parties ou à cinq dents; les dents supérieures plus courtes. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Ovaire globuleux d'un côté à la base; style filiforme; stigmate barbu transversalement vers le sommet; légume oblong, polysperme, uniloculaire, à deux valves; les semences rondes, à cicatrice latérale.

La tige est droite ou grimpante, souvent grêle; les feuilles pinnées; une ou trois fleurs axillaires, ou en épis pédiculés. Ce genre

Z 2

présente beaucoup d'espèces. En voici les principales.

ESPÈCES.

Vesces à pédoncules alongés.

La vesce des buissons; *vicia dumetorum.* Pédoncules multiflores. Folioles réfléchies, ovales, mucronées. Stipules comme dentées. — Vivace. Ses tiges sont anguleuses, ramifiées, des plus élevées; ses stipules sont en demi-lune, dentées, avec un filet au bout de chaque dentelure. Ses folioles sont grandes, longues d'un pouce, ovales, glabres, tendres, d'un verd foncé, au nombre de six ou huit, d'un bleu purpurin; les gousses sont glabres, aplaties, pendantes, renfermant cinq ou six semences. — En France.

Vesces à fleurs axillaires, comme sessiles.

La vesce cultivée; *v. sativa.* Légumes sessiles, comme binés, redressés. Feuilles rongées. Stipules marquées d'une tache noire. — Annuelle. Les tiges s'élèvent à un pied, droites, herbacées, rameuses, presque quadrangulaires; deux fleurs bleues et blanches, axillaires, de la grandeur des folioles; stipules dentelées. Feuilles alternes, ailées, sans impaire, terminées par une vrille. Folioles entières, presque sessiles, velues, linéaires, lancéolées, avec un stilet à leur sommet. — En Europe.

Dans les climats tempérés, on sème la vesce avant l'hiver. Dans les climats froids, on ne la sème qu'au printems. Il lui faut une terre bien labourée et bien préparée. La vesce

fauchée, lorsque la graine est mûre, fournit une nourriture bonne pour les pigeons, quelquefois funeste aux autres volailles. Elle peut se mêler dans l'avoine des chevaux ; mais ses tiges font un mauvais fourrage. Fauchée encore verte, c'est un excellent fourrage qu'il faut faner et sécher. Si ce fourrage est destiné pour la nourriture des bœufs et des vaches, on sème ordinairement de l'avoine avec la vesce, et le produit en est étonnant. Autant la vesce multiflore, *vicia cracca*, est incommode dans les blés, qu'elle infecte et détruit, autant elle est profitable dans les prairies, et améliore les fourrages. Les vaches, les chèvres, les moutons et les chevaux mangent avec avidité la vesce des buissons, *vicia dumetorum*, et celle des haies, *sepium*, dont on peut faire aussi un excellent fourrage.

La farine de la vesce cultivée est réputée en médecine une des quatre farines résolutives. On l'emploie extérieurement en cataplasme; prise intérieurement, elle est réputée astringente. La nécessité a quelquefois forcé d'en faire du pain; mais il est d'une mauvaise digestion.

GENRE SOIXANTE-DIXIEME.

Feve ; *faba.*

Calice en cinq parties. Corolle irrégulière, papilionacée ; l'étendard plus long que les ailes et la carène. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, épais, contenant deux ou quatre semences grandes, oblongues, à cicatrice terminale.

La tige est relevée; les feuilles à deux ou trois paires de folioles; la vrille comme nulle. Les stipules oblongues; les pédoncules multiflores, axillaires ; les fleurs blanches, leurs ailes maculées de noir. Linnæus a mis ce genre dans celui de la vesce. Tournefort en fait, avec raison, un genre séparé ; les cultivateurs en assignent, ainsi que lui, plusieurs espèces.

Toutes se cultivent à peu près de même; elles exigent une terre médiocrement forte, bien fumée, bien labourée. On peut semer pendant toute l'étendue du printems, et même auparavant, avec la précaution de les placer au pied d'un mur exposé au midi. Du reste, on cultive les fèves dans les jardins pour les manger en verd, et dans les champs pour les laisser mûrir sur pied. Pour fourrages, on les fauche avant l'entière maturité, et pour engrais dans les terres, on

les laisse pousser sur pied. Le grain sec se donne au cheval et est pour lui une nourriture préférable même à l'avoine.

Les fèves sont nourrissantes. Les estomacs délicats les digèrent difficilement. Réduites en farine et unies à l'eau ou au lait, en consistance de cataplasmes, elles favorisent l'épuration des humeurs inflammatoires. Cette racine est mise au nombre des quatre farines résolutives. On distille les fleurs unies à l'eau, et on s'en sert pour faire disparoître les taches de la peau. L'eau filtrée de rivière est aussi bonne.

GENRE SOIXANTE-ONZIEME.

Lentille; *ervum*.

La lentille est une petite plante légumineuse, dont la tige, longue de huit à dix pouces, se soutient mal, est anguleuse, rameuse, garnie de vrilles simples ou ternées. Les feuilles sont alternes ou ailées, composées de douze à treize folioles entières, ovales. Les fleurs sont axillaires. La gousse ne contient ordinairement que quatre semences comprimées. Cette espèce a une variété dont le grain est beaucoup plus petit, et rougeâtre.

Cette plante, dont on fait de grands semis

dans les champs, préfère les terres maigres, sablonneuses et graveleuses, aux terres de bonne qualité, dans lesquelles elle devient trop forte, et ne produit que peu de grains; du reste, elle ne demande aucun soin. A sa maturité, on l'arrache ou on la fauche. On la laisse sécher sur le terrain, on la serre ensuite, et on la bat lorsqu'on le juge à propos. Il est d'autres plantes nommées aussi lentilles par les cultivateurs, et qu'on cultive comme les pois. La lentille d'Espagne, vesce blanche assez semblable à une petite fève de marais, bonne à manger lorsqu'elle est encore verte. Cette plante est de grandeur médiocre et peu rameuse. La lentille du Canada, autre très-petite vesce blanche, n'est bonne dans les cuisines que pour les purées.

On se sert plus souvent des lentilles pour nourriture que pour remède. Leur farine est réputée résolutive. On a regardé ce légume comme de difficile digestion, puisqu'on le rend souvent presque entier. Quelques médecins en prescrivent la décoction pour faciliter l'éruption de la petite-vérole.

GENRE SOIXANTE-DOUZIEME.

Pois chiche; *cicer*.

Calice en cinq parties, égal à la corolle; quatre segmens supérieurs assis sur l'éten-

dard qui est plus grand; le cinquième en dessous de la carène qui est petite. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Légume rhomboïde, renflé, à deux spermes.

La tige est droite; les feuilles sont pinnées avec impaire, les folioles dentées, les stipules dentées. Les pédoncules comme uniflores, axillaires; les semences de la forme d'une tête de bélier. On n'assigne qu'une seule espèce à ce genre; elle est originaire d'Italie.

Les anciens mangeoient fréquemment des pois chiches légèrement rôtis à la poële. Ils préparoient des bouillies au lait avec la farine de ces semences. On les mange encore aujourd'hui en Italie, et en Espagne, tendres, vertes et assaisonnées comme des petits pois. Si on fait torrifier des pois chiches comme des grains de café, on obtient, par l'infusion de la poudre, une liqueur agréable, et qui imite assez bien le café. La médecine emploie ces semences pilées et appliquées, comme résolutives et émollientes, et leur farine en cataplasme.

SECTION HUITIÈME.

Corolles irrégulières, papilionacées. Dix étamines diadelphes. Légumes articulés; articulations monospermes.

GENRE SOIXANTE-TREIZIEME.

CHENILLE; *scorpiurus*.

Calice en cinq parties, presque égales. Corolle irrégulière, papilionacée. Carène inférieurement en deux parties. Légume oblong, coriace, roulé, sillonné, articulé, à articulations contractées et monospermes.

Herbes rampantes, à feuilles simples, marginées à la base par des stipules. Les pédoncules axillaires, solitaires, longs, à trois ou quatre fleurs disposées en ombelle. Ces plantes sont spontanées, dans le midi de l'Europe.

La fantaisie sème ces plantes dans les jardins. Elles y viennent très-aisément et souvent se perpétuent d'elles-mêmes. Elles ne sont d'aucun usage en médecine. Quelques auteurs cependant les regardent comme vulnéraires et apéritives.

GENRE SOIXANTE-QUATORZIEME.

PIED D'OISEAU; *ornithopus*.

Calice tubuleux, à cinq dents, comme égal, persistant. Corolle irrégulière, papi-

lionacée; carène très-petite; dix étamines diadelphes. Légume en alène, arrondi, arqué, articulé; les articulations comme cylindriques.

Les feuilles sont ternées ou pinnées; les stipules petites; les pédoncules solitaires, axillaires ou terminaux; des petites ombelles de trois ou quatre fleurs; les légumes imitant les serres d'un oiseau. Voici les espèces données à ce genre.

ESPÈCES.

Le petit pied d'oiseau; *ornithopus perpusillus.* Feuilles pinnées; légumes recourbés. — Annuel. Les tiges ont à peine quelques pouces de haut, menues, foibles, rameuses, couchées par terre. Les pédoncules axillaires, plus longs que les feuilles, portent plusieurs fleurs bleuâtres et peu apparentes. La plante varie en grandeur. — En Europe.

Le pied d'oiseau scorpione; *o. scorpioides.* Feuilles ternées, comme sessiles; l'impaire très-grande. — Annuel. La tige est droite, s'élève à huit pouces environ, se ramifie rarement. Si on regarde les deux folioles inférieures comme des stipules, alors la feuille est simple. Les fleurs sont axillaires, petites, jaunes, en ombelle, au nombre de trois ou quatre sur un pédoncule; les gousses sont anguleuses, marquées de cinq ou sept articulations. — En Languedoc.

Ces plantes sont réputées apéritives et diurétiques; on les donne en décoction ou ré-

duites en poudre, et infusées dans du vin blanc.

GENRE SOIXANTE-QUINZIEME.

FER A CHEVAL; *ferrum equinum.*

Calice à cinq dents, inégal. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, comprimé, membraneux, droit ou courbé, le plus souvent articulé, les articulations imitant les marques d'un fer à cheval; chaque articulation monosperme. La semence aussi recourbée.

Herbes à feuilles pinnées avec impaire; les stipules petites; les pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores ou multiflores.

ESPÈCES.

Le fer à cheval à un silique; *hippocrepis unisiliquosa.* Légumes sessiles, solitaires, droits. — Feuilles ailées, à sept ou neuf folioles échancrées, presque ovales. Tiges couchées par terre, longues d'un pied et plus. Annuel. — En Italie.

Le fer à cheval à plusieurs siliques; *h. multisiliquosa.* Légumes pédonculés, serrés, circulaires, lobés sur l'une des marges. — Les fleurs sont axillaires, de couleur jaune; les légumes font souvent le cercle entier, leur sinuosité toujours en dedans. Annuel. — En Languedoc.

Le fer à cheval chevelu; *h. comosa.* Légumes pédonculés, serrés, arqués, s'étendant sur la marge extérieure. — Cette espèce est vivace. Les folioles

sont petites, étroites, presque sessiles, très-entières. Les tiges sont longues d'un pied, anguleuses, rameuses, rampantes. Les légumes sont ramassés au sommet comme en ombelle. — En France, en Angleterre.

Ces plantes ont une saveur amère; on les dit vulnéraires et astringentes; les moutons mangent avec avidité toutes les espèces.

GENRE SOIXANTE-SEIZIEME.

CORONILLE; *coronilla.*

Calice court, persistant, à deux lèvres. La supérieure à deux dents réunies; l'inférieure à trois dents. Corolle irrégulière, papilionacée. Etendard à peine plus long que les lèvres. Dix étamines diadelphes. Légume long, interrompu par des étranglemens.

Herbes ou sous-arbrisseaux; feuilles pinnées avec impaire, les stipules distinctes du pétiole. Pédoncules axillaires ou terminaux, multiflores par ombelles. Légume, dans la plupart, à deux valves, comme à une loge, à peine articulé dans le *coronilla* de Tournefort; comme cylindrique, à semences oblongues dans le *securidaca*; plus large, comprimé, plane, en alène au sommet, à semences comme carrées, fin; en alène, à semences cylindriques dans l'*emerus*, dont la tige en outre est ligneuse; les pétales ongui-

culés, et l'onglet de l'étendard à deux appendices à sa base. Ce genre est nombreux.

ESPÈCES.

La coronille *emerus*. C'est un arbrisseau dont la tige anguleuse ne s'élève qu'à un ou deux pieds. Feuilles glabres, d'un verd foncé, composées de trois ou quatre paires de folioles ovales, obtuses, avec une impaire. Fleurs jaunes, en ombelle, au nombre de cinq ou de sept. Onglets de la corolle trois fois plus longs que le calice. Légumes longs, pendans, un peu crochus, ronds, cannelés et articulés. — On trouve cette plante intéressante dans presque toutes nos provinces.

La coronille joncée; *coronilla juncea*. Les tiges sont souligneuses, assez semblables à celles du *genista spartium*. Ses folioles quinées et ternées, linéaires, lancéolées, comme charnues, obtuses. — Elle est commune dans la Provence.

La coronille très-petite; *c. minima*. Souligneuse; couchée; neuf folioles ovales; stipule opposée à la feuille, émarginée; légumes anguleux, noueux. — Les tiges ne sont longues que de quelques pouces. Feuilles de la couleur glauque de celles de la *rhus*. Fleurs jaunes, d'une odeur suave. Légumes pendans autour du pédoncule, anguleux, articulés, carrés, renfermant trois ou quatre semences oblongues. — Europe méridionale.

Le securidaca; *c. securidaca*. Herbacée. Légumes en faux, gladiés. Folioles nombreuses. — Cette espèce n'est qu'annuelle. Les fleurs sont jaunes; la plante ressemble, par son port, à notre sainfoin; elle

semble dormir. par ses feuilles qui fléchissent vers la base du pétiole. — En Europe, dans les moissons.

On cultive pour l'ornement des jardins plusieurs espèces de ce genre. Le *coronilla emerus* y devient un joli arbrisseau. Il fleurit sur la fin du printems, et si on a soin de le tondre aussitôt que les fleurs sont passées, il fleurit une seconde fois. Il veut un bon terrain et une bonne exposition. On le multiplie de graines et de drageons enracinés. *Le coronilla glauca* est aussi un très-joli arbrisseau de moyenne grandeur, mais il est d'orangerie. Ses fleurs, d'un beau jaune, forment plusieurs petites couronnes et ont l'odeur des prunes de Mirabelle. Il fleurit en été ; on le multiplie de graines qu'il faut semer sur couche. Il n'est dans sa beauté qu'au bout de deux ou trois ans. La coronille argentée, celle d'Espagne, se cultive de même. La coronille grimpante, semée sur couche et sous un châssis, lève dans nos contrées ; mais elle exige un pot, craint la mauvaise saison, et demande, dès les premiers froids, la serre chaude ; encore n'y subsiste-t-elle que trois ans.

Les feuilles du *coronilla emerus*, analogues par les propriétés à celles du baguenaudier ou faux séné, ont un goût âcre ;

elles sont purgatives et laxatives : on les substitue également au séné. Les bestiaux mangent ces feuilles ainsi que celles de toutes les coronilles. Le *coronilla varia* fournit un très-excellent pâturage.

GENRE SOIXANTE-DIX-SEPTIEME.

SAINFOIN ; *hedisarum*.

Calice en cinq parties, persistant. Corolle irrégulière, papilionacée ; carène transversalement obtuse. Dix étamines diadelphes. Légumes à articulations comme rondes, comprimées; les articulations monospermes.

Herbes, rarement sous-arbrisseaux, à feuilles simples ou géminées, ou ternées, ou pinnées avec impaire ; les stipules distinctes du pétiole ; dans les feuilles ternées, des petits pétioles articulés sur le pétiole souvent stipulacé d'une stipule filiforme. Les fleurs axillaires sur des stipules uniflores ou multiflores, ou terminales, en épis ou en panicules. Leurs bractées tantôt grandes, diversement construites, tantôt très-petites ou comme nulles. Le légume de forme diverse, tantôt comme cylindrique, à articulations tronquées, tantôt comprimé, ne renfermant qu'une semence dans chaque

articulation.

articulation. Ce genre est très-nombreux, et offre des espèces bien distinctes dans toutes les parties du globe. Pour les connoître, il faut recourir aux éditions du Systême de Linnæus. Nous ne rapportons ici que les principales, ou celles d'Europe.

ESPÈCES.

Le sainfoin des Alpes; *hedysarum alpinum.* Feuilles pinnées; légumes articulés, glabres, pendans; tige redressée. — Vivace. Linnæus place dans le même article une variété qui diffère par sa tige plus basse, par ses fleurs plus grandes et en nombre moindre, par son calice pubescent; mais les autres caractères sont si rapprochés, qu'à peine les deux plantes paroissent distinctes. La tige du sainfoin des Alpes est droite; les stipules sont courtes; il y a dix-sept folioles. — En Suisse.

Le sainfoin d'Espagne; *h. coronarium.* Feuilles pinnées; légumes articulés, à aiguillons nus, droits; tige diffuse. — Vivace. Feuilles un peu velues. Fleurs d'un beau rouge, assez grandes, en épis courts, portés sur des pédoncules plus longs que les feuilles; les légumes articulés, droits, hérissés de piquans. — En Espagne, en Italie.

Le sainfoin ordinaire, ou espacette; *h. onobrychis.* Feuilles pinnées; légumes monospermes, à aiguillons; ailes des corolles égales au calice; tige alongée. — Vivace. Tige d'un pied, rameuse, droite ou inclinée, dure. Fleurs purpurines, axillaires, en épis, portées sur de longs pédoncules, accompagnées

deux de feuilles florales ; l'étendard couleur de chair, à lignes pourprées ; les stipules pointues ; les feuilles alternes, ailées ; dix-huit à vingt folioles ovales, lancéolées, terminées par un style. — En Europe.

On sème, pour l'usage des bestiaux, le sainfoin espacette dans des terres bien façonnées, à la quantité de quinze à dix-huit livres de graines par arpent. On le fauche une fois seulement la première année et trois fois les autres lorsqu'il est encore tendre ; car les tiges deviendroient trop grosses, et seroient très-dures étant sèches. Ces plantes sont très-vivaces : on prétend qu'elles améliorent les terres, sur-tout celles qui sont sablonneuses. On a annoncé comme un fourrage aussi excellent que le sainfoin de nos contrées, le sainfoin d'Espagne, sous le nom de *sulla* ou *sylla* ; mais on ne peut le cultiver en France avec succès, parce qu'il craint les gelées ; on l'a réservé au simple ornement des jardins ; on sème la graine au printems dans une terre légère, préparée avec du terreau.

Les fleurs de cette plante sont en épis et d'un beau rouge ; on doit la garantir des gelées, et alors elle est bisannuelle dans nos contrées.

On a prétendu que les feuilles du sainfoin

desséchées pouvoient suppléer le thé; mais cette plante excite peu l'attention, comme plante médicale ; elle est plus précieuse comme fourrage pour les bestiaux. Il est pour eux appétissant et nourrissant, il donne beaucoup de lait aux vaches; mais il seroit dangereux d'en trop gorger les animaux, et de le leur donner habituellement sans le mêler avec d'autres fourrages. Les chevaux qu'on a nourris avec le sainfoin, dédaignent long-tems le foin de leurs rateliers, et maigrissent dans le principe.

GENRE SOIXANTE-DIX-HUITIEME.

Æschinomène ; *agaty*.

Calice campanulé ; le limbe à deux lèvres, la supérieure en deux parties, l'inférieure à trois dents. Légume long, souvent comprimé, à articulations comprimées.

Ce sont des herbes, rarement des arbres, des Indes ou de l'Amérique, à feuilles pinnées avec impaire ; les stipules sont petites ; les pédoncules multiflores, axillaires et terminaux ; le légume est lisse ou un peu raboteux.

ESPÈCES.

L'eschinomène *grandiflora*. Fleurs les plus grandes de toutes les papilionacées ; elles excèdent la grosseur d'un œuf de poule. Ses légumes sont filiformes.

L'eschinomène *arborea*. Feuilles longues d'un demi-pied ; elles se ferment pendant la nuit, et se contractent lorsqu'on les touche comme celles de la sensitive. Les gousses sont longues de quatre palmes, et larges d'un travers de doigt. Elles contiennent des fèves assez semblables aux nôtres, mais plus petites, qu'on emploie également comme aliment. Si les saisons sont pluvieuses, cet arbre donne des fruits trois ou quatre fois l'année. — Ces deux espèces habitent les Indes.

SECTION HUITIEME.

Corolles irrégulières, papilionacées. Le plus souvent dix étamines diadelphes. Légumes capsulaires, uniloculaires, presque monospermes, souvent non ouverts.

GENRE SOIXANTE-DIX-NEUVIEME.

Dalbergia.

Calice campanulé, à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée; étendard grand, à onglets linéaires; carène divisée en deux à sa base. Huit étamines diadelphes; deux filets quinquefides au sommet, et à quatre anthères, le cinquième segment stérile ; ou neuf étamines diadelphes, deux filets quadrifides au sommet et à quatre anthères, le troisième sans divisions et monandriques. Légume pédiculé, membraneux ou cartila-

gineux, comprimé, plane, ou comme rond ou oblong, et en forme de languette, contenant une ou deux semences.

Arbres ou arbrisseaux, à feuilles pinnées avec impaire, ou ternées; les fleurs en grappes ou en épis. Linnæus en indique deux espèces.

ESPÈCES.

La dalbergie lancéolaire, *lanceolaria*. Feuilles pinnées; folioles elliptiques, pointues en dessous; fruits lancéolés. — Dans le Zeylan.

La dalbergie monétaire, *monetaria*. Feuilles ternées; folioles glabres, ovales; fruits ovales sans nervures. — A Surinam.

GENRE QUATRE-VINGTIÈME.

Amerimnum.

Calice tubulé, comme labié, à deux dents en dessus, inférieurement en trois parties. Fleur papilionacée, irrégulière; carène de deux pétales plus courts que l'étendard et les ailes. Dix étamines monadelphes. Légume pédiculé, membraneux, comprimé, oblong, atténué aux deux extrémités, à un ou deux éperons, à deux valves, les semences réniformes, comprimées.

Petits arbrisseaux à rameaux foibles et inclinés, à feuilles simples ou pinnées avec

impaire. Les fleurs en épis ou en grappes axillaires.

GENRE QUATRE-VINGT-UNIEME.

Galedupa.

Calice court, en forme de godet, obliquement tronqué, en entier. Corolle irrégulière, papilionacée; pétales à onglets ; l'étendard ouvert, à deux lobes; les ailes et la carène conniventes. Dix étamines diadelphes. Légume elliptique, comme en faux, plane, aigu, à un ou deux spermes; les semences comprimées, réniformes.

C'est un arbre à feuilles pinnées avec impaire, les folioles opposées par deux ou trois paires ; les fleurs sont en grappes terminales.

GENRE QUATRE-VINGT-DEUXIEME.

ANGELIN ; *andira.*

Calice urcéolé, presqu'entier, ou à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée ; les ailes et la carène de deux pétales comme égales ; l'étendard plus grand. Dix étamines diadelphes. Légume pédiculé, charnu, ponctué, ovoïde, sillonné d'un côté, contenant une coque fibreuse, monosperme.

Arbre de l'Amérique, à feuilles pinnées avec impaire, à fleurs en grappes pani-

culées, terminales et axillaires. Il paroît être congénère du *geoffræa*.

GENRE QUATRE-VINGT-TROISIEME.

Geoffræa.

Calice campanulé, demi-quinquefide, comme à deux lèvres. Corolle irrégulière, papilionacée: ailes et carène presqu'égales; étendard plus grand. Dix étamines diadelphes. Fruit pulpeux, ovoïde, noté des deux côtés d'un sillon, renfermant une noix conforme, comme ligneuse, à deux valves, monosperme.

C'est un arbrisseau épineux sur le tronc et les rameaux; les feuilles sont opposées et pinnées avec impaire: les fleurs en grappes axillaires, d'une odeur forte; les noix en forme d'amande. Linnæus n'assigne qu'une espèce à ce genre, et la place en Amérique.

GENRE QUATRE-VINGT-QUATRIEME.

DÉGUELÉ; *deguelia*.

Calice urcéolé, court, à deux lèvres, dont la supérieure est entière, et l'inférieure trifide. Corolle irrégulière, papilionacée; les ailes et la carène qui est de deux pétales, comme égales; l'étendard grand et incliné. Dix étamines diadelphes. Légume globuleux, petit, à deux valves, monosperme;

la semence sphérique et enveloppée de farine.

C'est un arbrisseau de la Guiane, à rameaux sarmenteux et grimpans ; les feuilles sont pinnées avec impaire ; les fleurs en épis axillaires et en panicule terminal.

GENRE QUATRE-VINGT-CINQUIEME.

Nissolia.

Calice campanulé, à cinq dents, inégal. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes ou monadelphes, avec une fente dorsale. Légume pédiculé, membraneux, comprimé, renflé par la base, monosperme, non ouvert, délié en dessus, se prolongeant en une aile plus longue et globuleuse.

Arbres ou arbrisseaux à rameaux volubiles, à feuilles pinnées avec impaire ; ses fleurs en épis ou en grappes, axillaires ou terminales. Le fruit est en petit celui de l'érable. Linnæus en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Nissolia arboré, *arborea.* Tige arborée, redressée.

Nissolia arbrisseau, *fruticosa.* Tige souligneuse, volubile. — Ces deux espèces habitent l'Amérique.

GENRE QUATRE-VINGT-SIXIÈME.

Coumarouna.

Calice coriace, turbiné, à trois lobes; cinq pétales dont trois supérieurs, égaux, veinés; deux inférieurs [illegible], plus petits. Huit étamines monadelphes. Noix ovale, oblongue [illegible], [illegible] et [illegible] veloutée, intérieurement monosperme; la semence de la forme d'une amande.

C'est un arbre de la Guiane, très-rameux, à feuilles pinnées avec impaire, le pétiole commun, canaliculé et se terminant par une pointe foliacée. Les fleurs en grappes axillaires et terminales. Les semences odorantes.

GENRE QUATRE-VINGT-SEPTIÈME.

Acouroa.

Calice urcéolé, à cinq dents; pétales onguiculés; carène de deux pétales; étendard plus grand; étamines diadelphes. Légume comme pédiculé, coriace, comme rond, comprimé, concave d'une part, convexe de l'autre, monosperme, non ouvert.

C'est un arbre de la Guiane; les feuilles sont alternes et pinnées avec impaire; les fleurs en grappes terminales ou axillaires:

il paroît être congénère du *pterocarpus*, très-rapproché du *vatairea*, nommé *dartrier* en français, à cause de l'usage qu'en fait la médecine. L'arbre est presque semblable, mais le légume du dernier est trois fois plus grand, convexe des deux côtés, et atténué intérieurement sur les bords.

GENRE QUATRE-VINGT-HUITIEME.

Pterocarpus.

Calice campanulé, à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée; l'étendard onguiculé, ouvert, plus grand que les ailes et la carène. Dix étamines à filets coalisés. Légume pédiculé, comme rond, ou rongé d'un côté, comme en faux, comprimé, membraneux, gerçé sur les flancs, bossu dans le milieu, monosperme.

Arbres et arbrisseaux à feuilles pinnées avec impaire; les fleurs en épis axillaires. Ce genre présente plusieurs espèces, toutes sont exotiques; deux parmi elles sont à remarquer.

ESPÈCES.

Le pterocarpus sang-dragon, *draco*. Feuilles pinnées. — Dans les Indes.

Le pterocarpus santal, *santalinus*. Feuilles ternées, comme rondes, émoussées, très-glabres. Pétales crénelés, ondulés. — Dans les Indes.

On tire du fruit du *pterocarpus draco* une espèce de sang-dragon : on expose ses fruits à la vapeur de l'eau chaude et le suc suinte en gouttes : on le ramasse, on l'enveloppe dans des feuilles de roseau. On lui attribue les mêmes propriétés qu'à l'autre sang-dragon qui découle du *dracæna draco*.

C'est le *pterocarpus santalinus* qui donne le bois nommé *santal rouge*. Il est solide, compacte, pesant, à fibres tantôt droites, tantôt ondées. Il est très-recherché des ébénistes, qui lui substituent quelquefois, à cause de sa rareté, le bois de campêche et le bois de Brésil ; mais ces bois n'ont pas une couleur de sang obscur comme le vrai santal rouge. On observe que le bois du milieu de l'arbre, lorsque les morceaux sont grands, séparés de l'écorce et de la superficie ligneuse, est à l'extrémité d'un rouge-brun et presque noir, et intérieurement d'un rouge foncé ; mais celui-ci brunit étant exposé à l'air. Ce bois n'a aucune odeur manifeste ; cependant, mis sur la langue et mâché, sa saveur est un peu astringente.

SECTION DIXIEME.

Corolles irrégulières, quelquefois nulles. Dix étamines distinctes. Légumes capsulaires, uniloculaires, souvent non ouverts.

GENRE QUATRE-VINGT-NEUVIEME.

ASPALATHE ; *aspalathus.*

Calice en cinq parties aiguës, la supérieure plus grande. Corolle irrégulière, papilionacée ; l'étendard réfléchi ; les ailes plus petites ; la carène en deux parties. Etamines monadelphes à la base. Légume ovale, sans poils, comme à deux spermes.

Les aspalathes sont de beaux arbrisseaux, à feuilles simples, en faisceaux, souvent linéaires ; les fleurs sont jaunes, sessiles, latérales ou terminales, glomérées et en épis. Ils diffèrent sensiblement du genêt par les feuilles en faisceaux. Ce genre est très-nombreux, n'offre que des espèces étrangères à nos contrées. La plupart sont de l'Ethiopie. Voici les plus distinguées.

ESPÈCES.

L'aspalathe uniflore ; *aspalathus uniflorus.* C'est un arbrisseau d'Ethiopie, à rameaux alternes, serrés, velus. Feuilles arrondies, linéaires, courtes, sans poils. Fleurs solitaires, terminales et sessiles. Les

dents du calice sont détachées en déchirures obtuses, concaves, formant le godet. La carène de la corolle est velue.

L'aspalathe ébène; *a. ebenus*. C'est une espèce d'ébénier. Son bois est assez semblable à celui de l'arbre qui donne l'ébène. Ses feuilles imitent celles du buis. Ses fleurs sont d'un jaune pâle. — Il est de l'Amérique méridionale.

GENRE QUATRE-VINGT-DIXIEME.

Détar; *detarium*.

Calice en cinq parties. Pétales nuls. Dix étamines alternes, plus courtes. Fruit pulpeux, orbiculé, épais, farineux, mou, contenant un noyau grand, orbiculaire, comprimé, monosperme, réticulé des deux côtés extérieurement, de fibres entre-mêlées, obtus dans le contour, et lisse.

C'est un arbre du Sénégal à feuilles alternes et pinnées avec impaire; les fleurs en grappes axillaires.

GENRE QUATRE-VINGT-ONZIEME.

Copahu; *copaifera*.

Calice en quatre parties profondes, ouvert. Pétales nuls, ou calice nul, et quatre pétales, suivant Linnæus. Dix étamines distinctes; anthères assises. Un ovaire; un style; un stigmate. Légume ovale, à deux

valves, monosperme; une tunique propre en baie, couvrant la semence.

C'est un arbre du Brésil, du tronc duquel il découle un baume par incision. Ses feuilles sont pinnées avec impaire; les fleurs sur des épis axillaires, suivies chacune de bractées. Linnæus ne donne qu'une seule espèce à ce genre.

On vend dans le commerce deux sortes de baume copahu. Le premier est le plus estimé; il découle, par incision, des branches et du tronc de l'arbre, quelquefois à la quantité de quatre livres par heure. On assure que l'arbre n'en donne avec abondance qu'une seule fois dans sa vie, qui est de plusieurs lustres. C'est un suc résineux, de la consistance de l'huile, lorsqu'il est récent, mais qui devient tenace avec le tems. Il est d'un blanc jaunâtre, d'un goût amer et âcre, d'une odeur aromatique et agréable. Le second est de la consistance du miel, et a une odeur pénétrante qui approche de celle de la térébenthine. Il est extrait des rameaux de l'arbre, par décoction.

On vante beaucoup les propriétés de ce baume; il est éminemment vulnéraire et astringent; il arrête le cours de ventre,

les dyssenteries, les pertes des femmes, lorsqu'il est pris intérieurement. Extérieurement il est admirable pour déterger, consolider et produire la synthèse des plaies. Les juifs s'en servent, dit-on, après la circoncision, pour étancher le sang. Ce baume, de même que la térébenthine, communique une odeur de violette à l'urine de ceux qui le prennent intérieurement.

GENRE QUATRE-VINGT-DOUZIEME.

Myrospermum.

Calice campanulé; le limbe comme entier, et à peine à cinq dents. Corolle papilionacée, de cinq pétales; les ailes et la carène, chacune de deux pétales, comme égales et étroites; l'étendard plus grand et comme cordiforme. Dix étamines distinctes, inclinées; à filets tombant fort tard; les anthères assises. Ovaire pédiculé, incliné; un style, un stigmate. Légume oblong, membraneux, ailé et très-comprimé à la base, renflé au sommet, uniloculaire, renfermant une ou deux semences réniformes; plusieurs autres souvent avortées.

C'est un arbrisseau de l'Amérique méridionale; à feuilles pinnées avec impaire; à fleurs en grappes comme terminales. Les

semences sont enduites d'un baume qui remplit la gousse où elles sont nées, c'est ce qui a valu à la plante le nom de *myrospermum*.

SECTION ONZIÈME.

Genres qui sont rapprochés des légumineuses.

GENRE QUATRE-VINGT-TREIZIEME.

Brownea.

Calice infundibuliforme, en cinq parties, relevé, entouré d'un calicule plus petit, turbiné, en cinq parties. Cinq pétales à onglets insérés au tube du calice, réunis par leurs filets en une gaîne fendue de côté en dix parties au sommet, dont les alternes sont plus courts; les anthères oblongues et assises. Ovaire supérieur, pédiculé, adhérent au calice par son pédicule; un style, un stigmate. Légume uniloculaire, polysperme.

Ce sont des petits arbrisseaux de l'Amérique méridionale, d'un bois jaunâtre et dur. Les feuilles sont opposées par trois ou quatre paires sur chaque rameau. Les fleurs sortent en nombre et en faisceau de chaque aisselle. On leur donne communément onze étamines. Ce genre ne présente qu'une espèce.

GENRE.

GENRE QUATRE-VINGT-QUATORZIEME.

Zygia.

Calice très-petit, à cinq crénelures. Corolle tubulée, à cinq dents, persistante. Seize étamines coalisées inférieurement en un tube plus long que la corolle; les anthères comme rondes. Un ovaire; un style; un stigmate. Légume long, comprimé, à huit ou neuf spermes.

Petit arbuste à feuilles comme pinnées, à fleurs comme en épis. Il habite la Jamaïque.

GENRE QUATRE-VINGT-QUINZIEME.

Arouna.

Calice petit, en cinq parties profondes. Corolle nulle; deux étamines opposées, insérées au disque; ovaire supérieur et imposé sur le disque; un style; un stigmate; capsule ovale, sillonnée d'un côté, pulpeuse intérieurement, et à un ou deux spermes.

C'est un arbre de la Guiane, à rameaux divergens, alternes; les feuilles sont alternes, stipulacées, pinnées avec impaire; les folioles pareillement stipulacées. Les fleurs sont placées alternativement sur des grappes axillaires et terminales.

FAMILLE LXXXII.

LES VINETTIERS; *berberides.*

Calice à folioles dans un nombre déterminé, ou simplement partagé. Pétales en nombre déterminé et égal aux folioles du calice, souvent opposés à elles, tantôt simples, tantôt accrus à la base d'un pétale intérieur; étamines en nombre déterminé et égal à celui des pétales, opposées à eux; anthères adhérentes aux filets, ouvertes du sommet à la base par une valvule. Ovaire simple; style unique ou nul; stigmate souvent simple. Baie ou capsule uniloculaire, souvent polysperme; les semences attachées au fond de la loge. Embryon descendant, plane, entouré d'un périsperme charnu. Tige souligneuse ou herbacée. Feuilles le plus souvent alternes, stipulacées ou nues, simples ou composées.

GENRE PREMIER.

EPINE-VINETTE; *berberis.*

Calice de six pièces, et extérieurement à trois bractées. Six pétales opposés aux folioles du calice, à deux glandes dans l'intérieur de

l'onglet. Six étamines. Style nul; stigmate large, orbiculé. Baie petite, ovale, rarement comme sphérique, uniloculaire, à deux ou trois semences.

Arbrisseau à feuilles alternes, souvent alternativement fasciculées; le faisceau entouré à la base d'écailles imbriquées, et sousté en dessous d'une épine, ou partagé; les fleurs sortent en épi du milieu de ce faisceau; quelquefois elles sont en corymbes ou solitaires. Les filets des étamines, entremêlés avec les glandes des pétales, paroissent sensibles au toucher, et s'agitent avec élasticité. On donne à cet arbrisseau quatre espèces différentes.

ESPÈCES.

L'épine-vinette vulgaire; *berberis vulgaris.* Pédoncules à grappes.—Les baies souvent sont monospermes, et dans les vieux pieds, la semence est nulle.—En Europe.

L'épine-vinette de Crête; *berberis cretica.* Pédoncules uniflores.

L'épine-vinette à feuilles de houx; *b. ilicifolia.* Feuilles comme ovales, dentées, épineuses, pédiculées, alongées, en cîme. Epis digittés, épineux.—En Espagne.

L'épine-vinette de Sibérie; *b. siberica.* Pédoncules uniflores, solitaires, penchés; épines palmées.

On peut former des clôtures du vinettier.

vulgaire ; elles deviennent impénétrables, à cause de ses fortes épines ; mais il faut incliner les tiges, les entrelacer en les croisant, et les assujettir, car sans cette précaution, il se trouveroit de grands vides, parce que les tiges montent droit. Cet arbrisseau figure aussi agréablement dans les bosquets. Lorsqu'on veut le multiplier, il faut le faire de pieds éclatés, et supprimer les tiges surnuméraires que portent les racines qu'on éclate : c'est le moyen d'obtenir un plus grand nombre de fleurs et de fruits.

L'épine-vinette du Canada a ses feuilles renversées et très-larges ; son fruit est plus gros que celui de l'épine-vinette commune. L'espèce à pédoncules très-courts présente des feuilles oblongues, ovales, quelquefois entières, quelquefois un peu ondées. La couleur de son fruit est d'un violet sombre. Le bois et les racines de ces arbrisseaux, coupés en petits morceaux, fournissent une bonne teinture jaune, et qui pourroit au besoin suppléer celle de la gaude.

Les feuilles et les fruits de ces arbrisseaux ont une saveur acide et austère ; la racine est amère et styptique ; les fruits sont rafraîchissans, les pépins dessicatifs et astringens. Dans tous les cas où le suc du citron convient, on

peut les suppléer par le fruit de l'épine-vinette. Leur suc exprimé, mêlé avec de l'eau, donne, en y ajoutant du sucre, une très-agréable limonade. Ces fruits font aussi une très-excellente confiture. L'écorce de sa racine macérée dans du vin blanc, est, dit-on, utile contre la jaunisse.

Sous le nom d'épines, on cultive dans les jardins beaucoup de jolis arbrisseaux. Le *mespilus pyracantha*, l'aubépine, ou *cratægus oxiacantha*, à fleurs simples ou doubles, blanches ou roses. L'épine à bouquets de la Caroline, *caroliniana*; à feuilles d'érable, *acerifolia*; à feuilles de poirier, *pyrifolia*; à long dard, *aculeata*; luisante, *crus galli*; de Pinchau, *tomentosa*; etc. Toutes ces différentes espèces se multiplient de drageons ou par semence, moyen trop long. Elles portent toutes des fleurs jaunâtres et des fruits rouges, à l'exception de l'épine de Pinchau, dont le fruit est jaune. Il leur faut à toutes une bonne terre légère; à quelques-unes, il faut aussi de l'ombre. Lorsque ces espèces ne trouvent pas la terre qui leur est propre, elles ne font que languir et périssent bientôt.

GENRE DEUXIÈME.

LEONTICE; *leontopetalon*.

Calice de six pièces caduc. Six pétales op-

posés au calice; six écailles intérieures, insérées aux onglets des pétales. Six étamines. Style court, inséré obliquement à l'ovaire; un stigmate. Capsule en vessie, comme en baie, globuleuse, aiguë, uniloculaire, à trois ou quatre spermes; les semences globuleuses.

Herbes à feuilles alternes, pinnées, ou une, deux et trois fois ternées; un pétiole commun, dilaté intérieurement, demi-engrainant. Les fleurs en panicule très-lâche, terminal. Ce genre offre plusieurs espèces peu intéressantes, et toutes étrangères à notre sol.

GENRE TROISIEME.

Epimedium.

Calice de quatre pièces, ouvert, caduc; deux folioles munies d'une bractée à la base; quatre pétales ouverts, conformes au calice, opposés à lui, augmentés chacun d'un pétale intérieur en forme de tasse (ce qui est le nectaire de Lin.); il est de couleur différente. Quatre étamines. Un style sorti latéralement du bas de l'ovaire; un stigmate. Silicule oblongue, uniloculaire, à deux valves, polysperme.

C'est une herbe à tige simple, entourée d'écailles auprès de la racine; trichotome et

feuillue en dessus, et chargée de fleurs auprès des nœuds. Les feuilles sont cordiformes, recourbées, au nombre de neuf, sur un long pétiole. Cette plante, cultivée pour l'ornement des jardins, s'y plaît mieux à l'ombre qu'au soleil. Elle est originaire des terrains humides des Alpes. Ses fleurs rougeâtres et jaunes paroissent à la fin du printems. On la multiplie en éclatant les pieds en automne.

D'après Galien, l'*epimedium* est rafraîchissant. Maniol assure que l'on ne connoît pas encore ses vertus. Il n'est d'aucun usage en médecine.

GENRE QUATRIEME.

Rinoria.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales plus longs, augmentés vers le limbe par un pétale intérieur plus petit. Cinq étamines insérées aux onglets des pétales. Un style; un stigmate. Fruit peu connu.

Arbrisseau de la Guiane, à rameaux alternes, à feuilles alternes stipulacées; les stipules caducs; les fleurs en grappes, axillaires et terminales, sur des pédicules uniflores, munis de deux bractées à la base.

GENRE CINQUIEME.

Canoria.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales connivens par la base; et accrus d'un pétale intérieur plus petit, ouvert au sommet. Cinq étamines insérées aux onglets des pétales intérieurs; anthères comme sessiles. Un style; un stigmate. Fruit peu connu.

Arbrisseau de la Guiane, rameux au sommet; les rameaux noueux, à feuilles opposées, stipulacées; à fleurs en épis écailleux à la base; les pédicules uniflores munis d'une bractée, et dans le milieu, de deux écailles.

Genres rapprochés des vinettiers.

GENRE SIXIEME.

Riana.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales connivens par la base, roulés dans le limbe; cinq petites écailles hypogynes intérieures aux pétales, et alternes. Cinq étamines insérées aux onglets des écailles; anthères comme sessiles. Ovaire à cinq striures; style épaissi; stigmate en massue. Capsule oblongue, uniloculaire, à trois valves, comprimée, à trois spermes.

Arbrisseau rameux de la Guiane, à feuiles opposées, stipulacées, à fleurs en épis termi-

[illegible], alternes sur les épis ; des stipules uni-flores, munis à la base de quatre bractées.

GENRE SEPTIEME.

Corynocarpus.

Calice de cinq pièces. Cinq pétales ; cinq écailles alternes aux pétales, plus petites, en forme de pétales, glanduleuses intérieurement à leur base. Cinq étamines insérées aux onglets des pétales ; les anthères oblongues. Un style ; un stigmate. Noix turbinée, en massue, monosperme.

Arbrisseau à feuilles alternes, à fleurs en panicule terminale. Linnæus n'assigne qu'une seule espèce à ce genre, et la place dans la Nouvelle-Zélande.

GENRE HUITIEME.

Poraqueiba.

Calice très-petit, à cinq dents. Corolle hypogyne, en cinq parties profondes, oblongues, concaves au sommet et à la base, la fosse supérieure géminée, l'inférieure ternée. Cinq étamines hypogynes, opposées aux segmens, et reçues dans leur fosse, à filets larges, émarginés ; à anthères articulées, longues, tétragones, comme à quatre ailes. Un style ; trois stigmates. Fruit peu connu.

Arbre de la Guiane, à feuilles alternes, à fleurs en épis axillaires, petites.

GENRE NEUVIEME.

Hamamelis.

Calice en quatre parties, extérieurement à deux écailles. Quatre pétales longs, hypogynes, alternes aux segmens du calice; l'onglet présentant intérieurement une écaille. Quatre étamines alternes aux pétales; anthères à deux loges, comme rondes, adhérentes à un filet court, univalves de chaque côté; les valves en forme d'opercule, presque libres. Ovaire se terminant en deux styles courts; deux stigmates. Capsule coriace, demi-entourée par la base persistante du calice, et presque demi-inférieure, à deux loges, à deux valves au sommet; les valves bifides; cette capsule contenant deux tuniques propres, coriaces, monospermes, bivalves en dessus par opposition et élastiquement; semences oblongues, luisantes, à cicatrice supérieure.

Arbrisseau du port de l'aune, à feuilles alternes, stipulacées; quelquefois involucres glomérés, axillaires, sessiles, chacun de trois pièces et de trois fleurs; les écailles des pétales presque semblables à des étamines stériles. On n'attribue qu'une espèce à ce genre; elle est originaire de Virginie.

L'hamamelis est un arbrisseau agréable

par son feuillage ; il fleurit en automne, et donne ses semences au printems suivant. Il se plaît dans un terrain léger et ombragé. On le multiplie par les marcottes ou par les semences qu'on sème dans la terre la moins substantielle.

GENRE DIXIEME.

Othera.

Calice en quatre parties profondes, persistant. Quatre pétales : quatre étamines insérées au fond des pétales, et plus courtes. Style nul : stigmate sessile ; capsule.

C'est un arbrisseau à feuilles alternes, entières, coriaces, à fleurs aggrégées, axillaires, pédonculées. Il habite le Japon.

GENRE ONZIEME.

Rapanea.

Calice petit, à cinq ou six divisions. Corolle hypogyne, en cinq ou six parties profondes. Cinq ou six étamines opposées, au fond des segmens de la corolle. Anthères tétragones ; style très-court ; un stigmate. Baie de la forme d'un pois, à cinq ou six spermes, une seule semence souvent persiste.

Arbrisseau de la Guiane, rameux à son sommet, à feuilles alternes, coriaces, très-entières ; les fleurs serrées et comme sessiles sur les rameaux et les petits rameaux.

Fin du dix-septième Volume.

TABLE FRANÇAISE

Des genres contenus dans ce volume.

Abricotier. Page 153
Acacia. 245
Acajou. 170
Æschinomène. 371
Aigremoine. 105
Alaterne. 228
Alisier. 92
Amandier. 159
Amyris. 184
Anacarde. 173
Angelin. 374
Angolan. 58
Anthyllide. 300
Apalachine. 223
Arrête-bœuf. 297
Astragoloïde. 337
Aspalathe. 281
Baguenaudier. 338
Barbe de chèvre. 135
Barbe de Jupiter. 302
Ben. 260
Benoite. 123
Bois-puant. 277
Bourdaine. 227
Bresillet. 267
Bresillet bâtard. 181
Cacte. 10
Cactes (Famille des). 5
Camelée. 180
Campêche. 263
Carambolier. 208
Caroubier. 251
Casse. 255
Cerisier. 142
Chénette. 126
Chenille. 362
Circée. 38
Clavalier. 201
Clitorie. 326
Coignassier. 86
Comaret. 122
Condori. 265
Copahu. 381
Coronille. 365
Courbaril. 271
Crotalaire. 293
Cytise. 290
Déguelé. 375
Détar. 381
Dolique. 319
Epilobe. 44
Epilobes (Famil. des). 35
Epine-vinette 386
Faux acacia. 333
Fenu grec. 314
Fer à cheval. 364
Fève. 358
Févier d'Amérique. 249
Filipendule. 136
Fraisier. 119
Framboisier. 127
Fusain. 215
Gaînier. 274
Genêt. 284 *et* 287
Genêt épineux. 280
Gesse. 347
Giroflier. 65
Glaux. 33

Gomaret. Page 192
Goupi 217
Goyavier. 60
Grenadier. 67
Groseiller. 5
Guapuru. 60
Guier. 48
Haricot. 321
Herbes aux ânes. 41
Houx. 220
Icaque. 142
Indigotier. 343
Jujubier. 230
Jussieu. 40
Lavanèse. 342
Légumineuses (Famille des). 245
Lentille. 359
Lentisque. 190
Léontice. 387
Lotier. 316
Lupin. 295
Luzerne. 310
Mangier. 175
Mélastome. 16
Mélastomes (Famille des). 15
Mélilot. 309
Mollé. 186
Morbier. 195
Myrte. 61
Myrtes (Famil. des). 57
Néflier. 88
Nerprun. 225
Nerpruns (Fam. des) 210
Nez coupé. 211
Noyer. 204
Orobe. 353
Paliure. 231
Paloué. 274
Papagate. 71
Parkinset. Page 254
Pêcher. 156
Perce-pier. 108
Petite pimprenelle. 102
Philadelphe. 70
Pied-de-lion. 109
Pied d'oiseau. 362
Pimprenelle. 101
Pistachier. 188
Poincillade. 266
Poirier. 83
Pois. 351
Pois chiche. 360
Pommier. 80
Potentille 113
Pourpier des marais. 33
Prunier. 147
Quatélé. 77
Quinte-feuille. 117
Réglisse. 340
Reine des prés. 133
Ronce. 129
Rosacées. (Famille des).
Rosier. 95
Sainfoin. 368
Salicaire. 28
Salicaires (Famille des).
Santal. 53
Sensitive. 248
Sorbier. 90
Sumac. 176
Tamarinier. 253
Térébintacées (Famille des). 169
Térébinte. 188
Tolut. 193
Tormentille. 111
Trèfle. 303
Trèfle bitumineux. 327
Vesce. 355
Vinettiers. 386

Fin de la table française.

TABLE LATINE

Des genres contenus dans ce volume.

Abrus. Page 330
Acœna. 104
Acisanthera. 30
Acouroa. 377
Adœnanthera. 265
Agaty. 371
Agrimonia. 105
Alaternus. 228
Alchimilla. 109
Alangium. 58
Amerimnon. 373
Ammannita. 32
Amorpha. 331
Amygdalus. 159
Amygdalia persica. 156
Anacardium. 173
Anagyris. 277
Ancistrum. 104
Andira. 374
Anthyllis. 300
Anthyllis barba Jovis. 302
Aphanes. 108
Arachis. 299
Armeniaca. 153
Arouna. 385
Aspalathus. 281
Aucuba. 241
Averrhoa. 208
Aylanthus. 198
Bæckea. 51
Barba capræ. 135
Bauhinia. 272
Bisserula. Page 336
Blachœa. 16
Blakwellia. 167
Borbonia. 282
Brownea. 384
Brucea. 198
Brania. 238
Brumalda. id.
Bursera. 192
Cacoucia. 47
Cactus. 10
Cæsalpina. 267
Calycanthus. 164
Camocladia. 182
Canarium 182
Caragana. 335
Carpodetus. 240
Caryophyllus. 65
Cassia. 355
Cassine. 218
Cassuvium. 170
Catinga. 73
Ceanothus. 235
Celastrus. 215
Ceratonia. 251
Cercodea. 37
Cereis. 274
Cicer. 360
Circea. 58
Cliffortia. 107
Clitoria. 326
Cneorum. 180

Cnestis. Page 199
Colletia. 233
Colutea. 338
Comarum. 122
Combretum. 48
Connarus. 176
Conoria. 393
Copaïfera. 381
Coronilla. 365
Corynocarpus. 393
Coublandia. 280
Couepia. 163
Coumarouna. 377
Couroupita. 75
Cratægus. 92
Crenea. 27
Crotalaria. 293
Crysobalanus. 142
Cuphea. 31
Cydonia. 86
Cynometra. 270
Cytisus. 290
Dalbergia. 372
Dalea. 303
Decumaria. 66
Deguelia. 375
Delima. 139
Detarium. 381
Dodecas. 58
Dodonæa. 207
Dolichos. 319
Dryas. 126
Eperua. 264
Epilobium. 44
Epidemium. 390
Ervum. 359
Erytrina. 324
Escallonia. 52
Eugenia. 64
Evonymus. 213
Faba. Page 358
Fagara. 200
Ferrum equinum. 364
Filipendula. 136
Fœtidia. 72
Fragaria. 119
Frangula. 227
Fuschia. 49
Galedupa. 374
Galega. 342
Gaura. 47
Genista. 287
Geoffroya. 375
Geum. 123
Ginoria. 25
Glaux. 33
Gleditsia. 249
Glycine. 328
Glycyrrhiza. 340
Gouania. 239
Goupia. 217
Grangeria. 141
Grislea. 26
Guapurium. 60
Guiera. 48
Guilandina. 260
Hamamelis. 394
Hæmatoxylum. 263
Hedisarum. 368
Hirtella. 140
Homalum. 167
Hovenia. 235
Hymenæa. 271
Icioa. 183
Ilex. 220
Indigofera. 343
Isnardia. 32
Jambolifera. 52
Juglans. 204
Jussieua. 40

Lagerstrœmia.	*Page* 23	*Ophira.*	50
Latyrus.	347	*Ornithopus.*	362
Lausonia.	26	*Orobus.*	353
Lecythis.	77	*Osbeckia.*	20
Lentiscus.	190	*Othera.*	395
Leptospermum.	59	*Outea.*	230
Licania.	141	*Paliurus.*	231
Liparia.	283	*Palovea.*	274
Lithrum.	28	*Parinarium.*	165
Loosa.	55	*Parivoa.*	269
Lotus.	316	*Parkinsonia.*	254
Ludia.	166	*Parsontia.*	31
Ludwigia.	40	*Pemphis.*	24
Lupinus.	295	*Peplis.*	33
Malus.	80	*Phaseolus.*	321
Mammea.	73	*Philadelphus.*	70
Mangifera.	175	*Phylica.*	235
Mayepea.	224	*Pimpinella.*	101
Mayeta.	19	*Pirigara.*	74
Medicago.	310	*Piscidia.*	332
Melaleuca.	59	*Pistacia.*	188
Melilotus.	309	*Pisum.*	351
Memecylon.	51	*Plectronia.*	240
Menzelia.	54	*Plinia.*	164
Mespilus.	88	*Poinciana.*	266
Mimosa.	245	*Polycardia.*	215
Mimosa casta.	248	*Poraqueiba.*	393
Mocanera.	36	*Possira.*	276
Montinia.	37	*Potentilla.*	113
Moquilea.	162	*Poupartia.*	195
Mouriria.	50	*Prinos.*	223
Mullera.	279	*Prockia.*	139
Munchaussia.	24	*Prosopis.*	263
Mygenda.	216	*Prunus.*	147
Myrospermum.	383	*Prunus cerassus.*	142
Myrtus.	61	*Psidium.*	60
Napimoga.	168	*Psoralea.*	327
Neurada.	106	*Ptelea.*	*Page* 202
Nissolia.	376	*Pterocarpus.*	378
Œnothera.	41	*Punica.*	67

Pyrus

Pyrus.	85	*Spathelia.*	Page 187
Quinquefolium.	117	*Spiraea.*	151
Rapanea.	395	*Spiraea ulmaria.*	153
Rhamnus.	225	*Spondias.*	195
Rhexia.	21	*Staphylea.*	211
Rhus.	176	*Stravadium.*	74
Ribes.	5	*Suriana.*	157
Robinia.	333	*Tachigalia.*	265
Riana.	392	*Tamarindus.*	253
Rinoria.	391	*Tapiria.*	194
Rosa.	95	*Taralea.*	269
Rourea.	179	*Terebinthus.*	188
Rubentia.	217	*Tetracera.*	138
Rubus.	129	*Tibouchina.*	19
Rubus idæus.	127	*Tigarea.*	138
Rumphia.	181	*Tococa.*	20
Samara.	224	*Toddalia.*	185
Sanguisorbia.	102	*Toluifera.*	195
Santalum.	53	*Topobea.*	18
Schinus.	186	*Tormentilla.*	111
Schrebera.	219	*Trifolium.*	303
Scorpiurus.	362	*Trigonella.*	314
Serpicula.	38	*Tristemma.*	17
Sibbaldia.	110	*Ulex.*	280
Simaba.	197	*Vahlia.*	36
Sirium.	53	*Vicia.*	355
Sonneratia.	71	*Votomita.*	241
Sophora.	278	*Vouapa.*	270
Sorbus.	90	*Zantoxyllum.*	201
Spartium.	284	*Ziziphus.*	250

Fin de la table latine.

EXPLICATION DES PLANCHES
DU TOME XVII.

PLANCHE CXXI.

Famille des cactiers.

Cacte ; *cactus*, Lin.

1. Tige de la raquette avec ses épines en étoiles et ses bourgeons fleuris. 2. Fleur isolée et découvrant ses nombreuses étamines. 3 et 4. Divers états de la fructification. 5. Plante naissante de graine. 6. Forme de la graine ou semence.

PLANCHE CXXII.

Famille des salicaires.

Salicaire ; *lythrum*, Lin.

1. Branche de la salicaire vulgaire, avec ses feuilles alternes, sessiles, et ses épis de fleurs. 2. Fleur vue isolément, ouverte et faisant voir ses étamines et son calice. 3. Corolle de cinq pétales prise isolément avec ses étamines. 4. Ovaire vu dans l'intérieur de la fleur. 5. Ovaire vu isolé dans le calice. 6. Forme première de la capsule. 7. La capsule dans une autre conformation. 8. Autre forme de la capsule vue dans les restes du calice. 9. Capsule coupée horizontalement et découvrant ses loges. 10 et 11. Formes de la graine.

PLANCHE CXXIII.

Famille des épilobes.

Epilobe ; *epilobium*, Lin.

1. Branche de l'épilobe velue, avec ses feuilles et ses sommités fleuries. 2. Fleur avec son calice

et son pédoncule. 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Divers états de la semence, du pistil et de l'étamine.

Circée ; *circæa*, Lin.

9. Branche de la plante avec sa sommité fleurie. 10 et 11. Vue de la fleur, de ses deux étamines, droite et renversée. 12. Capsule hérissée et dans son intégrité. 13. Capsule coupée horizontalement et laissant voir ses deux loges. 14 et 15. Forme et disposition des semences.

PLANCHE CXXIV.

Famille des myrtes.

Grenadier ; *punica*, Lin.

1. Branche du grenadier, avec ses fleurs et sa fructification. 2. Fleur coupée et découvrant ses étamines, son ovaire, son pistil, son stigmate. 3. Forme des étamines. 4. Forme extérieure de la pomme de grenade. 5. Cette pomme coupée, et vue dans son intérieur. 6. Forme des graines ou pepins.

PLANCHE CXXV.

Famille des rosacées.

Le rosier simple ; *rosa*, Lin.

1. Branche du rosier avec ses feuilles, ses fleurs, dont l'une ouverte et laissant voir la disposition des étamines. 2. Fructification ou gratte-cul.

Rosier à cent feuilles ; *rosa centifolia*, Lin.

3. Branche du rosier à cent feuilles, avec ses fleurs épanouies et ses boutons de fleurs. 4. Fructification surmontée des restes persistans du calice. 5. Fruit coupé suivant sa longueur, laissant voir la disposition des graines et du placenta. 6. Forme de la graine.

PLANCHE CXXVI.

Famille des rosacées.

Amandier ; *amygdalus*, Lin.

1. Branche de l'amandier avec son fruit. 2. Fleur épanouie et découvrant les étamines. 3. Fruit dans son intégrité. 4. Fruit ou noyau séparé de son brou.

5. Fruit coupé horizontalement et laissant voir son amande. 6. Amande pêche coupée et découvrant son noyau. 7. Noyau isolé de l'amande pêche.

Pêcher ; *amygdalus persica*, Lin.

8. Branche du pêcher avec son fruit. 9. Feuilles très-dentelées et nerveuses. 10. Fleur dans son intégrité avec ses étamines. 11. Fleur à demi-fermée, et ses étamines saillantes, dans le calice. 12. Fleur coupée et montrant son pistil. 13. Fruit dans son intégrité et sa forme ordinaire.

PLANCHE CXXVII.

Famille des nerpruns.

Fusain; *evonimus.*

1. Branche du fusain, la disposition de ses fleurs et de ses feuilles supérieures. 2. Fleur parfaitement épanouie. 3. Forme du nectaire. 4. Forme du calice. Calice supportant l'ovaire dans son premier état. 6 et 7. Formes successives de la capsule.

Le houx ; *ilex*, Lin.

8. Disposition des feuilles du houx et de ses fruits sur la branche. 9. Fleur avec son nectaire, son ovaire et ses pistils. 10. Corolle isolée de toute autre partie. 11. Quatre noix sorties de l'ovaire. 12. Forme intérieure du fruit et ses loges.

PLANCHE CXXVIII.

Famille des légumineuses.

1. Branche d'acacia, disposition de ses feuilles et de ses fleurs en épis terminaux. 2. Fleur avant son épanouissement. 3. Fleur épanouie. 4. Calice isolé de la corolle et présentant la forme du pistil. 5. Calice isolé de la corolle et présentant la disposition des étamines. 6. Forme de la silique. 7. Silique ouverte et faisant voir la disposition des semences. 8. Forme des graines ou semences.

Fin de l'Explication des planches et du Tome dix-septième.

